

# Repenser la place des quartiers périphériques dans la métropolisation



**Rapport final de l'équipe coordonnée par  
Claire Hancock**

2016

**Avec des contributions d'Amandine Chapuis, Anissa Ouamrane, Sophie Blanchard et  
Muriel Froment-Meurice**

**(compléments d'enquête Lakshmi Canagaradjou, Anne-Cécile Ott, Juliana Castano,  
Benjamin Haffner, Chakib Khelifi, Virginie Mobillion, Muriel Bourdon,  
cartographie Juliette Morel)**



Nous souhaitons dédier ce rapport à la mémoire de Matthieu Giroud, notre collègue tombé le 13 novembre 2015 au Bataclan. Géographe attentif à « la ville ordinaire » et aux pratiques urbaines quotidiennes, Matthieu a passé la dernière journée de sa vie à discuter, avec nous et l'ensemble des collègues du groupe JEDI (Justice, Espace, Discriminations, Inégalités), du genre et des classes populaires. Il nous manque beaucoup.



## Préambule sur la composition de l'équipe de recherche et remerciements

L'équipe initialement formée pour le portage de ce projet a vu sa configuration évoluer considérablement pour des raisons liées aux aléas des vies universitaires (changements d'affectation, prise en charge prioritaire d'autres projets ou d'autres responsabilités collectives...) comme des vies personnelles (plusieurs congés maternité parmi les membres de l'équipe...) des enseignants-chercheurs qui avaient prévu de s'investir dans le projet.

Le projet a donc très largement reposé sur l'investissement d'une ingénieure d'études désormais doctorante, Anissa Ouamrane, et de l'investissement plus ponctuel d'une post-doctorante du Lab'Urba, qui a rejoint en partie le projet en 2014-2015, Amandine Chapuis. Il a également bénéficié de la participation à temps partiel de Muriel Froment-Meurice, doctorante du Lab'Urba désormais docteure, de Sophie Blanchard, enseignante docteure UPEC, et de Juliette Morel, ingénieure cartographe et doctorante qui a travaillé quelques mois avec nous.

Cette équipe resserrée a supposé un fonctionnement différent de celui initialement prévu, et qui s'est resserré autour de certains chantiers et certains questionnements, pas toujours anticipés lors de la réponse à l'appel à projet, on le verra dans les parties suivantes : en effet, comme l'explique l'introduction, le contexte intellectuel, politique et médiatique environnant les quartiers Politique de la Ville a subi des transformations extrêmement significatives des dernières années, dont nous n'avons pas pu ne pas tenir compte dans notre travail.

Nous tenons à remercier le PUCA pour l'opportunité qu'il nous a donnée de développer un premier projet structurant pour une équipe soutenue par ailleurs par le Labex Futurs Urbains : le Groupe Transversal JEDI (Justice, Espace, Discriminations, Inégalités), auquel ce projet aura permis, entre autres, de commencer à rôder et affiner sur le terrain beaucoup des thématiques qui tiennent à cœur à ses membres.

Nous sommes heureuses également d'avoir pu associer ces enquêtes de terrain à nos activités de formation et d'encadrement d'étudiant.e.s, et notamment, d'avoir pu faire participer deux promotions du master EST (Espaces Sociétés Territoires) au recueil et à l'analyse des données de terrain qui ont alimenté notre réflexion. Que soient remercié.e.s en particulier celles et ceux dont une partie du travail figure dans ce rapport : Juliana Castano, Anne-Cécile Ott, Chakib Khelifi et Benjamin Haffner, Muriel Bourdon.



## Introduction

Les événements récents en France nous ont conduites à modifier à la fois les questionnements et les objectifs majeurs du projet initialement proposé au PUCA au mois de novembre 2013, à une époque qui nous semble déjà terriblement lointaine. Notre souci et préoccupation, au moment de la soumission du projet, était de procéder à une étude de quartiers populaires, ou quartiers « tremplins », dans les termes de l'appel, qui mette au jour leur inscription dans les sociétés et économies métropolitaines sous un jour moins pessimiste et moins partial qu'il ne semblait usuel, dans les médias et les discours politiques, mais aussi dans nombre de travaux de chercheurs qui acceptaient ce fond de stigmatisation comme un donné de départ de leur recherche.

### ***Repenser la place des quartiers périphériques dans la nation, un impératif politique***

Au fil de l'enquête, et à mesure que se déroulaient des événements aussi tragiques que ceux qui ont endeuillé la France à plusieurs reprises en 2015, le travail de terrain est devenu plus difficile, et des interrogations d'ordre plus politique ont pris le devant de la scène. Il devenait extrêmement difficile, sinon impossible, d'enquêter dans ces quartiers en faisant abstraction des tensions grandissantes qui s'y manifestaient, dans le climat de l'état d'urgence, et alors que ces quartiers étaient montrés du doigt comme berceaux de terroristes comme ceux dont les exactions ensanglantaient les rues de Paris et de ses banlieues. En ce sens, il était devenu moins urgent de questionner, comme le proposait le projet « *le discours sur les habitants de ces quartiers comme « en marge » des processus de métropolisation et de mondialisation, en leur redonnant leur place comme acteurs de ces processus, et le discours pointant les espaces où ils habitent comme problèmes à résoudre* », et plus important de réaffirmer qu'ils n'étaient en rien « en marge » de la nation et de ses valeurs, qu'ils étaient les lieux d'une citoyenneté politique de plein droit, des parties intégrantes d'un tout qui mettait en cause leur appartenance même au corps politique autant qu'à l'agglomération. C'est aussi pour cela que l'inscription transnationale de ces quartiers, avérée, et dont on verra des aperçus, devenait moins cruciale à étudier que leur pleine inscription nationale, leur mobilisation politique en réponse à un débat national perverti, les stratégies spatiales à la fois locales, métropolitaines et nationales des leurs habitant.e.s.

Les communes situées directement au nord de Paris ont été, autant que la ville elle-même, marquées par les attentats de novembre 2015 et leurs contrecoups. La ville de Saint-Denis en a été directement victime, et par les attaques à proximité du Stade de France, et à la suite de l'assaut extrêmement violent conduit par la police le 18 novembre pour déloger certains des terroristes qui avaient trouvé refuge dans un immeuble dégradé de la ville. Non loin de là, l'une des mosquées d'Aubervilliers a été saccagée par des fouilles policières le 16 novembre. Ces communes toutes proches de Paris, également victimes de la violence terroristes, ont un temps été montrées du doigt comme susceptibles d'accueillir et implicitement de soutenir les violences perpétrées par les

terroristes.<sup>1</sup> La prégnance de cette représentation de la banlieue comme antagonique ou hostile à la ville-centre, ses valeurs et sa culture (implicitement associées à la francité autant qu'à l'urbanité bourgeoise) forme la toile de fond sur laquelle se construit l'opposition entre centre et périphérie (un fond inspiré autant des thèses nauséabondes du « choc des civilisations » que d'analyses effectives de la géographie sociale de l'agglomération parisienne. L'opposition est tellement prégnante qu'elle joue également sur les identifications des jeunes y compris des quartiers d'habitat social les plus dégradés et socialement en difficulté de la ville de Paris, dont par exemple le quartier Curial-Karr-Cambrai et la cité Michelet : lors des révoltes des banlieues en 2005, ces espaces sous forte surveillance policière ne se sont pas embrasés comme ceux des banlieues de Seine-Saint-Denis par exemple, ce que Laurent Mucchielli attribue au fait que les jeunes de ces quartiers ne s'identifient pas à ceux des banlieues, malgré d'évidentes analogies sociologiques (Mucchielli, 2005). On retrouve des effets de barrière du même ordre sur les marchés immobiliers, les prix des appartements atteignant des niveaux bien plus élevés intra-muros, y compris dans les arrondissements périphériques du nord-est qui présentent des caractéristiques morphologiques et sociales très proches de celles des banlieues voisines (Guérois, Hancock, 2011).

Au-delà de la question de la refonte de la Politique de la Ville, notre travail de terrain nous apporte des éclairages sur les soubassements de ce qui, à la lumière des attentats de janvier 2015, a été décrit comme « apartheid français ». Il n'a pas été possible, au cours des deux dernières années, d'ignorer la mise en cause successive de certains de nos terrains comme terreaux de « radicalisation islamiste » (le 19<sup>ème</sup> ayant vu grandir, en partie, les frères Kouachi, et Champigny-sur-Marne ayant été évoquée comme lieu d'origine d'un des djihadistes français de l'Etat islamique...). Ceci a considérablement freiné l'appréhension du rôle local d'organisations religieuses, musulmanes notamment, devenues objet extrêmement sensible dans ce contexte, alors même que les envisager comme actrices à part entière dans les quartiers, et ressources importantes pour les habitant-e-s (voir Kakpo, 2007), nous avait semblé une piste fertile (en partie creusée, dans le cas du Bois l'Abbé, grâce au travail d'Anissa Ouamrane). Il convient toutefois de préciser, par rapport à cette question religieuse, le positionnement scientifique qui préside à notre pratique méthodologique : ce positionnement fait en fait écho à celui énoncé dans un entretien avec la revue *Regards* (avril-mai 2015) par l'anthropologue Alain Bertho : « nous n'avons pas affaire à une « radicalisation de l'islam », mais plutôt à une islamisation de la révolte radicale ». L'un des enjeux qui se sont affirmés au fil du terrain, c'est bien cette question de la révolte, que nous comprenons, toujours en reprenant les termes d'Alain Bertho, comme « révolte face à un monde politique, médiatique, institutionnel qui ne prend pas en compte le malaise ou la souffrance d'une partie des classes populaires, qui les confessionnalise et les stigmatise ». Parmi les raisons de cette révolte qui remontent du terrain, les violences multiformes subies, de la violence symbolique aux violences policières qui atteignent trop régulièrement les jeunes de ces quartiers, sont devenues une évidence incontournable.

Parties de questionnements sur les contributions au fonctionnement d'économies urbaines mondialisées des habitants des « quartiers tremplins », les stratégies et facultés déployées par ces acteurs, nous en sommes venues assez rapidement à nous focaliser sur les pratiques quotidiennes et formes d'organisation avant tout des femmes et des jeunes de nos quartiers d'étude : en effet, les femmes en particulier se sont avérées contributrices essentielles à la résilience de l'agglomération

---

<sup>1</sup> Même lorsqu'il s'est avéré que les terroristes étaient originaires de Molenbeek, un quartier de Bruxelles, les médias français ont insisté pour décrire ce quartier comme « banlieue » de Bruxelles, les journalistes belges tentant en vain de rectifier l'erreur.



dans son ensemble, qu'il s'agisse d'initiatives entrepreneuriales, d'organisation de la solidarité locale, ou de tactiques qui au quotidien permettent le vivre-ensemble dans des contextes de grande hétérogénéité et de brassage. Les jeunes, souvent présentés comme le pendant des femmes et comme groupe contribuant au maintien d'un ordre patriarcal ou sexiste, sont étudiés sous un jour moins unilatéral, et à la lumière de la solidarité féminine qui s'exprime assez systématiquement à leur endroit. En interrogeant les multiples échelles d'inscription des groupes et des individus, nous avons pu questionner certaines idées a priori sur l'importance de la centralité, sur les clivages intra/extra muros, et relativiser la notion d'enclavement ; surtout, nous avons porté notre attention sur les contraintes subies par nos groupes de référence dans leur liberté d'aller et venir et leurs expériences de la métropole, qui ne sont pas toujours en lien avec les distances géométriques, loin s'en faut.

Nos investigations initiales portaient sur le quartier Flandre du nord-ouest du 19<sup>ème</sup> arrondissement, le quartier Villette-Les Quatre Chemins à Aubervilliers, juste de l'autre côté du périphérique, et le quartier du Bois l'Abbé, à Champigny-sur-Marne. Nous postulons que ces espaces qui ne font pas partie des « centralités migrantes » les plus visibles de l'agglomération fonctionnent comme espaces d'une mondialisation « discrète », et qu'on peut les penser comme « quartiers ordinaires » de la métropolisation, une telle approche permettant de se départir de lectures plus stigmatisantes de quartiers appartenant par ailleurs tous aux périmètres Politique de la Ville.

Les trois peuvent être assimilés à ce que l'appel désigne comme « quartiers tremplins », quartiers dont Gilbert (2011), ou Pan Ké Shon (2009) rappellent que le maintien constant de la pauvreté n'est pas un reflet de l'absence de mobilité sociale des habitants, mais bien de l'arrivée successive de vagues de populations dans le parc de logement social, triées sur la base de leurs difficultés sociales (voir aussi Guérois et Hancock, 2011), ou un parc dégradé « social de fait ». Il s'agit donc bien de considérer ces quartiers comme dotés de facultés uniques de brassage de populations qui sont à envisager comme mobiles et connectées, et nullement comme prises au piège dans un quartier ; il convient donc d'ouvrir la focale qui ne doit pas se restreindre au quartier comme entité isolée, mais comprendre l'inscription des habitants de ces quartiers dans une multiplicité de réseaux à échelles diverses. Soucieuses d'inscrire notre étude dans le contexte de l'action publique locale, nous avons finalement, sur beaucoup de points, été amenées à élargir à l'ensemble des communes d'Aubervilliers ou Champigny ou du 19<sup>ème</sup> arrondissement, dans la mesure où le redécoupage des périmètres Politique de la Ville à Aubervilliers et dans le 19<sup>ème</sup> nous y incitait, et dans la mesure aussi où c'est souvent à cette échelle administrative que se construisent les pratiques et les actions des groupes et personnes enquêtées.

Il nous semblait important de restituer à des quartiers souvent construits comme quartiers « d'exception », matérialisant dans la trame urbaine l'ensemble des dysfonctionnements sociaux, leur statut de quartiers « ordinaires », ni plus ni moins urbains que d'autres, ni plus ni moins métropolisés—mais peut-être juste plus « cosmopolites » du fait de leur fonction d'accueil de populations migrantes. Il s'agissait également de sortir des logiques d'évaluation de politiques publiques qui leur sont souvent appliquées, pour redonner leur juste place aux capacités d'entreprendre et la créativité qui s'y expriment, en-dehors de tout assistanat ; enfin, à l'encontre de certaines lectures convenues sur le « repli communautaire » qui s'y manifesterait, mettre en évidence le caractère connecté, mobile et résilient d'une part significative des populations de ces quartiers.

Notre travail s'inscrit dans la lignée des critiques qui ont été formulées à l'encontre du travail de Florida par de nombreux géographes nord-américains, et notamment, celle de Wilson et Keil (2008) selon laquelle la vraie « classe créative », ce sont les pauvres. Suivant leurs intuitions et analyses concernant la « créativité » des pauvres, les remarquables ressources et compétences qu'ils déploient au quotidien, nous proposons une étude de quartiers défavorisés de la métropole parisienne, caractérisés par des pourcentages élevés de populations dites « issues de l'immigration », ou immigrées, qui tâche d'éviter les ornières dans lesquelles beaucoup de recherches tendent à sombrer. Les populations issues de l'immigration ou immigrées se trouvent en position d'articuler de multiples échelles spatiales, depuis le local jusqu'au mondial, et les étudier à une échelle unique conduit à occulter ces aptitudes, constitutives du fonctionnement métropolitain (si l'on considère comme métropole là où un pays entre en interface avec le mondial) ; cette métropolisation « par le bas », subalterne, n'existe pas que dans les « quartiers tremplins » centraux ou péri-centraux, mais y compris un quartier relativement enclavé comme le Bois l'Abbé peut être vu comme y participant. Elle est le fait d'acteurs relativement invisibilisés dans les études économiques, parce que beaucoup de leur activité participe du travail de reproduction sociale, hors emploi salarié formel, souvent dans des cadres associatifs ou collectifs, nourri de bénévolat et de *care*.

Nous nous intéressons à la propension des habitant.e.s à « faire ville », en refusant *l'a priori* qui voudrait ne voir en elles et eux que des citoyens de seconde classe, victimes ou délinquants, plutôt qu'acteurs/trices à part entière de sociétés urbaines. Nous avons souhaité prolonger la déconstruction des lieux communs sur « le ghetto », la « rélévation » et autres « effets de quartier » (critique déjà formulée notamment par Gilbert, 2011), suivant en cela le texte de l'appel qui invite à « (porter) une attention particulière à la périphérie (au sens social et spatial du terme) ». Partir de périmètres pré-définis par la Politique de la Ville n'est pas seulement une commodité, mais un choix délibéré de retournement du stigmate qui s'appuie sur l'idée qu'y compris dans ces quartiers identifiés comme prioritaires dans les politiques publiques et donc comme cumulant de nombreux handicaps, les pratiques quotidiennes des habitants construisent une version de l'urbanité qui n'est pas moins métropolitaine et mondiale dans son fonctionnement que d'autres versions.

### ***Repenser la place des quartiers périphériques dans la métropolisation, contexte intellectuel et politique***

Sur différents points, les idées de « quartiers tremplins » et de « quartiers ordinaires » ont été débattues, voire objets de controverses, que nous n'avons pu ignorer dans la mise en place et l'affinement progressif de nos recherches, et il semble donc important de rappeler le contexte intellectuel en évolution dans lequel s'inscrit la recherche :

1. Le rapport commandité par François Lamy à Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, rendu en juillet 2013, a posé **les bases d'une nouvelle logique d'empowerment des populations des quartiers populaires**, pas totalement nouvelle puisqu'on rappelle souvent qu'elle était également présente aux origines de la Politique de la Ville ; il a en tout cas modifié les termes du débat, en appelant à ce que les procédures prennent en compte le « pouvoir d'agir » des habitant.e-s des quartiers populaires, et leur participation réelle et effective à la formulation des projets concernant leurs quartiers. Cette thématique du « pouvoir d'agir » et de la participation

citoyenne forme de ce fait un nouvel horizon des quartiers, et d'une façon renouvelée de penser les interventions nécessaires comme co-construites.

2. Plusieurs voix se sont fait entendre, parmi les spécialistes de la Politique de la Ville, pour appeler à **penser autrement ses quartiers cibles** et les façons de l'évaluer. Ainsi Philippe Estèbe :

« admettons enfin que les quartiers populaires et immigrés accueillant des étrangers est une fonction nécessaire et légitime de la ville. Nous ne ferons jamais disparaître ces quartiers, alors apportons-y les services de qualité qui permettront à ceux qui les habitent de suivre des chemins de vie positifs (...) Les quartiers populaires et immigrés ne peuvent pas disparaître dans une société inégalitaire et multiculturelle comme la nôtre » (Estèbe, 2014)

Philippe Estèbe insiste sur une vision en termes de flux, plutôt qu'en termes de stock, et met en cause la focale que place traditionnellement la Politique de la Ville sur les lieux plutôt que sur les habitants, et les illusions de stagnation ou d'échec qu'elle produit. Thomas Kirszbaum va plus loin en ce sens dans un commentaire sur les débats autour de la ségrégation et du lien postulé par certains entre ghettos et « terrorisme » qui ont émergé suite aux attentats de janvier 2015 : il appelle à ne pas « (perdre) de vue la fonction d'accueil et de promotion que jouent les quartiers d'habitat social, notamment pour les familles immigrées » (Kirszbaum, 2015) et souligne que :

« Le discours sur « la fin des banlieues » a des ressorts qui peuvent rappeler d'autres rhétoriques abolitionnistes, sur la drogue ou la prostitution par exemple. On dessine une utopie apparemment émancipatrice, mais on se dispense d'une réflexion sérieuse sur la fonction sociale des phénomènes que l'on prétend éradiquer. Le politique se range du côté de la morale majoritaire—chacun peut ainsi se retrouver dans l'idée que la ségrégation est un fléau—mais le pas est vite franchi pour faire porter aux victimes la responsabilité de leur problème ». (Kirszbaum, 2015)

Ces différentes analyses rejoignent et étayent donc l'idée des « quartiers tremplins » comme éléments constitutifs des dynamiques urbaines d'accueil et d'intégration des populations d'origines variées, rompant avec l'image du ghetto comme dégât collatéral de la mondialisation ; elles invitent à le penser non comme échec, résidu ou sous-produit d'une métropolisation qui se produit ailleurs et dont les mécanismes ne parviennent pas à les entraîner dans leur sillage, mais comme « salle des machines », soubassement indispensable d'économies certes génératrices d'inégalités profondes, mais qui n'interdisent pas les mobilités, sociales et résidentielles, individuelles. Le propos de Philippe Estèbe, comme de Thomas Kirszbaum, est certes de prôner une amélioration des services publics locaux et des politiques d'accessibilité ; mais dans un contexte de réduction de la dépense publique, toute analyse qui accrédite l'idée que les populations des quartiers les plus défavorisés « s'en sortent quand même », demande à être entourée de précautions.

Cette approche soulève plusieurs questions d'importance : est-ce que souscrire à la logique du « sortir (du quartier) pour s'en sortir » ne conduit pas à réitérer une stigmatisation de ces espaces ? Est-ce qu'un discours qui souligne la mobilité « des meilleurs » ne risque pas de couvrir d'un vernis méritocratique des inégalités structurelles dans l'aptitude à se détacher du quartier, notamment pour des jeunes, des personnes âgées, des femmes à la tête de familles monoparentales, des personnes rencontrant des discriminations raciales sur le marché du logement comme du travail, et

des travailleurs et travailleuses qui se plient le plus difficilement aux exigences des employeurs, notamment à cause d'un faible niveau de qualification, ou d'obstacles à leur mobilité ?

Quid des populations dites « *locally-dependent* », plus tributaires que d'autres des ressources du local ? Les travaux de l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) soulignent ainsi la « violence » que représente pour les jeunes l'injonction à « bouger pour s'en sortir », compte tenu de l'importance des liens sociaux de proximité qui contribuent à sécuriser ce public (Labadie, 2015). L'importance de cette question spécifique des « jeunes de quartier » nous a conduits à approfondir la réflexion et à tenter de complexifier l'image souvent simpliste qui est donnée de leurs pratiques spatiales, de leurs mobilités urbaines et de leur lien au quartier, dans une perspective genrée notamment.

3. le troisième élément non négligeable de ce panorama intellectuel en recomposition c'est **l'appétence manifestée par le gouvernement, les médias et nombre de commentateurs politiques conservateurs pour les écrits du « géographe » Christophe Guilluy**. Les thèses de Guilluy s'appuient en effet sur une division binaire entre centres métropolitains et périphéries hors des sphères d'influence des grandes villes, et présentent les quartiers « sensibles » de banlieue comme relativement intégrés et favorisés par rapport à ce qu'il appelle la « France périphérique », à la fois parce que ces quartiers auraient été l'objet de toutes les sollicitudes politiques et parce qu'ils sont inscrits dans des bassins économiques vastes et diversifiés où le passage d'un emploi à l'autre peut se faire de façon relativement fluide. L'accent que place Guilluy sur les « atouts » des banlieues, leur rôle de sas, est bienvenu dans la mesure où il permet de rompre avec les descriptions catastrophistes et la stigmatisation mécanique des quartiers pauvres de grandes villes (Charmes, 2014). Mais sa façon d'argumenter est criticable à deux points de vue au moins :

a) il s'appuie sur la construction d'un indice composite dit « indice de fragilité » dans lequel il inclut des taux (chômage, emplois précaires, employés et ouvriers dans la population active...) ; or ceux qui sont accoutumés à manipuler de tels chiffres savent que les taux ont d'autant plus de chances d'être élevés, et impressionnants, qu'ils sont rapportés à des populations faibles. Et précisément, les espaces de la « France périphérique » décrits par Guilluy se caractérisent par un peuplement diffus, de faibles densités de population, et donc des communes très faiblement peuplées, sur lesquelles il est relativement facile de recueillir des taux parfois spectaculaires. Mais la mécanique des taux est telle qu'elle confère le même poids à 45 chômeurs dans une commune où la population active est de 90 personnes, qu'à 4500 chômeurs dans une commune dont la population active comporte 9000 personnes.

b) deuxième ficelle pour conférer à ces taux un poids en apparence comparable ou supérieur, alors même qu'ils renvoient à des masses de population bien moindres : cartographier, c'est-à-dire étendre sur des plages, parfois très vastes, des taux qui concernent un nombre limité de personnes, pour leur donner visuellement la même importance, ou une importance supérieure, qu'à des espaces communaux de taille plus réduite, mais regroupant un nombre bien supérieur d'habitants.

Il y a bien des effets spécifiques liés au nombre souvent limité des employeurs en milieu rural, où la fermeture d'une usine produit des effets d'autant plus difficiles à encaisser que les habitants sont tributaires à la fois des ressources locales en termes de solidarité familiale, et de la propriété d'un logement dont la valeur marchande ne permet pas d'envisager un déménagement vers une autre région plus riche en emplois. Mais mettre en avant les difficultés des habitants de zones rurales afin de minimiser, voire de mettre en cause, l'idée qu'une part majoritaire des populations les plus

fragiles de notre pays vit dans des quartiers de banlieue, et que cette fragilité se superpose dans une large mesure avec d'autres traits comme l'origine étrangère, la racialisation, est un discours orienté politiquement dont d'ailleurs aucun commentateur de Guilly, même non géographe, n'a été dupe. L'Observatoire des Inégalités s'est fendu d'une série d'études statistiques afin d'établir très clairement la « géographie de la pauvreté » : les conclusions, sans surprise, sont qu'une majorité des pauvres vivent dans les très grandes villes<sup>2</sup>. Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des Inégalités, s'appuie sur les données que l'INSEE pour s'inscrire directement en faux contre les analyses de Guilly :

« En livrant pour la première fois des données sur la répartition par type de territoire, l'Insee a définitivement tordu le cou à une thèse en vogue selon laquelle la France de la relégation serait celle des territoires ruraux, des petites villes et du périurbain. En masse, la France pauvre vit tout au bord du périphérique, elle n'a rien de périphérique. L'immense majorité des pauvres logent dans les grandes agglomérations et leur banlieue proche » (Maurin, 2015).

Pour ne prendre qu'un exemple, qui concerne notre étude, la Seine-Saint-Denis, qui jouxte au nord du périphérique la ville de Paris, concentre beaucoup des communes les plus pauvres de France selon les publications récentes de l'INSEE : la ville d'Aubervilliers compte 40% de sa population en-deçà du seuil de pauvreté. Elle cumule nombre d'indicateurs sociaux alarmants, avec des niveaux de formation faibles, et un tiers de population de nationalité étrangère, et elle a été durement frappée par la désindustrialisation qu'ont connu la plupart des villes de la « banlieue rouge ». La majorité de la superficie de la commune est incluse dans le périmètre Politique de la Ville le plus étendu de tout le territoire français, qui chevauche également les communes voisines de Saint-Denis et La Courneuve, et comporte plus de 100 000 habitants (données CGET, février 2015).

**4. la refonte de la Politique de la Ville** qui s'est opérée en 2013 et 2014 reflète un ensemble de préoccupations nouvelles, tout en présentant des limites qui ont été soulignées par nombre d'analystes : le critère unique de la pauvreté, ou de la faiblesse des revenus des populations, s'est substitué à la multiplicité d'indicateurs divers qui étaient auparavant utilisés pour identifier et délimiter les quartiers ciblés par la Politique de la Ville. Là où on a pu se réjouir du fait qu'un tel critère permette de rendre visibles des poches de pauvreté que masquaient les précédentes méthodes (pauvreté en milieu rural, ou dans les petites et moyennes villes, notamment), un certain nombre de réserves ont été formulées quant à la capacité de cerner par ce critère unique les difficultés effectives des populations concernées. Hervé Guéry souligne ainsi que les prestations sociales sont exclues du calcul des revenus (Guéry, 2014) ; or ces prestations sont loin d'être réparties de manière homogène : la masse la plus importante concerne les prestations vieillesse, mécaniquement plus importantes là où la population est la plus âgée (soit en milieu rural, beaucoup

---

<sup>2</sup> « Villes, périurbain, rural, quels sont les territoires les moins favorisés ? », 18/09/2014, [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id\\_article=1709&id\\_groupe=18&id\\_rubrique=28&id\\_mot=72#nh2](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=1709&id_groupe=18&id_rubrique=28&id_mot=72#nh2),  
« Territoires : où vivent les pauvres ? », 06/10/2014, [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id\\_article=1855&id\\_groupe=18&id\\_mot=109&id\\_rubrique=18](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1855&id_groupe=18&id_mot=109&id_rubrique=18)  
, « Les plus pauvres vivent d'abord dans les villes-centres », 11/12/2014, [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id\\_article=2024&id\\_groupe=18&id\\_rubrique=28&id\\_mot=72](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=2024&id_groupe=18&id_rubrique=28&id_mot=72)

plus qu'en banlieue). Guéry critique également l'utilisation d'un critère unique alors qu'on sait que les besoins et difficultés des populations varient considérablement en fonction de nombre d'autres facteurs (structure par âge, part de population immigrée, niveau d'éducation...). Si on tente de tenir compte des variations du coût de la vie, qu'est-ce qui, dans la pondération retenue, garantit qu'on mesure vraiment l'écart de niveau de vie qu'assure un minimum vieillesse dans un contexte rural où les populations âgées sont plus souvent propriétaires, et des contextes urbains où beaucoup sont locataires ? Les mécanismes de pondération ont également conduit, de l'avis de plusieurs commentateurs, à sortir du dispositif des quartiers particulièrement pauvres de villes pauvres dans leur ensemble, mais à y maintenir des quartiers relativement pauvres de métropoles plus aisées<sup>3</sup>.

5. autre élément de contexte significatif, l'inclusion de la **notion de « discrimination territoriale » dans la législation française, dans le cadre de la loi de janvier 2014** qui a ajouté un 20<sup>ème</sup> critère de discrimination prohibé à la liste déjà existante, la discrimination à raison du « lieu de résidence ». Cette notion de « discrimination territoriale » a fait l'objet d'un colloque organisé par certains des membres de notre équipe à l'Institut d'Urbanisme de Paris en juin 2013, dont les actes viennent de paraître (Hancock, Lelévrier, Ripoll, Weber, 2016) et elle a donc été en toile de fond d'une partie de nos réflexions. Son émergence en politique est liée à la saisine de la HALDE, en 2009, par le maire de La Courneuve, et dès cette première utilisation, la notion semble être mobilisée d'au moins deux façons différentes, qui ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre : d'une part, pour déplorer la mauvaise desserte ou la sous-dotatation relative en services publics de certaines communes ; d'autre part, pour renvoyer au stigmatisme que peut représenter, pour certaines personnes, le fait d'habiter de telles communes, qui peut avoir pour elles des effets négatifs sur le marché du travail. Dans cette deuxième acception, la notion fait écho à de nombreux témoignages des habitants eux-mêmes et elles-mêmes, mais on peut s'interroger sur l'opérationnalité en droit de cette idée.

Certains auteurs, comme Philippe Estèbe (2004) ou Milena Doytcheva (2007), ont suggéré que le « territoire » servait opportunément de « voile d'ignorance » permettant de ne pas dire explicitement l'ampleur des discriminations ethniques ou raciales que l'universalisme français rechigne à prendre en compte ; plus récemment, Kirszbaum notait que « l'absence de politique publique un tant soit peu consistante de lutte contre les discriminations fondées sur ces critères (patronyme, couleur de peau, convictions religieuses) sape à peu près tout l'édifice rhétorique républicain » (Kirszbaum, 2015). En ce sens, l'institutionnalisation du « lieu de résidence » comme motif reconnu de discrimination va encore plus loin dans une tendance à la « spatialisation des problèmes sociaux » déjà diagnostiquée de longue date par les sociologues (Tissot, Poupeau, 2005), et qui constitue également un des enjeux intellectuels et politiques de fond de notre projet.

---

<sup>3</sup> « Comme défini par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 22 février 2014 puis par le Conseil d'Etat le 10 juin dernier, la faiblesse de revenus des habitants (lorsque la moitié de la population vit avec moins de 60% du revenu fiscal médian national, soit 11 250€/an) a été mesurée à l'aide d'un carroyage découpant la France en entités de 200m x 200m. Puis ce critère a été mis en rapport et pondéré avec les revenus nationaux (70%) et locaux (30%) afin de tenir compte du coût de la vie, susceptible de varier selon les territoires, notamment en Ile-de-France (où le ratio a été inversé) » (extrait de *La Gazette des Communes*, 17/06/2014, <http://www.lagazettedescommunes.com/239141/politique-de-la-ville-la-carte-de-la-nouvelle-geographie-prioritaire-devoilee/>).

6. signalons enfin un dernier aspect du contexte intellectuel et politique qui est devenu progressivement de plus en plus patent au cours depuis 2014, et central dans notre travail : **l'articulation effectuée entre « quartiers tremplins » et questions d'égalité femmes-hommes**, cette dernière étant devenue une question à inclure nécessairement dans les nouveaux contrats de ville. On soulignera à ce propos l'importance du rapport *Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés* du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes<sup>4</sup>, commandité et remis à une époque où Najat Vallaud-Belkacem cumulait les responsabilités de Ministre des droits des femmes et de Ministre de la Ville.

Quoi de plus « ordinaire » que la ville au féminin ? De nombreux travaux féministes ont montré que les femmes fournissent le gros du travail de reproduction sociale, souvent invisibilisé dans les études économiques, qui permet à nos villes de fonctionner (Delphy, 2015). D'où la réorientation progressive de ce travail, qui a accompagné l'inscription forte dans la Politique de la Ville d'enjeux d'égalité femmes/hommes qui réitèrent dans les politiques publiques le rôle central de « gardiennes du local » dévolu traditionnellement aux femmes dans les quartiers périphériques de grands ensembles (Coutras, 2003). Assignées au local, ces femmes n'en ont pas moins des stratégies d'inscription dans la métropole parisienne qui en font des actrices de plein droit de la métropolisation, dont elles forment le soubassement.

La revue de littérature conduite dans la phase préliminaire de ce travail nous a conduites notamment vers les travaux de l'auteure suédoise Carina Listerborn, qui éclairent les nôtres sur plusieurs points, notamment l'idée de vies marquées par la « glocalité » (*glocality*, voir Listerborn, 2013), et l'accent placé sur les expériences genrées de quartiers suédois comparables socialement et morphologiquement aux quartiers auxquels nous nous intéressons (Listerborn, 2008, 2013, 2015). Nous avons eu la possibilité, grâce au financement par le Labex Futurs Urbains, d'organiser deux séminaires bilatéraux avec cette équipe suédoise CRUSH (Critical Urban Sustainability Hub) dont fait partie Carina Listerborn, qui nous ont apporté énormément de réflexions utiles pour l'avancement de nos enquêtes et l'analyse de nos résultats. L'accent mis sur les expériences genrées dans ces quartiers semble d'autant plus pertinent que nous en sommes venues à formuler l'hypothèse que la « résilience » de ces quartiers, soulignée dans l'appel à projets du PUCA, nous semblent avoir un coût très fort en termes de travail essentiellement féminin, un travail que d'autres auteurs ont proposé de qualifier de « travail de subsistance » (collectif Rosa Bonheur, communication à la journée d'études du groupe JEDI, 13 mars 2015, publication 2016 dans *Sociologies*). Nous avons eu l'occasion d'échanger avec ce groupe de chercheurs conduisant un projet de longue haleine à Roubaix, le « collectif Rosa Bonheur », dont nous partageons beaucoup des postures méthodologiques (accent mis sur l'ordinaire des vies des classes populaires, les savoirs et savoir-faire déployés au quotidien notamment par les femmes... voir Collectif Rosa Bonheur, 2014, 2016) ; leur hypothèse de « centralités populaires » qu'on peut identifier dès lors qu'on se départit d'une lecture de ces espaces comme marqués et définis par leur caractère périphérique rejoint à bien des égards celle que nous avons testée sur nos trois terrains. Notre travail dialogue donc avec le leur sans avoir la prétention de l'égaliser, inscrit dans un temps plus court, conduit sur une période

---

<sup>4</sup> [www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh\\_rap\\_egaliter\\_vf.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_rap_egaliter_vf.pdf)

plus resserrée dans le temps, et par une équipe plus réduite, sur trois terrains très différents et distants les uns des autres.

Au final, nous avons resserré notre recherche sur des groupes « *locally-dependent* » qui investissent très fortement le quartier, et pour qui la valorisation de ce quartier, ou la lutte contre sa stigmatisation, représente un enjeu important (ce qui se marque dans un engagement associatif, notamment, particulièrement développé chez les femmes et les jeunes) ; et ce, sans céder à l'écueil très clair du ré-enchantement de ces quartiers, certes connectés, mais dont l'insertion dans un contexte métropolitain est marqué par des formes nombreuses de violence et de subalternisation (travail précaire, morcelé, mal payé, formes de rejet de certains lieux ou espaces de prestige...) qu'il ne faut en aucun cas minimiser. Le regard des institutions sur ces groupes est un contrepoint essentiel, que nous avons pris en compte à la fois dans sa formulation à l'échelle nationale, notamment vis-à-vis des femmes des quartiers, mais aussi en allant à la rencontre d'actrices et acteurs locaux.

### ***Organisation du rapport***

Après un **premier chapitre de présentation rapide des quartiers d'étude**, dans leurs périmètres initiaux et à partir d'indicateurs issus des recensements, ce rapport est organisé en deux parties.

La **première partie, « Enjeux de genre dans la ville ordinaire »**, situe l'importance de la thématique du genre par rapport à la Politique de la Ville dans le contexte politique et institutionnel actuel, et interroge l'accent mis sur la production d'espaces non-sexistes en périphérie métropolitaine ainsi que les boîtes à outils méthodologiques mobilisées (**chapitre 2**). Un éclairage de côté sur cet enjeu est apporté par un encadré résumant une enquête sur le sentiment d'insécurité d'habitantes et usagères du quartier Flandre, qui apporte un premier ensemble d'éléments sur les freins à l'appropriation des espaces publics par les jeunes femmes. Le chapitre suivant éclaire différentes figures de l'action collective des femmes dans les quartiers périphériques et rend compte de l'action, du positionnement et des discours de certains collectifs plus en détail (**chapitre 3**). Enfin, le **chapitre 4** fournit des éléments sur la mise en œuvre de politiques locales d'égalité à Paris et Aubervilliers, et montre en quoi l'organisation des administrations municipales semble se prêter plus ou moins bien à l'application de telles politiques.

La **deuxième partie, « La jeunesse relue au prisme du genre »**, propose une relecture de la place des « jeunes » dans nos quartiers en prenant soin d'éviter la réduction de la « jeunesse » à la figure stéréotypée des jeunes hommes désœuvrés. Partant du principe qu'on ne peut opposer cette figure à celles des « habitant.e.s ordinaires », le **chapitre 5** tâche d'analyser les mobilités, les formes de sociabilité et les indéniables solidarités de jeunes habitant.e.s du Bois l'Abbé. Un encadré précise l'action municipale entreprise à Champigny-sur-Marne dans le domaine des droits des femmes et de la lutte contre les discriminations, et comment certaines associations locales se mobilisent sur ces deux questions. Le **chapitre 6** rend compte d'une étude conduite en partenariat avec la mairie d'Aubervilliers, et à laquelle a participé un groupe d'étudiant.e.s du master EST de l'université Paris-Est, sur la question de la mixité dans l'utilisation des équipements jeunesse et sport, et des espaces



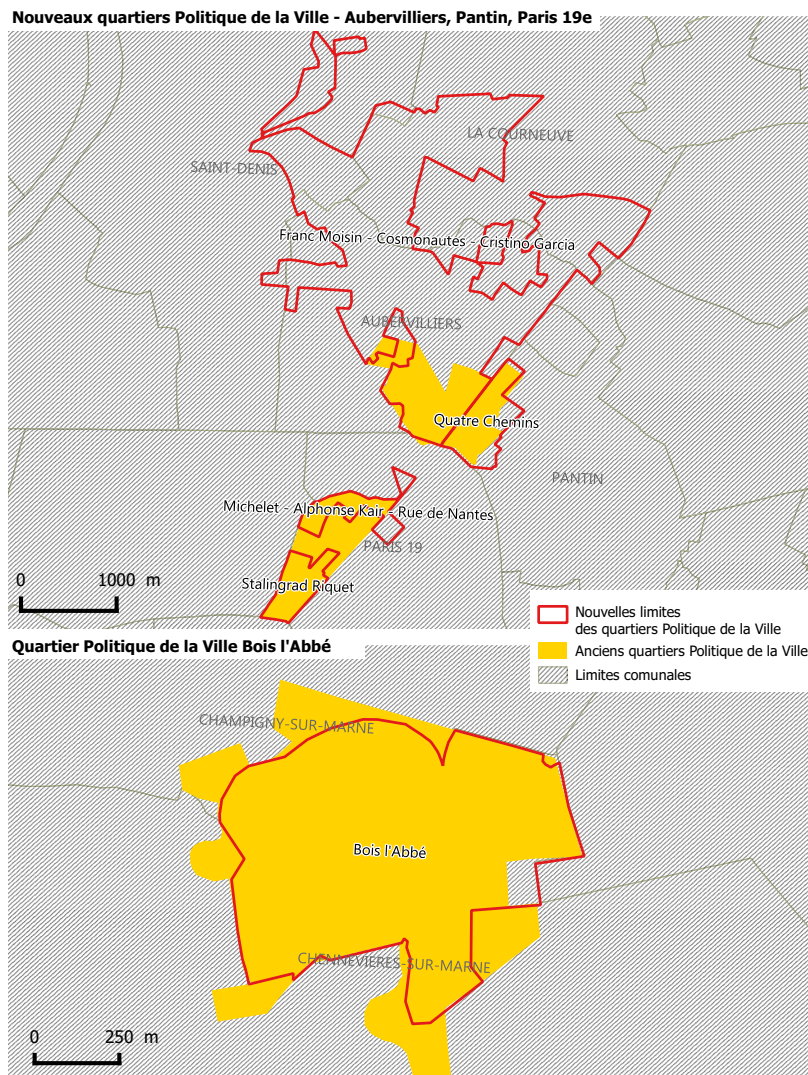
publics, de la commune. Un encadré illustre enfin le rapport à l'espace public de jeunes enfants du quartier Flandre.

Un **épilogue** propose de poser la question de la matrice spatiale des inégalités entre Paris et ses banlieues non plus à partir des quartiers périphériques, mais en s'intéressant à deux mouvements de mobilisation qui ont interrogé à différents égards cette division en région parisienne en 2015 et 2016, et appelé à la surmonter.

## Chapitre 1 : présentation et analyse comparative des quartiers

Dans nos quartiers d'étude, le périmètre concerné par le dispositif de la Politique de la Ville a évolué entre la date de formulation de notre projet et aujourd'hui. C'est à Aubervilliers que la refonte a été de plus grande ampleur, puisque Villette-Quatre Chemins a fusionné avec d'autres quartiers plus au nord sur les communes d'Aubervilliers, mais aussi de St-Denis et La Courneuve pour former un périmètre considérable (voir carte ci-dessous). Le périmètre Flandre a été scindé en deux, une partie centrale sortant du dispositif Politique de la Ville, la partie nord s'étendant légèrement. Au Bois l'Abbé, le périmètre s'est légèrement resserré.

### Nouvelles délimitations des quartiers Politique de la Ville concernés par l'étude "Repenser la place des quartiers périphériques dans la mondialisation"



Carte 1 : Nouveaux périmètres des quartiers politiques de la Ville

Nos trois quartiers d'étude sont de superficies comparables dans leurs périmètres « anciens » qui sont donc ceux que nous avons retenus pour l'essentiel de cette analyse. Ils sont en revanche inégalement peuplés, avec un peu moins de 15 000 habitants au Bois l'Abbé ancien périmètre (13 450 dans le nouveau, chiffres de 2011), environ 30 000 dans l'ancien périmètre Vilette-Quatre Chemins (le nouveau périmètre considérablement étendu en compte plus du triple), environ 40 000 dans l'ancien périmètre Flandre (les parties nord et sud dans les nouvelles délimitations en totalisent de l'ordre de 29 000).

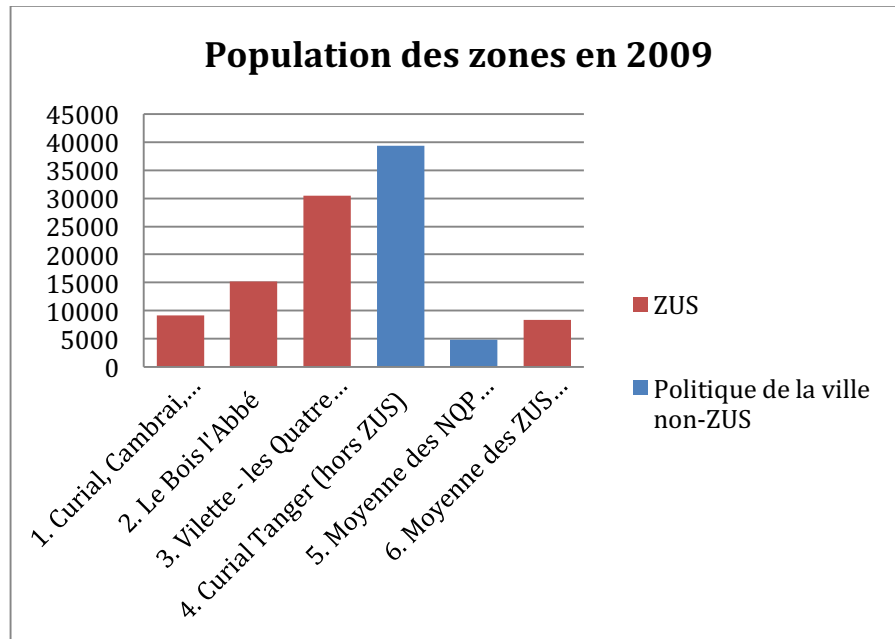
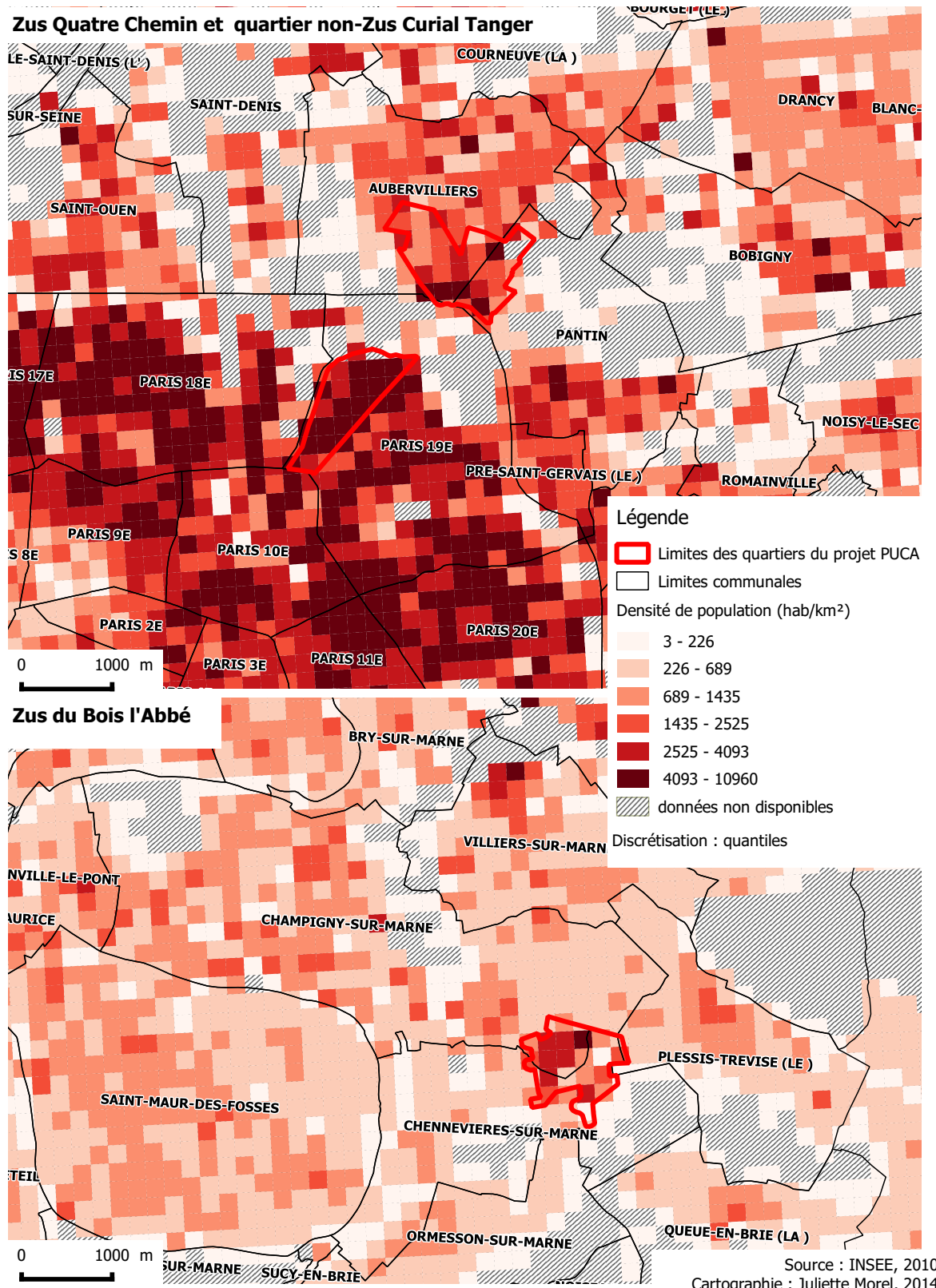


Figure 1 : Population des zones

Les **densités** de population sont donc plus élevées dans le quartier parisien, avec des densités moins élevées à Aubervilliers et plus sensiblement encore au Bois l'Abbé (voir carte 1), et ce alors même que le Bois l'Abbé fait figure d'îlot de haute densité dans son environnement val-de-marnais (voir carte 2).

## Densité de population (2010)




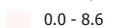



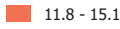
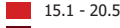
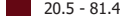
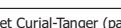
Carte 2 : Densité de population

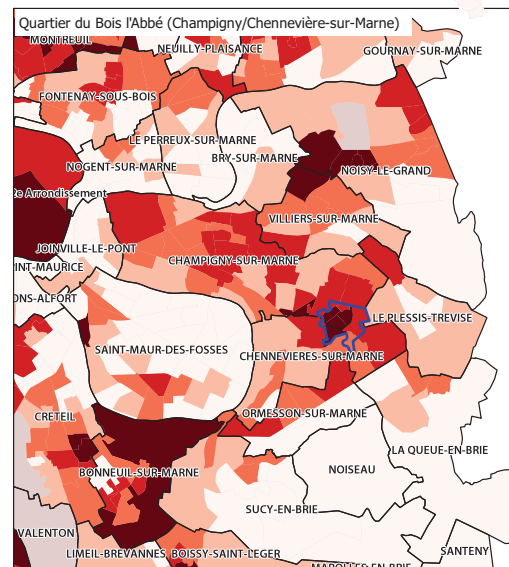
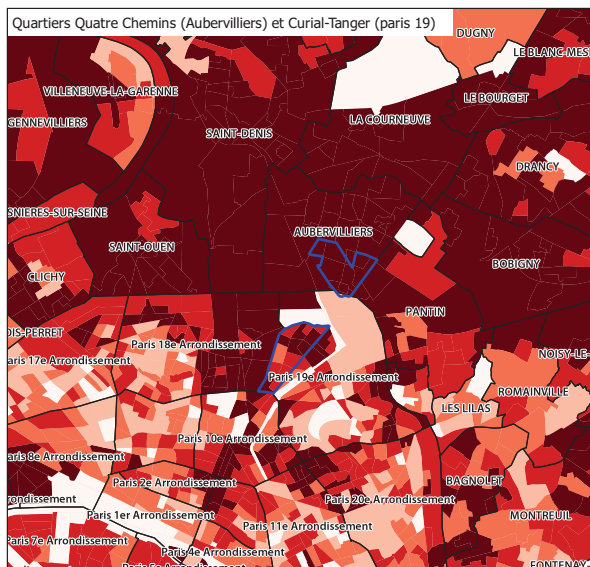
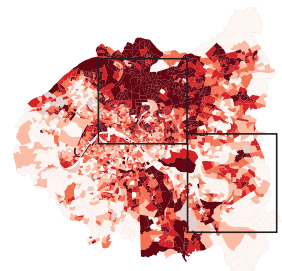
La population du Bois l'Abbé se distingue par sa **jeunesse** (environ 25% de moins de 15 ans, 25% de 15 à 29 ans, soit la moitié de la population de moins de 30 ans). Flandre, avec 43% de moins de 30 ans, bien au-delà des taux parisiens (surtout en ce qui concerne les moins de 15 ans), tandis que Villette-Quatre Chemins, avec près de 45%, se distingue plus par son pourcentage important de jeunes de 15 à 29 ans (restant légèrement en-deça des taux de Pantin ou Aubervilliers en ce qui concerne les moins de 15 ans). On remarque que cette catégorie de 15-29 ans est particulièrement surreprésentée chez les hommes (respectivement 27% des hommes au Bois l'Abbé, 25% dans le quartier Flandre, 24,4% aux Quatre Chemins); ceci alors que Quatre-Chemins, et Aubervilliers généralement, se distinguent par une **masculinité** relativement élevée qui tranche avec la situation parisienne et francilienne généralement (les femmes y étant majoritaires, de façon plus marquée encore qu'en France généralement).

En parallèle, et peut-être non sans lien avec ce constat, les Quatre Chemins comme Aubervilliers généralement se caractérisent par une **part importante d'étrangers** dans leur population totale (respectivement 38 et 36,5% selon les données 2011, soit le triple de la moyenne francilienne). Le Bois l'Abbé en compte 23,5%, le quartier Flandre 21%, toujours très nettement au-dessus des chiffres locaux ou régionaux (voir carte 3).

**Les étrangers dans la population totale autour des quartiers d'étude, 2011.**

**Légende**

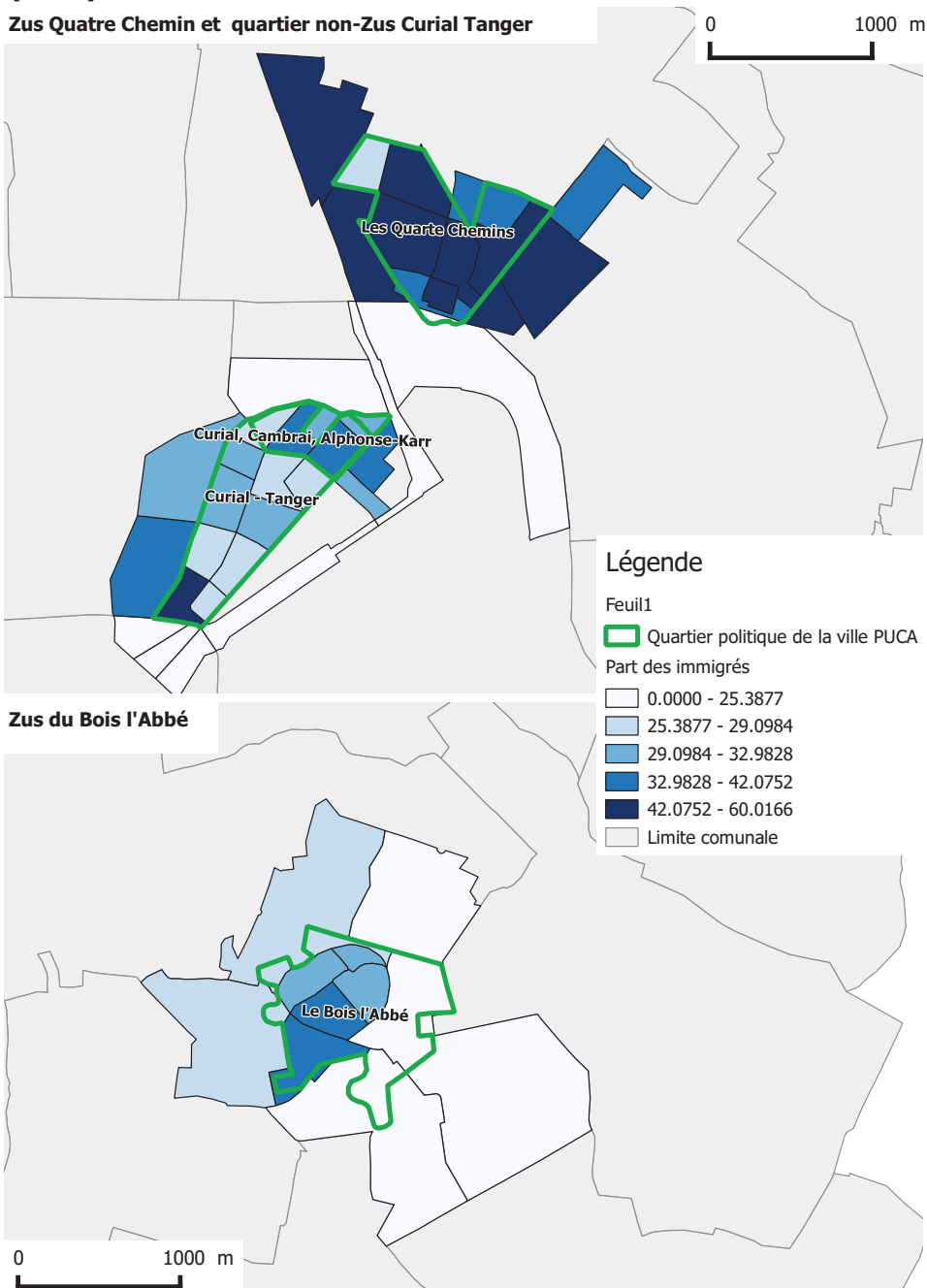
	Limites des quartiers d'étude		Part d'étrangers (%)
	Limites des communes		0.0 - 8.6
	Données manquantes		8.6 - 11.8
			11.8 - 15.1
			15.1 - 20.5
			20.5 - 81.4



**Carte 3 : Part des étrangers dans les quartiers d'étude**

La hiérarchie est la même en ce qui concerne **les parts d'immigrés**<sup>5</sup> dans la population, avec plus de 44% aux Quatre Chemins, 33% au Bois l'Abbé, 31% dans le quartier Flandre. (carte 4)

### Part des immigrés dans la population totale dans les quartiers PUCA (2011)



**Carte 4 : Part des immigrés dans les quartiers d'étude**

<sup>5</sup> Rappelons la différence entre immigré et étranger dans les définitions de l'INSEE (est immigrée la personne née hors de France de nationalité étrangère, alors qu'on peut être né en France de nationalité étrangère et avoir gardé cette nationalité sans acquérir la nationalité française) : il y a bien sûr un recouvrement des deux catégories, qui demeurent néanmoins distinctes (la rédactrice de ces lignes est immigrée ayant acquis la nationalité française).

Au vu de ces cartes, on peut avoir l'impression que si rôle « tremplin » dans l'accueil de populations étrangères ou immigrées il y a, Aubervilliers joue ce rôle de manière bien plus intense et marquée que les deux autres quartiers d'étude, en diapason en cela avec l'ensemble du département de Seine-Saint-Denis. Flandre comme le Bois l'Abbé font figure d'îlots plus atypiques ou plus isolés dans leurs départements respectifs, jouant donc ce rôle tremplin à une échelle plus modeste ou plus locale.

Si l'on considère le **turn-over des populations** comme un autre indicateur de cette fonction de tremplin, alors d'autres données confortent cette impression : en 2010, c'était plus de la moitié des ménages de Vilette-Quatre-Chemins qui étaient installés dans le quartier depuis moins de cinq ans, signe d'une instabilité relative bien supérieure à celle connue par les deux autres quartiers (moins de 40%), mais également supérieure à celle de l'unité urbaine de Paris et des quartiers Politique de la Ville dans leur globalité.

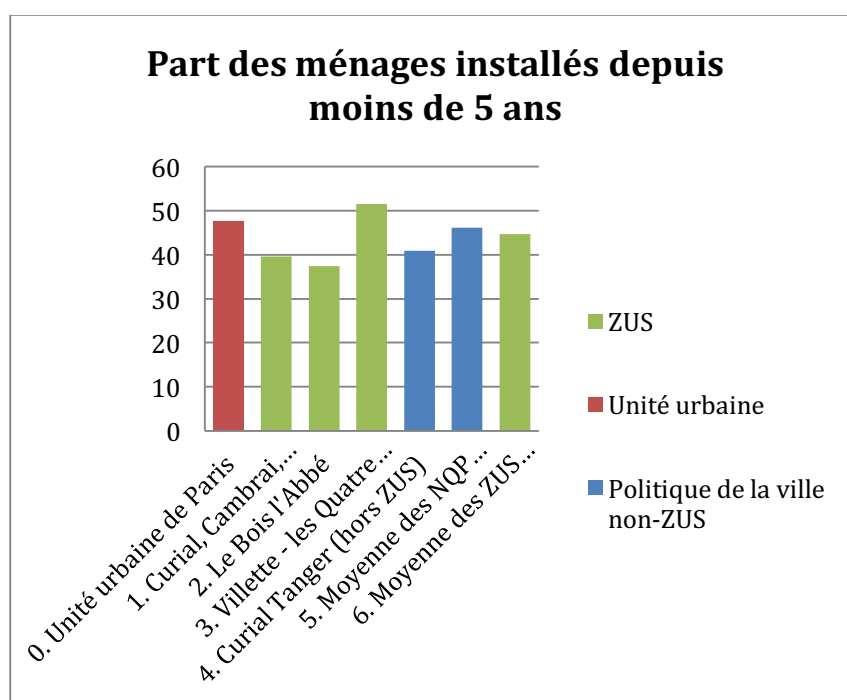


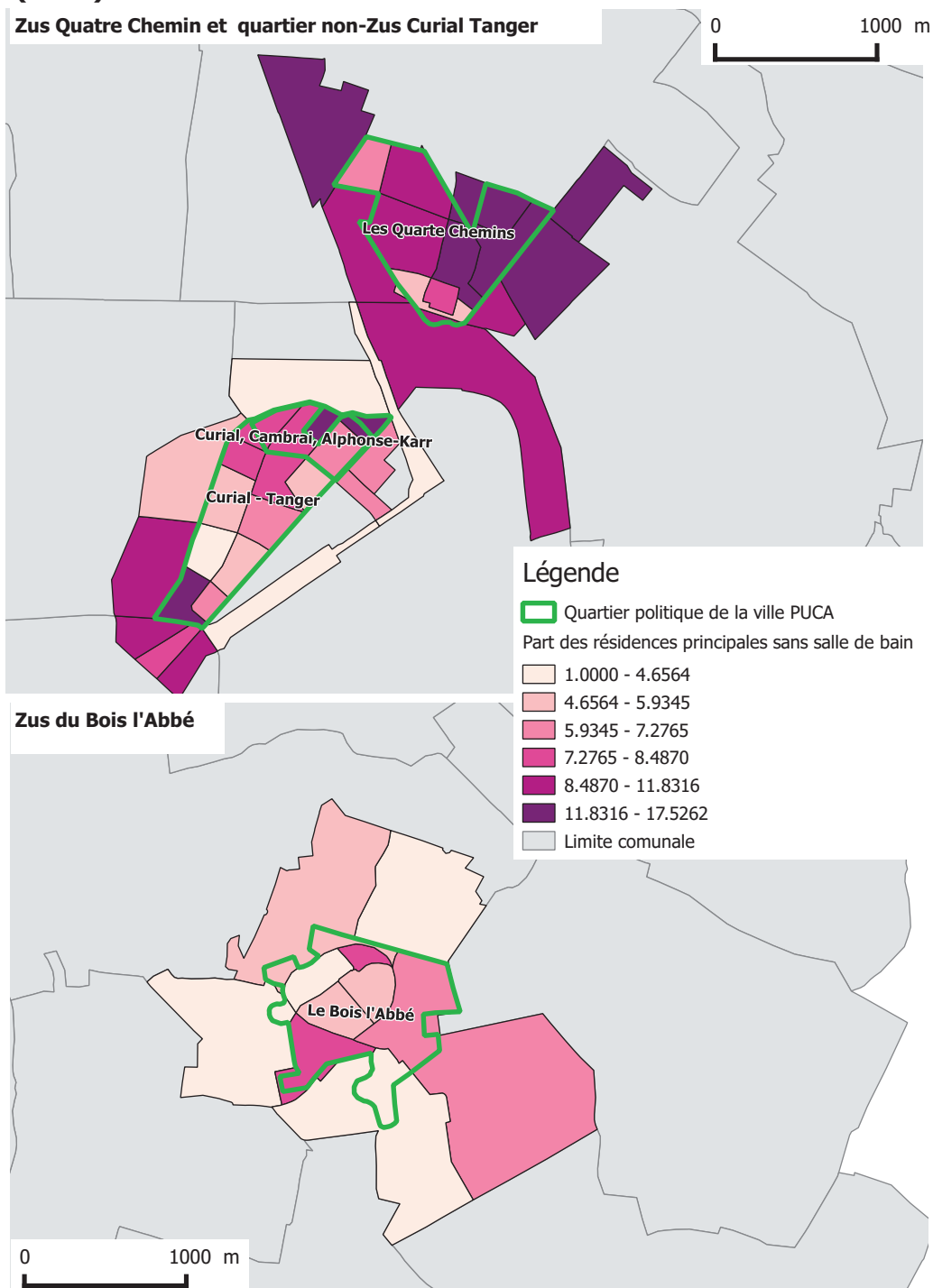
Figure 2 : Part des ménages récemment installés

Le quartier Vilette-Quatre Chemins est pourtant celui des trois qui comporte la plus forte part de ménages **propriétaires** (près de 22,5% en 2011), bien en deçà d'une moyenne francilienne de 32,5%, mais bien au-delà des 16,5% du quartier Flandre et surtout des 4,3% du Bois l'Abbé. Dans ce dernier, plus de 90% des ménages sont **locataires du parc HLM**, contre 59% environ à Flandre, et enfin 34,2% à Vilette-Quatre Chemins, proportion inférieure à la moyenne des communes d'Aubervilliers comme de Pantin.

Vilette-Quatre-Chemins se caractérise donc bien par une part importante de ménages locataires dans le secteur privé, renvoyant dans une large part à du logement dit « social de fait » dans la mesure où il accueille des populations souvent en situation de précarité, primo-arrivantes, et

n'ayant parfois pas le statut légal qui leur permettrait d'accéder au parc social. Ce constat est corroboré par un autre caractéristique des logements du quartier, **l'absence de confort** (plus de 11% des logements n'avaient pas de salle de bains en 2011), caractéristique de la commune d'Aubervilliers de manière générale. Ce pourcentage est de 7,8% dans le quartier Flandre, 6,2% au Bois l'Abbé, mais dans ces deux cas ces pourcentages sont supérieurs à ceux de la commune ou de l'arrondissement (carte 5).

### Résidences principales sans salles de bain dans les quartiers PUCA (2011)



Carte 5 : Part des résidences sans salle de bain



Sur le plan économique et socio-professionnel, nos trois quartiers se caractérisent bien comme **quartiers à bas revenus**, avec des revenus médians individuels en 2009 pour Le Bois l'Abbé et Vilette-Quatre-Chemins (respectivement 10513 et 9931 euros) non seulement inférieurs de moitié à ceux de l'unité urbaine parisienne (21 292 euros), mais également inférieurs à la moyenne des ZUS franciliennes (12 292 euros) ; Flandre n'était guère mieux lotie avec un revenu médian de 12 991 euros dans le secteur ZUS Curial-Karr-Cambrai, 11 603 euros dans le secteur hors ZUS de Flandre (Curial Tanger)<sup>6</sup>.

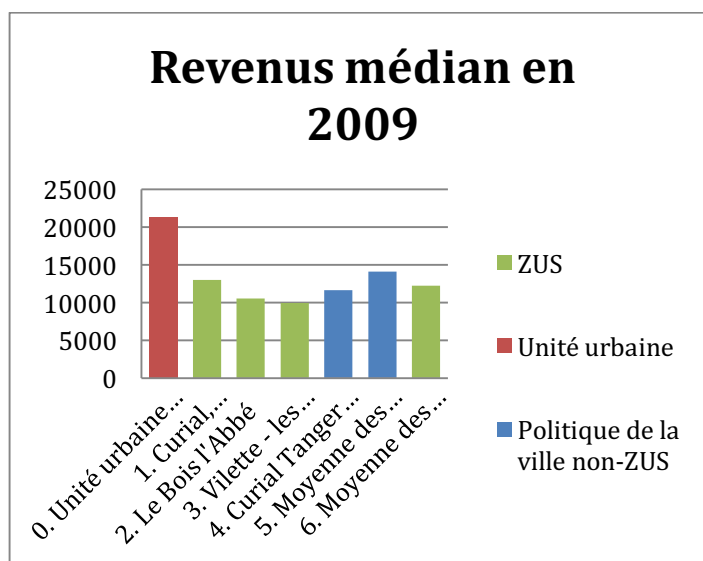
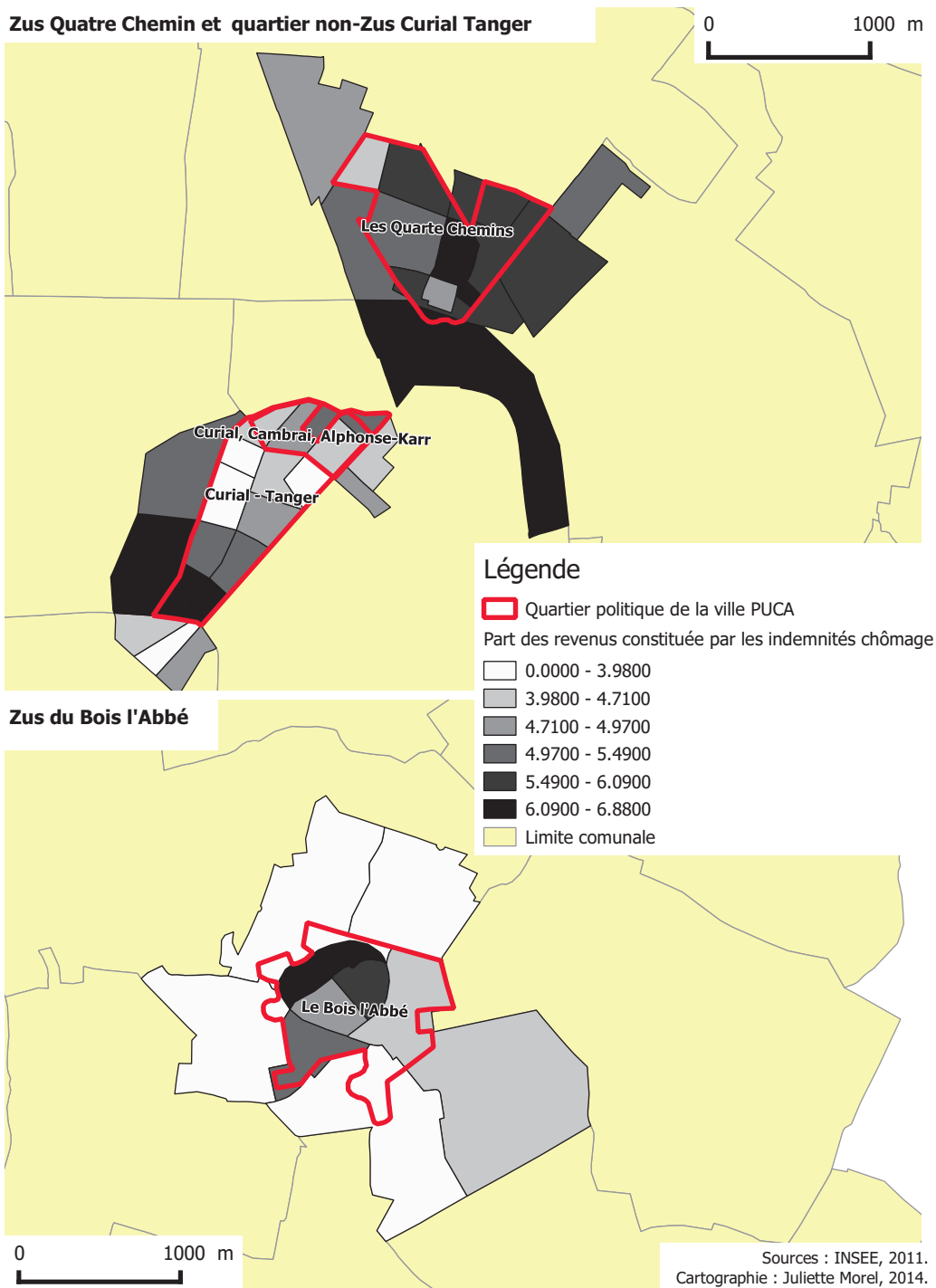


Figure 3 : Revenus médians

Dans les trois quartiers étudiés, les pourcentages de population à bas revenus, comme les pourcentages de population concernés par le **chômage**, varient entre 20 et 25%, situation comparable à celle des ZUS franciliennes dans leur ensemble. On constate donc logiquement qu'en 2011, une part non négligeable des revenus dans ces quartiers provenait d'indemnités de chômage (avec des variations parfois importantes au sein des quartiers).

<sup>6</sup> A noter que les chiffres 2011 fournis par le CGET, même s'ils concernent des périmètres différents, donnent l'impression d'une stagnation : ils font état de revenus médians de 11 900 pour le secteur Stalingrad Riquet, 11 800 pour le secteur Michelet-Karr-rue de Nantes. Pour le Bois l'Abbé, le revenu médian dans le périmètre redéfini était descendu à 10 190 euros (le quartier Vilette-Quatre Chemins étant englobé dans un très vaste périmètre, les comparaisons sont encore plus hasardeuses). Le seuil défini pour l'identification des bas revenus, en région parisienne, est de 12 800 euros.

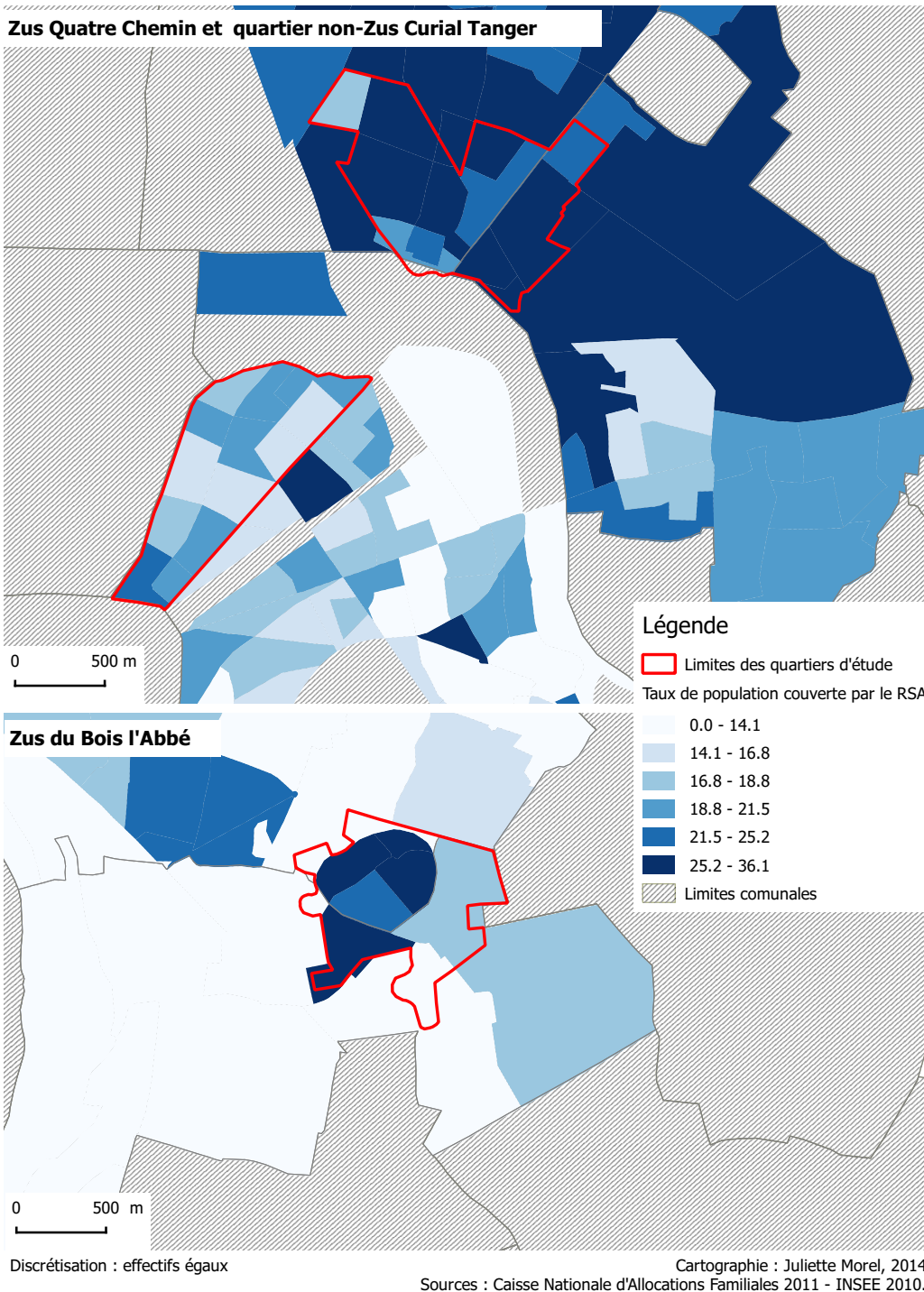
## Indemnités chômage dans les revenus des quartiers PUCA (2011)



**Carte 6 : Part des indemnités chômage dans les revenus**

On note également qu'en 2011, dans les quartiers Vilette-Quatre Chemins et Bois l'Abbé, plus d'un cinquième de la population, et parfois plus du tiers, selon les IRIS, était concernée par le Revenu de Solidarité Active (carte 7).

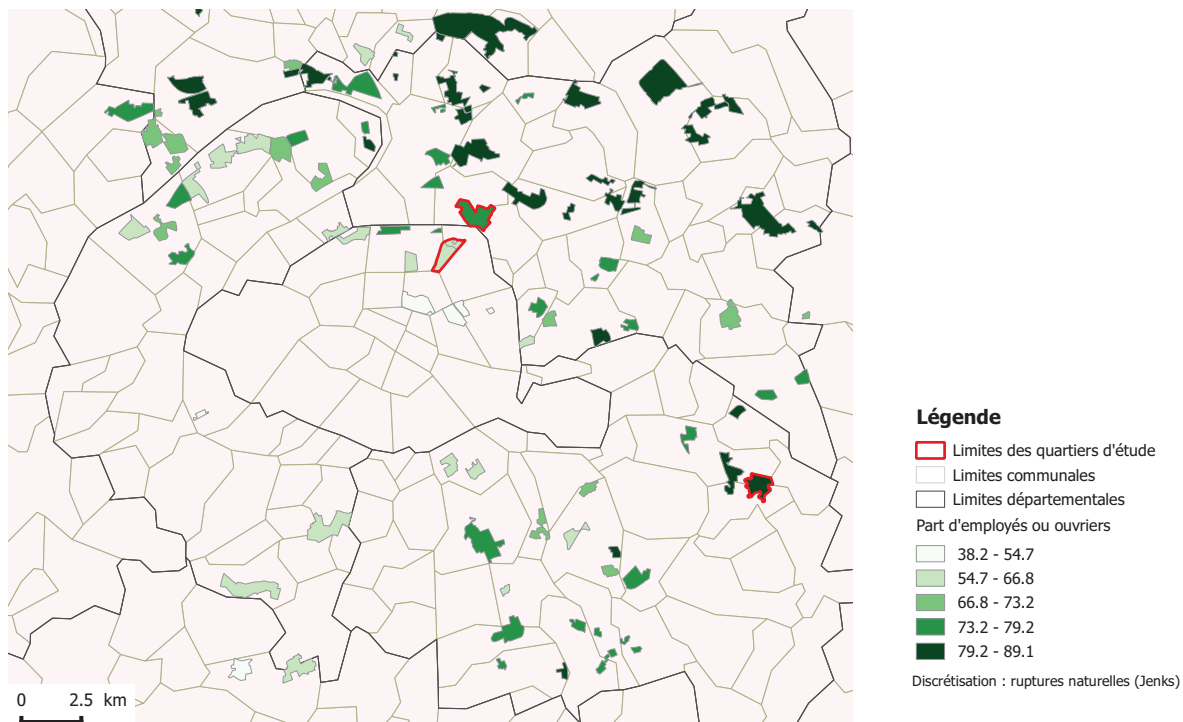
## Population couverte par le RSA en 2011



**Carte 7 : Population couverte par le RSA**

Les **catégories socio-professionnelles** regroupant les plus grandes parts de personnes de référence des ménages en 2011 étaient celle des ouvriers (27,5% des ménages au Bois l'Abbé) ou des employés (aux alentours de 20% à Vilette-Quatre Chemins et Flandre, 26,5% au Bois l'Abbé), mais avec des nuances sensibles, ici, entre les trois quartiers (voir carte 8).

**Employés et ouvriers dans la population active occupée dans les ZUS de la petite couronne parisienne, en 2007**



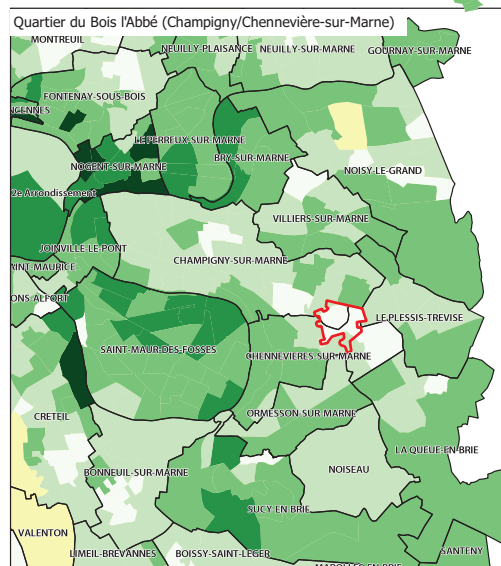
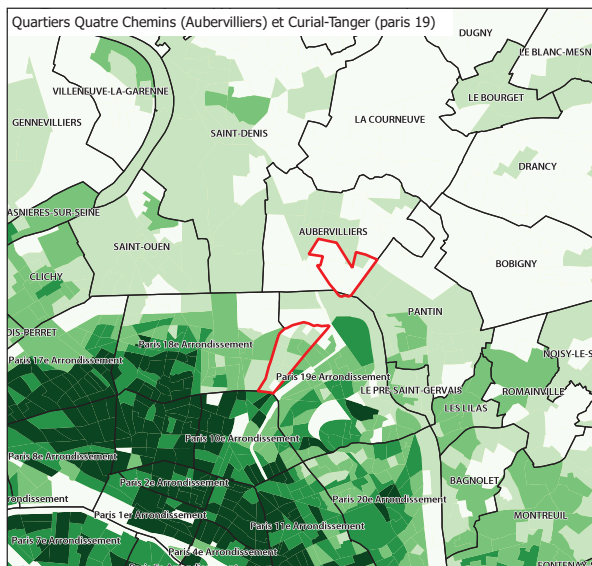
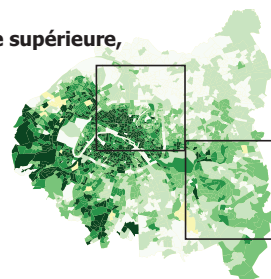
**Carte 8 : Employés et ouvriers dans la population active**

Alors qu'au Bois l'Abbé une large majorité (54%) des ménages se rattache à ces deux catégories, ce n'est le cas ni à Villette-Quatre Chemins (un peu moins de 45%) ni à Flandre (un peu plus du tiers, avec seulement 13,7% de ménages dont le référent est ouvrier). Donc même si ces quartiers apparaissent populaires en comparaison avec l'Île-de-France généralement (environ 26,8% de ménages ouvriers ou employés) et a fortiori avec la ville de Paris (17,6%), ils le sont cependant moins que le quartier du Bois l'Abbé. Ils se distinguent également de ce dernier par la représentation non négligeable, même si elle reste très inférieure par rapport à l'Île-de-France généralement, de ménages cadres ou professions intellectuelles supérieures (voir carte 9).

**Part des ménages dont le référent est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure, en 2011.**

**Légende**

- Limites des quartiers d'étude
  - Limites des communes
  - Données manquantes
- |  |              |
|--|--------------|
|  | 0.0 - 8.2    |
|  | 8.2 - 17.7   |
|  | 17.7 - 28.7  |
|  | 28.7 - 35.6  |
|  | 35.6 - 100.0 |



Source : INSEE, 2011 / Cartographie : Juliette Morel, 2014.

**Carte 9 : Part des ménages dont le référent est cadre**

Ces quelques éléments statistiques et cartographiques permettent d'avoir un aperçu des caractéristiques de ces quartiers, qui se distinguent parfois fortement de leur commune ou département d'inscription (cas du Bois l'Abbé ou de Flandre, comme on le voit ci-dessus), mais qui en partagent parfois des caractéristiques communes sans nécessairement, localement, être des quartiers les plus fortement en difficulté sociale (cas de Vilette-Quatre Chemins par rapport à Aubervilliers, à Plaine-Commune, et/ou à la Seine-St-Denis dans son ensemble).

Là où ces éléments tendent à accréditer dans une certaine mesure l'idée d'une inscription différentielle dans les dynamiques de métropolisation en lien avec un positionnement plus ou moins favorable, et un raccordement par les transports plus ou moins marqué, il convient cependant, par des analyses plus poussées et surtout par des enquêtes qualitatives approfondies, de nuancer et complexifier cette idée—ce à quoi s'attachent les chapitres suivants de ce rapport.



## Première partie

### Enjeux de genre dans « la ville ordinaire »

Cette partie vise à analyser les évolutions récentes de la politique de la ville en France à la lumière des travaux internationaux sur la justice spatiale et les « fair-shared cities », villes partagées équitablement, en s'attachant particulièrement à l'application du « gender mainstreaming » (politique d'égalité femmes-hommes). On se demandera en particulier dans quelle mesure cette orientation peut préfigurer l'intégration de minorités traditionnellement exclues des processus de prise de décision. Notre hypothèse est que l'intégration d'une approche genre dans le discours politique et dans les pratiques d'aménagement bat en brèche le consensus universaliste, d'une façon qui est susceptible d'avoir un impact profond et qui nécessite une étude attentive.

L'idée sous-jacente est que les « femmes », comme catégorie, jouent un rôle très spécifique dans le schéma républicain français, du même ordre que celui qu'elles ont joué dans la construction du discours national (Dorlin, 2006). Parce qu'elles sont, contrairement à d'autres minorités en France, comptées, visibles dans les statistiques, leurs revendications sont plus difficiles à évacuer comme purement « communautaires », dans la mesure où leur sous-représentation dans les sphères du pouvoir et de la prise de décision est facile à démontrer (Sénac, 2012). On sait ainsi par exemple que plus de 80% des personnes ayant pris part à la révision du Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France sont des hommes (Loup, 2006). D'autres minorités, « raciales » ou religieuses, par exemple, restent incomptées, et donc privées d'un levier essentiel pour demander une reconnaissance, et voir reconnaître leurs revendications comme pleinement politiques (Dikeç, 2004, 2007). La Politique de la Ville a dans une certaine mesure fonctionné comme un moyen d'ignorer ces minorités, la territorialisation des politiques publiques servant souvent de substitut à des politiques ciblant les minorités (Poupeau, Tissot, 2005) ; cette utilisation du « territoire » comme « voile d'ignorance » (Estèbe, 2004, Doytcheva, 2007) culmine avec la récente reformulation (janvier 2014) de la Politique de la Ville, dont un des articles a ajouté les « discriminations territoriales » (fondées sur le lieu de résidence) comme critère juridique prohibé de discrimination.

Il semble donc important de creuser dans une recherche empiriquement fondée l'intervention publique sur les intrications complexes entre l'espace (urbain), la différence et les discriminations, qui prennent des formes spécifiques dans le contexte français, de façon à éclairer de façon nuancée et contextualisée ces questions qui affectent les vies urbaines de millions de citoyen-ne-s.

Depuis les origines de la géographie du genre en France, et de l'intégration des questions de genre dans les études urbaines, les « grands ensembles » ont été au centre des interrogations (Coutras, 1987, 1996, 2003). Les quartiers qui ont été progressivement inclus dans la Politique de la Ville, et qui ont depuis le tournant du siècle été de plus en plus construits comme « menace » à la République française (Dikeç, 2007), en sont également venus à être vus comme *le* lieu, en France, du sexisme et de la misogynie—la « crise urbaine » diagnostiquée par Coutras (1996) étant de plus en plus lue comme une crise des relations de genre, mais localisée strictement dans des quartiers « à problèmes » caractérisés (bien que cette dimension ait été notablement absente des analyses de Coutras) par de fortes proportions de populations issues de l'immigration.

Cette spécificité française s'inscrit dans un contexte où, à l'échelle européenne, il existe une demande sociale considérable, de la part des municipalités et des collectivités territoriales, pour des travaux universitaires susceptibles d'informer la formulation des politiques publiques (Huning, 2013), et s'exprime un besoin de mieux comprendre les dynamiques genrées d'appropriation de l'espace urbain et de participation dans les processus d'aménagement. La reformulation en cours de la Politique de la Ville s'inspire de l'idée d'« empowerment », et met l'accent sur le « pouvoir d'agir » des habitant-e-s, d'une façon qui résonne avec la théorie féministe comme avec les efforts pour valoriser l'agentivité des habitants et développer une participation réelle (Bacqué, Mechmache, 2013). De manière générale l'expertise urbaine se construit avec peu de prise en compte des savoirs habitants, lorsque les habitant-e-s ne sont pas explicitement construit-e-s comme à la fois illégitimes et non qualifié-e-s pour prendre part aux décisions (Bacqué et al., 2010, Gardesse, 2011, 2014, Carrel, 2013). Le phénomène n'est bien sûr pas propre à la France (Listerborn, 2007), mais s'y renforce peut-être du fait d'imaginaires politiques français dominés par des figures genrées d'« outsiders » qui testent les constructions traditionnelles et abstraites du « citoyen » ou du « citoyen » (Guénif-Souilamas, 2004a, 2004b).

Il s'agit donc de s'intéresser aux points où les « tactiques » individuelles rencontrent les « stratégies » des décideurs (de Certeau, 1990), et comment à la rencontre des deux peut se construire une « citoyenneté du quotidien » (Secor, 2004), une citoyenneté qui se construit à partir d'un sentiment d'appartenance à la ville, en résonance à la fois avec la « sociologie du quotidien » (Lefebvre, 1987) et avec les théorisations féministes de l'aménagement (Sandercock, 1998, Fainstein and Servon, 2005, Peake and Rieker, 2013). Par-delà les travaux sur la « ville juste » (Marcuse, 2009, Fainstein, 2010, Soja 2010), il convient de mobiliser les recherches récentes, dans le contexte européen sur les « villes partagées équitablement », *fair-shared cities* (Roberts, Sanchez de Madariaga, 2013), recherches dont la France constitue un angle mort notable.

En lien avec ces questionnements, il convient d'interroger les injonctions provenant de l'échelon national à « territorialiser » les politiques d'égalité femmes-hommes (travaux du Haut Conseil à l'Égalité Femmes-Hommes, initiatives du Secrétariat Général du comité interministériel des Villes depuis 2012 encourageant l'organisation de « marches exploratoires de femmes » dans les quartiers Politique de la Ville, etc). Ces injonctions prennent en effet dans le contexte français des formes bien particulières qui les distinguent à la fois des incitations européennes à la prise en compte du genre dans l'aménagement urbain, depuis 1999, et des engagements pris à l'international par exemple dans le cadre de l'Agenda mondial des gouvernements locaux et régionaux pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (2013). On s'attachera également à analyser les logiques locales d'appropriation et de mise en œuvre des politiques locales d'égalité femmes-hommes et les champs dans lesquels cette question prend place. Il est notamment intéressant de comprendre quels services ou acteurs prennent en charge la question, dans quelle mesure elle est l'objet de mesures sectorielles ou d'une réflexion transversale, et comment elle est articulée avec d'autres préoccupations (sécurité, espace public, transports, emploi, logement...).

La méthodologie d'enquête articule une série d'entretiens avec les actrices et acteurs des différents échelons concernés, avec l'analyse des documents programmatiques et pratiques qui leur sont fournis. Il s'agit donc de s'intéresser au déploiement multi-scalaire, mais caractérisé, conformément aux coutumes françaises, par son fonctionnement vertical (« top-down »), d'injonctions en direction du local à susciter la participation et le partage d'expériences horizontal (« bottom-up »), et les liens parfois complexes entre politiques publiques et associations actives au niveau local ou dans des réseaux inter-quartiers. Il s'agit également d'interroger les ambiguïtés



possibles de la construction d'une citoyenneté « locale », et de s'interroger sur les liens entre participation aux décisions d'aménagement et de gestion de l'espace public et « empowerment » susceptible de se manifester aux autres échelles. Le contexte urbain est donc considéré comme une échelle intermédiaire entre l'individuel et le national qui rend possible la saisie et l'analyse de formes de domination, mais également comme une échelle possible d'action de réponse à ces formes de domination.

Cette partie fait écho à des questionnements qui se posent à l'ensemble des gouvernements locaux en France comme ailleurs en Europe : comment reconnaître la différence sans décrire certains publics ou quartiers comme « spécifiques », « vulnérables », et à aider, et d'autres comme « indésirables », « problématiques » et à contrôler par l'action de la police ? Comment appliquer des politiques de « gender mainstreaming » sans reconduire des images stéréotypées des femmes (comme proies sexuelles, victimes de violence, ou comme mères et pourvoyeuses de *care*) et n'essentialisent pas des rôles genrés ? Comment construire un « droit à la ville genré » (Fenster, 2005) qui ne l'emporte pas sur d'autres droits à la ville ? Comment peut-on, à travers l'espace, gérer des logiques de discrimination et d'exclusion conflictuelles ou qui se recouvrent, et comment peut-on concevoir des espaces urbains plus inclusifs ?

**Un document de référence : le rapport *Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés* du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes**

[www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh\\_rap\\_egaliter\\_vf.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_rap_egaliter_vf.pdf)

Le rapport rendu public le 19 juin 2014 par le HCEfh aborde de multiples questions essentielles aux yeux de toutes celles et ceux qui militent depuis des années pour la reconnaissance d'inégalités ou de violences de genre, en leur appliquant une grille de lecture spatiale familière aux géographes et spécialistes d'études urbaines : il s'agit dans ce rapport de poser le lien entre inégalités femmes/hommes et « territoires », et plus précisément, d'en évaluer l'importance dans certains types de « territoires » dits fragilisés, les « quartiers de la politique de la ville » et les territoires ruraux. Ce rapport part du constat essentiel d'une sous-dotation de ces territoires en services publics, et de dépenses publiques inversement proportionnelles aux besoins de publics vulnérables (p.4), dont les femmes sont les premières victimes. On peut se réjouir de trouver parmi les préconisations de ce rapport la production de données sexuées territorialisées (p. 12), le recours aux démarches de co-conception des espaces publics (p. 15), un meilleur accompagnement des femmes dans l'accès à l'emploi, aux droits et aux services... et le développement de recherches participatives sur le croisement entre genre, territoire et discriminations. Le rapport référence et s'inspire de l'excellent rapport produit sur une commande de la mairie de Lyon par une équipe menée par Elise Vinet (Vinet et al., 2013), travail exemplaire en ce sens qu'il ne s'arrête pas aux questions d'inégalités genrées, mais interroge l'imbrication de ces inégalités avec plusieurs autres facteurs de discrimination (race et classe, notamment), dans une perspective intersectionnelle.

**Pourquoi l'entrée par le « territoire » ?**

C'est une des qualités du rapport du HCEfh que d'associer aux « quartiers sensibles », souvent objets de toutes les sollicitudes lorsqu'il s'agit de réfléchir à l'égalité femmes-hommes, les espaces

ruraux : c'est se placer très clairement dans une logique d'interrogation des problèmes d'accessibilité de certains services, de santé, d'éducation, services sociaux, et en ce sens, poser certaines questions de justice spatiale. Cela permet jusqu'à un certain point de se prémunir contre la stigmatisation systématique des « quartiers », même si on peut s'interroger sur l'indigence du diagnostic de « fractures territoriales » (p.33) qui ne cite aucun des nombreux travaux scientifiques qui existent sur la question, ou l'idée qu'il y aurait un « impact des territoires sur l'égalité femmes-hommes » (p.12), qui revient à supposer une autonomie du « territorial » par rapport au social et un déterminisme spatial que les géographes ont depuis longtemps récusé.

On sait qu'en France, les politiques publiques ont eu tendance à utiliser « le territoire » comme « voile d'ignorance » pour ne pas avoir à regarder en face les discriminations (Estèbe, 2004, Doytcheva, 2007). C'est en conformité avec l'universalisme républicain, qui a moins de peine à reconnaître la diversité des espaces que la diversité des publics, qu'en France on tend à « spatialiser les problèmes sociaux » (Tissot, Poupeau, 2005). Christian Topalov a rappelé le mouvement par lequel « une question sociale est traduite en question spatiale ou urbaine, des rapports entre groupes sociaux sont rédéfinis comme rapports entre groupes et espaces » (Topalov, 2013).

On peut donc, tout en se félicitant d'un appel à examiner plus finement les configurations spatiales et les effets genrés des inégalités, s'interroger sur ce qu'on gagne vraiment, et ce qu'on perd, à spatialiser les questions de genre. On n'évoquera ici que ce qui concerne les « quartiers », les espaces ruraux relevant souvent de problématiques fort différentes, et restant d'ailleurs au second plan de nombre des argumentations du rapport. A « territorialiser » de la sorte, les risques sont les suivants :

- en « localisant » la question des inégalités femmes/hommes dans les espaces dits « périphériques », on risque d'exonérer le reste de la société, comme si les villes-centre et les beaux quartiers n'étaient pas aussi des hauts lieux de violence de genre et de discrimination à l'encontre des femmes et des minorités sexuelles ; c'est ce que rappelait justement Eric Fassin à propos de l'homophobie (Fassin, 2010). C'est aussi ce qu'avait dit, il y a plus d'une décennie, une auteure pionnière des questions de genre dans les quartiers sensibles, Jacqueline Coutras, dont on peut s'étonner que ses travaux ne soient pas référencés dans ce rapport tant ils en ont devancé les analyses (Coutras, 1996, 2003) : Coutras soulignait que la visibilité des rapports de domination sexués, dans les quartiers dits sensibles, tenait au fait que, contrairement à ce qui se produit dans les quartiers plus favorisés, « les dominants n'ont pas les ressources suffisantes pour les organiser de façon à les rendre moins visibles » (Coutras, 2002, p. 305). On peut penser que les déferlements de propos homophobes et misogynes liés aux mobilisations réactionnaires contre le « mariage pour tous » ont contribué à lever quelque peu le voile sur le sexisme des beaux quartiers, comme l'avait fait « l'affaire DSK » sur des formes de harcèlement sexuel dans les milieux politiques, en 2011 (Delphy, 2011) ; pourtant, de cette ubiquité sociale des violences de genre, pas un mot dans le rapport, et la grille de lecture « territoriale » permet de l'occulter efficacement.

- un autre problème soulevé par la « territorialisation », c'est de laisser entendre qu'à la fois les problèmes rencontrés par les femmes, et leurs solutions, relèvent de l'échelle locale, alors que beaucoup d'entre eux se jouent à des échelles fort différentes : les disparités salariales entre femmes et hommes, la faible représentation politique des femmes, les effets délétères sur les femmes de la réforme des retraites... sont autant de problèmes qui relèvent de politiques nationales, et qu'aucune politique « territorialisée », si efficace soit-elle, ne peut résoudre. Rejeter vers l'échelon local le traitement de tels problèmes, en prônant le soutien à l'entreprenariat féminin, par exemple, c'est n'agir qu'à la marge sur les conséquences, et s'exonérer d'avoir à agir sur les causes profondes. De

même le cantonnement des femmes dans certains secteurs d'activité parmi les plus mal rémunérés n'est pas susceptible d'être traité au mieux à l'échelon local dans les quartiers les plus défavorisés, mais à l'heure où le gouvernement venait d'opérer une reculade sur l'enseignement de l'ABCD de l'égalité dans l'ensemble des écoles de la République, prétendre que la question ne se pose que dans certains quartiers est sans doute plus commode... Le risque existe, en associant systématiquement les femmes à l'échelon local, et au quartier, de reproduire dans le contexte français ce que Monique Bertrand a diagnostiqué dans la formulation de beaucoup de politiques de développement, c'est-à-dire « l'assignation » des femmes au local, au détriment de la prise en compte de leur rôle d'actrices politiques et économiques (2011) à d'autres échelles ;

- on pourrait arguer du fait que c'est une erreur d'échelle inverse, le traitement par une loi s'appliquant nationalement d'une question qui se pose et qui serait mieux traitée localement, qui ne cesse d'avoir des conséquences sur les vies de nombreuses femmes des « quartiers » : la loi interdisant le port du voile à l'école (2004), qui a eu pour effet la dé-scolarisation de nombreuses jeunes filles, et qui en cautionnant d'en haut la discrimination islamophobe, conduit de nombreuses femmes à se voir refuser des emplois au prétexte qu'elles portent le voile. Il y a tout un pan de violences à l'encontre des femmes voilées, dont les rapports successifs du CCIF (Collectif contre l'islamophobie en France, <http://www.islamophobie.net/rapport-annuel>) a montré qu'elles représentent l'immense majorité des violences islamophobes (85% environ), et dont la géographie est fort différente de celle esquissée dans ce rapport, puisque c'est avant tout *hors* des « quartiers » qu'elles se produisent (Hancock, 2013).

Le rapport pointe le risque que « les populations de ces territoires soient instrumentalisées contre l'égalité femmes-hommes, si l'action et la pédagogie nécessaires ne sont pas déployées » (p. 36). Mais il faut se demander aussi quelle action, et quelle pédagogie, si on ne veut pas que cette volonté « civilisatrice » ne rappelle pas trop de souvenirs douloureux comme la volonté d'émanciper les femmes algériennes dans la « bataille d'Alger », par exemple (Fanon, 1959, Shepard, 2004) et la façon dont les enjeux de genre s'imbriquent avec les enjeux postcoloniaux (Hancock, 2011). Nacira Guénif, entre autres, a bien montré quelles pouvaient être les dérives de représentations genrées stéréotypées des femmes et des hommes des « quartiers », et il n'est pas évident que ce rapport prenne toujours suffisamment de distance vis-à-vis de ces stéréotypes : l'invocation incantatoire des « valeurs républicaines » est caractéristique d'un refus d'entendre ce dont les femmes des « quartiers » se plaignent vraiment (voir notamment le travail du collectif des femmes du Blanc-Mesnil, avec Saïd Bouamama, 2013). Alors certes, parfois, les réponses locales aux problèmes sont les plus indiquées : l'ouverture de crèches à horaires atypiques, permettant de répondre aux besoins de femmes travaillant en-dehors des horaires de bureau classiques, est un de ces services de proximité qui sont susceptibles d'améliorer sensiblement nombre de vies ; mais par-delà l'amélioration des services publics qui est une nécessité impérieuse dans nombre des « quartiers », c'est aussi du respect et de la reconnaissance de la part des pouvoirs publics que réclament les habitant-e-s. Faute de cela, le « féminisme d'Etat » sera reçu à juste titre comme un nouveau discours d'oppression.

Christina Scharff a bien montré, dans son analyse des cas allemand et britannique, que la désignation de « la femme musulmane » comme victime par excellence du sexisme et de la violence de genre (de la part de son entourage, et pas des sociétés européennes) était, avec le discours néolibéral sur la liberté individuelle, une des atteintes les plus importantes au développement d'une conscience féministe des jeunes Européennes (2011) ; il n'est pas évident que ce rapport, en

localisant les problèmes d'égalité femmes-hommes dans des espaces périphériques, ne conduise pas à l'affaiblissement de revendications féministes qui concernent tous les espaces et des enjeux à l'échelle nationale.

## Chapitre 2

### **Produire un espace non-sexiste à la périphérie des villes françaises ? Apports des approches de *gender mainstreaming* et *gender planning***

A quoi ressemblerait une ville non sexiste ? c'est une question que posent les urbanistes féministes depuis les années 1970, et à laquelle ont été apportées des multiplicités de réponses. Si l'on accepte l'idée que la ville matérialise des rapports sociaux (et joue ensuite un rôle dans leur reproduction), alors effectivement se pose la question de la production d'un espace urbain affranchi de la domination masculine—dans des contextes où cette domination se manifeste dans la fabrication de la ville comme dans nombre d'autres secteurs.

Nous héritons de villes produites par des sociétés sexistes à des degrés divers, la possibilité de les aménager et de les modifier varie également considérablement. Aux périodes de production urbaine massive, des efforts sont faits pour produire un cadre urbain adapté à la société telle qu'on se la représente ou telle qu'on souhaite l'infléchir. Le cauchemar urbain auquel les urbanistes féministes états-uniennes ont prioritairement cherché à répondre est le *suburb*, censé mettre les femmes à l'écart et « à l'abri » des violences et menaces du centre urbain : chaque famille s'y trouve atomisée et chaque femme renvoyée à la gestion d'un espace domestique propre, le *suburb* excluant toute fonction autre que résidentielle et invisibilisant donc le travail de reproduction sociale. La « ville non-sexiste » que cherche à imaginer Dolores Hayden, par exemple, est un espace où ce travail devient visible par l'affectation d'espaces dédiés, permettant une mise en commun, et rendant évident comme problème social et collectif l'accomplissement de tâches qui retombent de tout leur poids sur les femmes (Hayden, 1980). Cette idée que « le personnel est urbanistique », que ces inégalités genrées gagnent à être rendues visibles et matérielles dans l'espace urbain, parce que le processus accompagne la reconnaissance du travail féminin comme travail socialement indispensable, résonne d'ailleurs encore aujourd'hui : comme l'écrit l'urbaniste néerlandaise Lidewij Tummers, « Tant que les femmes continuent à trouver des solutions individuelles à des problèmes collectifs, les besoins sous-jacents en matière d'urbanisme demeurent invisibles et les causes du problème, comme la fragmentation urbaine, ne peuvent être clarifiés et le problème résolu collectivement » (Tummers, 2015, p. 77).

Ce qui en est venu à incarner, pour les analystes féministes de l'urbain, tous les travers et dysfonctionnements spatiaux en France, ce sont les « grands ensembles », produits massivement entre les années 1950 et 1960, selon une logique de zonage (qui comme dans le *suburb* états-unien, met la fonction résidentielle à l'écart des autres, commerces, services, lieux de sociabilité, zones industrielles, écoles...). Dès les années 1960, on s'inquiète des effets délétères sur les femmes de la vie en grand ensemble (voir par exemple Huguet, 1965), mais sur un mode qui interroge leur « ressenti », leur « agrément », et s'abstient d'en faire une question plus ample et politique. On peut identifier dans la littérature une résurgence épisodique de la question (par exemple Kaminski, 1978) jusqu'à ce que la question devienne l'un des axes du travail et des publications d'une chercheuse du CNRS, Jacqueline Coutras, à compter des années 1980 (Coutras, 1987, 1996, 2002, 2003...).

Nous allons donc dans ce chapitre, en nous appuyant sur ces travaux de Jacqueline Coutras et d'autres produits plus récemment, poser brièvement la façon dont les rapports de genre en sont

venus à être pensés comme une composante centrale de la situation des « grands ensembles » et des quartiers Politique de la Ville plus généralement. On analysera ensuite la façon dont la récente refonte de la Politique de la Ville a cherché à intégrer pour la première fois explicitement la thématique de l'« égalité femmes-hommes », devenue une partie indispensable des nouveaux Contrats de Ville, et comment on peut interpréter le document de cadrage mis à disposition des collectivités à cette occasion au prisme des principes fondateurs du *gender mainstreaming*. Nous reviendrons également sur certains des problèmes soulevés par des approches comme celles des « marches exploratoires » qui mettent l'accent sur la « sécurité », à la lumière de travaux conduits dans d'autres pays. On verra enfin comment les principes du *gender planning*, tels qu'ils ont été développés par exemple à Vienne, à partir des années 1990, peuvent permettre d'envisager les problèmes intriqués de rapports de genre et de relégation urbaine qui se posent dans les grands ensembles français depuis quelques décennies.

### **1. Périphéries urbaines et gender mainstreaming**

Que peut-on, selon Jacqueline Coutras, reprocher à ces grands ensembles et « quartiers sensibles » ? Ils reposent sur une vision très traditionnelle de la famille, où l'époux et père sort quotidiennement du quartier pour travailler, tandis que son épouse reste dans le quartier pour s'occuper des enfants et vaquer au travail ménager (Coutras utilise d'ailleurs beaucoup le terme « la ménagère », ce qui rend la lecture de ses travaux singulièrement hérissante au vu des connotations prises par ce terme). Pour Coutras, la « crise » de ces grands ensembles est une crise des rôles sociaux genrés traditionnels : la désindustrialisation et la dégradation des salaires conduit nombre d'hommes à se retrouver au chômage ou avec des ressources insuffisantes pour subvenir aux besoins de toute une famille ; les femmes prennent de plus en plus des emplois salariés en plus de leur travail domestique afin de compenser cette perte de revenus, ou tout simplement dans le cadre d'une prise d'autonomie. Le résultat, c'est que ces espaces du quotidien et de la proximité pensés comme des espaces pris en charge par les femmes, animés et occupés par elles (Coutras parle de « devoir spatial » des femmes), sont désertés de plus en plus par leurs destinataires initiales, et graduellement appropriés par des hommes qui se voient privés des espaces de sociabilité et des mobilités hors quartiers anciennement liés à leur travail (Coutras, 2002). Privés d'autres références spatiales, souvent aussi repoussés à l'extérieur des domiciles familiaux exigus (et/ou vécus comme « pas la place d'un homme »), hommes jeunes et moins jeunes de ces quartiers investissent donc l'espace local, le quartier, la proximité, et y développent des sociabilités masculines qui ne trouvent pas d'exutoire ailleurs. Cet espace devient ressource autant que référence identitaire, pour beaucoup, alors même qu'il n'était pas pensé pour eux.

La difficulté de réinventer des rapports sociaux de sexe dans un cadre pensé sur le mode du cocon féminin, résidentiel avant tout comme l'était le cauchemar suburbain, se double du défi de l'évolution sociale des populations occupant les quartiers de grands ensembles : départ progressif des personnes en mobilité sociale, entrée régulière de populations éligibles au logement social et donc souvent caractérisées par de faibles revenus ou des situations familiales difficiles, familles nombreuses, familles racisées exclues du marché privé du logement par des discriminations, familles monoparentales ayant souvent des femmes à leur tête, populations vieillissantes cumulant difficultés de mobilité, problèmes de santé et faibles ressources... Le modèle familial hétéronormé qui prévalait au moment de la production de ces quartiers se fragmente, mais doit s'accommoder d'un espace

inchangé, ou qui se dégrade régulièrement. Les « cités radieuses » modernes, claires, pourvues d'espaces de jeu et d'équipements dernier cri des années 50 et 60 vieillissent mal et deviennent les quartiers de relégation sociale des années 80 et 90, cibles prioritaires de la Politique de la Ville puis de la « rénovation urbaine ».

Comme l'explique Sylvia Faure dans un rapport de 2005, « la réponse politique cherche ainsi à affirmer une autorité mise en doute par l'opinion publique, en agissant sur l'espace (démolition d'immeubles, transformation des lieux...) » (Faure, 2005, 186). Comme le souligne également Faure, « Les jeunes filles et garçons, qui héritent des conditions de précarité, sont parfois effectivement amenés à connaître un « enfermement » social conduisant certain(e)s vers un enfermement dans des rôles sociaux de sexe que leurs parents n'ont pas transmis directement » (Faure, 2005, 180), rappel important dans un contexte médiatique qui tend à « culturaliser » les rapports sociaux de sexe dans les « quartiers »—cette grille de lecture étant souvent reprise par les acteurs publics (Manier, 2013, Vinet, 2013). Faure souligne également la responsabilité de la puissance publique dans la situation contemporaine :

En encourageant le développement des offres de loisirs et des espaces de socialisation des « jeunes », les mesures institutionnelles d'encadrement des adolescents et de lutte contre la délinquance et l'échec scolaire ont donc répondu à la « violence et délinquance masculines ». Les offres d'activité se sont surtout orientées vers les garçons. L'encadrement lui-même des jeunes s'est fait « masculin », car il a été supposé que seuls d'autres hommes pouvaient faire face à la « violence » des jeunes. A un problème construit comme étant de l'ordre d'une dérive de la « virilité » s'est adjoint une réponse viriliste. (Faure, 2005, 166-167)

Au rebours de ces politiques urbaines dont la dimension genrée n'a jamais été explicitement pensée et analysée, les principes du *gender mainstreaming*, auxquels l'ensemble des pays européens souscrivent théoriquement depuis le début des années 2000, supposent une prise en compte, une mesure et une réflexion soutenue sur les situations différentes des hommes et des femmes dans les contextes urbains, une évaluation attentive des impacts genrés de toutes les mesures, et un effort en direction d'une égalité femmes-hommes. L'idée de *mainstreaming*, qu'on rend en français par celle d'approche « intégrée », renvoie à l'idée qu'il ne s'agit pas de créer des politiques sectorielles ou spécifiques destinées à prendre en compte les situations ou problèmes spécifiques des femmes (même si celles-ci peuvent naturellement être utilement mises en place, notamment concernant la question des violences de genre), mais d'examiner *toutes* les politiques et *toutes* les activités de la collectivité au prisme du genre afin de tenter de corriger les déséquilibres qu'on identifie. Ainsi, lorsque l'article 1 de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui indique que « l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée », c'est bien de *gender mainstreaming* qu'il s'agit. En région Ile-de-France, le centre Hubertine Auclert met en ligne de nombreux matériaux utiles à la conception et la mise en œuvre de telles politiques à destination des collectivités<sup>7</sup> ; certaines villes pionnières en la matière comme Vienne, en Autriche, mettent également à disposition sur leur site internet des petits fascicules synthétiques et

---

<sup>7</sup> Voir par exemple <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/planifier-conduire-et-evaluer-une-politique-locale-d-egalite-femmes-hommes>

pédagogiques en anglais auxquels on peut utilement se référer<sup>8</sup>.

**Principes de base du *gender mainstreaming* tels qu'énoncés dans la plaquette « Gender mainstreaming made easy » mise en ligne par la ville de Vienne :**

1. Utilisation de termes et formulations reflétant une sensibilité au genre
2. Recueil et analyse de données sexuées
3. Egal accès aux services
4. Femmes et hommes impliqué-e-s à parts égales dans la prise de décision
5. Traitement égal intégré dans les processus de gestion (y compris évaluation de l'impact des politiques)

Dans quelle mesure est-ce que la documentation produite par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) afin de prôner une approche genrée des situations dans les quartiers Politiques de la Ville se conforme aux principes du *gender mainstreaming* ? Si l'on se penche sur le document « Égalité femmes-hommes dans les contrats de ville nouvelle génération » mis en ligne sur le site du CGET en septembre 2014<sup>9</sup> et censé fournir une base méthodologique aux municipalités pour la production d'un diagnostic égalité, on constate que la plupart de ces préceptes sont ignorés. Dès sa première section « Encourager l'approche intégrée de l'égalité femmes-hommes », la féminisation du texte se fait d'une manière non pas aléatoire, mais qui semble présupposer que certains rôles sont nécessairement féminins, d'autres masculins : il y est ainsi question, au masculin, d'« acteurs publics », de « délégués du préfet », mais de « chargée de mission » ou de « déléguée régionale » aux droits des femmes... Dans l'encadré de la page suivante, il est question de « chargé(e)s de mission » avec une graphie qui est contestée parce qu'elle place le féminin entre parenthèses. Mais dans les sections suivantes, il n'est plus question que de « référents » et d'« acteurs »...

Dans l'annexe illustrative de la page 14, un exemple est fourni de données par sexe, concernant l'accès des jeunes à un logement indépendant en ZUS et hors ZUS. Les commentaires du graphique soulignent que les jeunes filles en ZUS décohabitent plus tôt que celles vivant hors ZUS parce qu'elles se mettent en couple et ont des enfants plus tôt. Le texte, quant à lui, indique que « les jeunes en ZUS décohabitent plus tôt du logement de leurs parents », ce qui d'après le graphique ne semble se vérifier que pour les filles : au contraire, pour les garçons, on note une difficulté relative bien plus grande à décohabiter, puisque vers l'âge de 26-27 ans, ils sont près de 20% de moins à avoir quitté le domicile parental (53% environ pour 72% des filles), mais également près de 10% de moins que les garçons hors ZUS (63% environ). Ici l'analyse de données sexuées préconisée dans le cadre du *gender mainstreaming* semble s'être traduite uniquement en une attention prêtée aux statistiques concernant les filles, au détriment de ce qui concerne les garçons. Or on peut considérer

<sup>8</sup> <https://www.wien.gv.at/english/administration/gendermainstreaming/>

<sup>9</sup> <http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/cadre-de-referance-egalite-femmes-hommes-contrat-de-ville1.pdf>. Les numéros de page indiqués dans les paragraphes qui suivent se réfèrent à ce document.

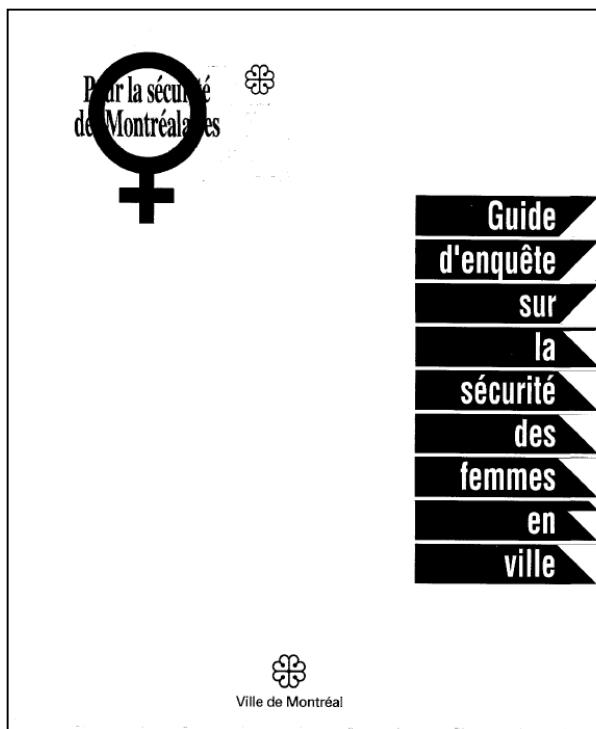


cette difficulté relative à décohabiter comme un problème genré, dans la mesure où elle reflète une plus grande difficulté à obtenir un emploi stable et un logement permettant l'autonomisation.

Une phrase de préambule de ce document (page 2) souligne d'ailleurs la perspective dans laquelle est produit ce guide : elle indique que « les femmes ont encore du mal à trouver leur place dans l'espace public et à prendre part à toutes les décisions relatives aux projets de leurs territoires », ce qui laisserait entendre que les hommes, eux, n'ont pas de difficultés à prendre part aux décisions (ce dont on sait pertinemment que c'est faux, et ce qui a été la base du rapport et des mobilisations pour le « pouvoir d'agir » autour de Mohamed Mechmache et Marie-Hélène Bacqué, voir Bacqué, Mechmache, 2013). La phrase réitère également l'idée que la place dans l'espace public leur est déniée par l'appropriation masculine de cet espace, qui est un fait largement constaté, mais dont on n'interroge pas les causes—pas plus qu'on ne se demande si ce n'est pas un défaut de temps, et une surcharge de tâches liées à la reproduction sociale, qui inhibe la présence féminine dans l'espace public, et cela alors même qu'on sait que l'accomplissement de telles tâches est une responsabilité écrasante et partiellement dévolue aux filles même aux jeunes âges.

Ainsi, préconiser comme le fait ce guide les « marches exploratoires de femmes » (page 11), en indiquant qu'elles peuvent être focalisées « par exemple du point de vue de la sécurité », le faire aussi en décrivant d'un côté des « femmes » dont la vertu est d'être « habitantes » ou « usagères » de l'espace et de l'autre des « décideurs locaux » ou « acteurs de proximité » obstinément déclinés au masculin, paraît combiner un ensemble de présupposés et d'injonctions de la part des auteurs du guide qui montre bien que la logique du *gender mainstreaming* n'est pas la leur. Cette mise en avant des marches en non-mixité (ou au cours desquelles la mixité ne provient que de la présence d'hommes des services techniques) est par ailleurs étrange alors que la « mixité » est énoncée comme l'un des objectifs prioritaires de la convention signée en 2013 entre le Ministère des Droits des Femmes et le Ministère de la Ville (cf page 4). Il convient de souligner que très certainement, les fameux « acteurs de proximité », dont un bon nombre d'actrices, mettent en œuvre ces injonctions avec bien plus de sensibilité aux situations locales et de finesse d'analyse des situations. Il demeure que la formulation des politiques publiques et de documents qui les accompagnent dans leur diffusion vers le terrain font montre d'un schématisme regrettable. Il est vrai qu'on se situe dans un cadre où l'appellation « égalité femmes-hommes » est systématiquement préférée à l'appellation « genre », ce qui indique bien un refus d'aller au-delà de catégories essentialisées et de réfléchir aux dynamiques des relations de pouvoir—ce qui supposerait peut-être un exercice inconfortable de réflexion intersectionnelle sur d'autres rapports de pouvoir qui se jouent autour de la gestion de ces quartiers (voir Vinet, 2013).

Il importe en outre d'interroger l'accent mis sur la « sécurité » des femmes, tel qu'illustré par exemple dans la plaquette explicative des « marches exploratoires de femmes » mise en ligne par le CGET en 2012, qui porte comme sous-titre « Les femmes s'engagent pour la sécurité de leurs quartiers » (voir fig. 2) : le discours sur la sécurité pose en effet un certain nombre de problèmes théoriques et pratiques. Le guide français est un décalque quasi à l'identique de celui élaboré à Montréal dans les années 1990 dans le cadre du programme « Femmes et villes » (voir Biarrotte, 2012, Hancock et Biarrotte, 2014), jusques et y compris dans les aspects qui ont le plus vieilli (préconisation du développement de cabines téléphoniques, par exemple, ce qui n'a évidemment de sens que dans une ville pré-généralisation du téléphone portable...). La différence majeure, bien sûr, c'est que là où le guide montréalais avait émergé *bottom-up* de la mobilisation de groupes de femmes (Biarrotte, 2012), il est en France mis à disposition comme incitation *top-down*.



Figures 4 et 5 : Le guide montréalais de 1993 et son décalque français de 2012

## 2. Quelle sécurité, pour quelles femmes ?

Carina Listerborn, auteure suédoise qui a suivi la mise en œuvre des programmes canadiens (celui de Toronto en particulier) et suédois en faveur de la sécurité des femmes, en souligne les contradictions et surtout les glissements vers la dépolitisation (Listerborn, 2015). Elle montre comment les campagnes entreprises à l'initiative de groupes féministes (*grassroots-based planning tools*, p.3), ont ensuite été converties en outils marketing par les villes, Toronto en premier lieu. Listerborn souligne également en quoi l'accent mis sur la conception urbaine, dans la perspective de produire des espaces qui éradiquent la peur, mettait au second plan les question des relations de pouvoir genrées ; cette perspective était également en porte-à-faux avec ce que toutes les enquêtes de victimation de par le monde mettent en évidence, qui est que la plupart des agressions et violences subies par les femmes se produisent dans le cadre domestique, et non dans l'espace public. Listerborn interroge également les expériences de la peur en milieu urbain qui ne sont pas prises en compte dans cette approche, en particulier des expériences qui ne sont pas seulement genrées, mais également racialisées : il est difficile de ne pas voir l'*empowerment* des unes (femmes blanches de la classe moyenne qui gagnent un droit à la ville) comme se faisant au détriment d'autres (populations racisées et/ou construites comme indésirables à des titres divers). Son analyse rejoint ici celle de Marylène Lieber (2016) qui, revenant sur les thématiques de son ouvrage classique sur la question (Lieber, 2009), pose la question : qui dénonce le harcèlement de rue ? et conclut à la nécessité d'examiner la question dans une perspective intersectionnelle. L'intersectionnalité est d'ailleurs

identifiée comme une des complexités, en même temps qu'un des risques de dilution, de la conduite du *gender planning* (Sanchez de Madariaga, Roberts, 2013).

L'article de Carina Listerborn insiste sur un autre des enjeux de l'accent mis sur la sécurité : à Toronto dans les années 2000, les budgets consacrés à la « prévention situationnelle » et la « prévention de la délinquance » avaient graduellement pris le pas sur les crédits consacrés à l'aide aux femmes victimes de violence et les subventions aux associations assurant leur prise en charge. La dimension genrée des programmes de sécurité avait été réduite à du cosmétique, les attaques terroristes sur les Etats-Unis en 2001 ayant contribué à réorienter les priorités vers « la lutte contre la menace terroriste ». La « sécurité » était devenue un argument de vente des nouveaux complexes immobiliers destinés aux classes moyennes et supérieures, et à Toronto comme en Suède, le diagnostic de sécurité était souvent devenu un préalable à la gentrification et au déplacements des « indésirables » (des évolutions analogues ont été décrites par des chercheurs.e.s aux Pays-Bas, voir Van den Berg, 2012). En d'autres termes, les revendications des groupes féministes ont été cooptées par le marché pour donner une coloration « inclusive » à des opérations dont les résultats ont été surtout excluants. Listerborn en appelle à « repolitiser » la question de la sécurité et à la reprendre au marché qui en a fait une source de profit en contexte néolibéral. Dans le contexte français, si le lien avec la gentrification n'est pas susceptible de devenir aussi marqué, puisque sont ciblés en priorité des « quartiers sensibles », on voit néanmoins le risque que ces démarches de « sécurisation » ne soient exclusivement mobilisées à l'appui de politiques de « mixité sociale » dont de nombreux auteurs ont dénoncé les effets pervers (voir par exemple Kirzbaum 2013, Kipfer, 2016)

Si l'on se tourne maintenant plus spécifiquement vers les analyses et préconisations de la ville de Vienne en termes d'aménagement urbain, telles qu'explicitées dans le guide *Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development*<sup>10</sup>, que peut-on en retirer pour l'analyse de nos quartiers prioritaires et grands ensembles ? Il faut bien sûr souligner que le guide de Vienne s'inscrit dans le contexte d'une ville en croissance, et où la municipalité détient une part considérable du stock de logements de la ville, avec donc une capacité à infléchir le cours de la production urbaine assez considérable—mais somme toute pas si différente du contexte des grands ensembles où les bailleurs sont de statut public ou semi-public, et où surtout les opérations de rénovation urbaine financées par l'ANRU sont autant d'opportunités d'améliorer le tissu urbain.

Le guide viennois fait plusieurs centaines de pages, richement illustrées, et il ne peut donc être question ici d'en restituer l'intégralité des contenus. Je laisse de côté ce qui concerne les échelles régionales ou métropolitaines, pour me concentrer uniquement sur ce que le guide établit comme principes et « bonnes pratiques » à l'échelle intra-urbaine et des quartiers. Parmi les objectifs énoncés, on en retrouve un grand nombre qui font consensus désormais dans les communautés d'aménageurs de la plupart des pays européens : le guide préconise de renforcer le polycentrisme, en préservant ou instaurant une répartition des commerces, activités ou services dans les différents quartiers ; d'instaurer une « ville des courtes distances » en réduisant la circulation et en maintenant la densité et la mixité des fonctions ; de produire des espaces publics de qualité se prêtant à une diversité d'usages et susceptibles de répondre aux besoins différenciés des usagers ; de promouvoir des moyens de transport « doux » par la création de réseaux continus pour la marche, le vélo, les transports en commun, rendre les déplacements piétonniers agréables (trottoirs larges, bancs, suppression des barrières...)... De manière plus générale, il s'agit d'assurer la sécurité et le sentiment

---

<sup>10</sup> Disponible en ligne <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/studien/pdf/b008358.pdf>

subjectif d'être en sûreté, d'aménager et construire en prenant en compte les nécessités de la vie quotidienne, et en particulier de la vie quotidienne des enfants de moins de 12 ans, personnes âgées ou à mobilité réduite, et personnes qui les accompagnent, portent des courses... La Ville de Vienne évalue à environ 40% de sa population la proportion de ces groupes « dépendants du local » pour lesquels il faudrait aménager en priorité (et qui sont notoirement sous-représentés parmi les aménageurs).

En surface donc, il n'y a rien que de très consensuel et banal, et rien de spécifiquement genré, dans ces préconisations. Mais Vienne entre dans le détail avec un grand nombre d'objectifs chiffrés et contraignants pour les aménageurs, avec un souci et une attention au détail, et en refusant des compromis qui se font souvent au détriment d'une catégorie d'utilisateurs—sans méconnaître le fait qu'il peut naturellement y avoir des contradictions, dans la pratique, entre tous ces objectifs, ainsi qu'avec d'autres comme la densification ou l'impératif de rentabilité. L'idée qui sous-tend ce document mérite attention, puisqu'elle postule qu'il importe que la municipalité assume la responsabilité de la production de l'espace, et son rôle vis-à-vis de la société toute entière, plutôt que de montrer du doigt ou mettre en cause certaines catégories d'utilisateurs « indésirables » ou gênants. En d'autres termes, il s'agit de réfléchir non seulement à la violence des relations interpersonnelles en ville, mais aussi à la violence institutionnelle que la ville est susceptible de perpétuer dans son fonctionnement et ses procédures de production de l'espace.

Parmi les outils et procédures préconisées, figurent le fait de s'assurer que des aménageuses et des aménageurs participent aux projets ; d'aménager en intégrant les activités de différents services ; d'anticiper les usages futurs des espaces, et les possibles concurrences entre usages ; d'évaluer tous les projets au prisme du genre, en s'interrogeant sur les pratiques quotidiennes des espaces. Sont en outre préconisés des processus participatifs avec des résultats différenciés entre hommes et femmes (une « bonne pratique » très largement adoptée à l'international), un aménagement sur la base de ces résultats, et une communication sur les opérations en direction des femmes et des hommes.

« Les décisions d'aménagement devraient refléter un équilibre sensible au genre entre esthétique, fonctionnalité et message social dans l'espace » commente le guide dans un résumé de cette philosophie de l'aménagement. On peut discerner dans les propositions de ce guide une logique de « justice spatiale » : il s'agit de donner plus à celles et ceux qui ont moins (budget, ressources, services, espace, temps...), et l'accent mis sur les publics « dépendants du local » va bien à l'encontre de décennies, voire de siècles, au cours desquels le citoyen « par défaut » était toujours l'homme valide, hétérosexuel, mobile, de classe moyenne, à l'image de l'aménageur lui-même. Lorsque celui-ci pensait la différence, c'était à partir des stéréotypes, fondés non seulement sur les personnes de son entourage (femmes de classe moyenne, mères de famille, ou jeunes filles proies sexuelles en puissance) mais aussi sur certains impératifs moraux—c'est-à-dire l'idée qu'il conviendrait d'aménager pour les femmes « méritantes », accomplissant des fonctions socialement valorisées (quoique rarement reconnues ou rémunérées à leur juste valeur). En ce sens, ce qui est souvent présenté comme réponse aux besoins ou attentes « des femmes » (plus de crèches, commerces ou services plus accessibles...) répond en fait aux besoins de toute la société et il faudrait contester le fait que retombe de manière disproportionnée sur les femmes ce travail familial (enfants, courses, accompagnement...). Or si on n'a fait que rendre l'accomplissement du travail de reproduction sociale moins pénible, a-t-on vraiment contribué à rendre la ville moins sexiste ?

Le « droit à la ville » des femmes ne peut être un droit sous conditions, et une femme qui ne se conforme ni aux attentes genrées à son endroit, ni aux rôles sociaux hétéronormés, doit se le voir reconnaître tout autant que des figures plus conventionnelles comme la « mère de famille », « l'épouse » ou « la fille dévouée ». C'est en ce sens qu'on peut interpréter l'incitation que formule Vienne en direction des aménageurs et urbanistes à faire un diagnostic exhaustif et soigneux des usages et des pratiques, sans omettre les « indésirables »—y compris usagers de drogue, travailleur/ses du sexe, jeunes oisif/ves... En effet, ne pas prévoir de place pour ces usages ou usager/ères « indésirables » ne permet pas de les abolir ; au contraire, cela peut conduire à des conflits d'usage, de l'intimidation, de l'exclusion par auto-censure. Par là même, cela conduit à rendre certains groupes responsables d'une violence dont les racines se trouvent dans un aménagement qui anticipe insuffisamment la diversité des usages et ne leur fait pas place. C'est donc une invitation à interroger les normes implicites de l'urbanisme, l'urbanisme comme pratique sociale reconduisant une certaine « géographie morale » (Séchet, 2009, Lieber, 2016).

Lorsque le guide de Vienne parle de « renforcer le sentiment subjectif de sûreté », il parle de « contrôle social désirable », de la pacification qui provient de la co-présence en un lieu de populations diverses par leurs âges, intérêts, activités... Rendre l'espace public plus hospitalier, en y installant des bancs ou les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées pourront s'installer pour participer à la vie de leur quartier par exemple, c'est contribuer à la pacification d'espaces publics qui ne seront plus autant dominés par des jeunes bruyants et agités ; c'est aussi, bien sûr, accepter le risque de rendre cet espace public plus hospitalier aussi pour les indésirables : accepter que c'est la présence en public de catégories de personnes diverses qui contribue au sentiment de sécurité (« contrôle social désirable »), et pas le vide ou l'urbanisme dissuasif.

Si l'on prend au sérieux l'idée, développée par nombre d'analystes du *gender planning* (voir notamment Huning, 2013), qu'on ne juge pas de la réussite de l'intégration des préoccupations du genre par leurs résultats, mais par leurs processus, alors il importe de poser les bases d'un processus consultatif et participatif qui ne pré-définisse pas les rôles de chacun.e et mette l'accent sur l'écoute et les qualités d'intégration (outre le guide viennois, voir Listerborn, 2007). Comme le souligne Lidewij Tummers, il importe de penser l'urbanisme même comme une pratique sociale susceptible comme d'autres d'exercer des formes de domination, et pas mieux abstraite que d'autres du sexisme ambiant : elle montre ainsi comment l'entrée dans les professions urbanistiques d'un nombre croissant de femmes, que les féministes appelaient de leurs vœux, n'a pas suffi. Elle s'est en effet accompagnée d'une spécialisation qui reconduit beaucoup de stéréotypes genrés, les urbanistes femmes ayant tendance à prendre en charge les parties du métier qui s'apparentent le plus à du *care* (participation citoyenne, relations avec les usagers...) tandis que les dimensions plus techniques et financières du métier, souvent celles qui déterminent les arbitrages en dernière instance, restent l'apanage des hommes (Tummers, 2015).

## Conclusion

« Irony is about contradictions that do not resolve into larger wholes, even dialectically, about the tension of holding contradictory things together because both or all are necessary and true » (Haraway, 1991)

Comme le rappelle Sandra Huning, qui a été étroitement associée au processus conduit par la ville de Berlin, l'injonction au *gender planning* a suscité des objections de toutes parts : de la part des urbanistes, soulignant qu'il n'y a rien de central aux inégalités femmes-hommes, et que les préconisations issues du *gender planning* sont banales et de bon sens ; de la part des féministes également, qui se sont plaintes qu'il s'appuie sur une vision binaire des sexes, qui serait à complexifier par une approche intersectionnelle et *queer*, et qu'il se montre insuffisamment critique par rapport au patriarcat... (Huning, 2013). Et cependant, nous nous trouvons, comme d'autres, à nous faire les avocates d'une démarche dont nous mesurons toutes les limites et imperfections, situation ironique au sens où Haraway définit l'ironie... Ce n'est qu'une des ironies de la situation, puisque comme tou.te.s ceux qui se penchent sérieusement sur les questions urbaines, nous nous trouvons contraintes de reconnaître que la ville ou l'espace public ne sont qu'un chaînon, qui se trouve être visible, d'inégalités subies par les femmes, qui vont de l'espace domestique à l'espace professionnel, en passant par les espaces médiatiques et politiques : et qu'en conséquence, prôner le *gender planning* revient à préconiser le traitement de symptômes plutôt que des causes sous-jacentes (une culture qui infériorise et sexualise les femmes, les traite comme subalternes...). Si on en revient à la question de départ, on ne peut que conclure qu'un préalable à une ville non-sexiste est une société non-sexiste, et que les mécanismes de production et de gestion de la ville ne peuvent qu'agir à la marge, ce qui peut décourager l'aménageur/se et l'urbaniste de bonne volonté... Se pose pour les chercheuses la question épineuse de tenir un discours suffisamment simple et efficace pour servir de référence à l'action publique, sans sacrifier l'éthique professionnelle qui nous dicte de ne jamais passer outre à la complexité et l'imbrication des multiples problèmes.

Autre ironie, on se trouve en situation d'avoir à dire en même temps que les difficultés des femmes sont d'autant plus importantes qu'elles se trouvent simultanément en situation de sous-emploi, de précarité, confrontées à des discriminations liées à leur origine ou à leur religion, et que le sexisme et la violence de genre ne sont spécifiques à aucun type de quartier, se produisent partout et dans tous les milieux sociaux. Dernière ironie, refuser par principe l'essentialisation d'une catégorie « femmes » tout en postulant qu'il existe des expériences communes à toutes les femmes, et tout en rappelant l'importance d'autres lignes de faille liées à la race, la classe, la religion... et le fait que les femmes ne sont pas les seules, loin s'en faut, à subir inégalités et violences sociales.

Afin de souligner qu'il ne s'agit pas de minimiser ou de ne pas prendre au sérieux les limites à leur mobilité qu'expriment habitantes ou usagères des quartiers sensibles, l'encadré ci-dessous, fondé sur une enquête dans le quartier Flandre, illustre les effets sur les pratiques spatiales du sentiment d'insécurité ressenti et rapporté par des jeunes femmes. L'enquête illustre aussi la façon dont « donner la parole aux femmes », louable démarche, conduit aussi parfois à faire réitérer des figures de « jeunes » perçus comme menaçants dans de tels quartiers (figure que notre deuxième partie tâchera de complexifier).

## Enquête sur le sentiment d'insécurité d'habitantes et usagères du quartier Flandre Conduite par Juliana Castano novembre 2014-juin 2015

Mon enquête a porté sur le sentiment d'insécurité des habitantes et usagères du quartier Flandre dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, quartier qui fait partie des Zones Urbaines Sensibles qui ont été ciblées comme Zones de Sécurité Prioritaire. La première fois que je me suis rendue dans le quartier, j'ai eu l'impression de me trouver dans un endroit dangereux. Cette sensation me mena à me poser plusieurs questions sur les relations entre espace, genre et insécurité.

« L'enquête de victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France », réalisée en 2011, révèle que 29% des violences contre les femmes ont été commises dans l'espace public. La proportion des hommes agressés dans ce type d'espaces est plus importante, 39%. Cependant, d'après ce document « les peurs personnelles sont plus fréquentes chez les femmes : 67,1 % des enquêtées ont peur, au moins de temps en temps, dans les transports en commun, à leur domicile ou dans leur quartier le soir, contre 34,3 % des hommes. »<sup>11</sup>

### Méthodologie

Malgré les efforts que j'ai faits pour discuter avec les femmes dans les parcs, les jardins et même dans la sortie des crèches, ce ne fut que dans le siège d'une des associations du quartier que la plupart des interactions avec les habitants et surtout avec les habitantes ont eu vraiment lieu: *Espace 19* est une association du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris qui vise à promouvoir la mixité sociale, la solidarité et les relations interculturelles entre les habitants de cette zone. Elle possède plusieurs centres sociaux, dont *Espace Riquet*. Ce centre propose différentes activités pour les familles de ce quartier comme des cours d'anglais, des cours de tricot, des jeux de société, du jardinage, des activités ludiques pour les enfants entre autres. J'ai profité notamment des petits déjeuners que l'association organise les mercredis matin (*P'tits déjs papoti papota*) pour rencontrer les habitants du quartier. A *l'Antenne Jeunes Flandre*, le public était essentiellement masculin, mais j'ai eu l'opportunité d'échanger avec les animatrices du centre qui font usage fréquent de l'espace public du quartier. La plupart d'entre elles ont entre 20 et 23 ans et proviennent de différents milieux sociaux et ethniques. Elles ont partagé avec moi leurs points de vue sur le quartier en termes d'insécurité au cours de conversations informelles. Enfin, l'ambiance détendue caractérisant les commerces et les « Open Places » du Centquatre a favorisé l'observation participante du fait qu'elle rend l'interaction avec les usagers plus naturelle. J'ai surtout recueilli les opinions des étudiantes en arts vivants (danse, théâtre, Cirque) qui profitent de l'aire destinée aux pratiques spontanées. La majorité des femmes rencontrées, incluant celles que j'avais interviewées pendant la phase exploratoire, avaient entre 18 et 26 ans, et j'ai décidé de réduire mon échantillon aux femmes appartenant à cette classe d'âge pour l'application des autres outils: les entretiens semi-directifs, les groupes de discussion et les parcours commentés.

J'ai conduit dix entretiens semi-directifs en profitant de mon réseau de connaissances sur Paris et des rencontres pendant la première phase de mon travail. Les interviewées sont originaires de différents pays dont la Colombie, l'Algérie, la Moldavie et de différentes régions de la France. Comme

---

<sup>11</sup> L'expérience au féminin de l'insécurité dans l'espace public. Consulté sur le site de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme: [http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude\\_964/nr\\_608\\_web.pdf](http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_964/nr_608_web.pdf)

moi, elles sont toutes en train de faire leurs études supérieures à Paris. En ce qui concerne les femmes françaises qui ont participé de la recherche, elles ne sont pas parisiennes mais elles viennent d'autres régions du nord et du sud du pays (Limoges, Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Le fait de ne pas avoir grandi dans une grande métropole mais dans une petite ville province est un des facteurs déterminant les émotions et les sensations que l'espace public suscite chez elles.

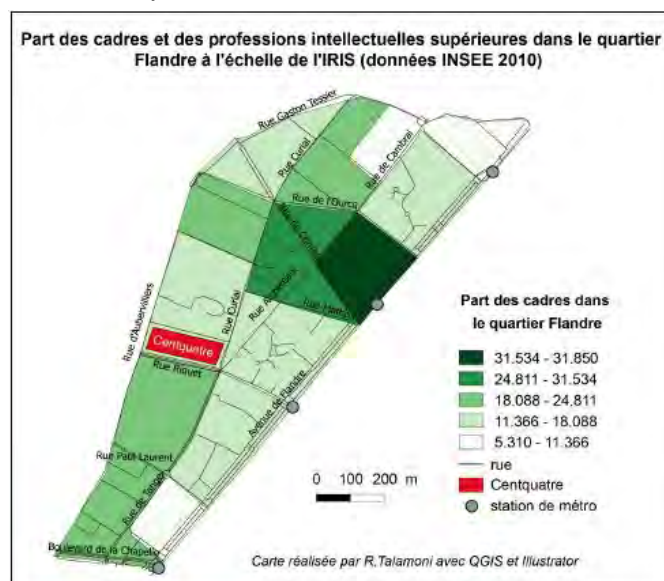
J'ai conduit un focus group avec 7 participantes et une durée de deux heures et quarante cinq minutes, et réalisé trois parcours commentés avec des femmes qui n'avaient pas participé aux activités précédentes mais qui coïncidaient avec profil que j'avais établi.

### Quelles perceptions et expériences du quartier ?

Les mutations du quartier ont été évoquées, dans un cas pour argumenter que le processus de rénovation n'est pas encore fini et par conséquent les problèmes de sécurité se poursuivent : « Après c'est vrai que c'est en train de changer comme Barbès ou quoi ils essayent de rendre le quartier un peu plus sympathique mais c'est pas encore fait pour l'instant. »<sup>12</sup>

Mais la position qu'adopte cette répondante n'est pas seulement été influencée par la conscience qu'elle a les limites du projet de reconversion de cette partie de la Paris. Elle obéit également au fait qu'elle a établi un lien plus direct avec les jeunes qui habitent dans le quartier parce qu'elle a travaillé comme surveillante dans un collège. C'est ce sentiment d'appartenance à la communauté qui l'a motivée à s'établir définitivement dans ce quartier après avoir vécu à l'étranger. Dans son discours, elle se réfère aussi aux avantages qu'offre le quartier en termes de localisation. Sa proximité aux quais du Bassin de la Villette qui se trouvent de l'autre côté de l'avenue de Flandre est un des principaux. La richesse en activités culturelles qui les caractérise attire un public très varié aussi bien que le *Centquatre* (104). Selon elle, ce centre culturel se trouvant au cœur du quartier a contribué à améliorer les conditions de sécurité à travers la reconversion d'un espace qui aurait pu devenir un squat.

Carte 10 : Quartier Flandre, localisation du 104



Réalisation : Romain Talamoni

<sup>12</sup> Entretien réalisé le 7 Juin 2014. Usagère fréquente *Centquatre*. Étudiante. 19 ans.



Du point de vue de la sécurité, la présence des forces de l'ordre est de plus en plus importante depuis la création des « Zones de Sécurité Prioritaires » et encore plus après les attentats de janvier 2015. Cela est mis en évidence par des expressions du style : « c'est bourré de flics »<sup>13</sup> qui ont été prononcées à plusieurs reprises au cours des conversations spontanées. Certaines participantes de la recherche ont indiqué qu'elles préféreraient ne pas passer devant les installations où se trouvent les militaires, craignant plus une éventuelle attaque terroriste qu'une action ponctuelle contre elles comme un vol ou une agression sexuelle.

En ce qui concerne les rapports de genre dans l'espace public, la situation semble aussi avoir évolué : c'est ce que laissent entendre des affirmations comme « Stalingrad il y a dix ans, si tu étais nana tu n'entrerais pas, ça c'est sûr »<sup>14</sup>. Les acteurs perçus comme menaçants dont les trafiquants de drogues sont moins visibles dans l'espace public. Bien que ces interventions aient contribué à modifier l'image du quartier comme dangereux, celle-ci suscite encore un sentiment d'insécurité chez les femmes mais d'une manière moins directe. Lors d'un entretien ce phénomène a été qualifié de « paranoïa par laquelle on est inévitablement imprégnés et qui nous accompagne toujours d'une façon ou une autre »<sup>15</sup>. Il faut signaler à ce sujet que ce sentiment ne se restreint pas au quartier Flandre mais il concerne l'ensemble de l'agglomération parisienne. Même si les femmes disent redoubler la vigilance quand elles se trouvent dans un quartier sensible comme celui-là, ce principe ne les abandonne jamais.

En ce qui concerne les expériences individuelles, quelques unes des femmes consultées assurent ne pas avoir vécu des moments désagréables dans le quartier et pour cette raison elles se sentent en sécurité quand elles circulent dans les rues. On relève des affirmations comme : « ça fait trois ans que je travaille ici et je n'ai jamais eu de problèmes et pourtant je pars des fois très tard le soir. »<sup>16</sup>

En revanche, la plupart d'entre elles déclarent avoir eu des incidents qui agissent sur la manière dont elles perçoivent l'espace. Ceux-là ne vont pas au delà d'être « embêtées par les mecs »<sup>17</sup> et n'arrivent jamais ou presque jamais au contact physique, sauf dans le cas d'une participante qui a été embrassée par un garçon de 12 ans environ dans la rue lorsqu'elle portait des sacs de courses dans chaque main et ne pouvait donc pas réagir. En début de soirée l'affluence diminue tandis que la présence des jeunes qui sortent des écoles est plus en plus visible. Il s'agit surtout de garçons entre 12 et 16 ans qui se réunissent pour écouter de la musique et pour bavarder. Une des femmes interviewées remarque que ces jeunes adoptent une attitude très particulière qui peut paraître intimidante pour certains passants. Il s'agit selon elle d'une façon de réaffirmer le contrôle qu'ils exercent sur le territoire. D'après des femmes qui ont collaboré à cet étude, les adolescents et spécialement les hommes sont les acteurs les plus perceptibles dans l'espace public, cependant il y en a d'autres qu'elles considèrent d'autant plus dangereux.

Ces jeunes en difficulté se sont entre 19 et 25 ans et correspondent au profil des « jeunes à perpétuité », en situation d'échec scolaire et/ou de chômage. Certains d'entre eux se sont tournés

---

<sup>13</sup> Notes de terrain. Visite réalisée le 10 Juin 2015

<sup>14</sup> Notes de terrain. Visite réalisée le

<sup>15</sup> Entretien réalisé le 17 Juin 2015. Habitante. Doctorante en sociologie. 25 ans.

<sup>16</sup> Entretien réalisé le 10 Juin 2015. Usagère fréquente. Hôtesse d'accueil *Centquatre*. 24 ans.

<sup>17</sup> Notes de terrain. Visite réalisée le 10 Juin 2015.

vers le trafic ou autres activités illicites de façon qu'ils sont liés au sentiment d'insécurité des habitants du quartier, pas de tous mais d'une partie. D'autres qui pensent que « ces garçons ne touchent à personne »<sup>18</sup>, selon les opinions recueillies sur le terrain.

La violence que ces jeunes hommes exercent sur les femmes dans l'espace public opère surtout au niveau symbolique, le contact visuel étant l'un des moyens les plus fréquemment utilisés. Mais les sifflements et les interpellations à travers des sons comme les « pssst » sont aussi repérés et dénoncés par les femmes comme gênants. Elles évoquent ainsi les émotions et réactions que la présence de ces multiples acteurs suscite chez elles :

« Il y a quelques hommes qui te regardent d'une certaine manière, qui cherchent à venir te parler. Ils prennent par exemple possession de tout un trottoir, tu ne peux pas savoir si ces personnes vont te parler, te faire une remarque mais il suffit que cela t'arrive une fois et tu n'as plus vraiment envie de revivre ce moment assez désagréable »<sup>19</sup>

Bien que les occupants des trottoirs, dans leur diversité, cherchent le contact à travers des commentaires flatteurs ou bien suggestifs, sexistes, insultants et humiliants certains éléments qui appartiennent au domaine du non-dit sont ressentis comme plus violents. L'une des participantes des parcours commentés s'est fait « agresser »<sup>20</sup> de cette façon au cours de l'exercice, un homme lui a sollicité des services sexuels en lui faisant un signe des mains. La femme en question a interprété l'incident comme un contrecoup de ne pas porter de voile. Elle l'a également attribué à la manière dont elle était habillée ce jour d'été (haut décolleté aux bras découverts et une jupe courte). Le fait qu'elle ait systématiquement assumé que son « agresseur » était musulman démontre qu'un grand nombre d'idées préconçues sur l'autre entrent en jeu dans les relations sociales qui produisent l'espace public.

Cette recherche a révélé que les femmes ont tendance à naturaliser ces comportements comme normaux chez les hommes et non pas comme des atteintes à leur dignité et à leur liberté. En effet, sur l'ensemble de l'échantillon une seule participante a parlé de harcèlement et assure que « la rue ne leur appartient pas »<sup>21</sup>, se référant aux personnes qui le mettent en pratique.

Certaines participantes sont convaincues que la prédisposition à ne pas contrôler ses instincts est une condition inhérente à la masculinité de sorte que la diversité raciale, sociale, culturelle et religieuse joue un rôle mineur dans la configuration de leurs peurs. Cet argument a été mobilisé dans un cas pour discréditer l'idée selon laquelle le quartier Flandre est plus dangereux pour les femmes que d'autres vu que les risques -incarnés par des « hommes » dépourvus d'identité, formant une catégorie unifiée - sont partout et pas que dans les quartiers marginaux.

### **Lieux anxiogènes et stratégies individuelles**

En ce qui concerne la peur, les parcours commentés ont révélé que la saleté est évocatrice de ce sentiment. C'est ainsi que les rues ou les autres points qui cumulent des déchets inspirent une certaine appréhension chez de les habitantes et usagères du quartier Flandre. Dans leur imaginaire

<sup>18</sup> Notes de terrain. Visite réalisée le 9 Avril 2015.

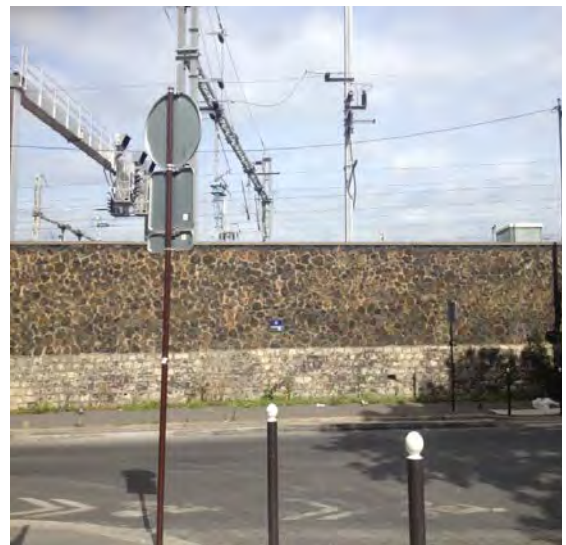
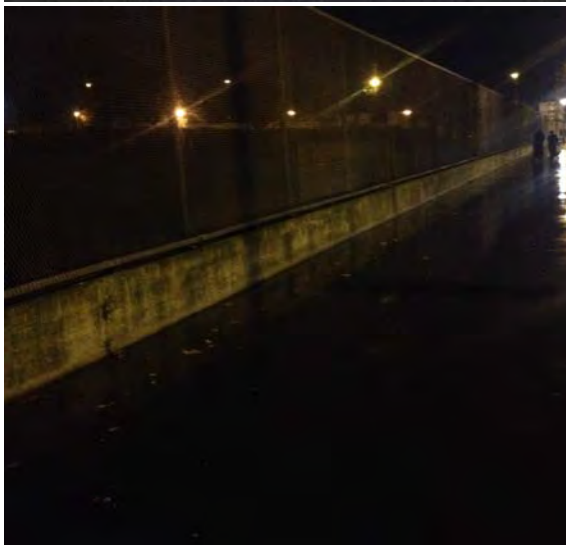
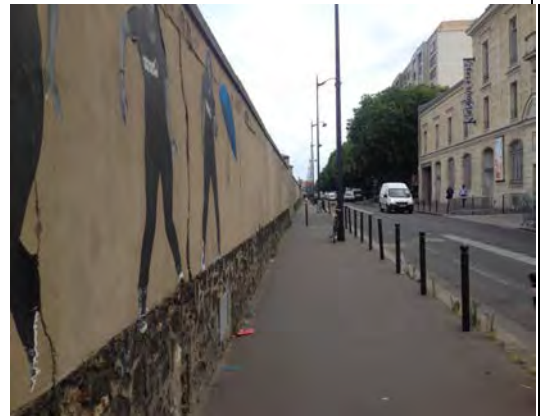
<sup>19</sup> Entretien réalisé en le 17 Janvier 2014. Habitante. Étudiante - 23 ans.

<sup>20</sup> Il n'existe pas un consensus entre les femmes s'il s'agit d'une agression ou pas et dans cette mesure toutes les affirmations qui puissent se faire à ce sujet doivent être nuancées. Dans cette optique j'ai décidé de mettre ce verbe entre guillemets.

<sup>21</sup> Entretien réalisé le 9 Avril 2015. Habitante. Étudiante - 25 ans.

elle est également associée au passé industriel du Nord-est Parisien. En répercussion des transformations que cette zone a subies pendant les dernières années, il ne reste presque plus de vestiges perceptibles de ce passé. Mais la voie qui part de la Gare de l'Est en bordant le quartier Flandre le long de la Rue d'Aubervilliers, laquelle délimite la frontière entre le 18<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> arrondissements de Paris, en constitue une réminiscence. Les lignes de chemin de fer en elles-mêmes aussi bien que les rues environnantes correspondent à des « territoires de la peur ».

La Rue d'Aubervilliers entre les rues Riquet et Curial se caractérise par le manque d'éclairage et par des trottoirs très étroits du côté de la gare. Ces particularités rendent cette partie du quartier propice pour le développement d'activités illicites et la consommation de drogues – surtout du cannabis et du hachich- de telle façon que les habitantes et usagers de cette zone craignent surtout de ne pas pouvoir se défendre et ne pas être aidées au moment d'une éventuelle attaque car il s'agit d'endroits assez isolés. Les images suivantes ont été prises pendant les visites de terrain et correspondent à cette partie du quartier qui a été repérée sur les cartes issues du focus group et des parcours commentés.



**Figure 6 Lieux anxigènes de la rue d'Aubervilliers et à proximité de la voie de chemin de fer**

Ces repères correspondent à des endroits à éviter surtout après le coucher du soleil, ce qui fait partie des stratégies mobilisées par les femmes pour ne pas s'exposer et donc se sentir en sécurité. Parmi les stratégies utilisées fréquemment on trouve celle de changer le chemin de retour à leur lieu de résidence - dans le cas des habitantes du quartier - et celui qu'elles prennent pour aller aux transports en commun quand elles quittent leur lieu de travail pour rentrer chez elles - pour celles qui travaillent dans le quartier. C'est important de signaler que les déplacements nocturnes sont ceux qui changent le plus souvent alors que les déplacements diurnes restent à peu près les mêmes. C'est ainsi que les enquêtées optent pour prendre un chemin plus long, ce qui n'est pas pratique et que certaines qualifient d'injuste lorsqu'elles sont chargées ou très fatiguées. De la même façon elles préfèrent éviter les rues qu'elles ne connaissent pas, les ruelles très étroites qui manquent d'éclairage et les impasses.

De la même façon, les rues où l'on trouve des structures ou des équipements dégradés ou des bâtiments inhabités évoquent la peur chez les femmes. Les photographies ci-dessous représentent les endroits à éviter qui ont été identifiés pendant le travail de terrain et qui ont été situés sur les cartes issues des parcours commentés et du focus group.

**Figure 7** Espaces perçus comme sales, dégradés ou insécurisants dans le quartier Flandre

(CLICHES JULIANA CASTANO)



Une autre des stratégies citées, qui a provoqué des réponses divergentes, c'est celle de parler par téléphone lorsqu'elles rentrent tard chez elles sous prétexte se sentir accompagnées. D'autre côté, il y a une sorte de consensus sur l'importance d'avoir de la compagnie quand elles sont dans la rue après une certaine heure. Par rapport à cet idéal de ne pas traîner très tard dans la nuit, un repère temporel important c'est l'horaire de fermeture du réseau ferré de transports en commun, pour ne pas prendre le noctilien dont l'usage masculin l'emporte sur le féminin. Quant à l'autocensure plus elle est stricte plus elle peut être pensée comme une atteinte à l'accès effectif à la ville en général et pas seulement au quartier Flandre.

En ce qui concerne les codes vestimentaires, aucune des femmes consultées n'a changé la manière de s'habiller du fait d'avoir déménagé dans le quartier. Du point de vue gestuel, elles conviennent toutes que la « règle d'or »<sup>22</sup> c'est d'éviter le contact visuel avec les hommes qu'elles croisent dans la rue qu'ils soient seuls ou en groupe afin de neutraliser la violence non-verbale, dont on a déjà parlé.

Par exemple, celles qui ont été victimes de vols impliquant un certain degré de violence, soit une confrontation directe avec le ou les voleurs, évitent de porter sur elles des objets de valeur comme des appareils photographiques ou vidéo, des ordinateurs portables, des tablettes, des smartphones et d'autres appareils électroniques ou bien des sommes importantes d'argent liquide. Lorsqu'elles sont obligées à porter ce type de choses, elles essayent de les cacher dans des endroits différents à leur sac à main tels que des poches secrètes. Seulement une des participantes a recours aux armes non-létales de protection personnelle pour se protéger en cas d'agression. En effet, elle porte régulièrement sur elle une bombe au poivre.

Des informations relevées sur le terrain on peut inférer que les habitantes et usagères de l'espace public du quartier Flandre assument que la responsabilité de leur sécurité tombe sur elle mêmes et la manière dont elles se comportent dans la rue. Bien que celui-là fasse partie d'une « Zone de Sécurité Prioritaire » et que les mesures envisagées dans le cadre de ce programme incluent le renforcement de la présence de la police dans le territoire, les femmes ne se sentent pas directement concernées.

Il est plus rassurant pour les femmes de circuler sur les grands axes (Avenue Flandre et Rue Crimée) car ils offrent plus de possibilités d'échappatoire et d'être secourues en cas d'une éventuelle agression. En revanche, les zones désertes qui sont contournées par des équipements industriels (barrages, échafaudages, etc...) ou délimitées par des murs ou des grilles, sont les endroits à éviter par excellence. Dans le quartier Flandre, la Rue Aubervilliers tout au long de la voie ferrée est la zone la plus dangereuse selon la perception des participantes. Finalement, parmi les éléments qui permettent de comprendre comment le sentiment d'insécurité limite la mobilité des femmes que le travail sur le terrain a dévoilé, le choix délibéré de prendre toujours les mêmes chemins pour éviter de passer par des rues inconnues est le plus significatif.

---

<sup>22</sup> Notes de terrain. Visite réalisée le 10 Juin 2015.



## Chapitre 3

### Figures de l'action collective des femmes dans les quartiers périphériques

Dans ce chapitre, il sera question de la mobilisation des femmes comme entrée pertinente pour repenser la place des quartiers périphériques dans la métropolisation. Cet aspect nous est progressivement apparu crucial pour analyser le quotidien des terrains sélectionnés. Surtout, la place des femmes dans la vie des quartiers, et au-delà, les questions soulevées par l'appréhension des rapports de genre par les habitants, ouvrent des perspectives de recherche importantes pour penser les dynamiques qui structurent ces quartiers.

#### **1. Le genre et l'action collective : panorama des initiatives et des luttes**

Le genre occupe une place importante dans la définition des quartiers populaires et d'immigration comme des espaces à part, des problèmes à résoudre. À la figure masculine du « jeune de banlieue » (Truong, 2013), noir ou arabe, délinquant encapuchonné ou désormais terroriste en puissance, répond celle, féminine, de la mère démissionnaire ou de la femme soumise. Tout se passe comme si un ordre de genre spécifique caractérisait une fois encore ces quartiers, un ordre aujourd'hui construit comme archaïque et incompatible avec les valeurs de la République.

La généralisation actuelle du *gender mainstreaming*, c'est-à-dire de l'inclusion de plus en plus systématique d'un volet sur l'égalité hommes – femmes dans les politiques publiques, si elle est indispensable, témoigne parfois, dans sa mise en œuvre actuelle, de la stigmatisation des quartiers populaires et d'immigration. En effet, elle se fonde encore bien souvent sur une victimisation des femmes vivant dans ces quartiers. Cette victimisation présuppose un sexisme « culturel » qui serait inhérent à certains hommes (ouvriers et immigrés) (Guénif-Souilamas et Macé, 2004) et invisibilise les pratiques sexistes existant dans les quartiers bourgeois<sup>23</sup>. Ce faisant elle passe sous silence le caractère transversal du sexisme comme produit des rapports sociaux de sexe qui structurent l'ensemble de la société française. Yelena Perret et Marie Perrot<sup>24</sup>, respectivement chargée de mission « Égalité Femmes-Hommes » et « Lutte contre les discriminations » à la mairie d'Aubervilliers, rappellent combien il est courant que leur action soit associée à la prétendue spécificité de leur territoire d'intervention et combien elles ont à cœur, dans leurs démarches quotidiennes, de remettre en cause ces représentations.

---

<sup>23</sup> Certaines chercheuses de ce programme participent également à une recherche collective financée par la Mairie de Paris, dont un des objectifs est d'interroger cette invisibilisation (*Le(s) Paris du genre*, coordonné par Claire Hancock).

<sup>24</sup> Entretien réalisé le 01.06.2015 par Sophie Blanchard, Amandine Chapuis et Claire Hancock.

L'enquête a montré que les initiatives et mobilisations portées par des femmes sont nombreuses. Loin de se cantonner à l'animation culinaire des fêtes de quartiers (à laquelle les assignent encore souvent les stéréotypes sur les femmes immigrées et des classes populaires), elles s'emparent de sujets aussi fondamentaux et variés que l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à l'espace public et la participation à la vie politique. Elles revendiquent un droit à la ville, qui se réclame plus ou moins directement et ouvertement du féminisme, dont nous faisons l'hypothèse qu'elles sont en train de renouveler certaines idées et modalités d'action. Notre objectif est donc, sans nier les discriminations singulières dont peuvent être victimes certaines femmes de ces quartiers, en raison de leur genre, de leur classe sociale, de leur origine ethnique, ou de leur religion (Guénif-Souilamas, 2005), de replacer ces luttes de femmes dans l'ordinaire de la vie des quartiers tout comme dans l'ordinaire de la lutte féministe, afin de montrer qu'elles ne sont pas des sujets à la marge mais des sujets au cœur des réflexions scientifique et politique actuelles. Ce chapitre a donc pour objectif de décrire la complexité des questions soulevées par ces mobilisations de femmes et leur pertinence pour penser la place des quartiers périphériques dans la métropolisation.

Une manière pour nous de saisir les connexions métropolitaines des quartiers a été d'observer la médiatisation de l'activisme local, en particulier sur le plan des solidarités, des luttes et des échanges culturels. Travailler sur les mobilisations est une façon de mettre l'accent non pas seulement sur les mécanismes de la domination et de l'exclusion à l'œuvre dans les différents quartiers du projet, mais sur les modes de coexistence et les formes de sociabilités de populations diverses, sur l'action collective. C'est aussi un bon moyen pour entrer dans la complexité des trajectoires individuelles, à partir des parcours militants.

Nous avons pu identifier des dynamiques collectives qui nous semblaient soulever des enjeux transversaux par rapport au projet. Des entretiens ont été menés avec de nombreux acteurs institutionnels, politiques et associatifs dans les trois quartiers et communes étudiées. Une veille des événements et actions relayés sur les sites institutionnels a été réalisée et une attention particulière a été portée à la couverture médiatique des différents terrains. C'est de cette manière que nous avons identifié un ensemble d'initiatives menées par des collectifs de femmes, plus ou moins directement au nom du féminisme. De tels mouvements sont également susceptibles de déployer une action dans des champs multiples, analogue à celle décrite par Sylvia Faure :

« la participation à des associations de femmes « des quartiers » est effectivement souvent un aspect de l'engagement militant dans d'autres associations familiales, de défenses des droits de consommation, d'aides scolaires, ou encore participations à des mouvements caritatifs (ADT-Quart-Monde, secours populaires, luttes contre l'illettrisme, lutte auprès des sans-abri, etc.). » (Faure, 2005, 135)

Le panorama qui suit tente de dresser une cartographie de l'action collective des femmes dans les trois terrains d'enquête du projet. Il n'existe pas, par définition, de recension des groupes actifs, qui se reconfigurent souvent dans l'espace et dans le temps. Nous avons procédé de trois manières :

- (1) en repérant dans les entretiens avec les acteurs locaux tous les collectifs mentionnés, mais certains échappent aux acteurs institutionnels.
- (2) en épluchant les listes d'associations répertoriées par les mairies de Champigny-sur-Marne, Aubervilliers, Pantin et du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, mais le statut d'association ne rend pas compte de la diversité des structures auxquelles nous nous intéressons.



- (3) en étant à l'écoute de la presse et des réseaux sociaux (notamment des réseaux féministes) qui se faisaient l'écho de mobilisations, mais certaines attirent bien davantage l'attention des médias que d'autres.

Cette tâche est rendue d'autant plus complexe que le travail de définition de l'action collective des femmes et de ses modalités d'expression est un objectif de notre enquête et non un point de départ.

TERRAIN (par commune)	NOM	MOTS-CLES
Aubervilliers	Femmes et vies	Santé – Bien-être – Insertion professionnelle
Aubervilliers	Maïda pour tous	Solidarité – Autonomie – Citoyenneté
Aubervilliers	La main tendue	Violences
Aubervilliers	La parenthèque	Parentalité – Alphabétisation
Aubervilliers	Place aux femmes	Espace public – Mixité – Féminisme
Aubervilliers	Femmes sans voile d'Aubervilliers	Espace public – Islam – Féminisme
Champigny-sur-Marne	Femmes Relais Médiatrices interculturelles	Solidarité – Immigration – Violences – Soutien aux démarches administratives
Champigny-sur-Marne	Femmes du C	Solidarité
Champigny-sur-Marne	Les citoyennes	Solidarité
Champigny-sur-Marne	Unies pour tous	Solidarité – Culture – Éducation
Pantin	Femmes médiatrices sociales et culturelles de Pantin	Solidarité – Immigration – Soutien aux démarches administratives – Éducation
Pantin	Comité des femmes abouré de France et sympathisante	Solidarité – Culture – Coopération – Côte d'Ivoire
Pantin	Collectif féministe de Pantin	Participation politique – Féminisme
Pantin	La place	Espace public – Féminisme
Paris 19 <sup>ème</sup>	Libres Terres des Femmes	Solidarité – Violences – Droits civiques

Paris 19 <sup>ème</sup>	Entraide et Espoir	Identité culturelle – Participation politique – Femmes africaines
-------------------------	--------------------	---

**Figure 8 : Diversité de l'action collective des femmes**

Ce tableau met en évidence la diversité de l'action collective des femmes. Si la plupart des groupes sont constitués en association, certaines activités ont lieu au sein de collectifs, précisément parce que le statut associatif ne semble pas convenir à leurs modalités d'action. C'est le cas par exemple du collectif féministe de Pantin, qui s'est mobilisé au moment des élections municipales, avec l'objectif d'amener les différents candidats à exprimer publiquement leur position et leurs propositions pour l'égalité femmes/hommes. Les objectifs de l'action sont aussi très différents en fonction des groupes : certains se concentrent sur l'entraide, le soutien aux victimes et la lutte contre les violences faites aux femmes, d'autres sur la médiation interculturelle, d'autres sur l'accès aux droits ou à l'éducation. Certains, comme La parenthèque, aux Quatre-Chemins, s'adressent spécifiquement aux mères, d'autres à certaines communautés étrangères ou immigrées. Beaucoup de groupes mettent la solidarité au cœur de leurs mobilisations, à l'échelle locale ou à l'échelle internationale.

Certains groupes ont été identifiés comme particulièrement actifs. C'est le cas des Femmes relais médiatrices interculturelles du Bois-l'Abbé<sup>25</sup> ou des Femmes médiatrices sociales et culturelles de Pantin, qui disposent d'une permanence aux Quatre-Chemins. Libres Terres des Femmes propose aussi un programme régulier de permanences et d'ateliers dans le 19ème, de même que La Parenthèque. L'activité d'autres cependant est parfois plus difficile à saisir, parce que certains sont peu ou plus actifs, sont difficilement localisables, ne sont pas connus des institutions, sont peu ou pas médiatisés, ne sont pas présents sur les réseaux sociaux. Certains collectifs au contraire ont fait l'objet d'une couverture médiatique importante, c'est surtout le cas des collectifs Femmes sans voile d'Aubervilliers et Place aux femmes (nous revenons sur ce dernier plus en détail dans la suite). Nous avons eu un entretien avec deux des fondatrices de Femmes sans voile et suivi leur activité sur les réseaux sociaux et dans la presse.

D'autres collectifs ont croisé le chemin de notre enquête, sans être nécessairement directement implantés au sein de l'un des trois terrains. C'est le cas de La Brigade des mères, collectif ancré à Sevran, mais dont les activités se déploient sur plusieurs quartiers de Seine-Saint-Denis (dont les Quatre-Chemins) et du Val-de-Marne (dont le Bois-l'Abbé). Nous avons réalisé un entretien avec la fondatrice de ce collectif, également important pour notre enquête. Comme on peut le voir dans la BD ci-dessous, elles s'opposent à la « culturalisation » du rôle des femmes et de la représentation de leur « communauté » dans les quartiers populaires. Elles se positionnent comme un de ces mouvements de femme que Sylvia Faure et Daniel Thin, dans leurs enquêtes sur le contexte lyonnais, ont qualifié de mouvements « familialistes », « travaillant depuis le point de vue des femmes dans leurs familles et dans leurs rôles de mères et de compagnes » (Faure, Thin, 2007, 104). Comme ils l'écrivent :

« Les groupes et associations étudiés se sont ainsi positionnés d'une part en adoptant une posture critique par rapport aux discours publics perçus comme réducteurs en ce

<sup>25</sup> Un entretien exploratoire avait été réalisé en amont du programme par Anissa Ouamrane.

qu'ils assignent aux quartiers populaires une image d'espace dominé par le machisme et le virilisme, et d'autre part en tentant d'occuper une place reconnue dans le champ des mouvements militants populaires en se rendant visibles auprès des pouvoirs publics. »  
 (Faure, Thin, 2007, 87)

## LA BRIGADE DES MÈRES Monte sur les planches

### Épisode 1 : "Souriez ! La B.D.M. vous a cramé !"



Figure 9 : Bande dessinée réalisée par les femmes de la Brigade des mères

Une enquête sur le site <http://www.pageshalal.fr>, qui se présente comme « un annuaire qui regroupe les professionnels du domaine halal », montre que de nombreux événements sont répertoriés, qui s'adressent exclusivement aux femmes, par exemple des "soirées entre filles et que des filles" au restaurant. Ces événements offrent des moments de sociabilité où il est question de beauté, de mode ou encore de réflexions sur le couple, la famille, mais aussi de moments de spiritualité. Ces événements s'ils s'adressent à toutes les femmes musulmanes, visent plus particulièrement une catégorie de femmes, les femmes musulmanes voilées (la communication fait souvent allusion aux « sœurs », terme communément utilisé dans la communauté musulmane pour désigner les femmes musulmanes pratiquantes et, plus particulièrement et de manière implicite, celles qui portent le foulard). On peut faire l'hypothèse que le caractère communautaire de ces moments de sociabilité permettent aussi d'échapper à un sentiment de discrimination croissant, sentiment qui se traduit parfois par des agressions effectives, tandis que la non mixité de ces événements leur garantit un entre-soi féminin où l'on peut à la fois exercer sa féminité comme on l'entend, y compris en évoquant des formes d'émancipation qui contrastent avec le féminisme occidental.

On retrouve donc sur nos terrains une diversité de positionnements par rapport à la pratique religieuse (musulmane notamment) et une division qui fait écho à celle du débat politique, féministe en particulier, autour du port du voile (voir par exemple Garcia, 2011, 2012).



**Figure 10 : Exemple de soirée non mixte destinée aux femmes musulmanes**

Le sud du quartier Flandre a également été investi par plusieurs collectifs féministes au cours de la journée de lutte pour les droits des femmes, le 8 mars 2015. En effet, pour la deuxième année consécutive, le cortège féministe organisé à Paris pour cette journée de lutte n'était pas unitaire. Un premier cortège, organisé par le Collectif National pour les Droits des Femmes, manifestait de la place de la République à celle de l'Hôtel de Ville, tandis qu'un second cortège, organisé par le collectif 8 mars pour toutes, traversait l'un de nos terrains d'étude, le quartier Flandre, en manifestant du carrefour de Belleville à la place Pigalle. Ce dernier rassemblait des organisations féministes qui se sentent marginalisées, voire exclues des valeurs et revendications portées par le cortège historique. Le collectif 8 mars pour toutes se réclame d'une « approche non excluante du féminisme ». Le cortège comptait notamment des groupes qui placent les questions d'intersectionnalité (c'est-à-dire l'articulation de multiples discriminations,

notamment celles fondées sur le genre, sur le milieu social et sur les origines ethniques et/ou les appartenances religieuses) au cœur de leur réflexion et de leur action. Il s'agit en particulier du collectif Femmes en lutte du 93, du collectif Mamans toutes égales ou encore du collectif afroféministe Mwasi. Nous avons participé à ce cortège et suivi la communication et la médiatisation de ces collectifs, notamment à travers leur présence très active sur les réseaux sociaux. Nous les avons sollicités pour des entretiens, mais nos propriétés sociales de femmes blanches universitaires jouent contre nous. Il faut bien comprendre en effet que l'un des objectifs de ces groupes est précisément de refuser de voir leur parole confisquée par des groupes dominants (y compris à l'intérieur du féminisme), leur temps et leurs actions utilisées au profit de groupes dominants, il est donc assez compréhensible que nous ne soyons pas a priori les bienvenues. Les *Femmes en lutte du 93* nous ont par exemple signifié par écrit qu'elles ne « souhaitent pas devenir un objet d'étude », décision que nous respectons entièrement. Nous apportons donc ci-dessous simplement quelques éléments de leur communication publique (par le biais de leur site internet) et un aperçu de leur participation à des manifestations publiques, partant du principe que ce sont des lieux et des moments où elles s'expriment elles-mêmes, dans leurs propres termes, et que nous en faire l'écho n'est pas trahir leurs intentions.



Photo : Sophie Blanchard, le 07.03.2015

### Figure 11 : Les Femmes en lutte du 93 dans le cortège du 8 mars pour toutes

Les *Femmes en Lutte du 93* se sont jointes, depuis 2014, à la manifestation du 8 mars pour toutes, choix qu'elles expliquent sur leur site :

“Tous les ans, le Collectif National des Droits des Femmes (CNDF) appelle à une manifestation à Paris. Tous les ans depuis notre création, nous ne comprenons pas le

choix des parcours, toujours dans les quartiers non populaires. Nous avons aussi eu l'appel du collectif "8 Mars pour toutES", et leur vision d'un féminisme non exclusif, radical et qui ne négocie pas avec le gouvernement nous a séduite. C'est pour cela que nous avons décidé d'aller à cette manifestation, le samedi 8 mars à 14h à Belleville, au lieu d'aller à la manifestation institutionnelle. C'est vrai que la division des cortèges est dommage dans un contexte où les droits des femmes sont remis en cause à tous les niveaux. Mais la responsabilité en revient à certaines féministes institutionnelles qui développent des pratiques excluantes violentes envers certaines femmes : voilées, pauvres, prostituées. Des femmes de la coordination sans papiers avaient d'ailleurs été exclues en 2010 de la manifestation du 8 mars juste parce qu'elles portaient un voile ! Nous refusons donc ces pratiques et nous rallions au collectif 8 mars pour toutes qui organise une manifestation des femmes dans des quartiers populaires parisiens, le cortège va partir de Belleville jusque Pigalle, en passant par Barbès !

Nous voulons aussi marquer le coup dans le 9-3 ! Voilà pourquoi, nous appelons à un rassemblement le matin du samedi 8 mars devant le Carrefour de Saint-Denis, métro ligne 13 Basilique ! Avec les femmes de la coordination et d'autres groupes du 93 (nous attendons encore les réponses), nous serons présentes pour diffuser notre tract et discuter avec les femmes et les hommes du 93 ! »<sup>26</sup>

Cet appel exprime à la fois l'attachement à la banlieue et le choix de rejoindre des manifestations nationales dans le centre de la capitale. Le choix de participer à la manifestation "alternative" est expliqué non seulement en termes d'attitudes (solidarité avec des femmes migrantes, notamment), mais aussi en termes de choix géographiques de parcours qui traversent les quartiers populaires et avec une histoire d'immigration (Belleville, Barbès, Pigalle...) qui gardent une certaine proximité, en termes démographiques et commerciaux, avec les quartiers populaires plus périphériques (au point que pour les jeunes enquêtés de Fabien Truong, il s'agit d'un "Paris-poubelle", Truong, 2012). Malgré des inquiétudes partagées sur le message envoyé par l'existence de deux cortèges distincts, la manifestation alternative s'avéra une grande réussite, réitérée en 2015 et 2016.

L'appel à manifester lancé par Femmes en lutte en 2015 ne cherche plus à justifier le choix d'une manifestation qui cherche à traduire son inclusivité par un visuel montrant plusieurs figures de Rosie the Riveter, dont certaines racisées et/ou voilées (fig. 12).

---

<sup>26</sup> <http://www.femmesenlutte93.com/article-8-mars-2014-quelle-manifestation-choisir-122578595.html>

Figure 12 : Affiche du « 8 mars pour touTtes »



Source :

<http://www.femmesenlutte93.com/artic/e-8-mars-2015-populaire-et-festif-on-remet-a-125596083.html>

Le texte est bien plus affirmatif que celui de 2014:

« Nous sommes ni victimes ni invisibles ! Nous sommes présentes dans tous les combats, notre lutte des femmes est légitime, en non-mixité, mais aussi en mixité comme aujourd'hui ! La parole sur les oppressions que nous vivons, c'est à nous de la porter, personne ne doit parler en notre nom. Nous sommes sorties de l'ombre, pour ne plus nous cacher, ne plus avoir peur des violences sexistes, sociales, économiques, domestiques et policières que nous subissons. Vivre libres, c'est combattre l'exploitation et la précarité de nos vies imposées par le patronat et les gouvernements. C'est avoir le droit de circuler librement, de travailler dans des conditions décentes, sans la crainte de se faire arrêter et expulser parce que sans-papiers. »<sup>27</sup>

Ce groupe *Femmes en lutte* semble donc avoir largement opéré la « montée en généralité » militante que décrivent Sylvia Faure et Daniel Thin au sujet de certains collectifs de femmes des quartiers populaires :

« (...) la confrontation aux institutions et aux pouvoirs publics – confrontation qui croise recherche de reconnaissance et revendication de droits –, c'est une sorte de socialisation militante en même temps qu'un capital social qui se construit. Dépassant la dimension locale du groupe qui s'attache à essayer de régler les problèmes des femmes et à transformer leurs pratiques quotidiennes, les collectifs opèrent une « montée en généralité » pour rattacher ces problèmes « ordinaires » aux conditions économiques et sociales qui les génèrent ou en constituent le terreau. » (Faure, Thin, 2007, 102)

<sup>27</sup>

<http://femmesenlutte93.over-blog.com/article-8-mars-2015-populaire-et-festif-on-remet-a-125596083.html>

C'est une vision englobante de l'action collective des femmes qui nous ressort de ce panorama. On pourrait en effet établir une typologie des groupes en fonction de leur rapport au genre et au féminisme : des groupes sont pilotés par des femmes et destinés aux femmes, jusqu'aux associations qui en théorie s'adressent à tous mais en pratique concernent principalement des femmes, des groupes féminins à vocation culturelle aux collectifs féministes à vocation plus politique. Plusieurs sont porteuses d'actions de solidarité locale analogues à celles identifiées et décrites par Sylvia Faure :

“Là où les mouvements féministes luttent pour une autonomie radicale des femmes vis-à-vis de l'espace domestique et des dominations masculines qui s'y exercent, les « mouvements populaires de femmes » tendent au contraire à fournir des grilles de lecture du quotidien, en vue d'en améliorer l'organisation, en vue d'aider les femmes à vaincre leurs craintes vis-à-vis des institutions publiques, tout en les amenant, finalement, à se familiariser avec certaines normes (dominantes) d'éducation et d'usages du corps. Ces grilles de lecture ont pour support l'information (le droit, la santé, etc.), la formation (alphabétisation...), l'échange de paroles qui diffuse aussi une certaine « morale de soi » : « être forte », « faire un travail sur soi », être « solidaires » “ (Faure, 2005, 140)

Beaucoup de femmes que nous avons rencontrées au cours de cette enquête sont ou ont été à la fois des témoins et des actrices privilégiées de nombreux dispositifs liés aux politiques de la ville. Elles ont été elles-mêmes éducatrices, travailleuses sociales, enseignantes, élues, militantes associatives et syndicales, souvent depuis de nombreuses années. Elles sont profondément attachées à leurs territoires et elles ont constaté les limites de ces dispositifs dont elles ont parfois été au cœur de la mise en œuvre. Aujourd'hui, elles déploient d'autres formes de militantisme pour porter plus loin l'action et la réflexion sur la participation politique des femmes dans les banlieues. À travers les collectifs, elles tissent des connexions de fait entre quartiers, elles trouvent parfois, mais pas toujours, des appuis auprès de réseaux parisiens, elles construisent parfois des ponts avec des réseaux internationaux.

## **2. Le collectif *Place aux Femmes d'Aubervilliers***

Ces collectifs, très actifs, constituent une part importante du renouveau du féminisme porté aujourd'hui en grande partie par la banlieue nord et le collectif *Place aux femmes*, auprès duquel nous avons concentré notre enquête, doit être replacé dans ce contexte plus global.

**Méthodologie d'enquête** : les éléments ici présentés s'appuient sur une enquête menée depuis octobre 2014 par Sophie Blanchard et Amandine Chapuis, enquête toujours en cours, sous forme d'observation participante et d'entretiens. Nous avons participé à 40 soirées au café, réunions et événements organisés par le collectif et mené des entretiens avec 7 membres du collectif. Nous avons également pris part à l'écriture collective d'un texte pour les actes du séminaire « Genre et urbanisme. Pourquoi et comment prendre en compte l'égalité sociale et de genre dans la construction de l'espace public ? » organisé par le GREPS, qui s'est tenu à Lyon le 26 mai 2015, texte dont sont issues une partie des données présentées dans ce chapitre concernant l'historique du collectif et certains des débats qui le traversent. Enfin, nous tenons depuis deux ans une veille sur la couverture médiatique du collectif.



Le collectif Place aux Femmes est un collectif composé uniquement de femmes, qui se rassemble tous les quinze jours dans les cafés d'Aubervilliers. Ce collectif revendique la « mixité dans l'espace public », ici entendue comme une mixité de genre. Il dénonce une appropriation patriarcale de l'espace urbain. En investissant les cafés, qu'elles considèrent comme des espaces publics, les femmes du collectif entendent troubler les normes de genre implicites qui régissent la pratique de la ville. L'analyse de cette forme d'action collective qui fait de la réappropriation des espaces publics un vecteur de l'émancipation des femmes permet de s'interroger sur les modalités de l'intériorisation, mais aussi de la dénonciation et des résistances à la dimension genrée des pratiques de la ville dans les quartiers populaires que nous cherchons à appréhender dans ce programme de recherche.

### ***Actions ordinaires et performance féministe***

L'objectif du collectif est d'occuper les cafés, conçus comme une extension de l'espace public. Pour ce faire, les membres du collectif se réunissent tous les quinze jours dans un café. Le rythme bi-hebdomadaire des réunions s'est mis en place petit à petit, il est le reflet des disponibilités parfois limitées de femmes cumulant de nombreux engagements professionnels et/ou associatifs. La vie culturelle et associative du quartier des Quatre-Chemins (et d'Aubervilliers en général) est riche et diversifiée, avec des offres culturelles multiples et de qualité (Théâtre de la Commune, cinéma d'art et d'essai le Studio, salle de concert de l'Embarcadère, lieux culturels comme la librairie les Mots passants ou le café culturel le Grand Bouillon) et de nombreuses associations. Le choix de la tranche horaire de ces réunions, de 19h à 21h, est né de la volonté d'investir les cafés précisément à l'heure où la surreprésentation des hommes est la plus importante. Les femmes du collectif interprètent cette surreprésentation comme un témoignage plus large de la domination masculine, puisque, d'après elles, à cette heure-là, les femmes sont généralement chez elles à s'occuper de la cuisine et des enfants. Cet horaire, pratique pour les femmes qui travaillent comme pour les retraitées, constitue cependant un frein, déploré par les participantes, à la venue de femmes ayant des enfants en bas âge, qui, de fait, sont très peu nombreuses au collectif. Les cafés se sont tenus les premières années en dehors des périodes de vacances, avec des pauses pendant les vacances de Noël ainsi qu'en juillet/août, mais depuis décembre 2014 le rythme s'est fait plus soutenu, sans coupure à Noël et avec un programme de « cafés d'été ». En plus de ces rencontres régulières, le collectif se mobilise autour de trois temps forts qui structurent l'année, deux dates symboliques liées à la cause des femmes, le 8 mars, journée de lutte pour les droits des femmes (Picq, 2000), et le 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, et une date voulue plus radicalement festive, l'anniversaire du collectif, en juin.

Ces actions ont pour but d'être visible, d'attirer l'attention, voire de choquer, pour mettre en question les rapports de genre et l'hégémonie masculine dans les cafés. Il s'agit de « faire choc », de produire un « effet groupe », suivant l'idée qu'à partir d'une dizaine de femmes le groupe attire l'oeil. Le collectif se revendique non mixte, au nom de cette volonté de rendre les femmes visibles. Héritage des mouvements féministes des années soixante-dix auxquels certains membres du collectif ont participé (Delphy, 2016, Henneron, 2005), cette non mixité est cependant assouplie lors des événements que le collectif organise, événements auxquels assistent compagnons et amis. Les cafés visités se trouvent surtout dans le quartier des Quatre Chemins, avec des incursions occasionnelles dans les quartiers de la Maladrerie et du centre-ville. Les lieux de réunion alternent entre des cafés conviviaux, où le collectif a ses habitudes et où s'est progressivement construit un entre-soi associant les femmes, les gérants et les habitués du lieu, comme le Roi du café, base du collectif (Figure 17), l'Arlequin (Figure 18) ou le Challenger, et des

cafés vus comme des lieux très masculins à investir par le biais « d'actions commando ». Afin de créer une « carte » des cafés accueillants de la ville, depuis 2013 le collectif labellise des cafés sur les vitres desquels est apposé un petit macaron « Ici les femmes se sentent chez elles aussi (bu et approuvé) » (Figure 19) : à l'automne 2016 dix cafés ont été labellisés, dont neuf dans le quartier des Quatre Chemins.

L'attribution du premier label, le jour de l'anniversaire des 2 ans du collectif, s'est faite le 25 juin 2013 avec un pot offert par le collectif au Roi du Café, lieu de sa fondation, et le déploiement d'une banderole « Place aux Femmes ». L'anniversaire du collectif, en juin, est depuis lors devenu un évènement festif annuel en direction des habitant.e.s du quartier, et associe régulièrement des artistes. En 2014 d'abord le collectif a organisé une représentation théâtrale : Typhaine D., une comédienne, a récité devant le Roi du café un texte féministe de Fanny Raoult, *Opinion d'une femme sur les femmes*, écrit en 1801. En 2015 ensuite le collectif a présenté un CD de chansons féministes produit par une de ses membres, la chanteuse Mireille Rivat, l'anniversaire s'est transformé en tour de chant à nouveau devant le Roi du Café (Figure 17). En 2016 enfin, une promenade musicale rythmée par une batucada a été organisée dans le quartier des Quatre Chemins.

Lors de journées de lutte pour les droits des femmes, le collectif cherche à accroître sa visibilité : en 2014, un évènement a été organisé Place de la mairie, avec des chants, en 2016 le collectif a parcouru les rues de la ville entre la place de la mairie et le quartier des Quatre Chemins en chantant et en formant une chaîne humaine.

Le 25 novembre, à l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, les femmes du collectif ont mis au point depuis 2012 un mode d'action reposant sur une stratégie de mise en visibilité et un quadrillage de l'espace : par petits groupes, elles vont visiter les cafés de la ville et demandent aux gérants ou aux serveur.se.s de poser une affiche sur laquelle est inscrite la phrase suivante : « Ce café se mobilise contre les violences faites aux femmes ». En novembre 2015, le collectif a ainsi visité 46 cafés. Pour les femmes du collectif, il s'agit d'une opportunité d'échanger avec les client.e.s, qu'elles considèrent comme une forme de sensibilisation à la question des violences faites aux femmes. Alors que les cafés « ordinaires » mobilisent en général entre dix et vingt femmes, ces moments forts peuvent rassembler plusieurs dizaines de femmes. Ces déambulations urbaines supposent un repérage des itinéraires et une cartographie mentale des cafés des différents quartiers, elles mobilisent les membres du collectif qui connaissent le mieux les quartiers parce qu'elles y habitent depuis longtemps, ou, pour les plus jeunes, qu'elles circulent beaucoup.

Ces savoirs de l'espace des quartiers sont valorisés au sein du collectif. Mais au rebours des marches exploratoires de femmes qui peuvent être réalisées dans certaines communes de banlieue, ces parcours urbains, comme les actions régulières d'investissement des cafés, ne mettent pas spécifiquement l'accent sur la question de la sécurité, même si celle-ci peut affleurer lors de déambulations dans les quartiers les plus excentrés comme la Maladrerie. La question du rapport à l'espace local est essentielle dans la constitution des modes d'action du collectif. L'occupation des terrasses de café se fait non seulement en opposition à la masculinité de l'espace public mais aussi parfois en réaction au développement de trafics et d'espaces de deal. La lutte pour l'espace se lit alors comme une mobilisation citoyenne signe d'un attachement au quartier.

Cet attachement se lit clairement dans une des réalisations du collectif dont les femmes sont le plus fières : la décision municipale d'inaugurer une Place des femmes dans le quartier des Quatre Chemins, en mars 2015, au croisement des rues Henri Barbusse, Ernest Prévost et de la rue des Postes. En face du Roi du café, où est né le collectif, se trouve effectivement une petite

placette, qui jusqu'alors n'avait pas de nom. Sur proposition du collectif, le conseil municipal, contacté au début de l'année 2015, a pris la décision de baptiser cet endroit « place des Femmes ». L'inauguration de la place des Femmes a eu lieu le 7 mars 2015 à l'occasion des célébrations de la journée de lutte pour les droits des femmes : des discours d'élus municipaux et de membres du collectif ont ponctué cette cérémonie qui s'est achevée par un apéritif au Roi du café.

**Figure 13 : Anniversaire du collectif *Place aux Femmes*, Au Roi du café**



Photographie Sophie Blanchard, 6 juin 2015

### ***D'un groupe de copines à un collectif***

Le collectif Place aux Femmes a été fondé au printemps 2011 par un groupe de femmes d'Aubervilliers habitantes ou usagères du quartier des Quatre Chemins. À l'origine du collectif, raconte une de ses fondatrices, un ras-le-bol exprimé par une femme du quartier des Quatre Chemins lassée de ne voir que des hommes dans les cafés de son quartier.

« Je suis sortie du métro un jour, y avait le café le Triomphe (...) il y avait une terrasse, que des mecs, tu tournais à gauche, que des mecs, en face, que des mecs, et donc je me suis dit quand même, il y a une partie de la population qui n'est pas représentée, qu'est-ce qui se passe ? Et là j'avais envie de dire déjà, « où sont les femmes ? » » (Entretien 1, mars 2015).

Elle envoie un mail à vingt-cinq femmes, amies ou connaissances, pour leur proposer de se retrouver en terrasse au Roi du café, une quinzaine de femmes sont au rendez-vous. Progressivement le petit groupe prend de plus en plus d'espace sur la terrasse et se constitue en collectif. Mobilisant des réseaux amicaux, associatifs, professionnels, et des groupes de parents d'élèves récents ou anciens, ce groupe s'est construit d'abord sur des connexions à l'échelle du quartier, à partir des réseaux de sociabilité locale.

Décrit par une de ses membres comme constitué au départ par « un petit groupe de copines » (Entretien 2, juin 2016), le collectif est une structure souple. Il s'agit d'une forme de mobilisation pensée comme moins rigide qu'une association, structure rejetée pour son caractère figé et « lourdingue » (Entretien 1, mars 2015). Une partie des femmes du collectif a une longue

expérience de formes d'engagements plus formalisés, qu'il s'agisse de partis politiques (parti communiste et Front de Gauche), de syndicats enseignants, ou d'associations, locales comme les Petits prés verts (jardin partagé albertivillarien) ou Auberbabel (association qui promeut la diversité linguistique à Aubervilliers autour d'une chorale multilingues et de repas linguistiques) ou nationales. Ce capital militant (Matonti et Poupeau, 2004) très substantiel, tout comme les propriétés sociales des femmes du collectif, qui toutes ont, ou, pour les retraitées, ont eu un emploi, différencie nettement ce groupe militant d'autres associations de femmes des quartiers plus centrées sur les questions sociales et scolaires (Faure et Thin, 2007), comme la Parenthèque à Aubervilliers par exemple. Face à la multiplicité des appartenances et des engagements pris au cours de carrières militantes longues et diversifiées, le collectif permet à la fois plus de souplesse et plus d'indépendance, c'est un outil au service d'une forme de mobilisation qui se veut à la fois conviviale et affranchie des contraintes qu'implique une association. La forme du collectif est aussi revendiquée par les membres de Place aux femmes comme un moyen de préserver leur indépendance mais aussi d'éviter les récupérations politiques et médiatiques, sur un sujet surinvesti et perçu comme « à la mode », la place des femmes dans l'espace public. Cette volonté de souplesse et d'indépendance se retrouve au sein d'autres collectifs féministes comme Femmes en lutte du 93 ou le collectif afroféministe Mwasi, elle participe aussi d'une recomposition en cours des structures de l'action militante, sans toutefois exclure la formation de hiérarchies implicites (Mathieu, 2013).

### ***L'inscription multiscale d'un collectif local***

La mobilisation de femmes attachées à leur ville et à leur quartier s'inscrit dans un contexte albertivillarien qui mêle quartiers populaires, rénovation urbaine et prémices d'une gentrification annoncée. L'héritage populaire de la ville d'Aubervilliers est revendiqué par les membres du collectif, qui mettent en avant l'importance des cafés comme espaces de sociabilité dans une ville ouvrière et revendiquent la convivialité comme mode d'action. La proximité de Paris – le parc de La Villette ne se trouve qu'à une centaine de mètres du quartier des Quatre Chemins – est aussi fréquemment invoquée comme symbole d'une frontière invisible mais très perceptible (Truong, 2012). L'importance de la pauvreté dans la commune d'Aubervilliers, les difficultés sociales que vivent certaines femmes du collectif ou certaines de leurs connaissances sont régulièrement évoquées. Une récente invitation à l'occasion d'une rencontre organisée par la municipalité de Roubaix a été très favorablement accueillie par les femmes qui ont fait mention des proximités entre les deux villes de tradition ouvrière. Pour autant, le contexte de rénovation urbaine touche directement certaines femmes qui résident ou travaillent dans des quartiers faisant l'objet d'opération de renouvellement urbain. Mais également, et c'est sans doute l'aspect le plus marquant, le collectif attire de plus en plus de néo-résidentes d'Aubervilliers, dont les trajectoires résidentielles et sociales font écho aux dynamiques de gentrification que connaît actuellement la commune.

Lors de leurs prises de parole publiques les membres de Place aux Femmes tiennent à se démarquer d'une vision stigmatisante de la banlieue, conséquence d'une construction médiatique sensationnaliste qu'elles rejettent (Berthaud, 2013) et ne souhaitent pas alimenter. La volonté de ne pas dévaloriser une ville que la plupart des membres du collectif habitent et à laquelle elles sont attachées, signe d'un fort ancrage local, est aussi liée explicitement à un rejet de l'instrumentalisation. Il s'agit d'éviter de rentrer dans le débat, voire la paranoïa, sécuritaire, sur les risques que courraient les femmes en banlieue, tout en ne passant pas sous silence le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public (Lieber, 2008). Plus généralement, la parole publique du collectif témoigne d'une grande prudence et d'une considérable méfiance à

l'égard des discours sur « la banlieue », « le 9-3 », comme espaces d'un machisme lié à l'immigration et à l'islam (Manier, 2013), discours en opposition avec les convictions politiques exprimées par de nombreuses femmes du collectif. Pour ces différentes raisons, les femmes du collectif ont créé en 2014 un blog (<https://placeauxfemmes.wordpress.com/>) afin de garder un contrôle sur la médiatisation dont fait l'objet le collectif.

Ainsi, la dimension locale de cette action collective n'interdit pas son inscription (intentionnelle ou non) dans des enjeux d'échelle plus vaste. En témoigne notamment la participation du collectif à des événements scientifiques et à des rencontres généralement organisées au sein de collectivités locales. Fréquemment sollicité, le collectif a participé à une rencontre féministe à Léna, ville jumelée avec Aubervilliers, en 2014, à des rencontres sur le thème des femmes et de l'espace public organisées par la mission droit des femmes de Strasbourg en 2013, par le Conseil Départemental de l'Essonne en 2015 et par le CAUE de Seine-Saint-Denis en 2016, ainsi qu'à un colloque à l'EHESS en 2014 (« L'identité et l'altérité à l'épreuve de la fluidité »), et à un séminaire sur le thème du genre et de l'urbanisme à Lyon en 2015. Ces différents événements, valorisants pour les militantes, sont également considérés par les femmes comme des opportunités de développer une réflexion et un discours sur une action qu'elle revendiquent de terrain, ancrée dans le local et le quotidien. Mais la participation des femmes à ces événements dessine également des circulations à la fois matérielles et symboliques qui ancrent l'action du collectif d'Aubervilliers à d'autres échelles : celle de la région parisienne (autant dans les rapprochements faits avec d'autres communes de banlieue que dans l'opposition symbolique à Paris intra-muros), celle des quartiers populaires d'autres villes françaises, celle des réseaux internationaux du militantisme féministe.



Photographie Sophie Blanchard 1<sup>er</sup> juin 2014

**Figure 14 : L'Arlequin, café des Quatre Chemins**



Source <https://placeauxfemmes.wordpress.com/>

**Figure 15 : Macaron de labellisation des cafés**

### ***Médiatisation du collectif : gérer la parole publique***

Le blog, vitrine du collectif, a un triple objectif : permettre de garder un contrôle sur la visibilité du collectif, le faire connaître dans le but de recruter de nouveaux membres ou de faire des émules, et faciliter la circulation de l'information, à propos des événements publics du collectif notamment. Le collectif a fait l'objet d'une douzaine d'articles dans la presse nationale (voire annexe 1) et d'une dizaine de mentions dans le magazine de la mairie d'Aubervilliers, *Aubermensuel*, et des blogs ou sites associatifs. La médiatisation est perçue comme utile, voire souhaitée, pour faire connaître le collectif et ses actions : cela fait partie d'une stratégie de communication pour recruter de nouvelles femmes. La multiplication des articles de presse (voir liste des articles en annexe) met aussi le collectif en danger, car elle ouvre la porte à des agendas cachés et à un détournement de son propos à des fins politiques. La crainte d'une instrumentalisation par l'extrême-droite de l'action menée dans les cafés est un motif récurrent des discussions. Cette gestion de la médiatisation prend en outre beaucoup de temps au détriment des actions militantes, ce que regrettent certaines des participantes. Néanmoins, la parution d'articles dans *Libération* et dans *Aubermensuel*, le mensuel d'information de la ville d'Aubervilliers, ont permis de faire venir au collectif de nouvelles venues. La couverture médiatique, tout comme la labellisation des cafés, est ainsi un moyen d'étendre l'aire de recrutement au-delà des cercles d'interconnaissance. On peut aussi lire dans cette médiatisation une forme de mise en avant de la ville ordinaire : à travers ces reportages sur la place des femmes dans les quartiers populaires, ces articles valorisent une vision des femmes des banlieues populaire qui s'écarte du sensationnaliste médiatique (Berthaud, 2013) et s'ancre dans le quotidien.

#### **Liste des articles de la presse nationale à propos du collectif Place aux Femmes**

- *Clara Magazine*, n°136, mars-avril 2013, Sabine Salmon, « Collectif place aux Femmes : prenons l'espace public ».
- *L'Humanité*, 21 octobre 2013, Mina Kaci, « L'égalité à l'heure de l'apéro ».
- Blog « *Au centre, la banlieue* », hébergé sur LeMonde.fr, 15 novembre 2013, Sylvia Zappi, « Femmes de banlieue, elles occupent les cafés d'Aubervilliers ».
- *Le Monde*, 18 novembre 2013, Sylvia Zappi, « À Aubervilliers, toutes au bistrot ».
- *Elle*, janvier 2014, Dorothée Werner, « Le verre de la mixité ».
- *Femmes ici et ailleurs*, automne 2014, Lynda Zerouk, « À nous aussi les cafés et l'espace public ».
- *20 Minutes*, 31 janvier 2016, Pascale Colisson, « Aubervilliers : des femmes à la conquête des cafés ».
- *L'Insatiable*, Oriane Grellier, 15 février 2016, « « Place aux femmes » À Aubervilliers, un militantisme aux saveurs d'apéritif ! ».
- AFP, 5 mars 2016, Sarah Brethes et Julian Colling, « À Aubervilliers, des femmes "luttent" pour une place au bar » (article repris dans *Libération*, *L'Obs*, *La Dépêche*).
- *Libération*, 6 mai 2016, Richard Poirot, « À Aubervilliers, les femmes se font de la place au comptoir ».
- *Huffington Post*, 24 juillet 2016, Annabel Benhaiem, « Grâce à elles, les hommes ne sont plus surpris de voir des femmes au café à Aubervilliers ».

## Chapitre 4

### Mise en œuvre locale de politiques d'égalité : les expériences de Paris, Aubervilliers et Champigny

Il pourrait sembler injuste, voire déplacé, de comparer deux petites communes communistes, comportant des proportions importantes d'habitants appartenant aux classes populaires, à une des communes de France les plus riches. Sur le plan de la mise en œuvre de politiques d'égalité femmes-hommes, toutefois, l'avantage est loin de revenir à la capitale, on va le voir. Ce qui semble sous-tendre cette inégalité inattendue, c'est un des volets de la justice mis en avant par les analyses de Nancy Fraser (2000) : au-delà de la redistribution et la reconnaissance, deux volets souvent à tort opposés de la justice, un troisième englobe et emporte les deux. Il s'agit de la « parité de participation », la justice dans sa dimension politique. Or, de ce point de vue, Paris, ville « post-politique » avant la lettre, souffre d'un clair déficit vis-à-vis de communes de taille plus réduite, mais où la représentation élue est bien plus proche, et rend plus de comptes, à la population.

L'environnement politique français en général apparaît, à l'échelon européen, comme peu propice à la prise en compte des questions de genre : un rapport rendu au Parlement européen en 2015 soulignait un manque général de volonté politique, l'absence de formations adaptées et des résistances de la part des acteurs politiques et de leurs partenaires : “the lack of political will from the government, the lack of training for officials in the public administration and the reluctance of social actors and social partners to embrace the gender equality agenda” (Lépinard, Lieber, 2015, 8). Ceci explique que la France ait brillé par son absence des premiers efforts de mise en réseau et d'échange d'expérience conduits dans le domaine du *gender mainstreaming* aux échelons locaux et urbains (voir par exemple le volume dirigé par Sanchez de Madariaga et Roberts, 2013, qui comporte des chapitres sur la plupart des pays européens, d'est en ouest et du nord au sud—mais aucun sur la France). A l'international, on constate que l'absence de volontarisme politique peut conduire à une occultation des questions de genre considérées comme secondaires dans des contextes économiques ou politiques difficiles, un luxe qu'on ne pourrait se permettre que lorsque la conjoncture est favorable (voir par exemple Jupp, 2014, pour une analyse de la situation britannique). D'autres ont montré l'importance et l'efficacité que peuvent avoir des mobilisations collectives de femmes, soutenues par des chercheuses comme dans le cas d'Ottawa (Klodawsky et al. 2013, Siltanen et al., 2015).

Dans cet esprit d'engagement de la recherche dans le soutien aux politiques d'égalité entreprises localement, nous avons mis en œuvre deux projets de recherche-action, l'un auprès de la ville de Paris (financé sur deux années dans le cadre du programme Paris 2030), l'autre conçu dans le cadre de la formation des étudiants de master de l'université Paris-Est, associés à une démarche de diagnostic de la mixité des équipements jeunesse, sport et des espaces publics de la ville d'Aubervilliers<sup>28</sup>. Ces deux projets indépendants l'un de l'autre nous ont amenées à

---

<sup>28</sup> Cette démarche n'a pu être conduite que dans deux des municipalités étudiées sur trois. Toutefois, à Champigny-sur-Marne, un entretien a été conduit avec l'élue à l'égalité et sa chargée de

participer à un grand nombre de réunions formelles ou informelles réunissant élu.e.s, acteurs et actrices de municipalités, responsables associatifs... autour de la promotion de l'égalité de genre, dans chacune des deux municipalités, entre juin 2015 et novembre 2016. Nous avons également conduit des entretiens avec élu.e.s et chargé.e.s de mission ou chef.fe.s de projet portant cette responsabilité, à la fois à Aubervilliers et au niveau de la mairie centrale comme des mairies d'arrondissement (19<sup>ème</sup> notamment) à Paris, ainsi qu'avec des membres des équipes de développement local des quartiers Politique de la Ville<sup>29</sup>. Cette démarche s'apparente à de la recherche-action dans la mesure où il était patent que la présence et la participation de chercheuses dans ces réunions de travail était perçue comme une validation de la démarche et un renfort ressenti comme positif par les personnes prônant ces démarches en présence de collègues ou élu.e.s ; dans le cadre des entretiens, les enquêté.e.s nous ont également fait part de ce sentiment de validation lié à l'intérêt que nous portions, en tant que chercheuses, à leur action, et les rencontres se soldaient souvent par des échanges d'informations, les acteurs et actrices municipaux étant souvent avides de connaître les politiques considérées comme références à l'international, les publications de référence sur le sujet, voire tout simplement de recueillir des informations sur les pratiques existantes dans les communes ou arrondissements voisins. Loin de nous cantonner à une posture de neutralité, nous avons donc souvent eu à prendre parti, à la demande de nos interlocuteurs et interlocutrices, sur la valeur respective de différentes pratiques ou façons d'aborder la question, sur des sources d'informations plus utiles que d'autres, et sur les enjeux théoriques autant que les résultats empiriques ressortant des recherches scientifiques sur la question du genre.

Dans le contexte parisien, les questions de genre n'ont jamais réellement fait partie des agendas municipaux sauf des façons les plus minimales (par le biais de programmes sectoriels de prise en charge des victimes de violences conjugales par exemple), mais sont en train d'être introduites d'en haut, et se trouvent prises dans un champ de forces très contentieux, entre enjeux politiques locaux et nationaux, et stratégies de partis là aussi prises entre échelons municipaux et stratégies nationales. Plus qu'ailleurs en France, des controverses d'échelle nationale (comme ce qui s'est joué autour de la déferlante réactionnaire de la Manif pour tous, et les crispations de sections de la gauche de gouvernement) infléchissent ou limitent le champ des possibles dans une ville comme Paris dont les actions sont scrutées par les médias et considérées comme des enjeux nationaux. Nous allons montrer ici en quoi cette situation contraint les politiques locales parisiennes, et également en quoi les cultures locales de participation affectent le déploiement, à l'échelon local, de mesures visant à l'égalité.

### ***1. Une ville toujours-déjà « post-politique »***

La recherche urbaine anglophone fait grand cas du tournant « post-politique » et gestionnaire des politiques urbaines, mettant en évidence la façon dont les débats d'ordre

---

mission, et une de nos étudiantes de master, Muriel Bourdon, a été accueillie en stage dans le service lutte contre les discriminations (voir encadré dans la partie suivante issu de son rapport de stage).

<sup>29</sup> Nous ne listons pas nos interlocuteurs et interlocutrices et n'attribuons pas nommément les citations rapportées ci-dessous, afin de préserver l'anonymat de certaines critiques qui ont été formulées par certain.e.s—sauf lorsque les élu.e.s se sont exprimées dans leur rôle officiel, comme par exemple Hélène Bidard, adjointe à l'Égalité de la Ville de Paris.



politique sont détournés et confisqués comme relevant de questions technocratiques trop complexes pour être soumises à des choix démocratiques émanant des citoyens (voir par exemple Swyngedouw, 2009). On pourrait dire que d'une certaine façon, la ville de Paris paie son poids unique à l'échelle nationale par une représentation démocratique inférieure à celle des autres communes françaises (y compris Lyon et Marseille également divisées en arrondissements), et le contraste est particulièrement fort en regard des municipalités voisines de proche banlieue. Privée de maire élu jusque dans les années 1970, la ville de Paris reste vue comme un tremplin vers une carrière politique nationale, son ou sa maire jouant un rôle d'hôte de personnalités politiques internationales qui lui assure une grande visibilité et un statut susceptible de servir des ambitions présidentielles ou gouvernementales. L'administration parisienne, unique dans la mesure où elle cumule les attributions et les budgets d'une ville et d'un département, n'a été que très modestement décentralisée avec la création des mairies d'arrondissement qui restent dotées de budgets et des compétences réduites, même après les changements intervenus en 2002, et peu indépendantes par rapport à la mairie centrale, surtout compte tenu du poids démographique de certains arrondissement, plus peuplés que certaines grandes villes françaises (près de 240 000 dans 15<sup>ème</sup> arrondissement, entre 135 et 200 000 dans chacun des arrondissements périphériques du 11<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup>).

L'ancien directeur des affaires juridiques de la Ville, P. E. Spitz, explique ainsi que « Paris n'a pas complètement coupé le cordon ombilical avec l'Etat (...) Paris n'est décidément pas une collectivité « locale », mais une collectivité « capitale » » (Spitz, 2004, 120). Lorsque nous avons commencé à rencontrer les interlocuteurs de la Ville, plusieurs nous ont fait remarquer que des membres de l'administration parisienne avaient été appelés à prendre des fonctions dans le gouvernement socialiste formé en 2012, soulignant ce lien direct entre les deux administrations : de fait, les fonctionnaires de la Ville conservent un statut différent de celui des fonctionnaires territoriaux, et qui s'apparente plus à celui de la fonction publique d'Etat. D'après Spitz, leur culture spécifique les amène aussi à considérer les actions des élus comme « interférence » avec l'accomplissement de leurs missions de service public, et de ce fait, à offrir une grande résistance à l'introduction de missions ou orientations nouvelles (Spitz, 2004).

Il n'est pas peu paradoxal que les populations parisiennes, qui comptent dans leurs rangs une part disproportionnée de CSP+ accoutumées à voir leurs opinions et préférences comme les plus légitimes et valides dans le débat politique, soient parmi les moins à même d'infléchir le cours des politiques municipales—mais le fonctionnement parisien très centralisé et polarisé par l'échelon politique supérieur les prive d'une représentation et d'une participation politique adéquate à l'échelon local de leur lieu de résidence. Les chercheuses qui se sont penchées sur l'ouverture parisienne à la « démocratie participative » (Humain-Lamour, 2010, Gardesse, 2015), ou encore le « budget participatif » instauré en 2014 et qui devait en être le fleuron, se montrent assez sceptiques : si les dispositifs instaurés permettent de donner le sentiment à une minorité jeune et connectée qui constitue un bastion électoral de la gauche parisienne d'avoir son mot à dire dans les processus de prise de décision de la ville, dans les faits l'administration parisienne reste exceptionnellement distante et opaque, et tente de faire passer la communication sur les réseaux sociaux pour un signe d'ouverture démocratique (Amadiou, Framont, 2015).

La Ville de Paris emploie un peu plus de 52 000 personnes, ce qui en fait un employeur majeur, et de Paris, une des villes les plus lourdement administrées (avec un employé municipal pour 43 habitants). La taille même de cette administration en fait une institution où le mainstreaming se présente comme une opération d'une complexité sans bornes, du fait de la très

faible interconnaissance entre les différents services, et de la difficulté à identifier des interlocuteurs dans chacun. Spitz soulignait à quel point chaque « direction » garde jalousement ses prérogatives, rendant toute action transversale particulièrement difficile (Spitz, 2004), et il semble que le constat vaille encore malgré les changements de mandature et les tentatives de réorganisation : il explique que « si l'administration centrale parisienne est dotée d'un encadrement extrêmement compétent et efficace, elle est aussi plus lourde à faire évoluer dans une stratégie d'adaptation de long terme et de modernisation des comportements » (Spitz, 2004, 120).

Spitz ajoute que les services municipaux de Paris sont d'autant plus susceptibles de résister à l'impulsion politique qu'elle provient d'un.e élu.e qui ne correspond pas à leur perception d'un « poids lourd » politique (Spitz, 2004). Ceci éclaire le diagnostic d'un élu d'arrondissement qui nous a déclaré, lors d'un entretien en septembre 2015, qu'à ses yeux le fait que la responsabilité égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations ait été confiée à Hélène Bidard, une femme jeune et issue du Parti communiste (partenaire de la majorité municipale) montrait bien que c'était une question considérée comme peu prioritaire par la mandature. On pourrait trouver cette interprétation contradictoire avec le fait que cette question de l'égalité ait été le thème d'une des communications majeures de la maire nouvellement élue, Anne Hidalgo, en mars 2015. Mais nous avons à plusieurs reprises entendu de la part d'élus et d'acteurs de la Ville l'idée que Paris était déjà une ville exemplaire en termes de politique d'égalité, que tout avait été fait lors de la première mandature Delanoë (pendant laquelle Anne Hidalgo elle-même était première adjointe chargée de l'égalité), notamment en matière d'égalité professionnelle, de promotion de femmes à des postes de direction, et par l'action du Bureau des Temps destiné à rendre les services de la ville accessibles à des publics divers et notamment féminins. Cette première mandature avait également développé le financement d'associations œuvrant pour les droits des femmes et de services d'accueil pour les victimes de violences, commencé à prôner l'octroi de noms de femmes aux rues de Paris, et créé, en 2002, un Observatoire de l'égalité femmes-hommes chargé de mener une « politique de l'égalité intégrée à l'action municipale ».

En 2007, Paris devint officiellement signataire de la Charte Européenne de l'Égalité Femmes-Hommes dans la Vie Locale (promue par le Conseil Européen des Municipalités et Régions, la section européenne de l'United Cities and Local Governments). La Ville s'abstint toutefois de donner suite, et notamment de mettre en place le « plan égalité » que tous les signataires de la Charte s'engagent à instaurer dans les deux années suivant la signature. Bien qu'il soit difficile d'en déterminer la raison, des entretiens menés au sein de l'Observatoire (devenu depuis Mission égalité) donnent à penser que ce pourrait être l'opposition de la personne qui était alors à la tête de l'Observatoire, sceptique quant à la démarche, qui ne l'aurait pas favorisée. C'est également elle qui se serait montrée très réticente à autoriser la tenue en 2014 d'un séminaire de sensibilisation à destination des personnels de la mairie sur le thème « Genre et ville », dont elle aurait insisté pour que le nom devienne « Égalité femmes-hommes et ville », avant de s'opposer à la diffusion des actes du séminaire :

« La responsable de la mission ne voulait pas qu'on diffuse ces actes, ce document dans lequel on parlait de genre, espaces publics, égalité femmes hommes et ville. Elle ne voulait pas parce qu'elle trouvait que c'était un sujet qui dépassait le cadre de ce qu'une ville doit faire, de ce qu'elle doit préconiser. » (*Entretien, juin 2015*)

Ceci conduit à s'interroger sur la raison pour laquelle une personne apparemment aussi réticente à la démarche d'intégration d'une perspective genre dans l'action de la ville a été nommée à la tête d'une Mission égalité. Outre les éléments que donne Spitz sur la culture interne à l'administration de la Ville, rétive à l'impulsion politique et campée sur sa « mission d'intérêt général » (Spitz, 2004, 121), on peut aussi formuler l'hypothèse que c'est un certain désintérêt pour les questions de genre généralement (« c'est le type de responsabilité dont personne ne veut, quand on demande on est sûr de l'avoir », entretien, octobre 2015), ou le sentiment qui a souvent été rapporté par nos interlocuteurs de la mairie : « à quoi bon, tout a déjà été fait » (entretien d'août 2015). Une de nos interlocutrices de l'Observatoire faisait état de « puissantes forces réactionnaires au sein de l'administration », mais à l'échelon local, les financements pour les associations féminines ou féministes, ou les mesures se rapportant aux droits des femmes, ne rencontrent de manière générale pas d'obstruction de la part des élu.e.s d'opposition (entretien, août 2015).

Les lignes politiques divergentes des partis peuvent cependant peser sur les orientations de ces politiques : il y a eu par exemple des différences de vue notables entre EELV et le PS et le PC parisien concernant par exemple la prise en charge médicale des travailleuses du sexe chinoises de Belleville, et le harcèlement qu'elles subissaient de la part de la police.

La plupart de nos interlocuteurs et interlocutrices dans les arrondissements disposent de moyens très limités pour mettre en œuvre une politique d'égalité : outre que tou.te.s ne disposent pas d'un statut d'adjoint.e<sup>30</sup> qui leur permettrait de se décharger d'une partie de leur activité professionnelle principale pour dégager du temps pour l'exercice de leurs responsabilités, il est rare qu'ils aient l'appui de plus d'une partie du temps d'un.e chargé.e de mission, et les budgets à leur disposition ne permettent guère de faire plus que l'organisation ponctuelle d'événements (conférences, projections, représentations théâtrales...) pour les 25 novembre (journée de lutte contre les violences faites aux femmes) et 8 mars (journée internationale des droits des femmes). L'aptitude des élus chargés des questions d'égalité dans les arrondissements dépend donc très largement de leur investissement personnel sur la question (mise en réseau d'acteurs du territoire, partenariats avec les associations de l'arrondissement, travail de sensibilisation auprès des collègues élus...) et du degré de soutien qui leur est apporté par le ou la maire d'arrondissement. Andréa Fuchs, élue à l'égalité dans le 19<sup>ème</sup>, explique ainsi :

« En fait, je n'ai pas de budget dédié, mais enfin, j'ai très peu de collègues qui ont... En fait, je crois qu'il y a uniquement la politique de la ville et la culture qui ont vraiment un budget d'arrondissement dédié, de l'argent qu'ils peuvent donner à des associations, que moi je n'ai pas. Mais après, enfin justement, ces deux collègues-là, dès qu'il y a la thématique femme ou discrimination dans leurs demandes de subvention qui leur arrivent, ils me demandent mon avis, qu'ils suivent généralement. Et à part ça, il est toujours possible de manière exceptionnelle d'avoir un tout petit un peu d'argent. Enfin après, j'ai quand même un budget pour imprimer ça, enfin ou pour imprimer, pour louer des films. » (*Entretien, novembre 2016*)

---

<sup>30</sup> Les adjoint.e.s aux maires d'arrondissement perçoivent une petite compensation financière qui facilite financièrement un temps partiel dans son activité principale, les conseillers/llères (statut le plus fréquent des élu.e.s égalité que nous avons rencontré.e.s) ne perçoivent pas cette compensation.

Lorsque nous avons interrogé H  l  ne Bidard sur la faiblesse des moyens disponibles au niveau des arrondissements pour la conduite d'une politique   galit   sur le fond, elle nous a expliqu   que la centralisation    l'H  tel de Ville de cette comp  tence permettait de s'assurer de l'homog  n  t   de l'action (dont elle pensait qu'elle risquerait, dans le cas contraire, d'  tre pass  e    la trappe dans la grande majorit   d'arrondissement de droite n'ayant pas d'  lu d'arrondissement avec une d  l  gation    l'  galit   femmes-hommes, voir encadr   ci-dessous). Cette situation g  n  rale de manque de moyens humains et financiers    l'  chelon de l'arrondissement (   rapporter au fait que ces mairies d'arrondissement sont cens  es   tre le relais de proximit   pour des centaines de milliers de Parisien.ne.s) contraste en tout cas avec les ambitions affich  es par la mairie de Paris : le discours prononc   en mars 2015 par Anne Hidalgo devant le Conseil de Paris attribue    la ville un r  le international de premier plan pour inspirer et soutenir des politiques d'  galit   de par le monde. La Ville de Paris a vu son nom associ      « l'Agenda Global des Collectivit  s Locales et R  gionales pour l'  galit   des Femmes et des Hommes dans la Vie Locale », adopt   en 2013 par la Conf  rence Globale des Femmes   lues locales (la maire de Paris a   galement d  tenu pendant plusieurs ann  es la pr  sidence du comit   d'  galit   de genre du R  seau International des Cit  s et Gouvernements Locaux Unis (CGLU/UCLG). A ce titre, elle a accueilli    Paris pendant la COP21 une r  union internationale sur le th  me « Femmes, Leadership et D  veloppement » pendant laquelle

mayors, local leaders and representatives of civil society participated in three roundtable debates. The first on “Local policies and services for equality: local support for SDG 5” explored the role of local policy in the achievement of gender equality and the 2030 Agenda. The second, “A gender-sensitive agenda for Habitat III”, looked at how to harness the Habitat III Conference to put gender equality at the centre of city planning and governance, and the third, “Empowered women: the foundation of resilient cities”, co-organized with C40 Cities, asked how women can contribute their priorities, skills and knowledge to build a more sustainable future<sup>31</sup>.

Ces tables rondes se tenaient en anglais et il est peu probable que des membres de l'administration parisienne y aient pris part : il est int  ressant de constater l'  cart entre ce que pr  ne la maire dans les ar  nes internationales et les limites   videntes de ce qui est effectivement entrepris localement    Paris.

## **2. La lutte pour l'  galit  , un combat des p  riph  ries urbaines ?**

Dans l'esprit des   lu.e.s et employ  e.s de la Ville de Paris, il semble exister une g  ographie du sexisme : dans un texte publi   sur *M  diapart* en d  cembre 2014, H  l  ne Bidard, appelant    « repenser l'espace public » pour les femmes, soulignait que c'  tait une n  cessit   « en particulier    la p  riph  rie des villes »<sup>32</sup>. Nous ont   galement   t   rapport  s les propos d'un directeur d'une des principales directions de la Ville qui aurait, dans un s  minaire    destination des personnels

<sup>31</sup> <http://www.uclg.org/en/media/news/women-leadership-and-development-leading-global-agenda-front> (07/12/2015, accessed 02/01/2016)

<sup>32</sup> H. Bidard et J. Baudrier, “Osons repenser l'espace public pour l'  galit      Paris”, *Mediapart*, 12 d  cembre 2014, <https://blogs.mediapart.fr/helene-bidard/blog/121214/osons-repenser-lespace-public-pour-legalite-paris>.

des équipes de développement local, déclaré qu'il convenait de développer les politiques d'égalité en premier lieu dans les quartiers Politique de la Ville car « les barbares s'en prennent d'abord aux femmes » (rapporté dans un entretien de novembre 2015).

Cette géographie imaginée (autant que l'association des enjeux d'égalité aux quartiers Politique de la Ville) est fermement contestée par nos interlocutrices de la mairie d'Aubervilliers, qui ont insisté sur le fait que la situation dans leur commune, en grande majorité ciblée par cette Politique n'était pas pire que dans d'autres où elles avaient pu exercer auparavant (entretien de juin 2015). Il est frappant qu'elles appartiennent à une génération plus jeune que celle de leurs contreparties parisiennes, et semblent porteuses de perspectives plus intersectionnelles dans leurs analyses des situations sociales (l'une d'entre elles nous a raconté qu'une expérience d'échange avec une université espagnole avait, pendant ses études, contribué à lui ouvrir les yeux sur le républicanisme et l'universalisme français et les perspectives dominantes sur « l'intégration »). Malgré leur jeunesse relative, ces deux chargés de mission au statut relativement précaire dans la municipalité semblaient écoutées et entendues : c'est ce qui ressortait en tout cas de la présence dans les réunions de présentation de leurs projets sur les questions de mixité d'un grand nombre de personnalités municipales, élues ou directrices de services (observation, septembre 2015, janvier 2016). A noter qu'au contraire des réunions parisiennes observées, ces personnalités semblaient exprimer plus de soutien que de réserves quant à la démarche, même si ce soutien pouvait à l'occasion prendre des formes curieuses (par exemple, lors d'une réunion de groupe de pilotage observée en décembre 2015, les élus présents ont passé un temps considérable à épiloguer sur la seule association albertivillarienne dont le public est à très forte majorité féminine (une association de danse), plutôt que du grand nombre d'associations, certaines de statut para-municipal, accueillant un public massivement masculin. Comme souvent en contexte mixte, les hommes présents ont monopolisé la parole, souvent pour réaffirmer à quel point les enjeux d'égalité avaient besoin du soutien des hommes.

Aubervilliers compte 1400 employés municipaux (1 pour 55 Albertivillariens), donc bien moins en valeur absolue comme relative que la Ville de Paris. Cela ne l'empêche pas d'avoir une employée dédiée à temps plein aux questions d'égalité femmes-hommes (l'équivalent pour Paris serait d'avoir un staff d'une trentaine de personnes sur la question, ce qui est loin d'être le cas). Les employées du service expliquent que le maire précédent, qui était socialiste, avait souhaité candidater au « label diversité », processus de certification AFNOR qui suppose d'importantes mesures (et efforts financiers) pour appliquer des mesures anti-discrimination dans les procédures de recrutement et le fonctionnement du service des ressources humaines. La plupart des municipalités ayant brigué le label étaient de grande taille (Nantes et Lyon étaient parmi les premières), Aubervilliers est une des plus petites à avoir envisagé la démarche (Bereni, Epstein, 2015). Le processus fut stoppé du fait de considérables difficultés et du retour au pouvoir, aux municipales de 2014, d'une majorité communiste. Les employées n'ont cependant pas vu leurs postes remis en cause par cette alternance, et la chargée de mission égalité s'est vu confier d'importantes responsabilités dans un plan ambitieux visant plus d'égalité de genre dans l'ensemble du fonctionnement des services municipaux, confirmé par la nouvelle maire qui a pris ses fonctions en janvier 2016, Meriem Derkaoui. Des financements ont été obtenus dans un premier temps du CGET et de la préfecture pour engager une étude de la répartition par genre des usagers des services municipaux jeunesse et sports, confiée à la plateforme Genre et Ville en

association avec le cabinet L’Arobe (voir plus bas chapitre 6 plus de détails sur la façon dont notre groupe, avec une promotion d’étudiant.e.s de master, a été associé à cette démarche, et les résultats). La chargée de mission insiste sur le périmètre particulier de son poste, qui n’inclut pas, contrairement à ce qui peut être le cas ailleurs, une prise en charge de la question des violences faites aux femmes, qui échoit à une de ses collègues du service prévention et aide aux victimes, ce qui lui libère un temps significatif pour s’occuper d’actions de fond, de sensibilisation, d’animation, et de partenariats associatifs et avec les centres sociaux.

Certaines municipalités comme Aubervilliers se sont donc montrées capables d’utiliser à ces fins les financements mis à disposition des quartiers Politique de la Ville, dans un esprit qui se distancie nettement des aspects les plus sécuritaires de la politique, et dans le souci de ne négliger aucune autre forme de relation de pouvoir dans la promotion des femmes. Nous avons parfois entendu des interlocuteurs et interlocutrices parisiens.ne.s déplorer de ne pas pouvoir bénéficier de tels fonds parce que leur arrondissement ne comportait pas de quartier concerné par la géographie actuelle de la Politique de la Ville. Paradoxalement, on constate donc plus d’efforts en direction de politiques d’égalité dans des municipalités comme Aubervilliers où les fonds incitatifs du CGET rencontrent les orientations souhaitées par au moins une partie des équipes municipales (on peut de même relever que Champigny-sur-Marne, autre municipalité communiste, a également une chargée de mission égalité et lutte contre les discriminations). Là où les quartiers Politique de la Ville sont soumis à des standards élevés (notamment l’obligation d’avoir un plan municipal d’égalité pour la mise en place des nouveaux contrats de Ville 2015-2020), une ville plus riche comme Paris s’est montrée plus lente à la détente, et met en place seulement en 2016 un Plan égalité qui se fait attendre depuis 2007. Anne Hidalgo a bien reconnu l’exemplarité de certains dispositifs instaurés en Seine-Saint-Denis, en indiquant que le nouvel « Observatoire des violences faites aux femmes » s’inspirait de celui qui fonctionne depuis des années en Seine-Saint-Denis (communication au Conseil de Paris, 17 mars 2015).

Ainsi Aubervilliers se montre, contre toute attente, en avance sur Paris en termes de mise en place d’une réelle politique de gender mainstreaming —aidée en cela, certes, par la taille plus réduite de son administration municipale, et la relative proximité entre services. Une administration plus jeune et internationale, sensibilisée aux perspectives internationales, et en contact aussi bien avec le monde de la recherche qu’avec les organisations de terrain, est un atout certain dans cette démarche. Même si l’inclusion de l’égalité femmes-hommes parmi les axes transversaux de la nouvelle Politique de la Ville peut appeler bien des réserves, on l’a vu, cela n’empêche pas localement les acteurs et actrices de terrain d’exercer cette nouvelle compétence avec intelligence et dans le respect des populations.

Là où se rejoignent les points de vue de l’adjointe à l’égalité de la Ville de Paris et ceux des chargées de mission à la lutte contre les discriminations et droits des femmes d’Aubervilliers, c’est sur le fait que dans le cadre de la Politique de la Ville, la question de l’égalité reste le parent pauvre :

« Si tu as des postes LCD (lutte contre les discriminations) dans les arrondissements, c’est parce que ce sont des postes qui sont financés par la politique de la ville, par le ministère. Il n’y a pas de ministère à l’égalité femmes hommes qui finance des postes sur les territoires. Donc, il n’y a pas ça. Enfin, ça vient de la politique nationale ce

choix-là. Donc nous, on a les postes des équipes de développement, ok, etc., sur les discriminations. C'est parce que c'est dans le cadre de la politique de la ville financée par l'état, par le CGET, par la région quand il faut cofinancer, etc. Mais il n'y a pas de ministère de l'égalité femmes hommes qui a impulsé ça. Il n'y a pas de plan à égalité impulsé dans le territoire. » (*Hélène Bidard, entretien de juillet 2016*)

« Vous parliez tout à l'heure de la politique de la ville. Enfin là sur le territoire un peu élargi, mais je n'ai pas l'impression qu'ils prennent en compte le Droit femmes et de lutte contre les discriminations dans la politique de la ville. Mais il n'y a pas eu d'injonctions assez fortes au niveau de l'Etat » (*Marie Perrot, mission droits des femmes et lutte contre les discriminations d'Aubervilliers, entretien juin 2015*)

L'association de ces actions avec des bastions du « communisme municipal » demanderait aussi à être analysée plus avant : certains interlocuteurs locaux ont insisté sur le fait que le PC était le plus féminisé des partis de son appareil à sa base (entretien, septembre 2015), et on constate une corrélation fréquente, mais non systématique, entre municipalités ou départements communistes, et la mise en place de référentes égalité (voir ci-dessous l'analyse par Marianne Muller de l'annuaire des référent.e.s égalité mis en ligne par le centre Hubertine Auclert, et régulièrement mis à jour).

**Analyse de l'annuaire des référent.e.s égalité femmes-hommes de la région Ile-de-France du centre Hubertine Auclert (centre de ressources francilien pour les politiques d'égalité) Marianne Muller**

Nous nous sommes posé la question du domaine auquel était rattachée la fonction de référent.e égalité femmes-hommes dans les différents départements et communes, et aussi celle de « la couleur de l'égalité », à savoir : est-elle associée à des communes dirigées par la gauche, à un parti politique en particulier comme le PC ? On trouve des éléments de réponse dans le répertoire du centre Hubertine Auclert, qui recense les élu.e.s ou chargé.e.s de mission dont le descriptif de la responsabilité ou la fonction inclut la question de l'égalité ou des droits des femmes. Il en ressort un certain nombre de spécificités locales.

L'expression « Lutte contre les discriminations » revient fréquemment dans descriptifs de fonctions des référents du 75, 93 et 94.

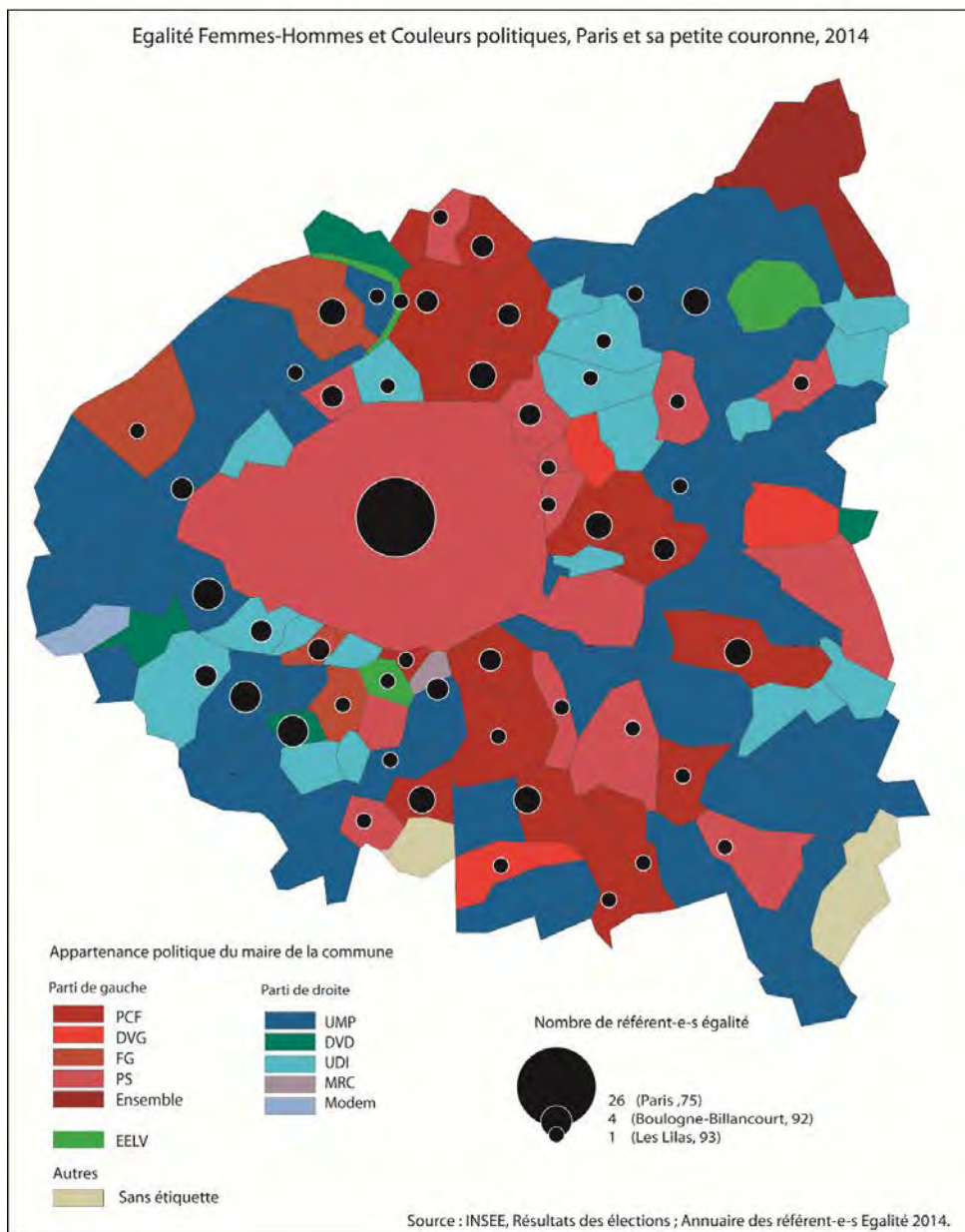
A Paris, la question de l'égalité des H et des F est souvent couplée à des questions de droits. Dans deux arrondissements, l'intégration apparaît également (alors que le terme est absent dans les autres).

La Seine-Saint-Denis se caractérise par la grande diversité des domaines auxquels sont couplés la question de l'égalité HF : droits des femmes, santé (volet violence), interculturalité (migration), logements-santé (services publics).

Dans le Val-de-Marne les responsabilités en termes de vie associative et de démocratie participative sont souvent couplées à celles touchant à l'égalité HF. Les référents du 94 sont fréquemment en charge de politiques sociales (notamment d'insertions). L'égalité est également

pensée en termes de prévention (mais peu en termes de sécurité, alors que la combinaison prévention-sécurité est fréquente dans d'autres départements, comme le 92).

Dans la majorité des départements, les référent-e-s égalité sont dans des communes où la gauche a obtenu la majeure partie des sièges au conseil municipal. Cependant, dans certains départements cette tendance est plus notable que dans d'autres. Dans le 94, seules deux des dix-huit communes comprenant des référent-e-s égalité ont une majorité d'élus de droite, 89% des municipalités comprenant des référent-e-s égalité sont ainsi à gauche.

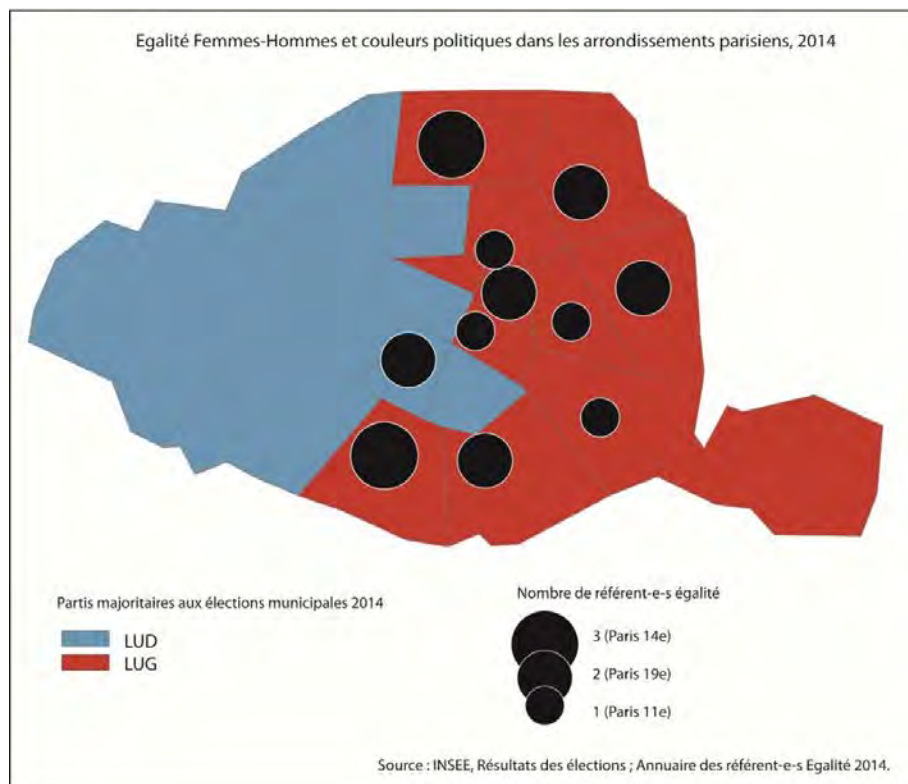


Cartographie Marianne Muller

**Carte 11 : Localisation des référent.e.s égalité femmes-hommes répertorié.e.s dans l'annuaire Hubertine Auclert et majorités politiques, Paris et petite couronne**



Le 75, 93 et 94 sont les seuls départements à compter des observatoires (Observatoire parisien des violences faites aux femmes, observatoire départemental des violences envers les femmes, observatoire de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, des droits de l'Homme et des migrants).



Cartographie : Marianne Muller

### Carte 12 : Localisation des référent.e.s égalité femmes-hommes répertorié.e.s dans l'annuaire Hubertine Auclert et majorités politiques, arrondissements parisiens

A Paris, l'adjointe égalité Hélène Bidard et sa cheffe de cabinet Nadhia Kahcel nous ont expliqué leur façon d'envisager les politiques locales d'égalité par leurs expériences municipales respectives à La Courneuve et Gennevilliers, municipalités communistes :

« On a des expériences dans des villes où on s'attache beaucoup surtout à la participation des femmes des quartiers populaires. Donc, l'idée, c'était d'appliquer ça comme on peut sur Paris...(...) Enfin, on accompagnait beaucoup les luttes des femmes des quartiers populaires. Les 8 mars, les 25 novembre, à chaque fois, oui, quand on est arrivé ici, nous, on arrive avec notre idée de réunion à la commune municipale. Donc, on fait venir les gens. On ouvre la porte à tout le monde. Alors qu'ici, il y a... surtout avec Vigipirate, c'est il faut être sur inscription. Mais si ce n'est pas un dîner de gala, personne ne viendra. Et donc, on est un peu surpris parce que

toutes les réunions qu'on a faites, il y avait beaucoup de monde. Au contraire, c'était plein, plein, plein » (*Hélène Bidard, entretien de juillet 2016*)

De fait, Yéléna Perret, de la mission droits des femmes et lutte contre les discriminations d'Aubervilliers, insiste sur cette culture locale de la participation habitante, et le souci de conduire des consultations auprès de publics « spécifiques » dont les femmes et les jeunes (qui ont un Conseil dédié dans cette commune) : « Aubervilliers, c'est quand même vachement une ville de, où on essaye de faire de la concertation, de recueillir la parole des habitants, etc » (entretien, juin 2015). L'enjeu de la taille de Paris et de la moindre proximité avec les administrés est bien sûr évoqué aussi :

« Moi, c'est la génération où dès qu'on se formait, on était formé à la transversalité, aux feuilles de route communes. On formait les élus. On formait la DG. Mais c'était une petite ville donc c'était facile. » (*Nadhia Kahcel, entretien de juillet 2016*)

« Ceux qui travaillent à l'hôtel de ville, oui, il y a une distance qui est plus importante forcément. C'est comme s'ils travaillent au département quoi. Ils ne travaillent pas dans la ville. Eux, ils faut les... il faut souvent les secouer en se disant : « Vous allez rencontrer en direct des habitants ». De temps en temps, il faut ouvrir les portes un peu. (...) il y a une impression de travailler en ministère plus que de travailler dans une ville. C'est vraiment la taille qui fait ça. Donc du coup, reprendre des contacts directs, il faut impulser, ça ne se fait pas naturellement pour ceux qui travaillent là. » (*Hélène Bidard, entretien de juillet 2016*)

La ville de Champigny-sur-Marne, autre municipalité communiste, est adhérente au réseau francilien Hubertine Auclert, au réseau de lutte contre les violences faites aux femmes du Val-de-Marne et signataire, depuis 2010, de la Charte européenne pour l'égalité des droits dans la vie locale. L'adjointe aux droits des femmes, Isabel Flores-Rachmachers, s'est félicitée du soutien du maire sur cette thématique et nous a raconté de la façon suivante l'imposition progressive de la thématique dans la municipalité :

« C'était j'ai vu que quand on faisait le 25 novembre ou le 8 mars, il y avait les services de la com, les machins, la culture, les... J'ai dit : « Oui, oui, oui. Mais tout ça, c'est très bien, mais moi je veux une ligne budgétaire claire et nette droit des femmes. Et je veux un service qui s'appelle Droits des femmes ». Donc en réalité, la seule chose qu'on a faite, j'ai obtenu, ça, c'est en interne, on dirait que c'est rien, mais en interne, c'est beaucoup, que dans l'organigramme apparaisse, donc le même service, service prévention et droits des femmes. (...). Le pas suivant, ce que j'ai dit au Maire, j'ai dit : « C'est pas possible, j'y arrive pas. Madame Dumortier, elle a déjà prévention sécurité, c'est beaucoup... le droit des femmes, ce n'est pas comme ça qu'on s'engage, on a la charte signée, et on a... et on a maintenant ces obligations, il faut donner des précisions, des évaluations, etc. ». Dans tout ça, on continue avec le travail en direction des agents et je demande une chargée de mission. Là, ça m'a coûté. Ça m'a coûté. Ça m'a coûté, je ne vous cache pas qu'à un moment donné, la moitié rigolante, la moitié sérieux, j'ai dit : « Mon écharpe est sur la table. Aujourd'hui on sort, mon écharpe est sur la table ». Donc, j'ai obtenu, j'ai obtenu la chargée de mission. » (*Entretien, novembre 2015*)

La chargée de mission droits des femmes et lutte contre les discriminations, d'abord arrivée en tant que stagiaire dans le service, a donc vu pérenniser son poste et conduit des actions sur ces deux plans, dont rend compte plus en détail un encadré dans la partie suivante.

## **Conclusion**

Il nous a semblé important de replacer certaines narrations « d'en-haut » qui mettent l'accent sur les politiques d'égalité femmes-hommes afin de montrer sur quel arrière-plan politique et discursif se construisent des mobilisations féminines et féministes, souvent fondées sur des luttes au quotidien, dans l'ordinaire de la ville. Donner à entendre les peurs et les auto-censures dans l'espace public des jeunes femmes, c'est ne pas minimiser la violence multiforme de relations interpersonnelles inégales, dans lesquelles la figure du « jeune » tient souvent lieu de repoussoir ; mais il conviendrait en parallèle d'interroger la posture des pouvoirs publics qui entourent de toute leur sollicitude ces jeunes femmes victimes de harcèlement (objet de campagnes à l'échelon national, et localement en région parisienne de la part de la RATP et de la part de la municipalité). Faire de la « reconquête de l'espace public » une grande cause de la mandature, c'est choisir de se focaliser sur la violence interpersonnelle, au détriment des violences institutionnelles que subissent également massivement les femmes, notamment des quartiers les plus défavorisés.

Donner à voir le caractère multiforme et parfois très politisé de mobilisations de femmes dans ces quartiers, c'est restituer aux femmes leur agentivité, refuser de les voir uniquement comme « victimes ». Une autre violence dont se plaignent, bien plus, les femmes plus âgées, que celle des hommes, c'est une violence institutionnelle et une violence symbolique liée à l'image qui leur est renvoyée, et qu'elles œuvrent, de façons diverses, à esquiver, détourner, et avec laquelle elles apprennent à négocier. En ce sens, les politiques locales d'égalité qui se construisent plus ou moins à distance de leurs mouvements restent plus ou moins en porte-à-faux sur un terrain fertile.

On a vu que de ce point de vue, un arrondissement parisien comme le 19<sup>e</sup>, dans lequel s'inscrit le quartier Flandre, n'est pas du tout logé à la même enseigne que des quartiers de même taille compris dans des municipalités de taille bien plus modeste, souvent également marquées par une population à faible revenus, mais dans lesquelles les questions de droits des femmes et de lutte contre les discriminations sont prises au sérieux et prennent une place significative dans l'organigramme des administrations. En arrière-plan de ces disparités, et au-delà de la question de la taille des communes, c'est aussi une culture municipale consistant à associer la population à la prise de décision qui facilite l'émergence de ces questions et leur intégration dans la conduite des projets municipaux.



## **Deuxième partie : la jeunesse des quartiers relue au prisme du genre**

A Aubervilliers, un groupe de jeunes filles a produit, dans le cadre d'un atelier vidéo de l'OMJA (Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers), une courte fiction qui fut primée, dans le cadre du festival local de film, en 2013<sup>33</sup>. Intitulé "If I were a boy" (avec la chanson de Beyoncé du même titre en bande-son), ce court met en scène l'histoire d'une jeune fille dont les deux frères sont autorisés à jouer aux jeux vidéo alors que sa famille la contraint à débarrasser et faire le ménage. Réfugiée dans sa chambre, la jeune fille rêve à ce que serait sa vie si elle était un garçon et non une fille, et si elle était autorisée à traîner avec ses ami.e.s dans la rue—et les pensées qui lui viennent en masse sont surtout les expériences désagréables dont s'accompagnerait cette relative liberté : être repoussé.e comme une menace par une personne handicapée qu'elle essaie d'aider dans la rue, sommée par une voisine de porter à sa place ses lourds sacs de provisions, se voir refuser l'accès du supermarché, ou se faire éjecter d'une boîte de nuit sur la plainte de jeunes filles... Il est vrai qu'elle a, dans cette rêverie, conservé la peau foncée qui rend ces expériences probables. A la fin du film, elle accepte sans trop rechigner d'aller laver la vaisselle lorsque sa mère le lui demande.

Si cette courte fiction peut sembler entretenir une équation dangereuse entre les oppressions subies par les hommes et celles subies par les femmes, elle témoigne en tout cas de la solidarité que beaucoup de jeunes filles des banlieues tiennent à exprimer vis-à-vis de leurs pairs, notamment face au racisme souvent aigu et violent auquel ils ont à faire face dans leur quartier ou plus encore au-dehors. Le héros masculin de fiction essuie brimades, mépris ou agressions qui semblent équilibrer, dans une certaine mesure, l'injustice qu'il peut y avoir à faire reposer sur les filles et les femmes l'ensemble des tâches ménagères et d'approvisionnement. Il n'est pas peu paradoxal que les auteures et interprètes de ce court se dénomment "collectif du 8 mars", en référence à la journée internationale des droits des femmes : leur propos semble en tout cas être de souligner que ces droits n'ont pas à être revendiqués en faisant abstraction d'autres formes d'oppression qui ne font pas l'objet de reconnaissance officielle. Leur ligne signale également une indépendance créative vis-à-vis des attentes que pouvaient avoir d'elle les institutions dans lesquelles le projet vidéo se réalisait, d'où le prix à la fois du jury et du public du festival.

On verra dans cette partie que la situation des jeunes, et notamment des jeunes hommes, est celle qui suscite le plus de préoccupation parmi les acteurs à l'échelon local de nos quartiers d'étude : y compris des associations de femmes, on le verra, ont à cœur d'évoquer leurs difficultés et les discriminations qu'ils rencontrent, autant ou plus que les difficultés ou contraintes rencontrées à raison de leur genre.

A beaucoup d'égards les contraintes sur la mobilité des jeunes hommes semblent aussi fortes, même si elles sont différentes, que celles que rencontrent les jeunes filles ou les femmes : c'est ainsi que les "quartiers" deviennent centraux dans les pratiques de jeunes dont l'accès à la "Ville-lumière" est entravé par les contrôles au faciès ou les surveillances accrues dont ils font l'objet dans les magasins. Ce qu'ont mis en évidence plusieurs vagues de travaux (Coutras, 2002,

---

<sup>33</sup> Disponible en ligne à cette adresse <https://www.youtube.com/watch?v=pJbs3mtcngM>

Faure, 2005, Clair, 2008), c'est la tendance de ces jeunes hommes, particulièrement, à se replier sur le quartier dont l'appropriation et le contrôle prend une place disproportionnée, à la mesure des discriminations subies hors quartier. A l'inverse, et précisément pour échapper à ce contrôle social pesant et lourd d'injonctions à leur égard, les jeunes filles peuvent devenir plus mobiles, et avoir des fréquentations plus assidues d'espaces centraux plus éloignés dont elles apprécient l'anonymat. Si les unes comme les autres partagent des lieux centraux neutres de socialisation et de drague, comme les Halles (Truong, 2012), les espaces de ville-centre apparaissent plus mixtes que ceux du quartier. Fabien Truong a pu, au terme de plusieurs années de fréquentation de ses élèves de Seine-Saint-Denis, construire une cartographie de leurs expériences de Paris, différenciées selon les degrés de distance sociale, les quartiers bourgeois du "blanc Paris" étant à la fois les plus violents et inappropriables, et les plus désirables et attractifs (beaucoup associant la réussite sociale au fait de pouvoir y résider à leur tour, voir Truong, 2012).

Des travaux d'Anissa Ouamrane (2011) et Delphine Pagès-El Karoui (2011) montrent aussi comment des lieux se pliant aux goûts des jeunes de banlieue, comme les bars à chicha, ou restaurants halal, deviennent également des points focaux de la pratique de Paris pour les loisirs ou la consommation. On est loin de situations de relégation ou d'immobilité, avec des mobilités fréquentes entre quartiers partageant des caractéristiques sociales et entre lesquels sont tissés des liens d'interconnaissance via famille, amis, ou camarades de classe ou d'université.

Nicolas Oppenchaim, dans ses recherches, a analysé les mobilités de ces jeunes comme "épreuves", donc à la fois comme pénibles et parfois inconfortables sur le plan personnel, mais aussi source de gratification à mesure que sont repoussées les limites de l'espace fréquenté et les barrières mentales—expériences de mobilité ambivalentes donc (Oppenchaim, 2011). Il constate des contrôles plus forts sur les mobilités des jeunes filles de la part des parents, mais souligne aussi que les jeunes hommes appréhendent les "contrôles d'identité à répétition" (Oppenchaim, 2011). La mobilité et l'accès à la centralité sont donc éprouvantes pour des raisons différentes pour différents types de jeunes des quartiers défavorisés de banlieue parisienne. Julian Devaux, Nicolas Oppenchaim et Laurent Proulhac montrent ainsi dans leurs travaux sur la mobilité des adolescents franciliens que « l'effet du genre sur les pratiques de mobilité ne peut être pensé indépendamment des appartenances sociale et résidentielle des adolescents » et que les écarts en catégories sociales se sont particulièrement creusés pour les jeunes filles (Devaux et al, 2016). Ils s'inscrivent en faux contre l'idée d'un repli sur le domicile qui semble prévaloir dans les travaux anglophones, mais invitent à ne "ne pas surestimer le rôle socialisant de la mobilité qui permettrait aux adolescents d'être confrontés à des univers sociaux et résidentiels dont ils ne sont pas familiers" (Devaux et al., 2016).

Cette partie apporte des éclairages à partir de deux enquêtes de terrain, l'une conduite au Bois l'Abbé, l'autre dans la commune d'Aubervilliers (avec un focus plus particulièrement sur Villette-Quatre Chemins). Il s'agit d'interroger non seulement les mobilités, mais aussi le rapport au quartier et les pratiques des espaces hors quartier de « jeunes » envisagés dans leur diversité (genre et âge, en particulier). La première enquête, la plus approfondie, a permis d'apporter des éléments notamment sur le rôle que jouent les mosquées dans les liens de sociabilité et de solidarité que développent les jeunes. Elle est mise en regard d'un travail conduit auprès des associations de Champigny-sur-Marne sur la question des discriminations, qui met en évidence l'importance de celles subies par la jeunesse des quartiers sensibles de la commune. Une des

préoccupations majeures qui émerge, y compris de la part d'associations de femmes, c'est l'ampleur des discriminations racistes et/ou islamophobes auxquelles les jeunes se trouvent particulièrement confronté.e.s, réalité qui n'est pas nouvelle mais que la couverture médiatique et la réaction politique aux attentats de 2015 a encore accentuée. La seconde enquête, conduite en partenariat avec la mairie d'Aubervilliers et un groupe d'étudiants, avait pour but explicite d'interroger la mixité de la fréquentation des espaces et équipements publics de la ville, mais l'enquête conduite a permis d'éclairer plus largement les pratiques de l'agglomération de la centaine de jeunes (filles comme garçons) interrogés.

N'ayant pas eu l'opportunité de conduire une telle enquête dans le quartier Flandre, nous incluons néanmoins des éléments d'une enquête conduite auprès des très jeunes de ce quartier par Anne-Cécile Ott, qui s'est intéressée à la pratique des espaces publics par des enfants du quartier Curial. Cette enquête fait écho à celle présentée ci-dessus sur le sentiment d'insécurité des jeunes femmes fréquentant le quartier, et montre que ce sentiment est également transmis, de manière non différenciée selon le genre, aux enfants les plus jeunes.





## Chapitre 5

### Jeunesses mobiles et solidaires

Dans cette partie, sera proposée l'analyse des mobilités, sociabilités et initiatives entrepreneuriales et solidaires des jeunes révélant l'existence de stratégies mobilisées pour faire face et contourner les difficultés quotidiennes. C'est un pan de leur vie quotidienne peu analysé dans les travaux de recherche que nous proposons d'aborder. La plupart des recherches en sociologie urbaine insistent à raison sur le caractère enclavé des grands ensembles, les difficultés que rencontrent les jeunes pour se déplacer, en mettant en cause de multiples facteurs socio-économiques, politiques et culturels. Cependant, les enquêtes de terrain menées au sein des trois quartiers et une littérature scientifique récente tendent à démontrer qu'il existe au contraire des mobilités dynamiques<sup>34</sup>, des réseaux de sociabilités étendus au-delà du quartier qui permettent notamment la création d'entreprises et d'initiatives de solidarité locale et internationale.

En dépit de certaines difficultés socio-économiques, de contraintes d'accessibilité comme en connaît particulièrement le quartier du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne, ces quartiers stigmatisés ne sont pas déconnectés des dynamiques de mondialisation. Bien au contraire, ils semblent y contribuer et produire des formes inédites d'initiatives économiques et solidaires qui ont échappé jusqu'ici à la recherche. Ce chapitre propose de mettre en évidence à travers les initiatives des habitants l'existence d'une « participation stratégique » de ces quartiers à la métropolisation et à la mondialisation, stratégies permettant à certains de contourner les obstacles et discriminations quotidiennes. Il s'agira donc d'étudier les rapports de jeunes dits « de banlieue » ou « de quartier »<sup>35</sup> à leur espace quotidien et à d'autres espaces plus ou moins lointains qu'ils sont amenés à fréquenter que ce soit dans le cadre de leurs sociabilités, initiatives entrepreneuriales, solidaires, pratiques religieuses... La dimension religieuse de certaines initiatives de solidarité et économique sera traitée à travers les lieux de culte musulmans et les mobilités dans le cadre de l'organisation d'événements spirituels et/ou récréatifs—l'objectif étant de comprendre la construction des réseaux de sociabilité et de solidarité qui se créent dans ces quartiers, mais aussi les géographies spécifiques dessinées par les mobilités de ces habitants.

Ce travail s'appuie sur une série d'entretiens menés auprès d'habitants, d'acteurs associatifs et institutionnels et d'observations participantes réalisées depuis 2011 dans le cadre de mémoires de recherche et poursuivis dans le cadre du projet PUCA au sein du quartier du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne. Ce choix de zoom sur ce quartier est intéressant par l'importance

---

<sup>34</sup> Oppenchaïm Nicolas, 2011, *Mobilités quotidiennes et ségrégation : le cas des adolescents de Zones Urbaines Sensibles franciliennes*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est ; Settoul Elyamine, 2014, « La mobilité internationale comme stratégie de contournement des discriminations ethniques : les départs des jeunes issus de l'immigration maghrébine au Qatar et aux Émirats arabes unis », communication dans le cadre de la journée jeune recherche du DIM GID, 7 janvier 2014.

<sup>35</sup> Reprendre ces termes chargés de connotations par leur utilisation dans les discours politiques ou médiatiques n'implique évidemment pas d'adhésion aux stéréotypes que construisent ces discours. La population enquêtée est analysée comme une minorité au sens de Fassin et Fassin (2006) définie non par une appartenance raciale ou culturelle, mais par « l'expérience partagée de la discrimination ».

des matériaux qui y ont été récoltés et l'analyse approfondie de ceux-ci permettant d'ores et déjà de poser de premiers résultats, mais surtout de confirmer certaines hypothèses et pistes de recherche à propos de l'agentivité de ces jeunes et les connexions existantes avec les deux autres quartiers inclus dans le présent projet.

Nous avons choisi d'interroger une population âgée de 16 à 30 ans environ dans la mesure où cette tranche d'âge va de l'adolescence jusqu'à l'âge adulte où l'on construit son identité, moment où l'on voit ses sociabilités, mobilités, son rapport au quartier évoluer<sup>36</sup>. C'est également une période au cours de laquelle cette population expérimente l'accès au monde du travail, cela pourra permettre d'analyser les mobilités en fonction des périodes de vie de ces jeunes et leur confrontation à différents types de discriminations notamment sur le marché du travail peut-être déterminantes dans leur projet entrepreneurial. De nombreux entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des jeunes et des professionnels, associations travaillant avec ce type de public au sein des infrastructures du quartier. Nous avons tenté de porter une attention particulière aux profils des jeunes enquêtés (genre, situation professionnelle/scolaire, professions des parents, origines culturelles des parents...) afin d'essayer d'avoir une population d'enquête qui soit la plus représentative possible des jeunes du quartier.

Des observations participantes ont été menées au sein des différents lieux de sociabilités fréquentés par les jeunes qu'ils soient formels (PRIJ, Point Rencontre Information Jeunesse, associations, Maison pour Tous, mosquée Al Amine, espaces verts, centre commercial...) ou informels (lieu de culte musulman informel, halls d'immeubles squattés, espaces domestiques où se réunissent des associations non-déclarées) afin d'observer la façon dont se construisaient le rapport à l'espace et les sociabilités, notamment les rapports de genre. On s'est également posé la question des mécanismes de solidarité à l'œuvre, les tensions qui existent et les enjeux que cela révèle.

### ***1. Rapports des jeunes au quartier : un lien différencié selon le genre***

Le rapport des jeunes au quartier et leur attachement à celui-ci varie selon les propriétés des jeunes, leur parcours, leur genre et évolue dans le temps. Si on remarque un lien plus fort avec le quartier chez une majorité des jeunes hommes interrogés, cet élément n'empêche pas qu'ils possèdent pour une partie des mobilités et un réseau de sociabilité étendu au-delà du quartier. Par ailleurs, si, comme nous le verrons, les jeunes femmes ont un rapport moins fusionnel au quartier et des mobilités plus importantes que les jeunes hommes, cela ne s'oppose pas à un attachement certain à leur quartier.

Les jeunes rencontrés, malgré leurs parcours variés, ont en commun d'avoir un regard complexe, ambigu sur leur lieu de vie : ils l'aiment autant qu'ils le critiquent. Leur regard est certes subjectif mais surprend par sa capacité à prendre de la distance face à leur environnement.

---

<sup>36</sup> Voir les travaux de l'INJEP, par exemple Labadie, 2015.

## ***Un fort sentiment d'appartenance au quartier chez les jeunes hommes***

« Je ne sais pas comment ça se passe dans les autres quartiers mais les jeunes au Bois l'Abbé, ils préfèrent rester entre eux parce que déjà à l'extérieur du quartier ils ne se considèrent même pas comme habitant de Champigny, pour eux ils habitent aux Bois l'Abbé et voilà ! C'est pas pareil que les Mordacs et tout, pour eux ils viennent du Bois l'Abbé. S'ils pourraient prendre un drapeau pour le Bois l'Abbé ils le feraient ! Donc ils se considèrent pas comme habitant de la ville et encore moins du département et encore moins de la région et jusqu'à même du territoire français. C'est sûr c'est plus les mecs parce que les filles elles ont des copines à l'extérieur ou elles vont voir des mecs d'ailleurs. Mais pourquoi c'est les mecs c'est parce que ils préfèrent rester sur le terrain comme ils disent pour faire de l'argent, le fait qu'ils bougent à l'extérieur pour eux c'est du temps où ils font pas d'argent, donc ouais ils sont pas assez ouverts à l'extérieur. Le seul moment où ils sont ouverts, c'est quand ils vont en boîte ou quand ils rencontrent une fille et qu'ils commencent à être amoureux, là ouais ils vont se mettre à bouger pour la fille en question. Bon c'est pas tous les mecs qui restent ici, mais c'est quand même une majorité et ceux qui sortent d'ici qui vont voir ailleurs ils sont un peu considérés comme des traîtres : "ah toi tu préfères traîner avec les gens de là-bas et tout!" » *Extrait de l'entretien réalisé par A. Ouamrane avec Manu 30 ans, animateur social au PRIJ et habitant du Bois l'Abbé depuis 25 ans. Réalisé le 28/03/2011 au PRIJ.*

Pour certains jeunes dire « j'habite au Bois<sup>37</sup> », surtout chez les garçons, c'est une fierté. C'est revendiquer son appartenance à un quartier à la réputation « sulfureuse » dans un contexte de concurrence plus ou moins formelle entre quartiers, entre hommes, prouver sa virilité en montrant que l'on est dur car on vit dans un milieu hostile (« on est des bonhommes » selon l'expression locale). Le groupe joue un rôle important car l'espace ne s'occupe pas de manière individuelle mais de manière collective, en groupes de garçons ou de filles parfois. Le terme « bande » n'est pas utilisé et pensé par les concernés rencontrés, on parlera d'« équipe » avec parfois des surnoms qui sont attribués au groupe et aux personnes le composant ou à l'espace qu'ils investissent régulièrement. Cette constitution de groupe d'ami(e)s plus ou moins proches n'est pas spécifique aux garçons, les filles aussi construisent des groupes ; la différence réside dans le fait que les groupes de garçons investissent davantage certains espaces du quartier et notamment les halls d'immeubles.

La majorité des jeunes ayant fréquenté les mêmes écoles maternelles, élémentaires et le même collège du quartier, ils se connaissent depuis longtemps et beaucoup sont ami(e)s d'enfance. Il est moins fréquent que des personnes sans lien avec le quartier y soient intégrées (surtout chez les garçons). Le groupe pour les jeunes hommes peut être le moyen d'honorer son quartier, de représenter sa ville ou son département d'origine et d'entretenir une sorte de concurrence avec les autres cités, à travers des conflits ou plus pacifiquement avec des moyens d'expression culturelle comme le rap. Cette fierté de son quartier n'est pas une spécificité des jeunes du Bois l'Abbé, on la retrouve de manière plus ou moins exacerbée dans de nombreux quartiers HLM de la région parisienne. Selon Kokoreff (2003), cette construction d'identité par

---

<sup>37</sup> Surnom et diminutif du nom du quartier.

rapport à un lieu prend le relais d'une identité construite auparavant à partir de la classe ouvrière qui ne signifie plus rien pour ces jeunes. En effet, plusieurs facteurs expliquent cet investissement des jeunes garçons dans le quartier : l'échec scolaire, le chômage, les stéréotypes à l'égard des jeunes de banlieues et les « brimades » policières qui dissuadent de bouger, ils sont par conséquent moins mobiles et ont tendance à se retrancher dans le quartier (ce que notait déjà Coutras, 2002).

« C'est vrai que les jeunes restent souvent entre eux et qu'ils ont du mal à aller voir ailleurs mais c'est vrai aussi que quand tu vois un quartier comme le Bois l'Abbé je sais pas si c'est fait exprès mais tout est fait pour qu'on n'ait pas besoin de sortir de là, bon après c'est ce que je ressens hein...T'as l'impression ils veulent éviter que les gens sortent et quelque part ça les empêche de sortir parce que si tout est là pourquoi bouger ; ici on est comme un peu isolés. » (*Entretien avec Manu*)

Par « jeunes », Manu désigne implicitement les hommes, puisqu'il précisera plus tard que les jeunes femmes ont des mobilités plus dynamiques que celles des jeunes hommes d'après ses observations. Pour Manu, si les « jeunes » sortent moins du quartier, c'est parce que tout est à disposition des habitants, c'est-à-dire le collège, le supermarché discount où tout le monde peut faire ses courses, l'annexe-mairie pour les démarches administratives, et que le manque de transports en commun ne simplifie pas l'accès au centre-ville ou à la capitale déjà éloignée. L'idée que cette situation pourrait être voulue, dans le but de confiner les habitants dans le quartier, renvoie à la « théorie du complot » politique répandue dans le discours de certains jeunes rencontrés. Ils perçoivent les inégalités sociales, économiques et territoriales dont ils sont victimes comme des actions volontaires et calculées du gouvernement qui souhaiterait mettre à l'écart les populations immigrées dans des « ghettos » avec des allusions au traitement des populations du temps de la colonisation, des parallèles avec la situation de « l'Afrique » qui serait d'après leurs propos pillée par la France. Les discours sont complexes à comprendre ; leur sentiment d'être discriminés et la situation des banlieues françaises sont souvent mis en parallèle avec d'autres formes d'injustices qu'ils perçoivent à l'échelle internationale ou le passé colonial.

Le lien et le sentiment d'appartenance est aussi proportionnel au temps passé dans la rue avec cet espace qui peut devenir une source de revenus illicites pour ces jeunes en échec. Le « business » ou « biz », comme il est communément appelé au Bois l'Abbé, désigne toutes les transactions de substances illicites (cannabis, cocaïne, héroïne...), de produits interdits à la vente ou autorisés mais obtenus illégalement. Le quartier peut être perçu par une minorité de jeunes hommes comme un espace lucratif qui permet d'avoir une activité qui peut rapporter beaucoup selon la nature du produit et de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille lorsque l'on est au chômage et sans diplôme. N'ayant pas pu obtenir auprès de la police municipale des chiffres qui pourraient illustrer l'ampleur du phénomène, je ne me baserai à ce sujet que sur des observations de terrain, discours des jeunes et d'une participation au Conseil de la vie locale et de la délinquance organisée par la mairie.

Le milieu de l'illicite est masculin, rares sont les femmes impliquées dans ces types de trafic. Même s'ils en existe dans le quartier qui sont par exemple chargées par d'autres hommes de transporter ou garder de la drogue, cela reste des cas exceptionnels car cette « fonction » est perçue comme masculine, le jugement des autres dans la cité est plus sévère vis-à-vis des femmes

impliquées. La catégorie d'âge des hommes impliqués dans les trafics en tout genre est très large : cela peut commencer très tôt (dès 11 ans) avec des actes de délinquance (vols) pour se faire un peu d'argent de poche. Et plus on vieillit, plus les activités illicites s'aggravent. Il y a des pères de familles de plus de 30 ans qui font toujours « des bizs », généralement de la vente de produits stupéfiants car cela génère plus d'argent et permet d'entretenir une famille. C'est une sorte de pyramide où les personnes qui gravissent les échelons sont prises dans un engrenage infernal : plus on avance dans l'âge et plus il devient difficile de décrocher de cet argent facile, d'après les jeunes hommes interrogés, surtout quand on n'a aucune qualification et qu'on a passé des années en prison. En effet, certaines personnes interrogées se disent transformées par l'expérience carcérale qui fait l'effet d'un déclic pour reprendre sa vie en main en entamant une nouvelle formation par exemple, ceux qui réussissent sont le plus souvent ceux qui bénéficient d'un soutien familial important et d'un environnement social plus stable. Mais souvent, cette épreuve freine les tentations le temps de la recherche d'emploi ou d'une formation, et lorsque cela aboutit à des échecs, nombreux sont ceux qui y succombent à nouveau.

Au-delà de la caricature médiatique du jeune de banlieue qui radicalise sa pratique de l'islam en prison au contact d'autres jeunes de banlieue, le milieu carcéral évoqué par certains enquêtés a été l'occasion pour eux de rencontrer d'autres jeunes de quartier de la région parisienne et parfois d'ailleurs. Des sociabilités entre jeunes de différents quartiers se nouent au détriment des appartenances territoriales et perdurent à la sortie ce qui permet à certaines jeunes hommes d'élargir leur réseau de sociabilité, de mettre en œuvre des solidarités, d'étendre leurs mobilités, même si parfois la création de nouvelles relations peut servir à accroître/étendre les activités illicites. Ces formes de connexion entre jeunes hommes de quartier qui s'opèrent dans le milieu carcéral existent en dépit des tensions qui peuvent bien sûr recouper les appartenances territoriales, mais cette piste de recherche tend à démontrer que les mobilités et sociabilités des jeunes hommes sont moins cloisonnées que celles qui sont présentées dans certains travaux.

### ***Le rap comme expression du rapport au quartier***

À travers les chansons de rap, les tags et autres formes d'expression, certains jeunes des grands ensembles revendiquent souvent leur appartenance à un quartier (Guillard, 2012). Les textes de rap renvoient fréquemment à un quartier particulier ou à un département lorsque le groupe est composé de personnes venant de villes différentes comme pour affirmer une certaine unité entre les cités (« 9.4 », « 9.3 »...) qui forment comme une sorte d'alliance. Le rap est une façon d'exprimer son attachement à son quartier, de parler des problèmes quotidiens qui peut être très territorialisée, par exemple un groupe ou un chanteur se veut le représentant d'un quartier et le valorise dans un contexte de compétition avec d'autres rappeurs d'ailleurs, amenant parfois des tensions. Au Bois l'Abbé, il existe plusieurs groupes de rap ou rappeurs qui chantent en solo (souvent rattachés à un groupe) ; les textes comportent de nombreuses références à la vie dans le quartier, mais surtout expriment une identité genrée fortement marquée par son appartenance au quartier. A chaque génération, son groupe ou ses rappeurs qui sont mis en avant pour un temps au gré de leur implication dans le milieu musical et des modes, peu ont réussi à vivre de leur art. Certains réussissent à tourner des clips grâce à des connaissances ayant une expérience professionnelle dans l'audiovisuel ou une association comme « Art et image » gérée

par un « grand » du quartier qui les aide à produire leur clip. Les images de ces clips sont très intéressantes à analyser en parallèle des textes, par le choix des lieux de tournage et la mise en scène réalisée qui révèlent le rapport de ces jeunes à l'espace et aux autres.

### **Deux exemples de clips de rap produits par des groupes du Bois l'Abbé**

Prenons pour exemple deux clips réalisés par des groupes de rappeurs du quartier dont les vidéos sont disponibles sur des sites internet de partage de vidéo :

- le premier clip est le résultat d'un « featuring » entre deux rappeurs l'un du Bois l'Abbé et l'autre de Chennevières-sur-Marne, leurs noms de scène sont des surnoms donnés par des amis, le morceau rythmé intitulé « Tu le sais » est tourné exclusivement au Bois l'Abbé et rassemble exclusivement des jeunes hommes de 10 à environ 30 ans. Plusieurs symboles du quartier et lieux de sociabilité surtout masculine ont été choisis : l'imposante tour de 30 étages qui démarque le quartier des quartiers alentour fait l'objet de plusieurs gros plans, le fast-food, la rue où sont rassemblés des centaines de jeunes pour figurer dans le clip ou encore le seul bar à chicha ouvert récemment dans le quartier. Le texte revendique l'appartenance au quartier « C'est Chennevières-Bois l'Abbé et ça tu le sais » et un quotidien difficile « On a grandi dans la merde et ça tu le sais », il évoque la prison, le manque d'argent et le trafic de drogue « Parle nous juste en euros , beuh, chit, coc', héro pour remplir le frigo »<sup>38</sup>. Le récit d'un quotidien difficile est illustré par certaines scènes notamment où on voit une mère de famille seule en pleurs qui reçoit des factures dont on devine qu'elle n'a pas les moyens de les payer et son fils qui la console. Le rapport au quartier est illustré par l'occupation de l'espace public en groupe et dans la durée selon le texte « H24 au ter-ter et ça tu le sais »<sup>39</sup>, sous-entendant une présence permanente au quartier. De plus, il y a une volonté des jeunes rappeurs en général lors du tournage d'inviter le plus de jeunes hommes possible, afin qu'il y ait un effet de masse impressionnant à l'image sans doute pour montrer que le quartier soutient le rappeur et dans un contexte de concurrence<sup>40</sup> entre quartiers montrer qu'il y a du monde qui est prêt à défendre son territoire.

Le personnage de la mère est le seul élément féminin du clip, mise à part une référence sexuelle et dégradante faite « à la fille de la juge ». Les femmes sont à ma connaissance pas présentes dans l'univers du rap du quartier, certaines ont pu chanter en accompagnement du R&B, style de musique considéré par certains jeunes hommes comme plus « féminine » car parlant surtout d'amour, de sexe. D'ailleurs, on constate que les duos féminins/masculins mettent souvent en scène des histoires de couple, l'homme rappe et la femme chante du R&B.

- à l'inverse, le deuxième clip d'un autre groupe du quartier est lui plutôt centré sur des espaces de centralité dans Paris voire des espaces qui ont une image de prestige. Le morceau « La banlieue brille » a été créé par un groupe de jeunes hommes, le clip retrace une sortie en soirée des deux rappeurs dans la capitale. Les références au quartier sont également présentes, dès le début du clip on a un gros plan sur un panneau signalétique indiquant le « Bois l'Abbé » comme leur point de départ et ils font référence à certains espaces incontournables du quartier comme

<sup>38</sup> Mots d'argot faisant référence aux substances illicites : herbe, shit, cocaïne, héroïne.

<sup>39</sup> Termes signifiant qu'il est 24 h/24 sur « le terrain » ; je ne sais pas dans le contexte de la chanson s'il désigne le quartier en général ou un territoire de vente de la drogue.

<sup>40</sup> Cette concurrence ne se traduit pas systématiquement par des formes de violences, ici aucun quartier n'est nommé comme rival, il existe comme pour la danse hip-hop avec les battle une forme de compétition lyrique.

« la place Rodin ». Cependant, les images tournées dans le quartier mettent l'accent sur le groupe, les figurants et surtout sur le matériel : voitures de luxe (louées), vêtements de marques, bijoux. Le choix des paysages est centré sur Paris : la Tour Eiffel au pied de laquelle certaines scènes sont tournées, les Champs Elysées, le trajet se fait en limousine et les jeunes hommes sont accompagnés de jeunes femmes figurant en tenue sexy et prenant des poses suggestives. Par le refrain « ce soir la banlieue brille » et les scènes du clip, les jeunes ont clairement voulu montrer une image plus valorisante de leur point de vue de leur quotidien, leur capacité fictive ou non à avoir accès à Paris et au luxe, s'inspirant également de certains clips de rap américains valorisant le capitalisme et la figure de la femme-objet. Cet aspect est certes caricatural des mobilités en dehors du quartier des jeunes hommes, mais démontre un intérêt pour des espaces centraux de la capitale et une certaine fascination pour un espace et un monde qui leur est difficilement accessible. Le rapport à l'espace différent présenté dans ces deux clips est assez révélateur de la complexité des mobilités des jeunes hommes de quartier, ils ont un ancrage territorial marqué et en même temps peuvent avoir des mobilités et sociabilités étendues en dehors du quartier.

## ***2- Les lieux de sociabilité***

### ***Des lieux et des temps de rencontre féminins ou masculins dans le quartier***

Au sein du Bois l'Abbé, on peut repérer que certains espaces, équipements publics ou privés sont fréquentés soit en majorité par les hommes ou en majorité par les femmes et parfois avec des temporalités différentes. En effet, les habitants et les institutions semblent avoir construit des lieux en leur donnant des attributs féminins et masculins et cette division des espaces selon le genre paraît être tellement intégrée qu'elle est rarement remise en question. C'est ainsi que la mixité hommes-femmes n'est pas une évidence dans les espaces qui peuvent être des lieux de rencontre, d'échanges ou de pratiques de certains loisirs, comme dans les quartiers lyonnais étudiés par Vinet (2013). D'autres lieux publics du quartier qui ne sont pas officiellement réservés aux hommes ou aux femmes et qui sont a priori accessible à tous sont pourtant non-mixtes en pratique.

Le centre social la Maison pour Tous est financé par les collectivités locales et régionales dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier peut être considéré comme un lieu de sociabilité féminine. En effet, la majorité des usagers sont des femmes, mais surtout il a été pensé politiquement pour les femmes et en partie par des femmes. Les objectifs affichés par le centre sont ceux de créer un espace de convivialité pour tous les habitants du quartier et pourtant les actions mises en place visent une catégorie bien précise d'habitants à savoir les femmes immigrées, les mères de famille. C'est ainsi qu'on trouve une série d'ateliers et d'activités en rapport avec la famille (loisirs intergénérationnels) et avec les difficultés socio-économiques des femmes, mais on a aussi des activités proposées qui sont étroitement liées au rôle que l'on confère à « la femme » dans une structure patriarcale, à savoir la cuisine ou encore l'éducation des enfants. Si on ne peut remettre en question l'utilité de ce centre social dans le quartier, celui-ci peut tout de même participer à renforcer l'inégale répartition du travail domestique en enfermant les femmes dans « un rôle naturel », comme si elles n'étaient pas capables d'aspirer à d'autres occupations.

Cette question de la place des femmes et de la mixité se pose aussi dans les espaces commerciaux. Ainsi certains restaurants et commerces attirent, par le type de services et produits qu'ils proposent, mais aussi par les représentations qu'ils véhiculent, une clientèle féminine ou masculine. Le centre commercial du quartier est un carrefour d'échanges et de rencontres pour les habitants et la fréquentation de certains des points de vente peuvent montrer toute la complexité des rapports de genre dans l'espace. On compte dans le quartier deux restaurants « hallal » de type fast-food qui ne désertent pas, ils attirent autant les femmes que les hommes, avec une majorité de jeunes qui ne pratiquent pas tous cet espace de la même façon. J'ai remarqué sur le terrain que les femmes prenaient très souvent leurs commandes à emporter et qu'à l'inverse les hommes profitaient des tables du restaurant pour manger sur place. Cela peut paraître anodin, mais il existe une vraie réticence des femmes à se restaurer dans ces fast-foods locaux car elles les perçoivent comme étant « pour les mecs » d'après les discours entendus. On peut essayer de comprendre l'appropriation masculine de cet espace par l'ambiance du lieu et son organisation. Ces deux restaurants comportent un personnel exclusivement masculin et une clientèle « attablée » majoritairement composée d'hommes et à l'intérieur du restaurant, on a des écrans géants qui diffusent des chaînes sportives où la plupart des sports diffusés sont pratiqués par des hommes et où les clients-supporters sont aussi des hommes. Autre exemple, celui du café-bar PMU implanté depuis une vingtaine d'années dans le centre commercial du quartier et qui constitue un des lieux de sociabilité du Bois l'Abbé. C'est un lieu de rencontre local, où l'on consomme des boissons alcoolisées ou non et où on se retrouve pour parier sur les courses hippiques. Seulement il est exclusivement masculin et la présence de femmes reste très marginale, ces dernières n'habitent pas forcément le quartier et la pratique féminine de ce lieu étant très mal perçue par une partie des habitants. La raison évoquée peut être trouvée dans les discours qui dénoncent l'aspect immoral de ce lieu, constituant par rapport aux traditions culturelles ou aux préceptes religieux un espace interdit où se concentrent des mauvaises pratiques (jeux de hasard, alcool, tabac, sexe...) qui entrent en totale opposition avec la figure de la « mère de famille » garante des bonnes mœurs. Dans le quartier comme ailleurs, l'espace public peut avoir un temps pour les femmes et un temps pour les hommes.

« Une femme bien » ne devrait pas « traîner » la nuit, cette phrase présente dans de nombreux discours indigènes et même ailleurs, faisant écho à la dimension temporelle de l'appropriation des espaces précédemment traités, est révélatrice d'un ordre moral établi par les hommes au détriment des femmes et ayant des incidences sur leurs mobilités. Cette « moralité » des espaces et des temps qui est le fruit de constructions sociales qui produisent des frontières non pas que dans les quartiers populaires, mais presque partout. Cependant, on observe aussi des groupes de filles qui traversent le quartier : elles expliquent ne pas ressentir de sentiment d'insécurité, mais aussi qu'elles n'ont pas envie de pratiquer l'espace public du quartier la nuit sauf si cela est utile. Car leurs lieux de sociabilités nocturnes se trouvent pour la plupart en dehors du quartier. Alors que certaines se disent gênées de traverser un hall occupé par un groupe de jeunes hommes et de sentir certains regards, notamment quand le groupe est plus âgé ou a le même âge que soi, d'autres soulignent le fait que cette présence masculine participe à la « bonne ambiance » du quartier. Les lieux de sociabilités informels comme les halls sont davantage acceptés par les jeunes filles que par les mères de famille qui les voient à travers seulement les nuisances que cela peut impliquer et l'insécurité.



## ***Les mosquées comme lieux de sociabilité pour les jeunes***

J'ai pu travailler sur les lieux de sociabilité formels et informels du quartier afin de comprendre les modes d'appropriation de l'espace et le type de relations sociales qui y existaient. J'ai pu étudier différents équipements publics du quartier tel que le PRIJ (Point Information Rencontre Jeunesse) ou la Maison pour Tous et d'autres espaces comme les halls d'immeubles squattés par des groupes de jeunes, mais aussi la mosquée Al Amine. Les comparaisons entre ces lieux de sociabilités ont permis de montrer la segmentation de ces espaces selon le genre (notamment la Maison pour Tous avec une majorité de femmes), selon l'âge (avec le PRIJ destiné aux jeunes de 16 à 25 ans), les catégories raciales avec des événements davantage plébiscités par des groupes particuliers comme la fête des voisins au Mail Rodin. Bien sûr, les politiques municipales ont façonné en partie les équipements publics en visant une catégorie de la population plutôt qu'une autre, alors il est logique que la Maison pour Tous qui cible les femmes du quartier attire ce public grâce à des actions spécifiques. Cependant, les acteurs municipaux ne parviennent pas à contrôler complètement la fréquentation et l'appropriation de ces espaces car ce sont aussi les individus qui construisent leurs espaces vécus. Ainsi le PRIJ n'est que depuis peu fréquenté par les jeunes femmes alors même qu'il était destiné à tous les jeunes ou encore la Maison pour Tous est censée attirer un public familial, seulement on observe que les hommes en sont absents. Ces constats rejoignent ceux faits par Elise Vinet et son équipe (Vinet, 2013).

Dans ce contexte, il s'avère que les « mosquées » du quartier peuvent être considérées comme des espaces fédérateurs dans la mesure où elles rassemblent la grande majorité des catégories existantes dans le quartier et qui partagent le même espace à un moment donné.

De plus, le quartier qui se caractérise par sa jeunesse ne dispose que d'un seul équipement public qui soit destiné aux jeunes de 16 à 25 ans à savoir le PRIJ, dont les animateurs et les jeunes se plaignent de la promiscuité et de la vétusté des locaux. Hormis le PRIJ, les jeunes n'ont pas d'autre espace où se retrouver. Par exemple mon enquête sur la Maison pour Tous avait mis en évidence des tensions autour de ce nouvel équipement où les jeunes ne sont apparemment pas les bienvenus d'après les animateurs du PRIJ, suite à quelques conflits d'usage autour de locaux de centre social. Ainsi, pour les jeunes qui sont au chômage et/ou en échec scolaire, il reste les halls d'immeubles à squatter où ils sont aussi indésirables du fait des nuisances que leur présence peut engendrer pour les habitants et le bailleur social. Dans la rue, ils sont souvent la cible de contrôles de police qu'ils vivent comme des provocations en raison soit de l'agressivité des agents à leur égard soit parce que la police vient troubler leurs activités illicites, mais pas toujours car leur construction d'un « repaire » dans l'espace public est souvent seulement un point de rencontre où ils peuvent discuter. En bref, les jeunes hommes en raison de leur genre, de leur race et de leur classe sont discriminés et indésirables dans la plupart des structures du quartier et même dans la rue.

Les « mosquées » du quartier apparaissent alors comme des espaces ouverts, prêtes à les accueillir plusieurs fois par jour et où ils peuvent se retrouver autour de centres d'intérêt commun : leur foi et la prière. Au sein de la « petite mosquée »<sup>41</sup>, j'ai pu constater que les prêches étaient adressés à un certain moment aux jeunes spécifiquement, l'imam ayant bien conscience de l'importance de cette population dans le lieu de culte. L'imam a l'air bien informé des

---

<sup>41</sup> Lieu de culte musulman informel aménagé dans le sous-sol d'une tour du quartier.

difficultés quotidiennes que rencontrent les jeunes et leurs familles, dans l'un des prêches auquel j'ai assisté il a abordé sans complaisance le tabou de « l'argent sale » dans certaines familles musulmanes où les enfants investissent dans le foyer avec de l'argent provenant d'activités illicites. A travers cette anecdote, il visait à la fois les parents et les enfants pour les responsabiliser et lever le voile sur un sujet tabou, le discours était imprégné de morale religieuse et invitait les parents à nouer le dialogue avec leurs enfants pour prévenir la délinquance. Mais encore, il lui arrive souvent d'encourager et de féliciter les jeunes pour leurs efforts dans l'apprentissage religieux, l'imam a une fonction sociale primordiale dans la « mosquée » et ses discours ont des effets sur les jeunes et leurs familles. Venir à la mosquée permet aux jeunes en difficultés, de faire une coupure dans le temps, de s'accorder un moment de détente, d'avoir un repère spatial fixe, dans leurs routines quotidiennes dans le quartier où certains jeunes hommes traînent tous les jours et trafiquent. Le fait que ce lieu sacré se situe dans leur quartier concorde avec le besoin de certains d'entre eux de rester ancrés dans leur cité, puisque comme montré précédemment, de nombreux jeunes hommes ont des pratiques qui se concentrent sur le quartier.

Ces jeunes y découvrent ou redécouvrent une passion, une partie de leur identité culturelle jusque-là enfouie, négligée ou inexistante, la force de la foi leur permet de rechercher une place dans la société, comme c'est le cas des jeunes fidèles qui ont abandonné leurs activités illicites pour travailler et même créer leurs propres entreprises. Se rattacher à la « mosquée » pour certains jeunes c'est se protéger des problèmes extérieurs, protéger sa foi et son identité culturelle, sociale et religieuse. D'autant plus que les lieux de culte musulmans du Bois l'Abbé sont le fruit de batailles de longue haleine menées par les habitants et les associations culturelles (et religieuses). Il est ainsi facile de comprendre l'attachement fort de nombreux fidèles.

### ***3- Mobilités et sociabilités étendues au-delà du quartier***

L'enquête de terrain a mis en évidence qu'il existait, pour la plupart des jeunes du Bois l'Abbé, une pratique commune des mêmes espaces concernant les loisirs. Mais cela ne semble pas se limiter au cas des jeunes du quartier rencontrés car ces lieux de distraction et de rencontre sont prisés par des jeunes de « cité », souvent musulmans, de la région parisienne. La motorisation de la plupart des jeunes que j'ai rencontrés ou la mise à disposition d'un véhicule par une connaissance, permet à ces jeunes de se divertir en-dehors de leur quartier. Ces espaces participent à fédérer les jeunes de « cité » au-delà des appartenances territoriales autour de mêmes centres d'intérêts. L'exemple des chichas (voir Pagès El-Karoui, 2011) et des restaurants halal qui se développent en banlieue de Paris et même dans certains quartiers de la capitale à l'initiative de ces jeunes de quartier peut être considéré comme le reflet des discriminations vécues au quotidien.

Par ailleurs, les pratiques religieuses de certains jeunes musulmans les incitent à se déplacer pour participer à des conférences religieuses au sein d'autres mosquées ou événements exceptionnels, des salons qui allient spiritualité, commerce et/ou loisirs et dans lesquelles se construisent des sociabilités en dehors du quartier d'origine.

En effet, j'ai pu constater l'existence de nombreuses conférences religieuses organisées par des jeunes de quartier musulmans grâce aux réseaux sociaux, au bouche à oreille ou sur des sites

d'actualité à destination de musulmans. Effectivement, durant le temps de mon enquête j'ai reçu plusieurs textos de connaissances qui m'ont informé d'événements à venir au sein des mosquées de la région parisienne, ces messages n'étaient pas personnels puisqu'ils s'intégraient dans une chaîne qui permettait de transmettre l'information à son réseau de connaissances. J'ai décidé de suivre plusieurs jeunes femmes, fidèles des « mosquées » du Bois l'Abbé dans leurs déplacements pour assister à des conférences religieuses dans d'autres quartiers franciliens. La recrudescence d'événements centrés sur la science religieuse ou combinant religion et loisirs ou commerce reflète l'intérêt croissant pour la religion mais surtout une faculté de ces jeunes d'allier différentes pratiques sociales, spatiales.

Les espaces de loisirs permettent à de jeunes entrepreneurs originaires du quartier de construire leurs carrières professionnelles en fonction de leurs intérêts et identités. Par exemple, au Bois l'Abbé un fast-food hallal et un bar à chicha ont été créés à l'initiative de jeunes hommes originaires du quartier, mais ils investissent également dans des espaces centraux dans Paris en s'associant à d'autres connaissances afin d'avoir un capital suffisant ou à l'étranger. Au bord des quais de la Seine, près d'Ivry-sur-Seine, les péniches et les bars à chichas se sont multipliés ces dernières années car ils attirent de plus en plus de jeunes venus de toute la région parisienne. Tous les jeunes fidèles que j'ai interrogés connaissent ces chichas « de nom » ou parce qu'ils s'y sont déjà rendus. Ces espaces sont très en vogue et constituent des pratiques de loisirs à part entière pour eux.

Dans ces « chichas lounge », les jeunes se retrouvent toujours pour fumer le narguilé qui constitue une manière conviviale de se retrouver pour discuter, boire un verre ou manger. Ces lieux semblent avoir une dimension festive plus marquée que les cafés-chichas que l'on peut trouver dans certains pays d'Afrique du nord, avec la présence de DJ, de soirées à thèmes et c'est ainsi qu'une partie des jeunes qui s'y rendent y vont aussi pour danser ou se retrouver dans une ambiance musicale particulière. Par rapport à la fréquentation, Delphine Pagès-El Karoui explique que ce type d'endroit attire « de jeunes Beurs des classes moyennes, hommes et femmes » (2011), ce qui ne correspond pas vraiment à mes observations, ni au profil socio-économique et « racial » de personnes interrogées qui s'y rendent régulièrement. Ces chichas peuvent permettre aux jeunes musulmans pratiquants de s'amuser dans un lieu qui propose par exemple de la nourriture halal et certaines de ces chichas ne vendent par exemple pas d'alcool. Ces espaces sont davantage à la « mode » que les discothèques pour les jeunes enquêtés.

Cependant, l'évolution de ces lieux qui tendent à ressembler de plus en plus à des « discothèques nouvelle génération » implique que de nombreux jeunes du quartier et d'autres cités perçoivent négativement la fréquentation de ces chichas par les jeunes femmes. Ces lieux de sociabilité nocturnes sont des lieux de rencontres amoureuses, où la séduction est présente entre groupes de garçons et groupes de filles. Les jeunes femmes s'apprêtent énormément pour se rendre dans ces « chichas lounge » tout comme les jeunes hommes pour séduire certainement et parce qu'à l'entrée des physionomistes contrôlent l'accès. La mixité étant peu développée dans leur quartier, elle l'est un peu plus dans ces espaces avec des groupes mixtes, mais on constate toujours une certaine distance entre les garçons et les filles.

Certains restaurants de la capitale, notamment hallal, rassemblent également des jeunes de « cité », en majorité musulmans mais pas uniquement, c'est le cas par exemple du « Poulet Braisé » dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris où il n'est pas rare de croiser des jeunes du Bois

l'Abbé ou de Champigny. Le succès de ces lieux auprès de cette catégorie de jeunes s'explique par l'accessibilité des prix, la qualité de la nourriture d'après les interrogés, le fait qu'elle soit hallal pour certains. Mais peut-être aussi par le fait que personnel du restaurant possède les mêmes propriétés socio-culturelles que les clients qu'ils souhaitent attirer ce qui peut mettre davantage à l'aise et contribue au fait qu'ils se sentent plus légitimes dans ces lieux de sociabilités dans Paris. La puissance du bouche-à-oreille qui s'effectue entre les jeunes de « cité » de toute la région parisienne et leur envie de se divertir dans un cadre respectant certains principes religieux représentent aussi des facteurs de réussite non-négligeables.

Les jeunes femmes d'après les entretiens menés sont davantage mobiles que les hommes de leur âge, leur niveau scolaire étant meilleur que celui des jeunes hommes du quartier et qui sont davantage à poursuivre dans le secondaire, choisissent pour certaines ou sont affectées dans des lycées en dehors de la ville qui requièrent l'usage des transports en commun ce qui leur permet d'acquérir une certaine autonomie grâce à la carte Imagine R et expérience dans les déplacements. Ainsi, elles développent plus facilement un réseau de sociabilité en dehors du quartier qui explique qu'elles pratiquent d'autres espaces en dehors du quartier et sont moins visibles dans l'espace public.

Plusieurs jeunes filles interrogées déclarent pratiquer souvent entre copines les centres commerciaux de banlieue proches pour faire du shopping ou juste se balader comme Créteil Soleil à Créteil, Rosny 2 (Rosny-sous-Bois) ou encore les Arcades à Noisy-le-Grand et plus occasionnellement pendant le week-end Châtelet, les boutiques du boulevard Haussmann ou des centralités commerçantes plus populaires comme la rue piétonne de Saint-Denis, Belleville ou encore Château-Rouge ou Strasbourg Saint-Denis pour les jeunes filles noires à la recherche de produits esthétiques spécifiques ou se faire coiffer. Elles s'y rendent en petit groupe pour faire du shopping, accompagner l'une d'entre elles et/ou aller se restaurer dans les fast-food à proximité.

Les recherches ont révélé que ces jeunes ont des pratiques spatiales spécifiques qui découlent en partie des discriminations subies au quotidien<sup>42</sup> : plusieurs jeunes m'ont raconté qu'ils estimaient être « souvent » contrôlés par la police, les intimidations et insultes à caractère racistes sont d'après eux fréquentes, elles ont lieu aussi bien dans le quartier qu'à l'extérieur de celui-ci, quand ils vont à Paris se promener ou en en proche banlieue en allant dans des chichas ou en boîte de nuit. Ces expériences de violences physiques et psychologiques sont vécues comme des injustices qui alimentent une forte animosité des jeunes hommes envers la police, mais aussi d'une grande partie de la population qui y assiste ou qui les vit indirectement par le biais d'un ami ou membre de la famille touché. Ces contrôles policiers et les violences verbales ou physiques qui peuvent en découler opèrent comme des entraves violentes aux mobilités de ces jeunes, elles peuvent dissuader certains jeunes d'aller dans certains lieux où l'espace est approprié par des classes aisées et blanches et où les forces publiques contrôlent toute « intrusion » des jeunes hommes racisés « de banlieue » en raison de leur phénotype rattaché à une race/religion réelle ou supposée musulmane, à un style vestimentaire, hexis corporelle, langage, connoté « banlieue » donc « racaille ». Mais les femmes sont elles aussi entravées dans leurs mobilités de loisirs, notamment les femmes musulmanes et voilées qui doivent faire face à

---

<sup>42</sup> Ces questions sont d'ailleurs l'objet de la thèse menée par Anissa Ouamrane à compter de la rentrée universitaire 2015, avec un financement du Labex Futurs Urbains.

une islamophobie de plus en plus violente dans l'espace public et sont victimes de discriminations dans l'accès à certains lieux de loisirs.

Les lieux « safe » constituent d'après mes observations des espaces sécurisés dans lesquels les jeunes se sentent à l'abri des stigmatisations, discriminations et toutes formes de violences de la part des dominants. Ces espaces ont pour particularité d'être initiés par ces jeunes qui de par leur présence physique, symbolique parviennent à construire un lieu qui permet l'affirmation de soi, de ses identités, d'expression librement. Ils ne sont pas construits consciemment comme des entre-soi qui excluent mais comme des espaces inclusifs qui de par les propriétés du lieu, sa situation, intérêts attirent une clientèle de personnes ayant le même habitus, stigmatisés et discriminés. On constate que les « codes de la cité », « la réputation », « l'honneur » les modes d'appropriation de l'espace (et du temps) et les rapports de genre sont transférés sur ces espaces, pourtant externes à leur quartier. Ainsi si les jeunes se réussissent à se mettre momentanément à l'abri d'une partie des discriminations et stigmatisations venant de l'extérieur dans ces lieux de loisirs, il subsiste à l'intérieur de ces espaces des rapports de domination de genre et de race. Pour autant les jeunes femmes racisées dont une partie peuvent se sentir stigmatisées ou mal à l'aise dans les chichas, le seraient peut-être tout autant dans un café-bar « blanc » du centre de Paris, les rapports de domination de genre n'étant pas l'apanage des hommes racisés.

La géographie des pratiques de ces jeunes se déploie à plusieurs échelles, localement, en banlieue, mais aussi à l'échelle francilienne, et y compris dans des espaces de centralité relative dans Paris (Truong 2012), et, de manière moins attendue, à l'échelle internationale, dans des stations touristiques comme Phuket, en Thaïlande, où nombre d'hôtels, cafés ou boîtes s'orientent vers cette clientèle, souvent sous l'impulsion d'un entrepreneur lui-même issu de la banlieue parisienne. Les recherches à venir s'orienteront donc sur les façons dont les pratiques de loisirs de cette clientèle spécifique dans l'espace francilien et thaïlandais participent au développement d'initiatives entrepreneuriales de la part de ces mêmes jeunes (en Ile-de France : restaurants halal, bars à chicha, organisation d'évènements pour femmes voilées... ; en Thaïlande, restaurants halal, bars à chicha, boutique de vêtements de marque contrefaits, agence de location de scooters...), qui peuvent passer du statut de consommateur à celui vendeur de biens et services à destination d'une clientèle spécifique.

Ces lieux de sociabilité démontrent la reproduction d'un entre-soi « délocalisé » dans d'autres espaces et qui peut être considéré comme une réponse aux discriminations subies : faute d'avoir des espaces où on les accepte, ces jeunes en créent par eux-mêmes. La production de ces espaces plutôt que de révéler un repli sur soi et une passivité face aux discriminations démontre au contraire l'ouverture de ces jeunes au monde, une certaine agentivité et surtout une capacité à articuler des stratégies spatiales à échelles variées témoignant d'une forme de glocalité (Listerborn, 2013).

#### ***4. Les différentes formes et lieux de solidarité***

Après voilà, c'est un quartier solidaire, franchement, il y a une solidarité qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, par rapport à d'autres quartiers de Champigny. Par rapport à des quartiers... ouais, vraiment c'est...voilà, tout se sait. S'il y a un malheur qui arrive chez tel et tout, tout le monde... les gens ils sont là dès le premier soir et

tout. Enfin, il y a une présence donc ça, c'est vraiment super. Quand il y a des fêtes, tout le monde joue le jeu, enfin, c'est un quartier assez joyeux donc voilà. Après, il y a des difficultés qui sont concentrées parce que, concentration de population donc voilà, mais ce n'est pas pour autant que tout est négatif quoi, voilà. (*Entretien avec Fily Keita-Gassama, élue et ancienne habitante du Bois l'Abbé, réalisé le 7/10/2014 par A. Ouamrane.*)

Plusieurs formes et espaces de solidarité existent au sein du quartier, ces solidarités sont perçues et vécues comme un aspect positif de la vie du quartier, mais plus généralement dans les discours comme quelque chose de commun à la vie en quartier d'habitat social. Ces solidarités sont souvent initiées par des groupes qui ont en commun l'expérience de minorités discriminées que ce soit en raison de leur lieu d'habitation, classe, genre, race ou religion. Ces solidarités ne sont pas communautaires : si certains groupes privilégient l'aide envers leurs semblables c'est surtout dans esprit de discrimination positive.

On peut distinguer deux types de solidarités : les solidarités formelles et informelles. Les premières sont impulsées et/ou soutenues par les institutions, associations de la ville ou du quartier, ces initiatives sont encadrées et la population qui y participe fréquente souvent les structures du quartier et adhère aux projets initiés. En parallèle, il existe un ensemble de solidarités dites informelles car elles ne sont ni organisées, ni encadrées, ni reconnues voire connues par les institutions, associations déclarées. Elles se forment plus ou moins spontanément, ce qui n'empêche pas qu'elles soient structurées, organisées et relèvent d'une volonté des habitants eux-mêmes.

Les jeunes ne sont pas les seuls moteurs de ces solidarités, les femmes, immigrées du Mali ou Sénégal notamment, sont très actives dans l'entraide financière à travers les « tontines » qui permettent d'avoir recours à une sorte de crédit à taux 0% que chacune d'elles finance par le paiement d'une mensualité jusqu'à ce que chacune des femmes du groupe ait pu prendre la somme d'argent fixée au préalable par le groupe et qui est la même pour tous. Par exemple, au sein de ces tontines on a une sorte de « trésorière » qui se charge de récolter chaque mois les mensualités de chaque femme, qui veille au paiement de la cotisation de chacune et qui distribue la somme chaque mois à celle dont c'est le tour de percevoir son « pari ». D'autres formes d'entraide féminine existent notamment à travers l'organisation des mariages et démontrent une organisation très structurée et efficace pour faire face aux dépenses. Ces associations informelles sont également des temps et lieux de sociabilité dans l'espace domestique qui échappent souvent au regard des chercheurs.

Pour faire face à un décès, des systèmes d'entraide et de prévoyance sont organisés par les immigrés originaires du Mali ou du Sénégal qui forment des sortes d'associations informelles avec des membres extérieurs au quartier pour cotiser afin de constituer une « assurance décès » qui leur permet de disposer des fonds nécessaires le moment venu. Cette initiative représente pour eux « une soupape de sécurité » et repose sur la confiance entre les membres qui sont rassemblés par affinités culturelles (souvent des associations de ce type rassemblent des personnes issues de la même région du pays natal ou du même village). Ce type de solidarité repose sur un entre-soi dans la mesure où l'intégration est difficile pour les personnes d'origines différentes notamment par la barrière de la langue et le fait qu'elle soit organisée autour du village d'origine, Mr Dia explique en quoi ces initiatives sont importantes et reflètent un aspect valorisant de la culture d'origine:

Et chez nous y a des valeurs extrêmement positives qu'on n'a pas su transposer ici, on a des pratiques qui peuvent apporter beaucoup de choses dans les territoires, on est des sociétés de partage, on n'est pas des sociétés individualistes, on ne laisse pas les gens tomber ! Depuis 1979 dans ma communauté, dans ma région j'ai pas vu un Africain sans domicile, certaines communautés ont su transposer des pratiques, non seulement ils coopèrent au développement de leurs villages ; mais surtout ce sont des associations de protection quand on a des problèmes ces caisses-là sont là pour aider. Ces caisses ont ce volet social, ça crée une soupape de sécurité ça évite pas mal de déviances parce que c'est aussi une occasion de se rencontrer tous les deuxièmes dimanches du mois, ça permet d'échanger, ça rassure, ça protège. (M. Dia, Vice président de l'Agence Initiative Cité, créateur de l'événement « mon voisin égal mon parent » et habitant du quartier. Réalisé le 28/03/2011 par A.Ouamrane)

Chez les « jeunes » garçons, qui entretiennent des liens très forts avec le quartier, se manifeste une solidarité importante en raison du sentiment d'appartenance à la « cité » qui les unit, mais celle-ci ne s'arrête pas aux limites du groupe. L'entraide, le partage et le soutien sont des valeurs qui sont visibles autant chez les jeunes garçons que chez les jeunes filles et la mixité entre genres pourtant faible ne freine pas ces élans entre les deux. Ce qui explique cette solidarité, sans qu'il existe pour autant des relations sociales très dynamiques entre les jeunes filles et garçons, c'est le sentiment d'appartenance au même quartier qui prend le dessus et qui fédère les jeunes. Même s'ils ne se fréquentent pas de manière intense au quotidien, ils échangent lorsqu'ils se croisent car ils se connaissent bien puisqu'ils ont suivi toute leur scolarité ensemble au sein du quartier (de la maternelle au collège). Ils ont grandi les uns avec les autres, les familles finissent même par se connaître et/ou se côtoyer.

Le sentiment de partager « les mêmes galères » est alimenté par le fait que chaque heureux évènement ou chaque épreuve individuelle auquel chaque jeune est confronté (ou par le biais de proches) au cours de sa vie (naissance, mariage, décès, maladie...) suscite un investissement collectif. En effet, l'impression de tous se connaître de près ou de loin alliée à la circulation des rumeurs (qui d'ailleurs ne se limitent pas aux jeunes mais plutôt à tous ceux qui ont un réseau social développé dans le quartier) permettent d'être au courant des grands événements de la vie de chacun. Ainsi, les chaînes de solidarité s'activent par exemple lors des mariages « des jeunes » où une liste des invités est difficile à déterminer dans le sens où c'est toute « la cité » qui s'invite, qu'ils connaissent ou non directement les mariés (ou la famille) : « des petits aux grands », tout le monde s'investit en participant au cortège où l'on va jusqu'à louer des voitures de grand luxe pour montrer son implication et se mettre en valeur aussi. Lors de mariages, surtout d'enfants d'immigrés maghrébins ou d'Afrique subsaharienne, l'entraide est importante entre les femmes qui vont s'entraider dans l'organisation du repas en se répartissant par exemple les tâches liées à la cuisine.

De même, les drames révèlent la solidarité à son paroxysme : les décès constituent une épreuve qui touche et sensibilise les habitants et entraîne un système d'entraide et de soutien qui contribue à remettre en question les théories de « crise du lien social ». Ce type d'évènement est vécu bien sûr individuellement par les personnes concernées directement, mais aussi de manière collective. Les habitants s'impliquent dès lors que le drame touche une personne et une famille

du quartier. De nombreuses observations de terrain dans ma vie d'habitante m'ont permis d'assister aux initiatives entreprises pour aider les autres à endurer cette épreuve que ce soit moralement ou financièrement. En effet, à la suite d'un décès des collectes de fonds sont organisées par les habitants qui aident les familles à subvenir aux frais d'obsèques qui peuvent être importants lorsque le défunt est inhumé dans son pays natal. J'ai assisté à l'organisation de plusieurs événements organisés par des jeunes commémorant la mort d'une ou d'un jeune du quartier, cela prend la forme d'une marche silencieuse ou d'événements moins solennels comme un tournoi de football. D'ailleurs, chaque année depuis l'an 2001 est organisée par « les jeunes » et le PRIJ la « Kekecup » qui est un tournoi de football à la mémoire d'un « grand » du quartier décédé à l'âge de 30 ans d'un cancer. Toutes les personnes décédées dans le quartier ne sont toutefois pas « honorées » par des commémorations. Si c'est le cas pour Keke, c'est tout d'abord parce qu'il bénéficiait d'un réseau social très dense au sein du quartier, qu'il était impliqué dans la vie des jeunes puisqu'il travaillait au PRIJ et enfin parce que la solidarité masculine est très forte même si de nombreuses jeunes filles participent aussi à cet événement.

Les chaînes de solidarité dont j'ai traité s'activent entre toutes les catégories de populations, culturelles ou ethniques, démographiques ou socio-économiques, à partir du moment où les individus ont un réseau social important dans le quartier et fréquentent l'espace dans la mesure où cela les rend visibles, identifiables en tant qu'habitant. En effet, les personnes qui en sont exclues sont celles qui disposent de peu de relations sociales au Bois l'Abbé, soit parce qu'elles s'isolent (ou sont isolées) par des facteurs socio-économiques, culturels, ou parce qu'elles développent des relations exclusivement à l'extérieur du quartier qui les rendent invisibles aux yeux des autres. Ces solidarités peuvent fonctionner sur la réciprocité puisqu'elles peuvent bénéficier surtout à celles et ceux qui y participent.

Par ailleurs, certaines actions de solidarité et humanitaires sont mises en place par les mosquées du quartier ou par les fidèles de manière spontanée, type d'initiatives qui a également été observé dans le quartier des Quatre-Chemins et dans celui de Flandre. Il existe des temps particulièrement favorables à la solidarité et à l'entraide, notamment la période du ramadan dans un quartier comme le Bois l'Abbé où la population est majoritairement de culture ou de confession musulmane. Durant cette période, la mosquée Al Amine, seule mosquée « officielle » de la ville accueille une population de fidèles qui dépasse sa capacité d'accueil, avec des fidèles qui viennent des villes alentour qui ne possèdent pas de mosquée comme Chennevières-sur-Marne et de tous les quartiers de Champigny-sur-Marne. Ainsi, ces lieux de culte reçoivent, en plus des dons pour le fonctionnement de la mosquée, des dons spontanés avec des mets à destination des fidèles souhaitant rompre le jeûne au sein de la mosquée ou des autres.

Tout au long de l'année, les Musulmans, fidèles de ces mosquées ou non, peuvent venir apporter des dons alimentaires ou financiers aux mosquées dans le cadre d'aumônes. Ces dons sont aussi spontanés et relèvent du devoir religieux des croyants, les mosquées peuvent se charger de redistribuer aux nécessiteux ces dons. Mais parfois ce sont les lieux de culte qui appellent à la solidarité des Musulmans pour la construction de lieux de culte, comme on a pu le voir, ainsi que pour venir en aide aux autres dans le besoin.

La mosquée Al Amine a organisé à plusieurs reprises des collectes de denrées alimentaires pour la Palestine et s'est chargée en collaboration avec d'autres mosquées ou associations de l'acheminement des produits jusqu'à leur destination. L'ambition religieuse se mêle donc ici au



soutien politique apporté à la population de ce territoire, considéré par de nombreux fidèles comme étant occupé injustement. D'ailleurs récemment de nombreux jeunes du quartier, dont certains fréquentent les mosquées, ont participé à un tournoi de football organisé par la ville pour récolter des dons pour construire un stade dans un camp palestinien. D'autre part, durant des événements exceptionnels comme le tremblement de terre qui a eu lieu au Pakistan en 2010, une grande collecte a aussi été mise en place et soutenue par les habitants d'origine pakistanaise qui sont très présents dans la vie commerciale du quartier. Ce type d'initiatives remporte souvent un grand succès, à tel point que le dernier appel à la solidarité pour la Somalie a engrangé trop de denrées alimentaires, une partie a dû être redistribuée à l'échelle du quartier. Ces actions de portée internationale se concentrent davantage sur les pays musulmans, avec qui les fidèles se sentent liés par le même sentiment d'appartenance religieuse et sont soutenus par les communautés d'origine du quartier ou des villes alentours.

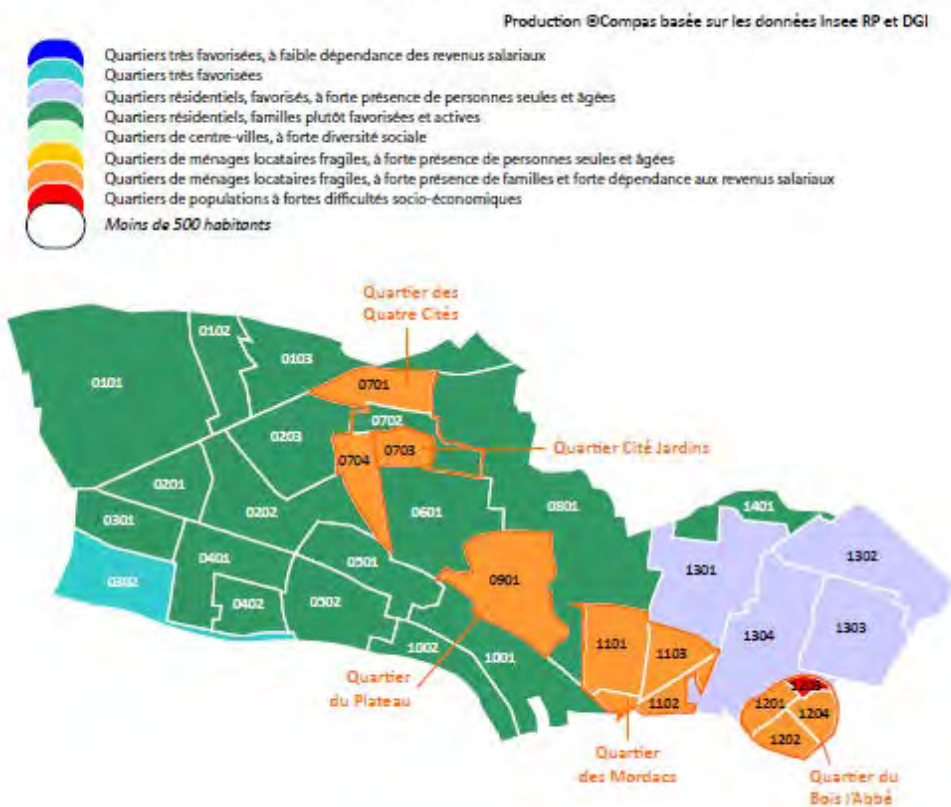
Les actions de solidarité peuvent aider à mieux vivre son quotidien dans le quartier, surtout elles révèlent une créativité et agentivité des habitants pour faire face aux inégalités et discriminations à défaut de pouvoir compter sur les acteurs publics. Ces solidarités activent des réseaux de sociabilités, des mobilités qui permettent d'étendre ces initiatives à d'autres quartiers, mais aussi d'autres pays. En effet, les élans de solidarité ne se limitent pas à l'échelle locale puisque des appels aux dons sont lancés par d'autres mosquées à destination de tous les fidèles par exemple sur les réseaux sociaux. Par exemple, en juin-juillet 2015, des messages ont circulé à destination des jeunes musulmans sur Facebook pour organiser une collecte alimentaire au profit des « migrants sans abris de Stalingrad » afin d'offrir un repas. Ce message émanait de jeunes du quartier de Flandre qui ont sollicité un jeune blogueur d'Ivry connu (notamment auprès des descendants d'immigrés maliens) pour diffuser leur appel, celui-ci ayant des jeunes du Bois l'Abbé comme connaissances, certains ont donc aidé les jeunes du quartier Flandre dans leur initiative spontanée. De plus, au cours de cette collecte certains jeunes rencontrés dans le 19ème habitaient à Créteil, Champigny ou encore Fresnes. On est donc bien en présence de réseaux à l'échelle de la métropole, reliant entre eux des quartiers considérés comme « périphériques », utilisant les réseaux sociaux aussi bien que des liens de sociabilité plus personnels pour produire des mobilisations et actions pour une cause à laquelle les jeunes sont sensibles.

**Analyse du fonctionnement du service « Droits des femmes, lutte contre les discriminations » de la mairie de Champigny-sur-Marne et de l'action associative contre les discriminations** Extraits du rapport de Muriel Bourdon (étudiante du master EST, université Paris-Est, stagiaire printemps 2016)

La ville de Champigny-sur-Marne, située dans le département du Val de Marne en première couronne au sud-est de Paris., est une commune très étendue géographiquement, historiquement ouvrière, accueillant de nombreuses populations immigrées après la Seconde Guerre Mondiale. Dirigée depuis 1950 par le parti communiste français, elle a longtemps fait partie de ce que l'on a appelé « la banlieue rouge ». Aujourd'hui, la ville compte 75 510 habitants, dont 32% vivent dans des quartiers prioritaires. Ces quartiers sont peuplés en grande majorité de classes populaires racisées ou non qui subissent des forts taux de chômage et des conditions d'existence souvent précaires. Ce sont également des quartiers qui concentrent proportionnellement plus de jeunes que les autres. Le quartier prioritaire qui regroupe le plus de personnes précaires est celui du Bois l'Abbé, qui concentre par ailleurs 11% de la population de Champigny et 23% de jeunes (pour 18% sur l'ensemble de la commune).

La ville de Champigny comprend cinq quartiers « prioritaires », et fait partie des villes concernées par la « politique de la ville ». Elle a signé son « contrat de ville » le 16 février 2015 pour cinq ans.

**Carte 13 : Typologie des territoires de Champigny-sur-Marne**  
Typologie en 2009 des IRIS du territoire



Réalisée par Muriel Bourdon, Source : Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale (COMPAS), 2014

### **Droits des femmes et lutte contre les discriminations à la mairie**

À Champigny-sur-Marne, la mission « lutte contre les discriminations », explicitée en tant que telle, est très récente. Elle a en effet été ajoutée aux délégations municipales au début du mandat actuel, après la réélection pour un troisième mandat du maire PCF Dominique Adenot. La délégation est alors rattachée à l'élue déléguée aux Droits des Femmes, Isabel Flores-Racmachiers. Elle est assistée d'une chargée de mission « Droits des femmes » pour conduire une politique publique de lutte contre les discriminations au sein du service « Prévention, Tranquillité Publique, Droits des Femmes ».

La lutte contre les violences conjugales est à l'origine apparue au sein du conseil local « sécurité prévention de la délinquance », une instance présidée par le Maire. Avant l'apparition du service « Prévention, tranquillité publique, droits des femmes » tel qu'il existe aujourd'hui, le droit des femmes avait donc été rattaché à la direction de la prévention-sécurité. Les subventions reçues par l'État pour la prévention et la prise en charge des violences conjugales vont sur le fonds « prévention de la délinquance ». La prise en charge des violences conjugales s'est élargie à celle des violences faites aux femmes et travailler à l'égalité femmes-hommes allait de pair avec la prévention des violences. Puis la direction prévention-sécurité s'est transformée en service regroupant les volets « prévention » et « droits des femmes ».

Les questions d'égalité hommes-femmes et de lutte contre les discriminations sont transversales au sein de la politique municipale, et apparaissent comme n'ayant pas forcément plus de légitimité à être rattachées ici ou là. Cependant le rattachement de la lutte contre les discriminations à la politique sécuritaire de la ville rend peu lisible la position de la ville vis-à-vis des populations racisées. Si la politique de lutte contre les discriminations doit favoriser l'égalité de traitement et agir au service des populations racisées en tant que victimes d'un système discriminatoire, la politique sécuritaire encourage à les envisager comme coupables, et délinquants potentiels. Par ailleurs, le caractère transversal des thématiques d'égalité hommes-femmes et de lutte contre les discriminations doit être aussi envisagé comme une manière de reléguer ces thématiques à des objectifs politiques périphériques. Les capacités de l'échelon communal à avoir un réel impact sur l'égalité hommes-femmes et dans la lutte contre les discriminations restent en effet faibles face au poids structurel des inégalités de traitement.

Madame Maria Isabel Flores-Rachmachiers, 7ème adjointe déléguée au droit des femmes, à la lutte contre les discriminations et à la coordination des actions pour l'intégration des personnes porteuses de handicap fait partie des élus socialistes au sein de l'union de la gauche qui gouverne la municipalité, avec à sa tête un maire communiste. Membre du parti socialiste de Champigny depuis 1989, elle est conseillère municipale de la ville depuis 2003, et adjointe au maire depuis 2008. Son engagement féministe l'a notamment conduite à militer pour les droits des femmes, d'où sa nomination à la tête de cette délégation à partir de 2008 et jusqu'à aujourd'hui. Si Isabel Flores et sa chargée de mission ont toutes les deux fréquenté le militantisme féministe, la chargée de mission a été semble-t-il davantage formée aux questions de croisement des rapports de domination et à l'intersectionnalité dans une sphère universitaire récente :

«[...] dans mon parcours féministe je me suis formée sur les différents rapports de pouvoir, en lien avec l'histoire postcoloniale, l'intersectionnalité [...] voilà, mais moi c'était plutôt pas un gros paquet "discriminations", mais plutôt plein de rapports de pouvoirs spécifiques, avec leurs histoires, leurs contextes, avec des parallèles possibles, des intersections surtout, mais pas un gros paquet qui comprendrait tout. » (entretien, 10 juin 2016).

La formation intellectuelle, politique et militante de la chargée de mission « Droit des femmes, lutte contre les discriminations » souligne par ailleurs l'influence de la personnalité et de la formation des acteurs dans la manière d'aborder la mise en place d'une politique publique, et donc des spécificités qui peuvent s'en dégager localement. Si la lutte contre les discriminations est un champ d'action partagé par les territoires, la mise en oeuvre locale dépend en grande partie de l'angle politique envisagé.

On peut souligner deux éléments à la lecture des orientations du contrat de ville. Le premier est l'absence de référence à une volonté de porter des actions collectives citoyennes, ou du moins de les favoriser, en se concentrant sur le recours unique à la Justice et donc, à l'heure actuelle, sur la plainte individuelle. Le second élément à souligner est que la lutte contre l'islamophobie n'est pas désignée de manière précise. Or c'est une réalité qui traverse les quartiers populaires campinois.

Il est intéressant de souligner l'importance de l'influence des origines sociales et des parcours individuels dans la construction des partenariats et réseaux municipaux. Sur le volet « lutte contre les discriminations », la chargée de mission pensait en effet plus facilement convaincre du bien-fondé de cette politique, par le fait qu'elle pouvait toucher à des situations vécues par les animateurs et acteurs de la « jeunesse » eux-mêmes, en comparaison aux difficultés rencontrées lors de la mise en place du partenariat sur l'égalité femmes-hommes. Lors de la création du partenariat sur l'égalité hommes-femmes avec la Jeunesse on a proposé immédiatement à la chargée de mission de travailler avec les animatrices uniquement, sans que les responsables, pour la plupart des hommes, ne soient très impliqués dans le partenariat. Ils ne venaient pas forcément aux réunions et déléguaient. Un projet de street-art avec des jeunes filles du club jeunesse a finalement été monté et exposé au moment de la « Biennale de l'égalité » organisée à Champigny. A ce moment-là « tous les responsables sont venus, ils ont vu que ça avait été un projet hyper riche, qui avait tiré plein de choses, les filles elles étaient en une du journal municipal, les filles du projet, et du coup ben ça a lancé le partenariat avec la "jeunesse" » (entretien, 10 juin 2016). Il a fallu attendre que le projet soit sous la lumière des projecteurs et prouve sa réussite pour que les responsables s'impliquent. Après cet événement, la mise en oeuvre effective du partenariat peine à se réaliser : « le directeur m'avait proposé de les accompagner dans une formation de tous les animateurs/animatrices, sur l'égalité, donc un truc qui aurait duré un an avec des séances, en lien avec des intervenants extérieurs sur des thématiques [...] j'ai rencontré les sous responsables qui sont directement dans les structures, mais pour l'instant c'est en attente, donc je sais que ça va être super long » (entretien, 10 juin 2016).

Ce récit de la construction du partenariat égalité femme-homme souligne la difficulté à travailler en lien avec d'autres services de la ville, à convaincre les acteurs territoriaux, mais aussi et surtout les directions des services.

#### **Des associations campinoises mobilisées contre les discriminations ?**

Dans le cadre de mon stage, je suis allée à la rencontre des associations campinoises afin de savoir comment elles prenaient en charge la question des discriminations.

Le critère potentiellement discriminant le plus récurrent a été celui du lieu de résidence. En effet, la majorité des associations rencontrées se sont présentées comme travaillant avec des habitants des quartiers populaires : *ACP, AFEV, AMC, APS, Asomba section féminine, Au coeur de*

*l'unisson, CNL Mordacs, CNL Bring, Ensemble les Papy Mamy, Femmes-relais, IRO-O, Les citoyennes, Les Femmes des Mordacs, Mission locale, Proximité, Régie de quartier, Relocalisons, Secours populaire, Unies pour tous.*

Le critère lié à l'origine est beaucoup revenu également. Treize associations se sont présentées comme travaillant en partie ou exclusivement avec des personnes immigrées, descendantes d'immigrés, étrangères ou sans papiers (selon l'angle adopté, social ou juridique) : *OMM, UFCC, AMC, Femmes-relais, Femmes des Mordacs, APS, les Citoyennes, Au coeur de l'unisson, Unies pour tous, CNL Mordacs, Mission locale, Asomba section féminine, Secours populaire.* Mais ce critère de l'origine n'a pas été mis en avant par toutes les associations, même s'il y en avait d'autres qui travaillaient avec des populations similaires, l'accent n'a pas été mis par tous les interlocuteurs sur les mêmes problèmes.

Le critère lié au sexe est également identifié par onze associations, qui travaillent directement en direction d'un public féminin : *MC, Asomba section féminine, OMM, Unies pour tous, Femmes Relais, Les citoyennes, Les femmes des Mordacs, la Mission locale, Secours populaire, IRO-O, Proximité.*

Sur le critère lié à l'âge, nous avons identifié neuf associations travaillant en partie ou exclusivement avec un public « jeune » : *ACP, AFEV, APS, Asomba section féminine, Mission locale, UFCC, Secours populaire, Point Ecoute, Au coeur de l'unisson* ; cinq associations qui disent travailler particulièrement avec le public « senior » : *Ensemble les papys mamys, Secours populaire, CNL Mordacs, CNL Bring, UFCC.*

La religion a été aussi beaucoup abordée comme critère de discrimination par une multiplicité d'acteurs. Parmi les associations, cinq ont mis en avant le souhait de créer un dialogue entre les croyants des différentes confessions religieuses, mais aussi avec des personnes athées, sans pour autant être des associations culturelles : *Au coeur de l'unisson, UFCC, Unies pour tous, Femmes Relais, les Citoyennes.*

La présidente d'une des associations explique quant à elle que « le vivre ensemble devrait être la norme et là on est obligé de travailler pour y arriver. Il faut être respectueux, tolérant. On doit respecter les différences. » (Entretien avec Unies pour tous, 26 avril 2016). De nombreuses associations renvoient donc les questions de discriminations, à travers les notions d'« interculturelité » et de « vivre ensemble », aux relations interpersonnelles du quotidien, sans penser les discriminations systémiques. C'est notamment le cas des associations amateurs. Parmi les acteurs et actrices rencontrés, les plus clairs sur les définitions et les enjeux des discriminations étaient ceux qui ont suivi une formation ou au moins une séance de sensibilisation à la question. C'est notamment le cas d'une des associations qui bien que se présentant également comme une « association interculturelle » qui défend le « vivre ensemble », a été formée à la lutte contre les discriminations dans le cadre de la professionnalisation des actrices de l'association.

L'association qui nous a transmis les réactions les plus combatives face à une situation de discrimination est la section féminine d'un club de football. La coach a en effet souligné que face aux traitements privilégiés accordés aux garçons, dans le milieu du football en général et dans leur club en particulier, les filles adoptaient une attitude très revendicative. Les filles répondent ici à des discriminations directes ou indirectes facilement identifiables comme telles.

L'intériorisation des discriminations est flagrante chez certains jeunes des quartiers populaires qui intègrent dans l'image qu'ils portent d'eux-mêmes une partie des préjugés racistes

et de mépris de classe dont ils peuvent être victimes, jusqu'à justifier certaines discriminations fondées sur ces stéréotypes. Un interlocuteur nous a ainsi expliqué à propos des jeunes des quartiers de ZUS : « Certains jeunes sont contrôlés vingt-cinq fois et vont parfois dire : "c'est normal c'est les Noirs et les Arabes qui volent" » (Entretien, 2 mai 2016). « Les jeunes disent "de toute façon, c'est des racistes ils ne me prendront pas" » (Entretien, 14 avril 2016).

Parmi les personnes interrogées, certaines ont évoqué la peur qu'ont certains que la Justice se retourne contre eux, notamment chez certains jeunes des quartiers populaires : « Les jeunes ne considèrent pas la loi comme quelque chose qui les protège mais quelque chose contre eux. La "vraie" justice à la limite, ils la font eux-mêmes. » (Entretien, 2 mai 2016) ; « La jeunesse considère [qu]"on n'a pas à se faire juger par les tribunaux français" ». (Entretien, 17 mai 2016). Certaines associations rencontrées insistent également sur le fait que, parmi les victimes, les personnes étrangères ou d'origine étrangère n'ont pas conscience d'avoir des droits : « Les personnes d'origine étrangère pensent qu'elles n'ont aucun droit en France. Une violence administrative vient s'ajouter à la violence vécue à la base. Il y a la peur de perdre son travail aussi dans le cadre d'une discrimination sur le lieu de travail. » (Entretien, 14 avril 2016).

Le président d'une association explique que « les discours des politiques et des médias sont ressentis comme très stigmatisants pour les Noirs, les Arabes, les gens des quartiers populaires. » (Entretien, 25 avril 2016). Les deux membres de l'association parlent également de ces discours stigmatisants qui concordent mal avec les valeurs de fraternité et d'égalité prônées par la République française : « Les discours, c'est de pire en pire, c'est de plus en plus dramatique. Il y a les actes des gens qui n'aident pas, mais le gouvernement ne va pas dans l'ouverture d'esprit. Il exclut de plus en plus. » (Entretien, 17 mai 2016). La présidente d'une association évoque la haine banalisée ressentie par elle-même et d'autres, une haine légitimée par la peur de l'inconnu et qui conduit à la libération de propos racistes, l'ensemble étant selon elle « légitimé par le haut » (Entretien, 26 avril 2016). La stigmatisation la plus dénoncée par les personnes enquêtées lors de nos entretiens est celle qui vise les musulmans, une stigmatisation qui ne s'arrête pas toujours aux seuls discours. Il m'a semblé légitime de proposer un approfondissement sur l'islamophobie croissante qui nous a été rapportée par les enquêtés, favorisant les discriminations racistes.

Plusieurs personnes interrogées ont déploré les divisions créées entre les gens à travers les discours islamophobes, et notamment entre les gens du même milieu social et au sein de groupes dominés : « Si déjà entre nous, les femmes, on n'est pas soudées, on ne va pas y arriver. » (Entretien, 26 avril 2016). Les deux membres de l'association évoquent en ce sens leur malaise vis-à-vis d'un certain féminisme blanc : « elles se disent féministes mais elles ne vont pas discuter avec les femmes, il faudrait qu'elles prennent un panel pour voir lesquelles sont forcées et lesquelles ne le sont pas [à porter le voile] » (Entretien, 17 avril 2016).

Les associatifs qui parlent de cette « libération de la parole » insistent sur l'importance de travailler avec les jeunes autour des mots et autour des informations issues de l'actualité médiatique. L'idée est de les laisser s'exprimer librement, sans tabou, tout en leur donnant des clefs de lecture qui leur permettent de prendre avec du recul sur les « informations » dont ils entendent parler. Dans cet esprit, une association a organisé l'année passée un groupe de parole avec des adolescents sur des sujets d'actualité. Les adolescents choisissaient plusieurs sujets, puis devaient faire quelques recherches pour le jour J. Lors de ces groupes de parole, des éducateurs

étaient présents pour travailler et échanger avec les jeunes, tout en les aidant à développer leur esprit critique.

Les deux jeunes femmes d'une des associations analysent la situation en ces termes : « Quand les jeunes parlent avec leurs mots, on les censure beaucoup. On leur donne un porte-parole. On dit aux jeunes : "si tu penses ça, ça veut dire que tu n'es pas capable d'être avec les autres". Des jeunes vont vouloir parler de la Palestine, etc. des sujets qui leur tiennent à coeur comme le sort des Syriens, mais tout de suite on va les accuser par exemple d'être antisémites. Les jeunes ont peur d'aller en prison pour ça. » (Entretien, 17 mai 2016). Le langage des jeunes de quartiers populaires n'est pas cautionné, il n'apparaît pas comme légitime face à la norme sociale des classes moyennes et supérieures. On peut s'interroger sur les failles de l'école qui n'arrive manifestement pas à être ce lieu de libération de la parole qui transmettrait les outils nécessaires à la construction de l'esprit critique.

Il y a une inquiétude qui règne aujourd'hui quant aux jeunes qui se tournent vers l'obscurantisme religieux ou politique : « Les jeunes ne peuvent parler de ces choses nulle part. Même à l'école, on les rembarre quand ils posent des questions, alors qu'il y a de gros besoins de discussions. La parole est la meilleure arme pour les empêcher les jeunes d'aller vers des idées extrêmes, il faut leur transmettre d'autres clefs de lecture des médias, du monde. Ici, les jeunes pensent au jour le jour » (Entretien, 25 avril 2016).

La position de la mairie vis-à-vis des processus de mobilisation populaire reste nécessairement ambiguë. Si la chargée de mission déclare : « le rôle de la mairie, c'est aussi de faire des citoyens, des citoyens libres, autonomes, indépendants, capables d'être critiques envers le pouvoir, je pense que... enfin, c'est ça l'esprit, s'il y a un esprit démocratique, c'est celui-là » (entretien, 10 juin 2016), on conçoit que les élu.e.s soient plus partagé.e.s face à des mobilisations susceptibles de contester leur pouvoir politique.





## Chapitre 6

### Jeunesse et mixité<sup>43</sup>

Aubervilliers, avec désormais à sa tête une maire communiste qui se déclare ouvertement féministe (Meriem Derkaoui)<sup>44</sup>, fait partie d'un petit nombre de communes de proche banlieue parisienne qui ont, au cours des années récentes, pris à bras-le-corps la question de l'égalité femmes-hommes et entrepris des actions, soutenues par la région Ile-de-France et le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), pour évaluer la mixité de l'utilisation de ses équipements jeunesse et sport : en 2015, la mairie d'Aubervilliers a commandité une étude sur ce sujet.

L'intérêt que les politiques portent à la question des pratiques et des usages genrés de la ville s'inscrit dans un contexte d'émergence, au sein des sciences sociales, d'un champ scientifique interrogeant le genre et la ville. La notion de genre, qui émerge en géographie au début des années 2000 (Barthe, Hancock, 2005), permet le développement de réflexions sur les femmes et la ville (Denèfle 2004), et les femmes dans la ville, à travers l'observation des usages et pratiques genrés de l'espace urbain (Coutras, 1997, Louargant, 2015). Au sein de ce champ, diverses thématiques se sont affirmées : la perception de la ville par les femmes et le sentiment d'insécurité (Coutras, 2002, 2003, Lieber, 2008) a constitué un premier axe fort, tandis que les analyses genrées des pratiques de loisir, des jeunes notamment (Maruéjols, 2014) se développent. Les conceptions de la place genrée des jeunes dans la ville reposent sur les imaginaires urbains eux-même fortement genrés (Rivière, 2012), qui influencent la perception des espaces publics tout comme les politiques publiques menées sur les territoires des jeunes (Lehman-Frisch, 2011) en faveur d'une mixité souvent associée à la sécurité. C'est au sein de cette réflexion en construction que se positionne notre étude des pratiques de loisir genrées des jeunes Albertivillariens. L'exemple d'Aubervilliers permet d'ancrer ce questionnement sur le lien entre genre et pratiques de loisir dans le contexte de quartiers populaires objectifs de la politique de la ville, afin de faire apparaître les enjeux spécifiques à ces espaces, mais aussi de dégager des constantes observables dans d'autres contextes socio-spatiaux. Le poids des stéréotypes de genre dans les quartiers populaires est fort (Clair, 2009, Coutras, 2003, Faure, 2005), aussi l'un des enjeux de notre réflexion est-il de mesurer, et de relativiser, son impact sur les espaces de vie et les pratiques de loisirs des jeunes. Le recueil des informations restituées ici a été conduit par des étudiant.e.s du master Espaces, Sociétés, Territoires au cours de l'automne 2015.

#### **1. Une ville populaire à l'image masculine**

La ville d'Aubervilliers, commune de Seine-Saint-Denis limitrophe de Paris, est apparue à plusieurs occasions dans la presse nationale comme une des villes de France les plus en vue autour d'enjeux de genre. Cette notoriété est due en partie à l'action du collectif « Place aux

---

<sup>43</sup> Ce chapitre reprend en partie le contenu d'un texte soumis à la revue *Géocarrefour*.

<sup>44</sup> Elle a par exemple affirmé son engagement féministe lors de la restitution publique des résultats de l'enquête ici présentée, le 26 janvier 2016 à la mairie d'Aubervilliers.

Femmes », présentée dans la partie précédente. Mais Aubervilliers a également été mise en exergue par un article de slate.fr montrant que c'était la commune française de plus de 60 000 habitants comportant le plus fort taux d'hommes célibataires par rapport au nombre de femmes célibataires<sup>45</sup>. Aubervilliers est-elle donc, comme pourraient le laisser ces éclats médiatiques, une ville d'hommes ? Le taux de masculinité de sa population est en fait très variable selon la classe d'âge et le quartier : selon les données de l'INSEE, on compte 1,06 garçon pour 1 fille de 0 à 14 ans (ce qui est conforme à la moyenne de Plaine-Commune, l'intercommunalité dans laquelle elle s'inscrit), mais contrairement à ce qu'on constate ailleurs dans l'intercommunalité, cette masculinité s'accroît dans la tranche d'âge 15-29 ans (1,08 homme pour 1 femme, proportion inverse de celle de Plaine-Commune), et dans celle de 30-44 ans (1,155)<sup>46</sup>. Ce déséquilibre s'atténue après 44 ans, et s'inverse seulement à partir de 75 ans. Si l'on tient compte du fait qu'il s'agit ici de la population officielle recensée, et qu'il existe une population flottante ou en transit dans la commune bien supérieure, on comprend l'impression d'un espace public numériquement dominé par les jeunes hommes, qui sont de fait surreprésentés.

Ce constat global rend d'autant plus notable le fait que certains quartiers, notamment ceux qui comportent une part significative d'habitat social, ont une population féminine supérieure à leur population masculine : c'est le cas des quartiers Robespierre, Peri, Emile Dubois, Maladrerie, La Frette, Vallès, Presles, Fusains, Pariferic, et Firmin Gemier (CGET, 2015). Cette féminisation relative est souvent en lien avec un pourcentage élevé de familles monoparentales dans ces quartiers : 23,9% des familles d'Aubervilliers sont des familles monoparentales, et dans ces quartiers la proportion est toujours supérieure à 26%, s'élevant jusqu'à 37,1% à La Frette<sup>47</sup>. Comme ailleurs, « famille monoparentale » signifie à une écrasante majorité famille dont la personne de référence est une femme : les 23,9% de familles de ce type sur la commune se décomposent en 3,1% de familles dont la personne de référence est un homme, 20,8% dont la personne de référence est une femme. C'est donc un cinquième des ménages aubervilliersiens qui sont des familles ayant une femme à leur tête, ce qui nuance fortement le constat de masculinité, d'une part, et offre un autre élément d'explication à la relative absence, ou faible visibilité, des femmes dans l'espace public : seul soutien de leur famille, elles ont peu de temps libre à consacrer aux cafés, sorties culturelles ou activités sportives—et cela même si le taux de chômage féminin, aux alentours de 25%, est supérieur au taux de chômage masculin (20%), et si 24% des femmes ayant un emploi sont à temps partiel (contre 14% des hommes). Les contraintes économiques s'ajoutent à celles de temps pour limiter la visibilité des femmes dans les lieux publics.

Pour compléter ce bref tableau social de la commune, il importe de souligner qu'Aubervilliers peut à juste titre se targuer d'être une « ville monde », avec plus de cent

---

<sup>45</sup> Le ratio serait de 148 pour les 20-29 ans, 158 pour les 30-39 ans, 109 pour les 40-49 ans, voir <http://www.slate.fr/story/91305/villes-femmes-hommes-celibataires> (article de Jean-Laurent Cassély et Julien Jégo, 28/10/2014). A noter qu'Aubervilliers se situe de ce point de vue aux antipodes de Neuilly par exemple qui compte 147 femmes célibataires pour 100 hommes célibataires, les différences de composition par âge des populations des deux communes n'expliquant pas cet écart, loin s'en faut.

<sup>46</sup> Et encore les données INSEE n'incluent-elles pas les populations présentes informellement, dont la présence à Aubervilliers est liée à son rôle de plaque tournante de l'emploi informel dans le bâtiment et à l'ampleur des activités de vente de gros et d'entrepôt au sud-ouest de la commune.

<sup>47</sup> Données issues du recensement 2010, détaillées dans le fascicule du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) du 24 février 2015 « Kit de données sexuées, nouveaux quartiers Politique de la Ville, CA de Plaine-Commune », en ligne.

nationalités représentées au sein de sa population. Plus du tiers (33,8%) est de nationalité étrangère, contre 29 % pour Plaine Commune, 20% en moyenne en Seine-Saint-Denis, et 12,4% en Ile-de-France. Les origines recensées renvoient à toutes les parties du monde, les Algérien.ne.s représentant 17% des personnes étrangères, les Chinois.es 13% (pour les nationalités les plus représentées), d'autres nationalités de pays d'Afrique (du Nord et subsaharienne), d'Europe du Sud, d'Asie et d'Amérique (Haïti) représentant quelques pourcents chacune. Ce cosmopolitisme se double d'une situation sociale globalement alarmante, qu'évoquent bien les taux de chômage : plus de 40% de la population de la commune vit en-deçà du seuil de pauvreté, moins de la moitié des ménages est imposable, le revenu disponible médian annuel par unité de consommation était en 2012 de 13 282 euros... Les catégories socio-professionnelles se rattachant aux « classes populaires » (Siblot *et al.*, 2015) totalisent plus de 40% de la population active de plus de 15 ans (22,6% d'employé.e.s, 18,1% d'ouvrier/ères). Aubervilliers se distingue également comme une ville jeune, avec 22% de 0 à 14 ans, 22,2% de 15 à 29 ans (et à l'inverse moins de 15% de sa population avait 60 ans ou plus en 2012). Près des trois quarts des ménages sont locataires, mais seulement 35,7% des résidences principales sont dans le logement social. Aubervilliers se distingue aussi par l'existence d'un important parc locatif « social de fait », privé, souvent dégradé, sans confort et/ou suroccupé : 20% du parc locatif privé est considéré comme potentiellement indigne (UT DRIHL Seine-Saint-Denis, 2010). Sans surprise, une large part du territoire communal s'inscrit dans le périmètre Politique de la Ville le plus peuplé de France, le « quartier » Francs Moisisins-Cosmonautes-Cristino Garcia-Landy, regroupant plus de 100 000 habitants dans un périmètre à cheval sur Aubervilliers, St-Denis et La Courneuve.

## **2. La mixité de genre, nouvel objectif de la politique de la ville**

La commune d'Aubervilliers réunit donc beaucoup des caractéristiques de villes ou quartiers qui sont, depuis de longues années, l'objet de toutes les attentions de la recherche et des politiques publiques lorsqu'il s'agit d'analyser, scruter, et tenter d'infléchir les rapports sociaux de sexe (voir Coutras, 1996, 2002, 2003 ; Faure, 2005 ; Clair, 2008) sur lesquels de nombreux rapports ont été commandités (Kebabza, 2004 ; Faure, 2005 ; Clair 2009 ; Vinet 2013). Cette focalisation s'explique largement par l'action de mouvements médiatisés et cooptés par les partis politiques comme Ni Putes ni Soumises (à partir de 2002), dont Nacira Guénif a bien montré les contradictions et dérives (Guénif-Souilamas, 2003), et par l'instrumentalisation de ce mouvement par la classe politique française pour prétendre que la géographie du sexisme, en France, recoupe celle des « quartiers sensibles » (et donc celle des populations dites « issues de l'immigration » et/ou de confession musulmane). Alors que la mixité sociale est de longue date un des objectifs phares de la Politique de la ville, au cours des dernières années, l'objectif d'« égalité femmes-hommes » est aussi devenu un de ses axes transversaux explicites. L'établissement d'un « bilan de situation comparé » évaluant la situation en matière d'égalité hommes – femmes sur le territoire et les politiques menées sur le territoire en faveur de l'égalité est devenu un préalable indispensable à la contractualisation avec l'Etat et au vote du budget des contrats de ville. Comme l'explique la documentation mise en ligne sur le site du CGET :

Le ministère en charge de la Ville a rendu obligatoire un volet égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des futurs contrats de ville, créés par la loi pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Alors que des chantiers déterminants et structurants pour les territoires sont engagés au travers notamment de la réforme de la politique de la ville, le HCEfh a remis le 25 juin 2014 son rapport «Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés» à la ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en réponse à sa saisine. Ce rapport préconise de systématiser la production de données sexuées territorialisées à destination des instances d'observation, de concertation et de décision<sup>48</sup>.

C'est dans ce contexte qu'il est devenu possible, sous l'égide de la Politique de la Ville, d'obtenir des financements pour conduire des projets de recherche-action tendant à éclairer et infléchir les relations de genre dans ces quartiers. A la suite des travaux d'Edith Maruéjols (2014) dans l'agglomération bordelaise, et d'Elise Vinet (2013) dans l'agglomération lyonnaise, la question de la mixité dans l'utilisation des équipements sportifs, des centres d'animation et dans les politiques jeunesse est devenue un des points identifiés comme sensibles, et susceptibles d'avoir un effet sur la socialisation des jeunes générations (et donc sur l'évolution future de la situation). Ceci s'inscrit dans des contextes où, comme l'avait déjà justement noté Sylvia Faure en 2005, les politiques publiques dans les quartiers Politique de la Ville ont souvent été pensées sur un mode « viriliste » parce que les modes d'affirmation de la masculinité y étaient considérés comme problématiques.

Les raisons de la visibilité importante des hommes dans l'espace public sont multiples, mais Jacqueline Coutras avait dès les années 1990 montré en quoi la difficulté d'accéder à l'emploi (et donc l'accès à des lieux de sociabilité distincts de ceux de la proximité résidentielle) et à un logement proportionné à la configuration familiale se combinaient pour pousser les hommes, jeunes et moins jeunes, vers des espaces de sociabilité proches du domicile, en pied d'immeuble, l'appropriation du « quartier » devenant une des seules modalités d'affirmation d'identité collective (Coutras, 2002). Cette précurseure dans l'analyse des rapports de genre dans les quartiers soulignait également à juste titre le fait que :

A notre avis, des rapports de domination apparaissent clairement parce que les dominés ont peu de moyens pour s'y soustraire et que les dominants n'ont pas les ressources suffisantes pour les organiser de façon à les rendre moins visibles. Comme savent le faire d'autres catégories sociales... (Coutras, 2002, p. 305)

Cette analyse rejoint celle des chargées de mission lutte contre les discriminations et égalité femmes-hommes de la mairie d'Aubervilliers (entretien du 1er juin 2015) : selon elles, il n'y a pas lieu de plus se préoccuper des relations de genre dans la commune qui les emploie que

---

<sup>48</sup> Voir ci-dessus dans la première partie l'analyse critique de ce rapport.

dans toute autre commune de France, et les représentations médiatiques des banlieues mentionnées plus haut (Berthaud, 2013) tendent à donner une tournure sensationnaliste à une situation qui somme toute n'est pas plus inquiétante que dans bien d'autres quartiers. Pourtant, beaucoup d'habitant.e.s de Seine-Saint-Denis ont intériorisé l'idée que leurs quartiers sont parmi les plus mal lotis en la matière. C'est ainsi le point de vue des étudiant.e.s, majoritairement issus de Seine-Saint-Denis que Nicolas Jounin accompagne dans leur découverte du 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris dans le cadre de leur initiation à l'enquête sociologique (Jounin, 2014) :

Si les étudiants sont étonnés de trouver des formes de discrimination aussi explicites et codifiées, c'est parce qu'ils ont été habitués à entendre que le sexisme est l'apanage des « quartiers » plutôt que des quartiers bourgeois (...) un discours public et médiatique a constitué les quartiers d'où nous venons comme le lieu naturel de l'oppression des femmes. Ce discours doit être contredit par une relativisation, qui n'est pas une manière de minorer le sexisme outre-périphérique, mais de montrer sa généralité bien au-delà d'une zone géographique en particulier. (Jounin, 2014, pp. 170-171)

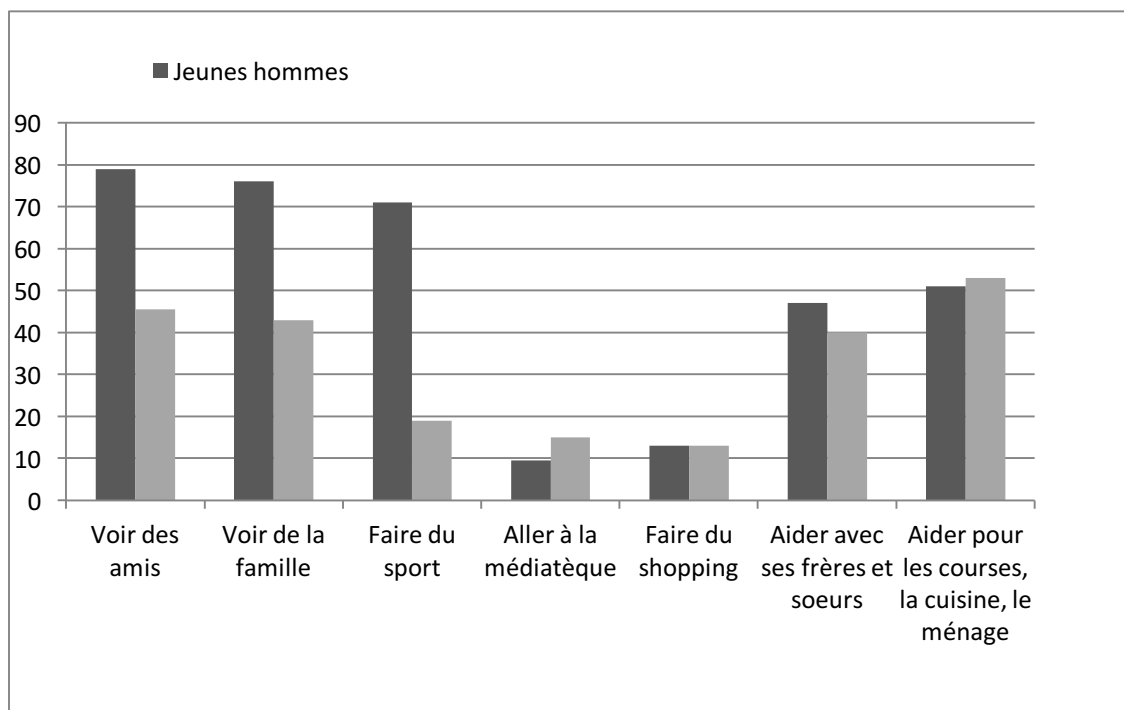
Les habitant.e.s comme les intervenant.e.s dans les « quartiers sensibles » sont donc tout aussi susceptibles de souscrire aux représentations dominantes de leurs lieux de résidence ou de travail, comme d'avancer des explications culturalisantes liées aux « origines » des populations (Vinet, 2015, Manier, 2013). Dans ces quartiers où se manifeste une forme de ségrégation socio-raciale, les origines migratoires et religieuses, notamment le rôle de l'islam, sont fréquemment mises au service de processus d'altérisation et de domination (Delphy, 2008, Fassin, 2009). L'enquête menée à Aubervilliers par les étudiant.e.s de l'Université Paris-Est s'inscrit donc dans un contexte spécifique, celui de quartiers populaires à propos desquels stéréotypes de genre et stéréotypes racistes ou islamophobes s'entrecroisent.

### ***3. Des jeunes des classes populaires racisé.e.s aux pratiques de loisir genrées***

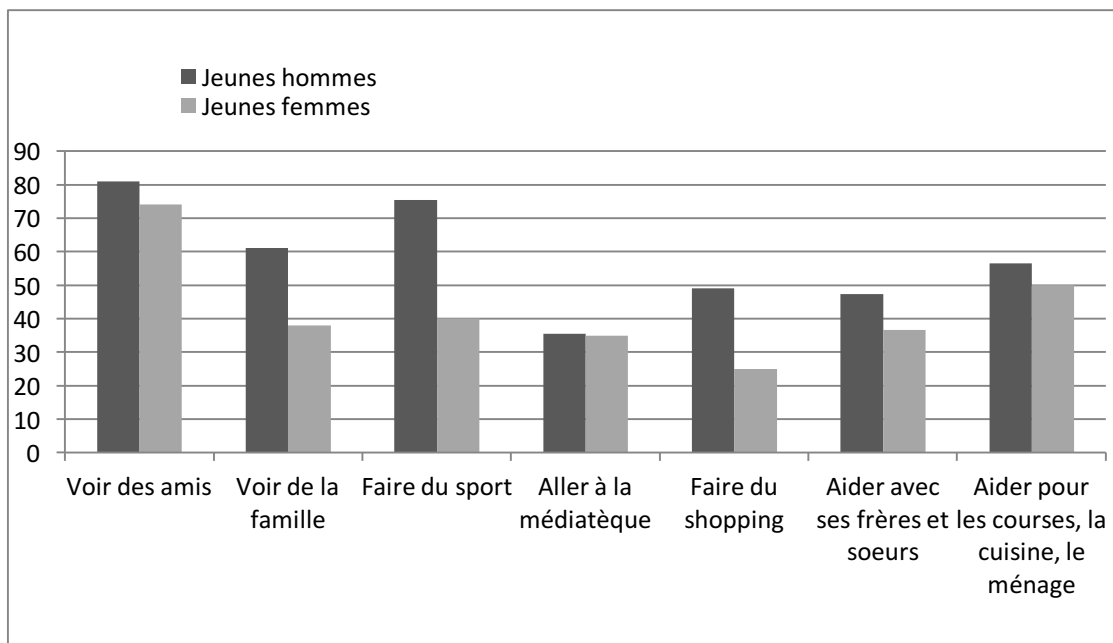
Le déroulement de l'enquête fait apparaître une segmentation du jeune public visé en termes de genre et d'âge. Tout d'abord, les étudiant.e.s ont noté la difficulté d'établir des contacts avec les grand.e.s adolescent.e.s, tant lors de la recherche d'entretiens que dans la passation du questionnaire. L'échantillon de jeunes interrogé.e.s par questionnaire se compose ainsi de 53% de très jeunes de 10 à 14 ans, de 26 % d'adolescents de 15 et 16 ans, et de 21% de jeunes de 17 ans et plus. Les consignes qui leur avaient été données étaient de tenter d'interroger « autant de filles que de garçons », objectif qui a été rempli, le questionnaire ayant été passé auprès de 60 jeunes femmes et 53 jeunes hommes. Cette partie de l'enquête a ainsi touché une légère majorité de jeunes femmes (53%), ce qui peut constituer un biais d'enquête dans la mesure où la surreprésentation des jeunes femmes dans l'échantillon ne correspond pas à une surreprésentation sur le terrain d'enquête, dans les espaces publics notamment. Une partie des questionnaires, la moitié environ, ont été passés dans les structures de l'OMJA, auprès d'un public donc plus captif que les adolescent.e.s abordé.e.s dans l'espace public, ce qui crée un autre biais d'enquête, essentiellement pour les publics les plus jeunes.

Les réponses des jeunes interrogé.e.s confirment l'idée, qui était à l'origine de la démarche d'enquête commandée par la mairie, d'une appropriation différenciée des lieux, et notamment des espaces publics, par les jeunes femmes et les jeunes garçons. Les pratiques de loisir et les types d'occupation des jeunes semblent clairement genrées, comme le montrent les graphiques ci-dessous<sup>49</sup>.

**Figure 16: Que font les jeunes Albertivillarien.ne.s (10-18 ans) le dimanche ? (en %)**



<sup>49</sup> Nous remercions Virginie Mobillion pour sa contribution à l'analyse des résultats du questionnaire.



**Figure 17 : Que font les jeunes Albertivillariens (10-18 ans) en semaine après l'école? (en %)**

Les jeunes hommes apparaissent significativement plus nombreux à voir des amis et de la famille, et à faire du sport surtout le dimanche ; on remarque aussi que les jeunes filles sont proportionnellement légèrement plus nombreuses à fréquenter les médiathèques. Les types de sports pratiqués sont fortement genrés : parmi les activités pratiquées au sein de l'OMJA, les plus mentionnées sont le football, cité par la moitié des jeunes hommes interrogés et la danse, citée par 15% des jeunes femmes interrogées. Notons que cette configuration, observée par O. David dans ses travaux les jeunes d'Ille-et-Vilaine (David, 2012), n'est nullement spécifique aux adolescents de banlieues populaires. D'autres activités sportives et culturelles mentionnées apparaissent mieux partagées, le chant, le basket et les sports de combat notamment. La participation aux tâches domestiques et à la garde des petits frères et sœurs semble elle aussi beaucoup plus partagée : on peut ici avancer l'hypothèse que l'implication des jeunes dans les tâches familiales n'est pas sans lien avec la composition sociale de l'échantillon et la taille des familles concernées. Les jeunes interrogés sont en effet issus de fratries nombreuses : plus de la moitié des répondants viennent de familles de quatre enfants et plus. Ces jeunes proviennent très majoritairement de familles de classes populaires. Cela transparaît dans la profession des mères (45% des mères sont vendeuses, serveuses, caissières, auxiliaires de vie et gardes d'enfant ou agente de nettoyage) comme dans celle des pères (près de 50% des pères sont vendeurs, vigiles, chauffeurs ou livreurs, travailleurs du BTP ou ouvriers, agent de nettoyage ou cuisinier). Quelques professions citées renvoient aux classes moyennes (assistante sociale, policière, enseignants), mais elles sont l'exception. Beaucoup de couples de parents apparaissent en outre biactifs. La participation des adolescents aux tâches domestiques est alors un élément incontournable des économies familiales. Beaucoup d'entre eux viennent aussi de familles d'origine immigrées dans lesquelles les fratries nombreuses sont relativement fréquentes (Moguéro, 2013).

Nous avons débattu avec les étudiant.e.s de l'opportunité d'inclure dans notre enquête des informations liées à « l'origine » ou le sentiment d'appartenance des jeunes enquêté.e.s. Là où le fait de mentionner la présence ou les comportements de jeunes « Chinois.e.s » dans certains quartiers ne semblait problématique à personne, le fait de répertorier ou mentionner dans les restitutions les perceptions ou auto-identifications racisées de jeunes dont les origines en Afrique du Nord ou subsaharienne plus communément stigmatisé.e.s dans les médias ou les discours politiques posait beaucoup plus de problèmes à nos étudiant.e.s, et ce alors même que nous leur avons présenté les réflexions de différents sociologues tendant à montrer que dans un contexte social raciste, feindre d'ignorer les caractéristiques des personnes pouvant les exposer à des discriminations revenait à se priver d'une strate d'information essentielle (Jounin, 2014, Mazouz, 2008).

Plusieurs de nos étudiant.e.s s'étant déclaré.e.s mal à leur aise avec l'utilisation de telles informations, nous avons décidé d'en rendre le recueil optionnel, chacun.e a donc, ou non, selon sa sensibilité personnelle, noté ou non des informations de cette teneur. Il était patent que pour certain.e.s de nos étudiant.e.s, ce questionnement posé de manière collective était une première confrontation à leur propre blanchité du même ordre que celle rapportée par Christelle Hamel (2012), qui, dans le cadre d'une recherche de thèse, a eu beaucoup plus de temps pour s'en accommoder que nos étudiant.e.s travaillant en temps contraint (même si certain.e.s des opposant.e.s à l'utilisation de ces notions se considéraient elles/eux-mêmes comme racisé.e.s et craignaient l'utilisation pouvant être faite des données issues de leur travail). Ainsi l'expérience de recherche de nos étudiant.e.s ne s'abstrait pas d'un contexte politique et scientifique français dans lequel se doter des moyens pour réfléchir aux effets des processus de racisation à l'œuvre dans la société française (Fassin, 2009) pose des problèmes récurrents, que soulignent bien les auteurs et analystes de l'enquête TeO de l'INED et de l'INSEE (Beauchemin, 2016). Certain.e.s ont néanmoins, dans le cadre des questionnaires, posé une question concernant « l'origine » des répondant.e.s, et recueilli des éléments qui ne sont donc pas systématisables mais qui donnent un aperçu des auto-identifications. Au final, la question de l'origine n'a été renseignée que pour la moitié de l'échantillon (56,6% des répondants). Les origines renseignées renvoient à l'Afrique subsaharienne (23,9%), au Mali surtout, au Maghreb (20,4%), à l'Algérie surtout et dans une moindre mesure (5,3%) à l'Asie, notamment la Chine. Quelques autres répondants évoquent Haïti et les départements d'outre-mer. Seul.e.s trois des jeunes interrogé.e.s mentionnent la France en général ou une commune métropolitaine en particulier. Au total 53,1% des réponses renvoient donc à des pays d'origine africains, asiatiques ou aux Antilles : les origines mentionnées laissent donc à penser que l'enquête ici menée a touché en majeure partie des jeunes de classes populaires racisé.e.s, ce qui est en cohérence avec les profils socio-démographiques des quartiers d'enquête.

#### ***4. Des espaces de vie masculins centrés sur Aubervilliers, des espaces pratiqués féminins qui évitent le quartier ?***

L'analyse des espaces de vie révèle aussi des différences entre jeunes femmes et jeunes hommes, mais pas nécessairement au désavantage des premières : au vu des résultats de l'étude, les jeunes femmes interrogées au cours de l'enquête n'apparaissent pas captives de leur quartiers, au rebours de l'image univoque des femmes de banlieue diffusée par certains médias.

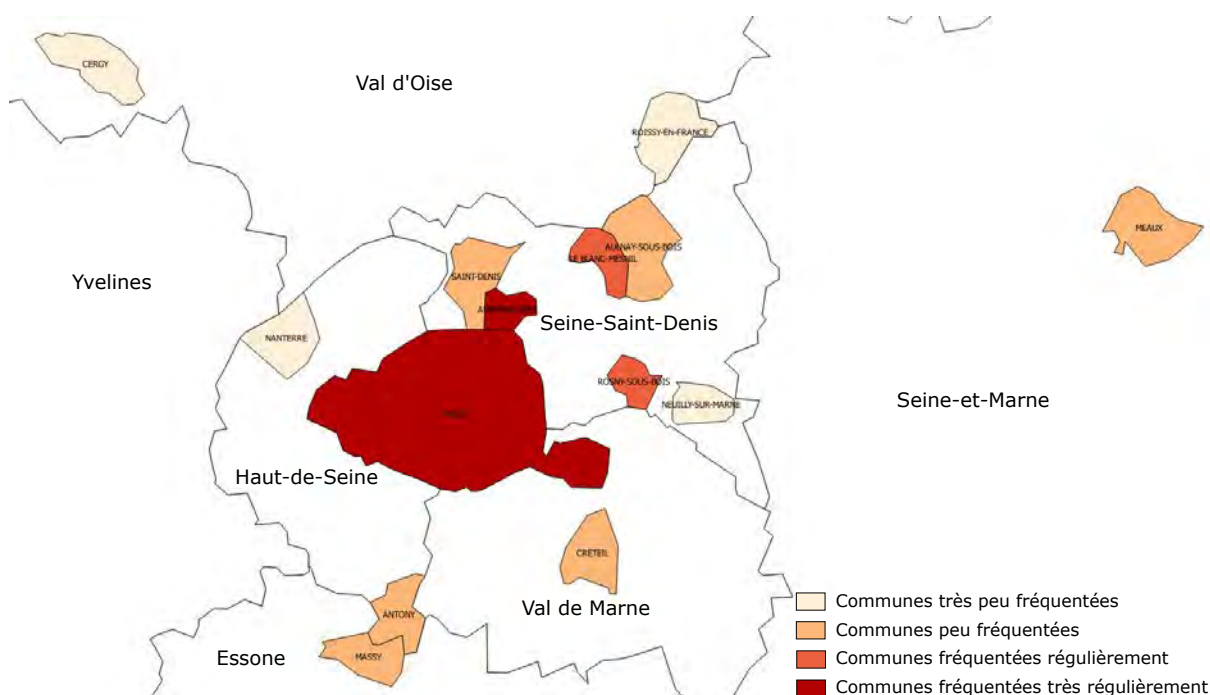


On ne retrouve pas non plus les formes de confinement spatial des femmes afro-américaines observées par M. Gilbert dans le Massachussetts (Gilbert, 2014) : on peut toutefois noter que la méthodologie d'enquête adoptée ne nous permettait pas d'approcher les jeunes femmes dont les mobilités sont les plus restreintes, si elles ne fréquentent ni les structures de loisir ni les espaces publics. On soulignera néanmoins un écart significatif qui se manifeste dans les résultats du questionnaire : environ la moitié des jeunes filles détiennent un abonnement aux transports, contre plus des trois quarts des jeunes hommes. Cet écart laisse entendre que là où la mobilité de ces derniers est validée par les parents qui paient l'abonnement, c'est moins souvent le cas pour les filles. On retrouve un écart moins marqué mais néanmoins sensible dans la possession d'un vélo ou d'un scooter, qu'on peut interpréter de la même façon.

Les espaces pratiqués par les jeunes hommes semblent plus centrés sur le quartier et les espaces proches (le cinéma multiplexe voisin - UGC Ciné Cité Paris 19-, le centre commercial le Millénaire, les espaces publics du quartier et les maisons des jeunes). L'analyse du nombre de quartiers d'Aubervilliers fréquentés par les jeunes enquêtés.e.s montre que 55% des jeunes femmes citent seulement un quartier contre 19% des jeunes hommes. Les espaces des jeunes filles paraissent par contre plus divers, plus étendus, et plus éloignés du quartier. Pour expliquer ces circulations intenses au-delà du quartier, elles évoquent la volonté de mettre à distance - voire de fuir- les jeunes hommes de leur quartier. Le questionnaire comportait une question sur ce que les jeunes n'aimaient pas dans leur quartier : plus de 50% des jeunes femmes se plaignent de l'environnement de vie local (sécurité, bruit, délinquance) contre 20% parmi les jeunes hommes. L'une des réponses récurrentes désigne les « garçons au pied des immeubles » ou les « gars du quartier ». Cela incite les jeunes femmes à valoriser des activités en-dehors du quartier dès qu'elles peuvent avoir une certaine autonomie, dans l'objectif d'échapper au contrôle social qui pèse sur elles dans des espaces d'interconnaissance forte. Cette volonté de « s'échapper », qui n'est pas spécifique aux banlieues populaires, se retrouve dans certains contextes ruraux et périurbains où les jeunes femmes peuvent se sentir en liberté surveillée (Clair, 2010), mais aussi dans certains quartiers populaires de Manchester (Skeggs, 2015). A Aubervilliers, les multiples infrastructures de transport facilitent cette « échappée belle », et la présence moins massive de jeunes filles que de garçons dans les structures ne signifie en rien qu'elles n'ont pas d'activités à l'extérieur du domicile : notre enquête montre qu'elles peuvent pratiquer une activité sportive, ou des loisirs entre amies, à l'extérieur de la commune.

Les cartes 14 et 15 (réalisées par Benjamin Haffner et Chakib Khelifi sur la base de questionnaires avec des jeunes filles (n=36) et jeunes hommes (n=29) de plus de 14 ans de plusieurs quartiers d'Aubervilliers) illustrent cette plus grande dispersion des fréquentations féminines, qui au contraire de leurs contreparties masculines semblent éviter la Seine-Saint-Denis.

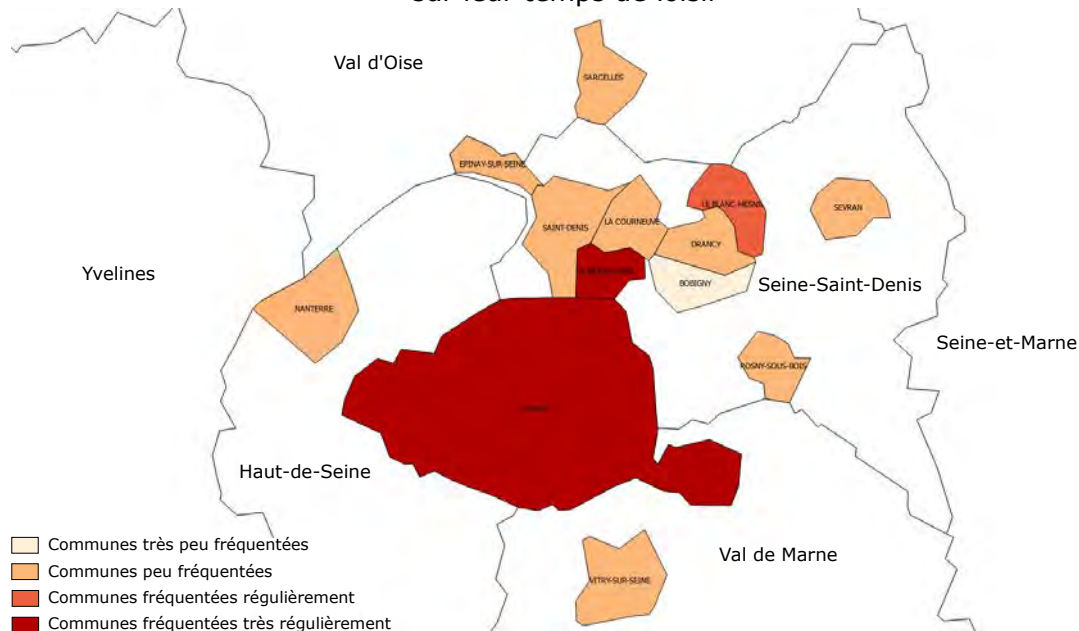
### Communes de région parisienne fréquentées par les filles de plus de 14 ans sur leur temps de loisir



Réalisation Haffner et Khelifi, 2016

**Carte 14 : Communes fréquentées par les filles**

### Communes de région parisienne fréquentées par les garçons de plus de 14 ans sur leur temps de loisir



Réalisation Haffner et Khelifi, 2016)

**Carte 15 : Communes fréquentées par les garçons**

On n'est pas tout à fait dans le cas de figure du quartier populaire de Paris *intra muros* étudié par Virginie Descoutures et Isabelle Clair, dans lesquels l'anonymat de la grande ville offre aux jeunes femmes une certaine marge de liberté, mais ce n'est pas non plus une des banlieues enclavées auxquelles elles opposent la partie du 20<sup>ème</sup> arrondissement où elles ont enquêté (Clair, 2009). Les constats sur la mobilité des répondant.e.s à l'enquête par questionnaire corroborent donc le constat fait par Nicolas Oppenchaim à partir des enquête transport du début des années 2000 : « Contrairement aux idées reçues, les adolescents de ZUS ne souffrent pas d'un moins bon accès en transports en commun aux centralités urbaines franciliennes » ; concernant les adolescentes plus particulièrement, il souligne que bien qu'elles soient sujettes à de plus fortes restrictions de leurs mobilités que les adolescents, elles déploient des « stratégies permettant de desserrer le contrôle parental » (Oppenchaim, 2011). On retrouve en somme un constat qui était fait par Sylvia Faure dans le contexte d'un quartier lyonnais en 2005 :

« Au final les jeunes filles tendent à fréquenter davantage de lieux et à avoir des déplacements plus importants et plus variés que ceux des confrères. A condition de négocier un horaire et une heure de retour, à condition de savoir persuader sa famille que l'on est avec des « copines sérieuses », la ville devient, en particulier, un territoire de relative liberté de mouvement » (Faure, 2005, p. 94)

Les travaux de Julian Devaux et al. sur les évolutions plus récentes des mobilités des jeunes Francilien.ne.s montrent aussi que :

« Les adolescentes de catégories populaires réalisent autant d'activités extrascolaires en dehors de la commune sans leurs parents que les autres adolescents. Les écarts en termes de sorties autonomes entre filles et garçons de catégories populaires se sont d'ailleurs réduits en dix ans, en particulier en ZUS » (Devaux et al., 2016)

L'appréciation par les jeunes du degré de mixité des structures fréquentées était aussi un des enjeux de l'enquête de terrain. L'étude menée dans les structures jeunesse de la commune par Genre et ville et l'ARObE, en parallèle de notre enquête, a fait apparaître une mixité qui décroît avec l'âge des publics. En croisant les perceptions des étudiant.e.s enquêteur/trices et les ressentis des jeunes qu'ils ont interrogé.e.s, on entrevoit aussi des espaces et des structures au niveau de mixité très variable. Le premier paramètre identifié est l'âge des jeunes : partout, une plus grande mixité est observée chez les « petits », de 10 à 13 ou 14 ans, alors que s'opère une séparation de plus en plus nette au fur et à mesure de la montée en âge (Danic et al., 2010). La mixité est aussi fortement liée aux structures, au travers des politiques en faveur de la mixité et des activités proposées. La mixité ou la non-mixité peuvent également dépendre les contextes micro-locaux : des effets de bouche à oreille, l'habitude transmise au sein des fratries de fréquenter telle ou telle structure, l'appropriation de certains espaces par des groupes de jeunes hommes perçus comme hégémoniques.

On notera que, parmi les activités extra-scolaires sur lesquelles se marque la plus forte différenciation genrée dans les résultats de nos enquêtes, on retrouve, logiquement, la fréquentation des maisons de jeunes, bien plus souvent mentionnée par les garçons que par les filles, mais également la fréquentation de lieux de culte. Moins de la moitié des jeunes filles

fréquentent régulièrement un lieu de culte, contre plus des deux tiers des jeunes hommes (et le lieu de culte est pour les uns comme les autres, dans plus des deux tiers des cas, une mosquée).

### Enquête conduite par Benjamin Haffner et Chakib Khelifi auprès de jeunes du quartier Vilette-Quatre Chemins (Aubervilliers)

Outre plusieurs sessions d'observation de terrain (après-midis de semaine, octobre-décembre 2015) nous avons passé une vingtaine de questionnaires (auprès de 13 filles et 6 garçons), conduit 13 entretiens (auprès de 4 animateurs de structures de loisirs et 9 jeunes), et fait réaliser 7 cartes mentales dans le contexte de la Mosaïque (structure associative d'accueil de jeunes).

Les résultats de notre enquête sont représentés par le modèle ci-dessous :

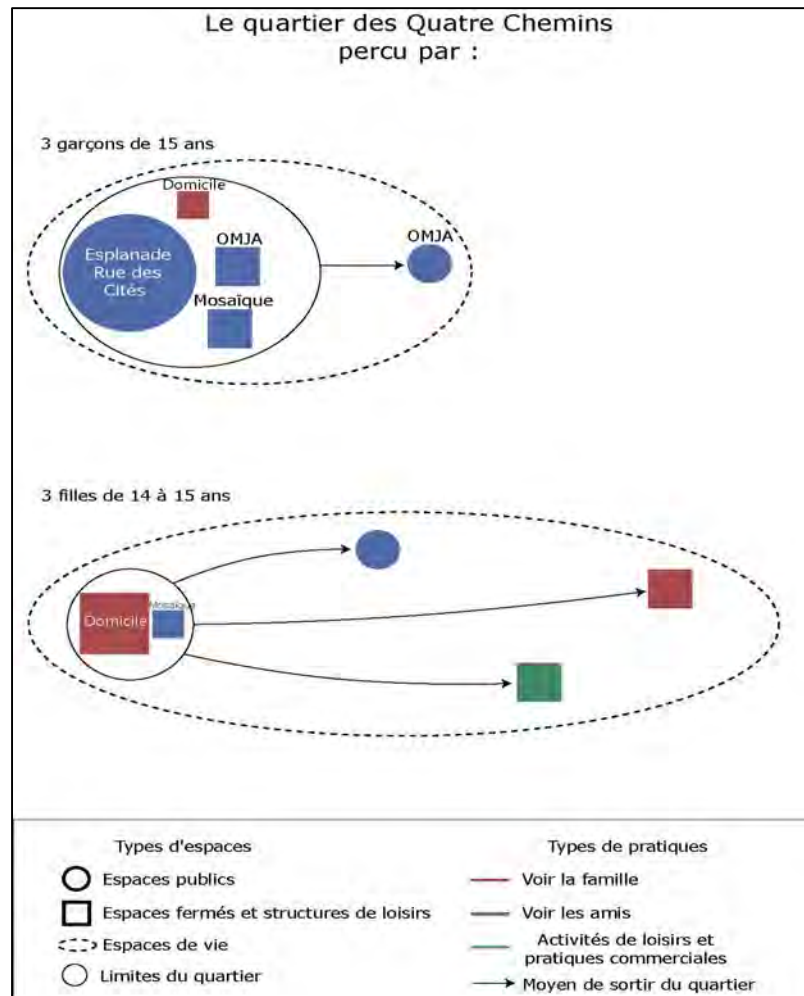
Les garçons investissent et utilisent très intensivement le quartier et son espace public, les structures de loisir (OMJA, Mosaïque) font pleinement partie de leur espace vécu ; c'est aussi par le biais de l'OMJA qu'ils sortent du quartier, pour fréquenter des structures dans d'autres parties de la ville, offrant d'autres activités.

Les filles font globalement état d'une pratique du quartier beaucoup moins importante que les garçons, mais aussi de mobilités quotidiennes bien plus étendues. Elles fréquentent moins les centres de l'OMJA (Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers, qui anime les centres A. Breton, J. Mangé et J. Brel indiqués sur le schéma ci-dessus).



Figure 18 : Lieux enquêtés à Vilette-Quatre Chemins

**Figure 19 : Modélisation des formes de pratiques des espaces à partir des cartes mentales**



Le poids de l'occupation masculine de l'espace public sur les circulations des jeunes filles a été souvent relevé, il a parfois aussi pesé sur les opportunités d'enquête. Dans le quartier du Landy par exemple, le groupe d'étudiant.e.s chargé de mener l'enquête a fortement ressenti l'absence des femmes et des jeunes filles de l'espace public. Enfin, les jeunes enquêté.e.s expriment une demande de lieux et de temps non-mixtes, tant de la part des jeunes femmes que des jeunes hommes. Ces activités non-mixtes, évoquées dans les entretiens informels effectués par les étudiant.e.s avec de jeunes femmes, participent des sociabilités juvéniles et de la construction de l'identité de ces adolescent.e.s des quartiers populaires d'Aubervilliers (Vinet, 2015). Il importe toutefois de souligner que, comme Elise Vinet (2013) ou Christelle Hamel (2012), nous n'en tirons aucune conclusion culturalisante, et partons du principe qu'on retrouverait des phénomènes tout à fait similaires dans d'autres types de quartier avec des populations moins diverses : si contrôle social exacerbé sur les jeunes filles il y a, il résulte sans doute bien plutôt de l'« effet village » de quartiers où l'interconnaissance est forte et la « réputation » un souci au même titre qu'en milieu rural par exemple (Clair, 2010).

Il convient par conséquent de s'interroger sur l'objectif de mixité lui-même tel qu'il est énoncé dans les injonctions du CGET et du HCEfh : Elise Vinet retire de son analyse approfondie de la participation à des activités de femmes et d'hommes jeunes et moins jeunes dans la région lyonnaise (2013) une conclusion, qui est que la mixité doit être pensée comme horizon plutôt que comme moyen pour promouvoir l'égalité. Elle montre en effet, en s'appuyant sur les travaux en psychologie sociale, que la mixité non accompagnée par une démarche réfléchie des intervenants et animateurs/trices conduit parfois au renforcement d'inégalités genrées et à la consolidation de stéréotypes genrés (Vinet, 2015). Dans la mixité promue comme moyen, le risque existe de considérer les jeunes filles et femmes uniquement comme outil ou vecteur de « civilisation » d'hommes considérés comme risque ou menace, et donc de les instrumentaliser sans se soucier des effets que cette mixité peut produire sur elles : parmi les professionnels des structures, il existe une tendance à interpréter les demandes de non-mixité comme résultant d'oppressions ou de « cultures » misogynes intériorisées, alors même qu'elles peuvent être aussi des demandes témoignant d'un refus de la part des femmes et jeunes filles d'être « maintenues à leur place » et d'un réel processus d'empowerment (Vinet, 2015). Vinet en conclut, prenant appui sur les recherches les plus récentes dans son champ disciplinaire, que l'accent mis sur la mixité à tout prix reflète une quête d'harmonie sociale plus que d'égalité réelle (Vinet, 2015). Les ambiguïtés des jeunes Albertivillariens interrogé.e.s vis-à-vis de la mixité de genre dans les structures jeunesse laissent donc à penser que la généralisation de la mixité des activités et des structures n'est pas le seul outil possible dans la quête d'une plus grande égalité hommes-femmes.

**Pratiques des espaces publics par les enfants dans le quartier Flandre  
(résultats d'une enquête conduite par Anne-Cécile Ott, janvier 2015)**

Je me suis intéressée aux espaces publics extérieurs destinés aux enfants ou investis par eux, puisqu'il s'agit a priori de lieux très importants dans leur socialisation et dans leurs pratiques quotidiennes du quartier. Cet angle de recherche permet de se demander dans quelle mesure les pratiques et représentations de ces espaces enfantins du quotidien peuvent permettre de repenser différemment le quartier Flandre. Pour ce faire, j'ai tout d'abord mené un travail de pré-enquête dans le quartier durant lequel j'ai recensé les espaces publics extérieurs utilisés par les enfants et repéré leurs caractéristiques. J'ai ensuite rencontré des enfants âgés entre 7 et 10 ans dans le Centre d'Animation Curial afin de recueillir leur propre discours sur leurs pratiques et représentations de ces espaces. Les espaces destinés, fréquentés ou évités par les enfants sont de bons révélateurs des rapports que les habitants, enfants et adultes, entretiennent avec les espaces publics de manière générale.



Photo prise par Anne-Cécile Ott, le 27/11/2014

**Figure 20 Enfants jouant dans le Jardin Curial**

Le quartier Flandre comptait 29,2% de moins de 20 ans en 2010 et la proportion monte à plus de 30% si l'on s'intéresse à la ZUS Curial-Cambrai-Alphonse Karr qui se situe au Nord du quartier Flandre et qui comprend notamment la « Résidence Michelet ». Pour la ZUS Curial-Cambrai-Alphonse Karr, l'INSEE (dans ses fiches d'« estimations de population par quartier » de 2011) propose par ailleurs également des chiffres plus précis concernant des tranches d'âge plus fines. On apprend ainsi que sur 11 497 habitants en 2006, il y avait 2751 enfants âgés de 0 à 14 ans, ce qui représente 24% de la population de la ZUS (avec 11% de filles et 13% de garçons). Les enfants représentent donc une part non négligeable, quasiment un quart, des acteurs du quartier.

En moyenne ces enfants sont issus de familles des classes populaires, les plus importantes dans l'arrondissement. Dans son dossier sur les quartiers de la politique de la ville, l'APUR met en outre en évidence des difficultés scolaires importantes pour les enfants du quartier Flandre : « 28% des élèves de 6<sup>ème</sup> sont en retard d'un an ou plus (16% à Paris) ». Par ailleurs, en 2007, 45,5% des jeunes adultes de la ZUS Curial-Karr-Cambrai n'avaient pas de diplôme au moins équivalent au baccalauréat (c'est 13,3% de plus que dans l'aire urbaine de Paris en général). Enfin, on peut noter une part importante de familles nombreuses et de famille monoparentales. Dans le quartier Flandre, les premières représentent 31,7% des familles, et les secondes 27,5% d'entre elles (APUR, 2010).

**Les espaces publics extérieurs destinés aux enfants dans le quartier Flandre**  
*-Quelles pratiques de ces espaces par les enfants rencontrés au Centre d'animation Curial?-*



- |   |  |
|---|--|
| <p><b>Les différentes échelles du quartier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="border: 1px solid red; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; margin-right: 5px;"></span> Quartier Flandre</li> <li><span style="border: 1px solid black; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; margin-right: 5px;"></span> ZUS Curial-Karr-Cambrai</li> <li><span style="border: 1px dashed black; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; margin-right: 5px;"></span> Résidence Michelet</li> </ul> <p><b>Les espaces publics extérieurs destinés aux enfants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="background-color: green; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; margin-right: 5px;"></span> Jardin ou square</li> <li><span style="color: orange; font-size: 1em; margin-right: 5px;">★</span> Jardin partagé</li> <li><span style="color: purple; font-size: 1em; margin-right: 5px;">●</span> Structures de jeux pour enfants</li> </ul> | <p><b>Les pratiques de ces espaces par les enfants rencontrés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="background-color: red; display: inline-block; width: 15px; height: 10px; margin-right: 5px;"></span> Centre d'animation Curial</li> <li><span style="color: black; font-size: 1em; margin-right: 5px;">●</span> Lieu d'habitation des enfants rencontrés</li> <li><span style="color: red; font-size: 1.2em; margin-right: 5px;">→</span> Lieu très souvent fréquenté, sous surveillance parentale</li> <li><span style="color: red; font-size: 1.2em; margin-right: 5px;">⇄</span> Lieu peu fréquenté, sous surveillance parentale</li> <li><span style="color: yellow; font-size: 1.2em; margin-right: 5px;">→</span> Lieu très souvent fréquenté, en autonomie</li> </ul> |
|---|--|

Carte réalisée par Anne-Cécile Ott, avec GGI et Abbie Illustration

Réalisée par Anne-Cécile Ott

**Carte 16 : Espaces publics destinés aux enfants**

Pour recenser les lieux publics extérieurs liés aux enfants, j'ai tout d'abord consulté le site de la mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement, qui propose des listes des différents espaces du quartier. Huit lieux peuvent être mis en avant dans le quartier : le jardin Flandre-Tanger-Maroc, les jardins Riquet et Curial, le square Curial et les jardins partagés « Espace Couleurs et Senteurs » du square Tanger-Maroc, la Serre aux légumes de l'avenue de Flandre, celui de la rue du Maroc, et enfin le jardin partagé Cambrai. La carte de localisation de ces lieux montre que la ZUS Curial-Karr-Cambrai bénéficie directement des jardins Curial et Cambrai, tous deux situés au cœur de la résidence Michelet. On peut par ailleurs noter que la plupart des parcs et jardins du quartier sont rassemblés autour des grands îlots résidentiels.



Le quartier Flandre et ses abords connaissent une transformation importante depuis quelques années, et notamment depuis 2002, date du lancement du GPRU (Grand Projet de Renouvellement Urbain) par la ville de Paris. Ce projet se caractérise par une rénovation des grands ensembles de logements, mais aussi par un renouvellement des espaces publics, notamment de proximité. La mise en place d'équipements destinés aux jeunes est d'ailleurs la première mesure soulignée par l'ANRU à propos du quartier Flandre dans son rapport sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les espaces destinés aux enfants sont au cœur du projet, avec notamment la création du Centre d'animation Curial, la mise en place d'une nouvelle école maternelle, la rénovation du gymnase Curial ou encore la livraison des jardins Curial et Cambrai déjà mentionnés. Les espaces publics extérieurs pour enfants dans le quartier sont tous « sécurisés » : ils sont fermés la nuit et entourés de grilles, et disposent d'un règlement.

Le travail de terrain effectué auprès d'enfants rencontrés au Centre d'animation Curial m'a permis d'interroger leurs pratiques et leurs représentations des espaces publics extérieurs et de voir ainsi plus généralement quelle place ils occupent dans l'espace public et de repenser ce qui fait quartier pour eux.

Cinq enfants sur six n'ont pas fait un dessin en prenant comme entrée un lieu, comme la consigne l'avait suggéré, mais davantage une activité, parfois déterritorialisée. Ainsi, Mélody (8 ans et demi) a dessiné une scène représentant une activité qu'elle aime faire avec ses copines, jouer à chat. Cette activité se déroule « au parc » sans que j'aie pu savoir s'il s'agissait d'un parc particulier. Seule une petite fille (Yasmina, 8 ans) a représenté un espace concret, le jardin Curial en tâchant de dessiner la plupart des structures de jeux présentes dans ce jardin, situé au bas de son immeuble et très souvent fréquenté par elle et sa famille. Le football (mentionné par quatre enfants sur six) est également beaucoup pratiqué, particulièrement par les garçons, puisque trois d'entre eux ont fait le choix de représenter un terrain de football (sans se concerter).

Les enfants ont spontanément beaucoup insisté sur les questions de sécurité et d'insécurité et il est alors possible de voir quelles sont les conséquences des inquiétudes des parents sur les pratiques et représentations des espaces publics extérieurs des enfants. J'ai en effet interrogé les enfants sur leur degré d'autonomie dans leurs pratiques des espaces publics extérieurs de leur quartier en leur demandant avec qui ils allaient jouer ou se promener. Il en ressort que seul un petit garçon a le droit de sortir seul pour jouer dans les espaces dédiés du quartier (« *J'y vais tout seul, y a des copains là-bas. Mes parents ils me laissent* », Dilane, 10 ans). Une camarade à lui a également évoqué la possibilité, certes très rare, de pouvoir sortir en bas de chez elle toute seule : « *Maman elle m'autorise mais elle dit de faire vite car elle a peur [et elle me dit] de ne pas parler à des gens que je connais pas* » (Mélody, 8 ans et demi).

La peur des parents étaient encore plus nette chez les autres enfants, qui n'ont jamais le droit de sortir jouer, ou se promener, seuls (ou avec des amis du même âge), comme en témoignent les extraits de dialogue ci-dessous :

« *Je ne vais pas tout seul parce que mon papa il a peur qu'on me prend* » (Saïd, 7 ans)

« *J'y vais pas tout seul parce que maman elle a peur qu'on me kidnappe, donc j'y vais avec papa et maman, ou mon grand frère* » (Sofiane, 9 ans)

« *Je vais quelques fois dehors avec mon père ou je joue avec mon frère. Je vais jamais tout seul, j'ai pas le droit* » (Abdoullaye, 8 ans)

*« Des fois je rencontre mes copines et ma maman me surveille, des fois c'est mes grands frères. En fait j'ai pas le droit de sortir toute seule parce que ma maman elle a peur qu'on me prend » (Yasmina, 8 ans).*

Les enfants rencontrés au centre d'animation ont donc dans l'ensemble très peu d'autonomie dans leur pratique des espaces publics extérieurs de leur quartier, y compris des espaces très proches de leurs lieux d'habitation. C'est ce que m'a rappelé Sofiane (9 ans) : *« Parfois je joue en bas de la tour, au foot, ou avec mon vélo ou ma trottinette. Avec ma sœur, et ma maman elle nous surveille par le balcon, mais ça me dérange pas ».*

Par ailleurs, cette dernière remarque de Sofiane est assez représentative de l'avis de tous les enfants rencontrés sur ce contrôle familial (soit par les parents, soit par les frères et sœurs, a minima adolescents de 15 ou 16 ans). Dès mon terrain de pré-enquête mené dans l'ensemble du quartier Flandre j'avais pu constater que la rue n'était pas un lieu réellement fréquenté par les enfants, c'est avant tout un lieu de passage, même un dimanche après-midi de beau temps. Cette impression c'est nettement confirmée lors des discussions avec les enfants. Ces derniers étaient unanimes quant au caractère risqué de la rue, espace dans lequel il n'est pas possible pour eux de stationner ou de jouer. Aucune différence nette de genre (si ce n'est pour les activités, puisque les garçons manifestaient un intérêt unanime pour le football, contrairement aux filles) n'est cependant ressortie de ma rencontre avec les enfants du centre d'animation Curial.

## **Conclusion : les quartiers, lieux de socialisation à l'inégalité ?**

Interrogée sur la question de l'éventuel sentiment d'insécurité qui serait exprimé par les habitant.e.s des quartiers Politique de la Ville du 19<sup>e</sup> dans les conseils citoyens, Elisa Merlo, cheffe de projet, évoque spontanément « les jeunes » :

« En fait, quand les personnes nous parlaient d'insécurité, ils nous parlaient du jeune, le jeune mais voilà, le jeune qui est en bas de la cage d'escalier, qui fait du bruit... (...). C'est-à-dire il y a des groupes de jeunes ou un jeune en bas de chez moi ou à tel endroit dans la rue, et je... voilà, du coup je vis mal ce contexte et j'ai peur, ça, ça revient. Ça revient. Et après, des agressions, ce genre de choses (...) Après, la question des jeunes, elle apparaît, enfin voilà. Comment... comme une prise de conscience que l'arrondissement, c'est un arrondissement jeune aussi, qui a quand même pas mal de décrochage scolaire, de jeunes parfois dans une situation d'errance ou... Comment on fait pour les accompagner mieux ? Et là, après quand on creuse un peu, on se rend compte qu'il y a des positionnements qui sont différents entre évidemment les différents habitants et du coup, on arrive pour certains sur : « Oui, mais moi, les jeunes, ils sont en bas de chez moi, j'en ai marre, ils fument des joints, ils dealent et ça me casse les pieds et j'ai peur » et puis d'autres positionnements qui vont dire : « Non mais, il y a un problème quoi, essayons de trouver des solutions avec les acteurs locaux pour les accompagner » etc. »  
(Entretien, décembre 2015)

Pour Thomas Sauvadet, les jeunes qui relèveraient du terme « jeunes de cité » véhiculé dans les médias ne représente qu'une partie minime des jeunes vivant dans ces quartiers populaires puisque d'après ses recherches, les « jeunes de cité » sont majoritairement des hommes qui se distinguent par une pratique quotidienne du quartier, sont visibles dans l'espace public et entretiennent un rapport fusionnel avec leur espace de vie. Cette population forme « une communauté juvénile de l'espace public » (Sauvadet, 2006) qui a pour point commun de cumuler un capital social et scolaire faibles, des difficultés au sein de l'environnement privé et familial ce qui les pousse à chercher des pratiques de sociabilité dans la rue. C'est donc la pratique intensive d'un espace stigmatisé associée à des conduites déviantes qui produit cette catégorie stigmatisée de jeunes. Selon le chercheur, les autres jeunes qui vivent dans ces quartiers et qui n'appartiennent pas à cette « communauté juvénile de l'espace public » ont des pratiques spatiales et sociabilités davantage tournées vers l'extérieur ou restent chez eux ce qui les rendent « invisibles » dans le quartier. Ces résultats rejoignent nos observations sur le terrain et sont intéressants dans la mesure où ils déconstruisent cette catégorie homogénéisante, stigmatisante « jeunes de cité », chargée de connotations et construite par son utilisation dans les discours politiques ou médiatiques.

Cependant, certaines limites peuvent exister au fait d'étudier et de définir les « jeunes de cité » uniquement au travers de la « communauté juvénile de l'espace public » : si les jeunes femmes et hommes ayant des pratiques spatiales et relations sociales tournées vers l'extérieur se distinguent des autres jeunes qui occupent l'espace/temps dans le quartier et peuvent être « invisibles » dans le quartier, cela n'empêche pas qu'ils puissent être assignés par les autres à cette catégorie de par le simple fait qu'ils/elles y résident, ceci pouvant être combiné à leurs

propriétés sociales, phénotypes ce qui augmente « leur chance » d'être assimilé comme « jeunes de cité » bien que parmi eux certains possèdent un capital scolaire plus élevé.

De plus, les entretiens auprès des « invisibles » montrent que leurs rapports au quartier et aux autres jeunes sont complexes, si pour certains la cité n'est qu'un dortoir, qu'ils refusent cette étiquette jugée stigmatisante de « jeune de cité », d'autres se la réapproprient et la revendiquent fièrement ce stigmate en raison d'un sentiment d'appartenance à une « communauté de jeunes » qui partage des valeurs (morales, religieuses, codes autour de l'honneur, du respect, solidarité...), expériences communes (parcours migratoire des parents, conditions de vie, stigmatisations et discriminations...), origines culturelles, même si le profil socio-économique d'une partie d'entre eux qui possède notamment un capital scolaire plus élevé est éloigné de celui de « la communauté juvénile de l'espace public ».

C'est l'envers de la figure monolithique des « jeunes » que nous avons tenté de mettre en évidence dans cette partie, non par des récits ethnographiques comme a pu le faire Fabien Truong (2013), mais par une accumulation de méthodologies diverses dont émerge une image composite, complexe ne relevant ni de trajectoires individuelles ni de traits sociologiques objectivés, mais se plaçant au plus près des pratiques spatiales d'échelle micro, et des représentations du quartier et du hors-quartier mobilisées. Il convient d'envisager les jeunes non pas uniquement comme auteurs de trouble, ou indésirables, ou menace dans l'espace public, mais de voir en quoi certains.e.s jeunes peuvent aussi se voir contraint.e.s par leur présence très visible et leur appropriation marquée des espaces, ceux de la rue comme ceux des structures jeunesse. Il importe aussi de mesurer les effets délétères sur beaucoup de ces jeunes des conduites discriminatoires qu'entraîne leur construction comme indésirables, question qui mobilise beaucoup des associations de terrain comme on l'a vu.

Comme le souligne le Collectif Rosa Bonheur (2016) « L'espace des classes populaires est un espace fragmenté, traversé par des logiques de réputation sociale et de prestige – qui sont à la fois inclusives et exclusives –, par des rapports de genre et de race ». Si nos enquêtes ne nous donnent pas les moyens de saisir ces derniers, la variable genre, on l'a vu, apparaît structurante, sauf aux plus jeunes âges ; et même chez les enfants se dessinent des socialisations par le jeu différenciées. Football et activités sportives plus généralement font partie des champs dans lesquels les municipalités et associations œuvrent à contrer les stéréotypes, qu'il s'agisse d'initiatives comme celles de Femix'sports, à la cité Curial, qui nous a été rapportée par Andréa Fuchs élue du 19<sup>ème</sup>, ou le club sportif du quartier de la Maladrerie à Aubervilliers. La chargée de mission à l'égalité de Champigny-sur-Marne nous a fait part du projet de la municipalité de déplacer une partie des activités jeunesse des quartiers (comme le Bois l'Abbé) vers le centre, dans le but d'y attirer plus de jeunes filles :

« C'est aussi important que du coup, les structures s'éloignent un peu du quartier et que les... C'est bien aussi qu'il y ait une structure en centre-ville... (...) il y aura toujours des choses dans les quartiers, notamment dans les maisons pour tous, mais l'idée c'est que vraiment ce soit... qu'on parle de la jeunesse en général. Qu'on arrête de parler de jeunesse que dans les quartiers politiques de la ville, sans pour autant évidemment oublier les publics prioritaires, mais peut-être que ça attirerait peut-être plus de filles, je ne sais pas » (entretien, novembre 2015)

On peut croiser ce constat avec celui fait par Julian Devaux, Nicolas Oppenheim et Laurent Proulhac, pour qui en termes de pratiques de mobilité spatiale « c'est parmi les catégories populaires que les écarts entre les filles et les garçons sont les plus prononcés, beaucoup plus aujourd'hui qu'il y a dix ans » (Devaux et al., 2016). Leur étude qui porte sur toute la région Ile-de-France souligne une diminution des activités extra-scolaires des filles de ces catégories populaires, et notamment des activités de loisir. Au-delà des explications par les contraintes différentes exercées sur les filles et le plus grand contrôle parental notamment à partir de la puberté, ils insistent aussi sur l'effet de la moindre disponibilité des parents dans ces catégories sociales, souvent avec des parts élevées (et en accroissement) des familles monoparentales, et/ou parents travaillant en horaires décalés ou fractionnés, et/ou des grandes fratries, ce qui diminue d'autant les possibilités d'accompagnement. Devaux et al. n'en soulignent pas moins une tendance générale qui est en conformité avec ce que montrent nos enquêtes : « Les écarts entre filles et garçons de catégories populaires concernent avant tout les sorties autonomes à l'intérieur de la commune de résidence, beaucoup moins celles réalisées à l'extérieur, notamment en transports en commun » (Devaux et al., 2016).

C'est ainsi toute la politique de communes qui visent un partage plus équitable des espaces publics de voisinage et des équipements jeunesse et sports communaux qui est à interroger au prisme de ces constats. Si cet espace du local s'avère être un espace de contrôle fort sur les jeunes filles, et qu'elles évitent en conséquence, à quelles conditions est-ce que leur présence dans le voisinage peut être vue comme un indice positif ?

Politique de la Ville et politiques municipales se rejoignent dans une même attente de préconisations visant à développer et favoriser la mixité vue comme un moyen de lutter contre les inégalités sociales et la marginalisation. Il faudrait toutefois interroger l'absence d'enquêtes parallèles dans les « beaux quartiers », et le développement de recherches conduites uniquement, injonctions politiques et tropismes des financements publics aidant, dans des quartiers où l'on identifie des manquements à la mixité et à l'égalité filles-garçons, précisément parce que c'est là qu'on a appris à aller les chercher. Il est sans doute temps de prendre au sérieux les intuitions qui étaient celles de Jacqueline Coutras, et auxquelles font écho les travaux de sociologues comme Isabelle Clair ou Nicolas Jounin, ou de psychologues comme Elise Vinet : il importe de porter ces interrogations sur l'égalité femme-homme, la mixité, et la façon dont leurs variations influent sur les usages de la ville, dans les quartiers de classes moyennes ou supérieures, afin d'y analyser ces formes de domination ou de contraintes spatiales genrées moins visibles, mais dont les enquêtes successives sur les violences faites aux femmes montrent qu'elles traversent les classes sociales et les espaces sociaux. Alors que la restriction genrée de l'accès aux espaces publics urbains est dénoncée avec vigueur à propos de certains contextes, et notamment des quartiers populaires, l'enquête de terrain contribue, au contraire, à en mettre au jour le caractère transversal (Rivière, 2012).



## Epilogue : Matrices spatiales des inégalités au-delà de la division Paris-banlieues

*“Across those tracks was a world we could work in as maids, as janitors, as prostitutes, as long as it was in a service capacity. We could enter that world, but we could not live there. We had always to return to the margin, to beyond the tracks, to shacks and abandoned houses on the edge of town. Living as we did—on the edge—we developed a particular way of seeing reality. We looked from both the outside in and from the inside out. We focused our attention on the center as well as on the margin. We understood both. This mode of seeing reminded us of the existence of a whole universe, a main body made up of both margin and center. Our survival depended on an ongoing public awareness of the separation between margin and center and an ongoing private acknowledgment that we were a necessary, vital part of that whole. This sense of wholeness, impressed upon our consciousness by the structure of our daily lives, provided us with an oppositional world view—a mode of seeing unknown to most of our oppressors”.*

hooks, 1984

La séparation entre villes et banlieues fut le ferment initial de la réflexion d’Henri Lefebvre sur le « droit à la ville », et il écrivit dans les années 1960 qui virent également le découpage de l’aire urbaine de Paris en départements qui renforça la partition entre l’intra et l’extra muros. L’idée à l’époque était de renforcer l’armature administrative de la petite couronne et de réduire sa dépendance fonctionnelle vis-à-vis de Paris en y développant le tertiaire supérieur, afin de créer des centralités de banlieue. Ce sont également les idées de Lefebvre qui ont inspiré les premières moutures de la Politique de la Ville, avec le développement social des quartiers : désormais, cette Politique a connu un virage sécuritaire bien documenté (Dikeç, 2007), et les effets du découpage départemental de la Petite Couronne semblent avoir renforcé les inégalités, à mesure que les départements de la banlieue rouge, notamment, ont dû faire face à une désindustrialisation couplée avec un retrait de l’Etat.

La théoricienne états-unienne de la justice I.M. Young écrivait, au début des années 1990 : “The separation perhaps most far reaching in its effect on social justice is the legal separation of municipalities themselves (...) The legal and social separation of city and suburbs, moreover, contributes to social injustice” (Young, 1990, 247). Cette « injustice spatiale » qu’elle décrit dans les villes des Etats-Unis qu’elle observait en premier lieu est inversée dans le cas de Paris, mais se vérifie tout de même. La barrière physique et symbolique du périphérique matérialise fortement dans les imaginaires politiques une séparation entre Paris et banlieue dont Sylvie Tissot, entre autres, a montré qu’elle a pris une dimension ethnicisante au fil de l’évolution de la Politique de la Ville (Tissot, 2007).

## 1. Mobilisations de femmes : la marche de la Dignité<sup>50</sup>

Le 31 octobre 2015, une manifestation menée par des organisations de femmes partait de Barbès-Rochechouart pour rejoindre la place de la Bastille via République : cette « marche des femmes pour la dignité et contre le racisme » était coordonnée par le MAFED, un collectif de femmes unies, dans leurs termes, par le fait qu'elles subissent toutes le racisme d'Etat et sont « issues de l'immigration postcoloniale (Arabe, Noire, Musulmane...), Rrom et/ou des quartiers populaires ». Composé de soixante-quatre « intellectuelles, militantes, artistes, étudiantes, voilées ou non-voilées... », le collectif mettait en avant la lutte contre le racisme institutionnel et les crimes policiers comme cause unificatrice de leur démarche.

Cette marche illustre la façon dont des manifestations dont les causes sont ancrées dans les espaces de banlieue investissent ponctuellement l'espace central parisien pour s'affirmer comme parties intégrantes de la ville, et par là même revendiquer une citoyenneté pleine et entière. Organisée en réponse à un appel d'Amal Bentounsi, dont le frère a été abattu par la police, cette marche était également pensée comme commémoration à la fois de la marche historique désignée comme « Marche des Beurs<sup>51</sup>, et des révoltes de 2005 dans les banlieues.

Alors que la manifestation monstre du 11 janvier 2015 consécutive aux attaques sur *Charlie Hebdo* et le *Super Cacher* avait acclamé la police, cette marche prenait clairement une position contestatrice à l'égard de l'action policière et fut ponctuée de prises de paroles de familles de victimes de violence policière. Angela Davis, marraine de la Marche, mettait cette action en parallèle avec celle du mouvement *Black Lives Matter* aux Etats-Unis<sup>52</sup>. La marche réunissait aussi des militants écologistes rappelant le meurtre de Rémi Fraisse en octobre 2014 à Sivens, des anarchistes, des collectifs queer ou LGBT manifestant contre l'homonationalisme, des mouvements pro-Palestiniens, montrant la diversité des causes réunies sous la bannière de l'appel à manifester pour la dignité. Il est à noter cependant, et Houria Bouteldja, l'une des organisatrices et porte-parole du *Parti des Indigènes de la République* (PIR), ne s'en priva pas dans sa prise de parole lorsque la manifestation rejoignit la Bastille, qu'au moins bien les mouvements anti-racistes institutionnels que les mouvements féministes mainstream s'étaient abstenus de répondre à l'appel à manifester<sup>53</sup>. Les partis de gauche n'étaient représentés que par de petites délégations en queue de cortège : en effet, des critiques s'étaient faites entendre sur les vues prétendument « racialisantes » et « communautaristes » portées par le MAFED, et le fait que des personnages considérés comme sulfureux participaient ou soutenaient la marche<sup>54</sup>. Nombre de personnes qui avaient manifesté sans barguigner le 11 janvier 2015 derrière des chefs d'Etat autoritaristes et répressifs se montrèrent donc en cette occasion beaucoup plus circonspectes<sup>55</sup>.

---

<sup>50</sup> Cette sous-partie reprend des éléments d'un texte à paraître dans la revue *Antipode*, juin 2017.

<sup>51</sup> Cette « Marche pour l'égalité et contre le racisme » se fit de Marseille à Paris en 1983.

<sup>52</sup> <http://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/191015/angela-davis-de-ferguson-paris-marchons-pour-la-dignite> (19/10/2015).

<sup>53</sup> Océane Rose Marie, « Où sont les féministes mainstream ? », *Libération*, 05/11/2015 [http://www.liberation.fr/debats/2015/11/05/ou-sont-les-feministes-mainstream\\_1411495](http://www.liberation.fr/debats/2015/11/05/ou-sont-les-feministes-mainstream_1411495)

<sup>54</sup> Voir par exemple la lettre ouverte [http://confusionnisme.info/wp-content/uploads/2015/10/contre\\_marche\\_dignite1.pdf](http://confusionnisme.info/wp-content/uploads/2015/10/contre_marche_dignite1.pdf) qui fut largement relayée par des sites marxistes et anarchistes, et placardée le long du trajet de la marche.

<sup>55</sup> Voir Dikeç M, 'Hate', 19/01/2015 <http://societyandspace.com/material/commentaries/mustafa-dikec-hate/>



Dans son ouvrage sur les révoltes urbaines et la façon dont la ville est devenue un champ de bataille nouveau et essentiel pour les mobilisations politiques, David Harvey écrivait que “the concept of work has to shift from a narrow definition attaching to industrial forms of labor to the far broader terrain of the work entailed in the production of an increasingly urbanized daily life” (Harvey, 2012, 139), apparemment sans se rendre compte qu’il ne faisait que répéter ce que les mouvements féministes avaient déjà démontré depuis fort longtemps. De fait, beaucoup des travaux sur les mobilisations sociales urbaines et les luttes sur et dans l’espace (Ripoll, 2005, Uitermark and Nicholls, 2012, Uitermark, Nicholls and Loopmans 2013) sont restées peu sensibles aux dimensions genrées des phénomènes analysés. Les questions de genre sont rarement abordées dans ces travaux, et les mobilisations féministes ne sont guère qu’évoquées, à quelques exceptions près comme le volume dirigé par Bérout, Gobille, Hajjat et Zancarini-Fournel (2011) la section que Stefan Kipfer consacre aux “Blédardes”, branche féministe des *Indigènes de la République* (Kipfer, 2011).

D’autres analyses ont montré en quoi le féminisme français et le colonialisme ont eu historiquement partie liée (voir Boggio Ewanjé-Epée and Magliani-Belkacem, 2012), même si des figures du mouvement ont contesté cette association comme simpliste (Trat, 2012). Là où ces analyses différentes se rejoignent, c’est pour désigner comme tournant dans le débat français l’épisode de la loi de 2004 interdisant le port du voile dans les écoles publiques. Celui-ci fut préparé par l’émergence médiatique du mouvement *Ni Putes Ni Soumises* (NPNS), la némésis des *Blédardes*, accueillie à bras ouverts par les principaux partis politiques français (voir Guénif, 2004, Garcia, 2011) qui y ont vu la confirmation que le sexisme, en France, résidait bien dans les « quartiers » occupés majoritairement par des immigré.e.s ou personnes issues de l’immigration. NPNS est devenu le visage acceptable du féminisme non-blanc grâce à un discours de rejet de deux figures vis-à-vis desquelles le féminisme français mainstream reste profondément mal à l’aise (les « putes », ou travailleuses du sexe, et les « soumises » portant le voile).

C’est la persistance de ce malaise qui a conduit à la tenue, entre 2014 et 2016, de deux cortèges distincts à Paris pour la célébration du 8 mars, journée internationale des droits des femmes : la marche officielle, qui fédère la plupart des mouvements féministes institutionnels et les politiques ; et une marche alternative, le « 8 mars pour touTEs »<sup>56</sup> qui inclut les nombreux groupes qui jusqu’en 2013 étaient relégués en queue de cortège, parfois hués, bousculés ou sommés de se taire dans les manifestations officielles (les « putes » et les « soumises », et les collectifs de soutien, mais aussi les groupes queer, trans, collectifs de femmes racisées, des quartiers populaires, etc).

Au cœur de ces divisions se trouve l’universalisme à la française, cet universalisme « si particulier », comme le qualifie Christine Delphy (Delphy, 2010), et parcouru de tensions postcoloniales qui construisent les Musulman.e.s comme « menace » à l’identité nationale et font de la « protection des femmes non-blanches face aux hommes non-blancs », dans les termes de Gayatri Spivak, un objectif prioritaire (Hancock, 2011). On distingue dans ces préoccupations des continuités évidentes avec la colonisation française de l’Algérie telle que dépeinte par Fanon dans « L’Algérie de dévoile » (Fanon, 1959): la libération des femmes de « l’oppression » du voile comme mécanisme majeur pour s’assurer de leur loyauté à la domination française. Il y a de

---

<sup>56</sup> Voir <http://8marspourtoutes.org/presentation-du-collectif-8-mars-pour-toutes/>. Le collectif tire son nom du mouvement « une école pour touTEs » qui s’était constitué en protestation contre la loi de 2004.

nombreux parallèles entre l'offensive coloniale dépeinte par Fanon et les façons dont les politiques d'égalité femmes-hommes sont en train d'être déployées dans les quartiers Politique de la Ville en France actuellement (voir chapitre 1).

La France aura connu plusieurs vagues successives de « féminisme d'Etat » : Nicolas Sarkozy, à son arrivée au pouvoir en mai 2007, garantissait le soutien de la France aux « femmes martyrisées de par le monde », et a mis en scène de multiples « libérations » de femmes emprisonnées dans des pays étrangers ; dans sa rhétorique, la loi de 2010 interdisant de se masquer le visage en public (dite loi « anti-burqa ») participait de cette dynamique émancipatrice. Sous la présidence Hollande, depuis 2012, le féminisme d'Etat reste frileusement à l'écart des analyses vues comme sulfureuses en termes de « genre », et se prévaut d'un combat pour « l'égalité femmes-hommes », dont la création en 2013 d'un *Haut Conseil à l'Egalité Femmes-Hommes* est la manifestation concrète. Ce conseil qui se prononce et commande des rapports sur une multiplicité de questions qui vont de la législation sur l'avortement aux stéréotypes en passant par les violences de genre et le harcèlement, a été moteur dans la mise en place d'un cadre législatif sur « l'égalité réelle »<sup>57</sup>. Son groupe de travail EGATER, chargé d'examiner les « inégalités territoriales et les inégalités entre hommes et femmes », est celui qui a produit le rapport présenté dans le chapitre 2, qui repose sur l'idée qu'il y aurait une « géographie » des inégalités de genre en France et qu'on pourrait les traiter sous un angle « territorial ».

En parallèle, le CGET a conduit le renouvellement des Contrats de Ville de la période 2014-2020 en mettant en avant quatre « priorités transversales » : les « conseils citoyens » et la participation, la jeunesse, les politiques anti-discrimination et l'égalité femmes-hommes. C'est également du CGET qu'émane l'incitation à organiser des « marches exploratoires de femmes » (voir chapitre 2).

Ces politiques et incitations à « territorialiser » et ancrer localement l'égalité femmes-hommes résonne à la fois avec les actions développementistes qui font des femmes les « actrices du local » par excellence (Bertrand, 2011) et avec la tendance, critiquée ailleurs comme par exemple au Royaume-Uni, à faire porter le poids des politiques d'austérité aux femmes, qui se voient déléguer d'autant plus de rôles d'intérêt public local que les collectivités cherchent à économiser sur l'action sociale dans les quartiers défavorisés (Jupp, 2014). On se souvient que Coutras analysait les grandes ensembles comme reposant sur l'idée d'un « devoir spatial » des femmes, vues comme « gardiennes du local », et un écho de cette assignation qu'on retrouve dans ces discours contemporains (Coutras, 1987, 1996).

Ce « féminisme d'Etat » bien particulier s'inscrit dans un contexte où l'on n'a de cesse d'enrôler les femmes des quartiers populaires contre les hommes de ces mêmes quartiers, et de construire toute résistance à cette manœuvre comme aliénation et incapacité à s'émanciper de sa « culture » (Manier, 2013). Sarah Mazouz, qui a conduit ses recherches dans une banlieue de Paris en 2007 afin de comprendre les motivations des jeunes ayant ou non participé aux révoltes de 2005, a ainsi analysé la dimension genrée de cette participation : « Si la non-participation des filles aux émeutes révèle une forme de domination, cette dernière consiste dans le fait que leur

---

<sup>57</sup> *Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*, votée le 23 juillet 2014 : comme le laisse entendre sa terminologie essentialiste, cette loi n'aura pas apporté de réponse aux problèmes très graves d'atteintes aux droits des personnes trans, pas plus qu'elle ne revenait sur les lois répressives vis-à-vis du phénomène prostitutionnel promulguées par le droite en 2003.

émancipation ne puisse pas se faire sans le renforcement de la disqualification racialisée des hommes de leur entourage” (Mazouz, 2007). Sylvia Faure, qui elle avait conduit ses recherches dans une banlieue lyonnaise avant les révoltes, souligne que « l’une des préoccupations des militantes et des femmes actives dans les associations locales est de préserver (ou de réhabiliter) l’image de « leurs » hommes, leur mari et leurs fils » (Faure, 2005, 137). Elle explique que les jeunes femmes prennent également en charge ce « travail de réhabilitation » pour leurs pères, souci qu’elles partagent avec une large part des femmes des milieux populaires (et pas seulement celles d’origine étrangère). On retrouve là des échos de la façon dont Nacira Guénif-Souilamas a analysé les positionnements complexes et variés des « beurettes », du titre de son ouvrage désormais classique (Guénif, 2000).

Si on suit Elsa Dorlin (2007), les femmes racisées, en France, se trouvent prises dans une situation inextricable dans laquelle anti-racisme et anti-sexisme ont été construits comme antagonistes : elle s’appuie sur des déclarations de Houria Bouteldja, qui a elle-même ailleurs donné priorité à la lutte contre le racisme par rapport aux luttes féministes : elle décrit le voile comme « contestation du patriarcat blanc » et « négociation » avec les hommes racisés, précisant qu’« en rassurant les hommes, les femmes desserrent l’étai et conquièrent des espaces de liberté » (Bouteldja, 2013). Tout en insistant sur le degré « préoccupant » de violence masculine dans les quartiers défavorisés, elle la situe comme une forme d’oppression parmi d’autres et affirme que « l’objectif prioritaire d’un féminisme décolonial articulé est d’affirmer : solidarité avec les hommes dominés et refus du principe de l’homme de couleur comme ennemi principal » (Bouteldja, 2013).

Les commentaires d’Houria Bouteldja sur le collectif MAFED et la marche de la dignité s’inscrivent clairement dans la continuité de ces propos :

(...) le MAFED (Marche des Femmes pour la Dignité), dont nous militantes du PIR sommes membres, constitue la riposte historique à l’instrumentalisation des femmes contre les hommes de leurs communautés (...) le MAFED, instruit de l’histoire de nos aînés, édifié comme une forteresse organisationnelle, imperméable aux tentatives de récupération politique, vissé à son autonomie comme à sa dignité, sanctionne un véritable coup de force : retourner contre lui-même le cheval de Troie du féminisme (néo)colonial (23/10/2015, <http://indigenes-republique.fr/femmes-de-limmigration-quel-genre-de-militantes-sommes-nous/>)

D’autres membres du MAFED ont exprimé publiquement des positions similaires, par exemple Françoise Vergès, Maboula Soumahoro, Hanane Karimi et Sarah Carmona qui écrivaient dans *Libération* le 29 octobre 2015 :

Des femmes sont à l’origine de cet appel car nous connaissons les liens entre racisme et sexisme. Aucune de nous n’est dupe du rôle que l’Etat voudrait nous faire jouer en nous séparant de nos pères, frères et compagnons présentés comme violents, arriérés, sexistes. Il nous veut dociles et obéissantes, il veut faire de nous des auxiliaires de ses politiques de pacification. Mais, à la suite de nos aînées, esclaves, colonisées, migrantes, réfugiées, ouvrières, nous refusons ce marchandage. Notre émancipation ne se fera pas au prix d’une trahison.

Parmi les groupes participant à la Marche de la Dignité figuraient des collectifs comme *Femmes en lutte du 93* (voir ci-dessus chapitre 3) qui présentent l’intérêt de ne pas formuler de

revendications sur la base d'« identités » particulières mais sur la base de leur position dans l'espace social des relations de domination, leur localisation dans le tissu urbain parisien résumant et symbolisant cette position. Ce groupe, comme d'autres, construit des revendications sur un sentiment d'appartenance à la métropole, et le sentiment, qui fait écho à bell hooks, qu'elles sont « une partie nécessaire, vitale, de ce tout » (hooks, 1984)—s'inscrivant en faux contre des définitions restrictives de la citoyenneté et de l'appartenance métropolitaine.

Comme le souligne Fabien Truong, là où des habitants des banlieues de Lyon ou de Marseille n'hésiteront pas à se définir comme Lyonnais ou Marseillais, la barrière physique et symbolique du périphérique, à Paris, sème le doute quant au droit de se dire « Parisien.ne » quand on vit extra muros (Truong, 2012). Des mouvements comme *Femmes en lutte du 93* déploient des stratégies spatiales pour à la fois militer localement, dans les quartiers où elles habitent et des lieux-symboles comme St-Denis, mais aussi se rendre visible dans les lieux de centralité parisienne, par les manifestations ou affichages, et organiser des rencontres avec d'autres groupes des quartiers populaires à l'échelle nationale<sup>58</sup>.

La reconnaissance croissante de l'égalité de genre comme enjeu politique légitime ouvre un espace politique dans lequel faire entendre d'autres formes de différence : c'est en ce sens qu'on peut comprendre la métaphore du « cheval de Troie » utilisée par Houria Bouteldja. Comme le dit un communiqué du PIR d'octobre 2016, revenant sur la Marche de la Dignité :

En prenant le contrepied de l'idéologie républicaine, à l'origine de multiples instrumentalisations des femmes de l'immigration contre les hommes de leurs communautés, la solidarité des femmes du MAFED aux hommes victimes des crimes policiers a réalisé le coup de force de détourner la politisation du genre au profit des intérêts des mouvements de l'immigration et de donner à voir la réalité de l'implication des femmes dans les luttes sur les violences policières et le racisme d'État. Ce renversement magistral n'a, par ailleurs, rien d'artificiel. Alors que les hommes de l'immigration subissent une continue et intense politique de répression policière qui les précarise et limite leur capacité d'organisation, ce sont naturellement des femmes qui ont investi le terrain de la lutte contre les violences policières en s'interposant entre les hommes et la police d'État. (31/10/2016, <http://indigenes-republique.fr/marche-de-la-dignite-2015-un-an-apres-un-bilan-politique/>)

Ainsi, le MAFED a su tirer parti de la mise en œuvre du « féminisme d'État » pour y trouver une ressource permettant de poser la question centrale du racisme d'État, là où les hommes des quartiers populaires qui en sont victimes ont été discrédités manière préventive comme terroristes ou criminels en puissance. En désignant explicitement les femmes comme catégorie ciblée par des politiques publiques, l'État a en fait rompu avec une longue tradition d'universalisme prétendument « aveugle aux différences », ouvrant une brèche dans laquelle des mouvements comme le MAFED ont su s'engouffrer pour poser de nouveaux termes du débat et forcer une discussion sur le racisme, et la suprématie blanche.

Lefebvre ne s'est soucié que très passagèrement de décrire la situation des femmes comme sous l'emprise du « quotidien et de la quotidienneté », et ne s'est guère penché sur la dimension

---

<sup>58</sup> voir la page qui présente leurs tactiques spatiales <http://www.femmesenlutte93.com/2016/02/8-mars-2016-femmes-en-resistances.html>

générée du droit à la ville, comme l'a souligné Tovi Fenster (2005). Maintenant que les politiques publiques françaises commencent à s'ouvrir à cette dimension, une porte semble s'être entrebâillée pour l'expression de sentiments d'injustice, et de discrimination, de la part de celles que le gouvernement français cherche ostensiblement à placer au cœur de ses politiques de rénovation urbaine. Les coalitions construites par ces femmes se conforment en quelque sorte au décorum français qui exclut qu'on place la race au premier plan des revendications, et prescrit que des identifications spatiales ou territoriales soient mises en avant comme « terreau commun » : c'est l'expérience de la banlieue, ou des quartiers populaires, qui est présentée comme le tort contre lequel protestent les membres de ces mouvements. Il ne s'agit pas juste d'une stratégie d'acceptabilité de leur part, et cela montre à quel point la division Paris/banlieue, et les différenciations des politiques publiques, ont contribué à produire un ressenti commun d'indignité ou de déni de reconnaissance, voire d'injustice, assez puissant pour unir des femmes d'horizons très variés. Reste à voir dans quelle mesure leurs actions visant à prendre à contrepied le féminisme d'Etat et faire prendre au sérieux les questions de racisme et de violence policière peuvent aboutir dans un contexte d'Etat d'urgence et de forte répression.

## **2. « La convergence des luttes », questions autour d'un mouvement social situé<sup>59</sup>**

Comme l'écrivent Goonewardena, Kipfer, Milgrom et Schmid, « la scission entre luttes « sociales » et « anti-coloniales »—une distinction souvent faite en France—montre bien la difficulté qu'il peut y avoir à faire converger des points de mobilisation situés différemment par rapport aux dynamiques de périphérisation socio-spatiale » (Goonewardena et al., 2008, 289). Une nouvelle illustration de cette difficulté est venue récemment de la mobilisation contre la loi travail, et des formes et tactiques spatiales déployées notamment par Nuit Debout. Cette partie propose de regarder plus en détail les enjeux et questionnements socio-spatiaux qui ont traversé ce mouvement, avec des échos très clairs de notre interrogation de départ sur la périphéricité de certains quartiers par rapport aux dynamiques métropolitaines : l'enjeu de « convergence des luttes » semble avoir achoppé sur des lignes de fracture spatiales autant que fondées sur l'exclusion historique des minorités, de genre ou racisées, du « centre » de la mobilisation politique.

### ***Le réaménagement de la place de la République par le PS parisien, création d'une aire de jeux pour bobos***

Il n'est pas anodin que la mobilisation contre la loi travail qui a pris le nom de « Nuit Debout » se soit localisée principalement sur la place de la République, l'un des projets-phare de la deuxième mandature Delanoë à Paris. Ce projet extrêmement coûteux (voir Fleury, Wuest, 2016) s'était vu assigner, lors de son lancement en 2008, trois objectifs prioritaires, dont le premier était de « réaffirmer le symbole républicain et revaloriser le patrimoine historique ».

---

<sup>59</sup> Des éléments de cette sous-partie figurent dans un texte à paraître dans la revue *Documents d'Anàlisi Geogràfica* à paraître en 2017.

Cette formulation souligne bien la confusion, dans l'esprit de la municipalité, entre la République comme espace public et la République comme symbole ou valeur (et affirme la centralité parisienne dans la définition du national). Les deux autres objectifs cités étaient « l'intégration des nouvelles mobilités » et le partage plus équitable de l'espace public, d'une part, et le renforcement de la convivialité et l'ouverture d'espace pour les rassemblements. La rhétorique était celle de la « reconquête » de l'espace par les piétons, sur fond d'une réflexion nouvelle sur les droits de différents usagers sur l'espace public (Delarc, 2016). La municipalité souhaitait également que le projet soit exemplaire en termes de participation, avec des dispositifs axés sur le ludique et l'amusement, confiés à des prestataires spécialisés (Fleury, Wuest, 2016). L'un des questionnements portait sur la priorité à donner aux riverains, habitants des arrondissements voisins de la place, ou aux métropolitains, en reconnaissant l'importance de cette place à l'échelle de l'aire urbaine parisienne tout entière : au final, le choix fut fait d'insister sur sa vocation de vitrine internationale de Paris (Delarc, 2016). Malgré cela, l'agence Trevelo et Viger-Kohler qui conduisit le réaménagement insistait sur la vocation de « place populaire du 21<sup>ème</sup> siècle » de la République.<sup>60</sup>

Le non-dit de ces discours officiels, évidemment, c'était que cette place soi-disant « populaire » prenait place sur un front de gentrification de la capitale, au cœur de quartiers dont les populations les plus modestes avaient tendu à être évincées au cours des décennies précédentes (Clerval, 2013) ; à beaucoup d'égards, c'est plus à l'électorat socialiste ou de gauche de l'Est parisien que s'adressait ce grand projet. La transformation de la place, de lieu relativement glauque, accueillant de grands nombres de sans-abri dans ses petits parterres, et sous la bannière d'un grand Tati, au début du siècle, en espace « nettoyé », environné de franchises de plus haut standing, ne plaide pas pour une définition ouverte de ce « peuple » auquel il s'agissait d'ouvrir des espaces ludiques et de rencontre. D'une certaine façon, on pourrait dire que ce projet de ré-aménagement était conçu très précisément pour le type de public qui a ensuite participé à la Nuit Debout.<sup>61</sup>

Le public de Nuit Debout est connu plus précisément grâce à une enquête conduite par des sociologues entre le 8 avril et le 13 mai (S. Baciocchi, A. Bidet, P. Blavier, M. Boutet, L. Champenois, C. Gayet-Viaud, E. Le Méner) : des résultats préliminaires de l'enquête (600 questionnaires) ont été rendus publics assez rapidement<sup>62</sup>. Ils montraient qu'un participant présent sur la place sur dix, environ, venait de province ou de l'étranger ; parmi les participants franciliens, seulement 37% venaient de la banlieue. Une forte majorité était donc de Paris intra-muros, notamment les arrondissements de l'est et du nord de Paris, et plus de 60% détenaient un diplôme du supérieur.

François Ruffin, un documentariste dont le film *Merci Patron* a été cité comme l'une des inspirations du mouvement, soulignait dans une interview au mois d'avril :

---

<sup>60</sup> <http://projets-architecte-urbanisme.fr/place-republique-paris-agence-tvk/>

<sup>61</sup> Ce réaménagement n'a bien sûr pas éradiqué d'autres fonctions traditionnelles de la place de la République, notamment comme point de départ de manifestations (en lien avec la localisation toute proche de la Bourse du Travail), et il a pris une tournure inattendue quand le pied de la statue de la République est devenu un lieu de rassemblement spontané pour commémorer les victimes des attentats terroristes de 2015 : voir le site de la sociologue Sarah Gensburger <https://quartierdubataclan.wordpress.com/>

<sup>62</sup> <https://nuitdebout.fr/blog/2016/05/20/qui-vient-a-nuit-debout-des-sociologues-repondent/>

« Il est frappant de constater que les gens qui occupent la place de la République et d'autres places dans de grandes villes en France ne représentent pas grand-monde. Ils appartiennent *grosso modo* à la même classe que moi, cela dit sans aucun mépris ni jugement : la petite bourgeoisie intellectuelle, à précarité variable. Il ne faut surtout pas en rester là. Le mouvement doit dépasser les seuls centres urbains et essaimer à la périphérie, dans les banlieues, les zones rurales et industrielles, sinon il trouvera vite ses limites. Il faut trouver le moyen de toucher des milieux populaires. » (cité in Zerouala, 2016)

Cette idée d'un mouvement partant du centre et se développant vers les périphéries est assez caractéristique du jacobinisme français, et de la perspective traditionnelle selon laquelle Paris, berceau de la Révolution, se doit de porter les lumières vers les provinces plus conservatrices. Ce jacobinisme a pourtant été récusé par d'autres, comme le militant cristolien David Cousy, fondateur de l'étiquette alternative « Banlieues Debout », sous laquelle il a cherché à fédérer un ensemble de mobilisations spontanées ayant pour point commun de se produire aux marges de Paris : « C'est comme si on envoyait des émissaires pour édicter aux quartiers ce qu'ils devaient faire. C'est une approche néocoloniale. Je pense que Paris n'accepterait pas des directives venues de Dijon. C'est pareil pour la banlieue. Il est important de sortir de ce schéma jacobin. » (Zerouala, 2016).

Au-delà de ce refus de se plier au centralisme parisien, émergeait de ces mouvements alternatifs de banlieue l'idée que la banlieue pouvait être porteuse de doléances bien plus lourdes et anciennes que le mouvement parisien : ainsi Louise, participante du mouvement Saint-Denis Debout, soulignait-elle que « la violence de l'État qui se cache derrière la loi sur le travail s'exprime tout le temps ici dans ce territoire discriminé » (citée in Zerouala, 2016). Des militant.e.s anti-racistes se sont également attaché.e.s à montrer à quel point la question, tout en reposant sur des oppositions spatiales Paris/banlieue ou centre bourgeois/quartiers populaires, recoupait également des géographies différenciées, et des représentations différenciées dans les mouvements sociaux, des populations racisé.e.s : ainsi Sihame Assbague déclarait :

« Quand le mot d'ordre est de ramener les quartiers populaires, c'est un euphémisme. La vraie traduction, c'est "les non-Blancs". De manière générale, on retrouve cette exigence dans les mouvements de gauche depuis des années. Mais ils ne s'interrogent jamais sur les raisons structurelles qui expliquent l'absence des non-Blancs et des quartiers dans cette lutte » (Zerouala, 2016).

### ***La convergence des luttes peut-elle traverser le périphérique ?***

Cette séparation physique résume également, non seulement une géographie sociale ségrégée, mais aussi une division très forte au sein des mouvements militants, avec l'impossible rencontre entre « luttes sociales » et luttes « décoloniales » (Goonewardena et al., 2008). Les fondements de cette impossible rencontre sont explicités par le communiqué mis en ligne par le *Parti des Indigènes de la République* critiquant « l'entre-soi » de *Nuit Debout* :

« La convergence des luttes ne se décrète pas. (...) si les habitants des quartiers ne se sentent pas « concernés » par les Nuits Debout, ce n'est pas parce qu'ils ignorent

leurs propres intérêts, ce n'est pas seulement parce qu'ils se refusent à se solidariser avec un milieu qui ne les a jamais soutenus quand, eux, se mobilisaient, comme ce fut notamment le cas pendant les révoltes d'octobre 2005. Mais c'est d'abord parce que, Nuit Debout, dans ses termes et ses modalités d'actions actuels, ne les concerne pas. »<sup>63</sup>

L'historique des révoltes d'octobre 2005 est mobilisé pour souligner la dissymétrie entre l'absence de solidarité des mouvements sociaux à l'égard des mobilisations des banlieues, et les appels à la « convergence », ou la « solidarité », lancés par ces mouvements en direction des banlieues et quartiers populaires. D'autres collectifs ou militants de sont montrés plus ouverts à l'exploration des possibilités de convergence, notamment le collectif « Urgence Notre Police Assassine » (UNPA) dirigé par Amal Bentounsi, instigatrice de la Marche de la Dignité. Un appel a été lancé regroupant une vingtaine de signatures, collectives ou individuelles, qui rappelait le traumatisme fondateur de l'isolement des quartiers populaires en octobre 2005, mais énonçait également un souhait de fusionner les revendications des quartiers populaires avec celles des travailleurs plus généralement :

« En octobre 2005, suite à la mort de Zyed et Bouna, une révolte légitime a démarré à Clichy sous Bois et s'est propagée dans tout le pays. Cette révolte populaire s'est retrouvée isolée, méprisée par une très grande majorité du mouvement social. Cette fracture continue à nous diviser alors que les luttes des quartiers populaires font partie intégrante du mouvement d'ensemble ouvrier et social. »<sup>64</sup>

Une marche fut organisée au départ de République, le 4 juin 2016, en direction d'une série de ces quartiers populaires où l'objectif était d'apporter le soutien de la Nuit Debout à des mobilisations locales précises (aux Amandiers, dans le 20<sup>ème</sup>, pour l'ouverture d'une enquête sur le décès de Lamine Dieng aux mains de la police, aux Lilas, dans le 93, pour soutenir les employés d'une blanchisserie victimes de licenciements abusifs, et à Romainville, également dans le 93, pour soutenir une mobilisation contre la gentrification induite par le prolongement de la ligne 11 du métro).

Almamy Kanoutè, un militant du Val-de-Marne, est devenu l'une des figures de ces efforts de convergence des luttes, mis en avant par sa prise de parole remarquée à l'assemblée générale de Nuit Debout, et l'écho donné à ses propos par les journalistes des *Inrocks* (qui l'ont présenté comme « l'homme qui veut exporter Nuit Debout en banlieue ») : il soulignait l'importance de ne « pas rester qu'à République, il faut que le mouvement soit mobile, que les Parisiens aillent en banlieue et les banlieusards à Paris. »<sup>65</sup> Mais devant ses affirmations optimistes que « si la fusion se fait entre Parisiens et banlieusards, le système aura peur », certains se sont hâtés de répliquer que lorsque le « système » prend peur face à des jeunes de banlieue, il tend à ouvrir le feu sans sommation.

---

<sup>63</sup> <http://indigenes-republique.fr/nuit-blanche-debout-comment-sortir-de-lentre-soi/>

<sup>64</sup> <https://www.convergence-des-luttes.org/communiqués-de-presse/marche-de-convergences-des-luttes-nuit-debout-quartiers-populaires/>

<sup>65</sup> <http://www.lesinrocks.com/2016/04/19/actualite/almamy-kanoute-lhomme-veut-exporter-nuit-debout-banlieue-11820680/>



### ***Les violences de la République***

Les formes de violence policière qui ont émaillé l'histoire de Nuit Debout, la répression souvent violente des manifestations et des excursions hors de République du mouvement, ont attiré beaucoup plus d'attention de la part des médias que la violence banalisée et routinière qui se déploie dans les banlieues, ne serait-ce que par effet de la proximité spatiale (beaucoup plus de médias nationaux ont leurs bureaux aux alentours de la République que dans les banlieues), mais aussi par effet de proximité sociale (les jeunes créatifs et communicants mobilisés dans Nuit Debout étant socialement bien plus proches des journalistes, issus des mêmes écoles et appartenant aux mêmes réseaux). Il a été moins question d'autres formes de violence, exercées à l'égard des minorités, et de la part des participants à Nuit Debout autant que des forces de l'ordre ou des éléments extérieurs rejoignant la place de manière opportuniste.

Sans surprise pour des géographes féministes bien au fait des contraintes et difficultés rencontrées dans l'espace public par les femmes et les minorités, *Nuit Debout*, à la fois comme organisation et comme espace sur la place de la République, n'avait rien d'un safe space (ou espace sécurisant) : de multiples formes de violence s'y sont exercées, du symbolique (très peu de temps de parole féminin dans les assemblées générales, alors même que l'emploi des femmes était le plus susceptible de pâtir des changements légaux) au sexuel. Un viol y a été commis, et la victime s'est vu conseiller par la commission « Accueil et sérénité » de garder le silence et de ne pas déposer une plainte officielle, afin de ne pas ternir l'image du mouvement. Un texte de protestation fut mis en ligne par les *Féministes Debout* : « Agressions sexuelles, propos antiféministes sur les chats, prises de parole très majoritairement masculines, harcèlements, attouchements voire viols... les femmes ont subi ici ce qu'elles subissent partout ailleurs. »<sup>66</sup>

Une conséquence de ces violences sexistes d'intensité variable, c'est le fait que l'assistance aux rassemblements, surtout les nocturnes, n'était en rien représentative d'une population parisienne en majorité féminine : selon l'enquête citée plus haut et conduite en avril-mai, les deux tiers des présents sur la place étaient des hommes. La « commission féminismes » eut du mal à se faire reconnaître comme commission « structurelle »<sup>67</sup>. Les figures tutélaires du mouvement, Ruffin ou Lordon, étaient des hommes blancs, et des déclarations publiques quant à l'inclusivité souhaitée n'empêchèrent pas ce mouvement de prendre une tournure anaogüe à celle de bien des mouvements sociaux ou politiques.

Quand la commission féminisme essaya d'assurer des temps de discussion non-mixtes et de préserver un espace de non-mixité pour des temps de discussion réservés aux femmes et minorités de genre, elle se heurta à des objections frontales et parfois brutales. *Le Monde* rapporte ainsi ces propos d'un cinquantenaire : « Je n'accepte pas, sur une place publique, d'être dépossédé du débat et d'être choisi comme cible ! Si vous rentrez dans une logique d'exclusion et de séparation, c'est plus Nuit debout mais Mort debout ! »<sup>68</sup> Cette réaction est typique de l'universalisme à la française, en ce qu'une posture de déni des oppressions liées au genre ou à la race, comme construits sociaux, conduit à accuser les minorités qui cherchent à s'auto-organiser d'être fautives d'attitudes d'exclusion, en ignorant les mécanismes exclusionnaires plus amples dans qu'elles subissent.

---

<sup>66</sup> <https://feministesdebout.wordpress.com/2016/05/05/nuit-debout-vers-un-monde-degalite/>

<sup>67</sup> <http://www.slate.fr/story/117733/nuitdebout-agressions-sexuelles-sexisme>

<sup>68</sup> [http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/04/21/a-la-nuit-debout-les-reunions-non-mixtes-des-feministes-font-debat\\_4905848\\_3224.html#pD2ik8dadiye2Prz.99](http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/04/21/a-la-nuit-debout-les-reunions-non-mixtes-des-feministes-font-debat_4905848_3224.html#pD2ik8dadiye2Prz.99)

De nombreux témoignages de féministes musulman.e.s et/ou racisé.e.s font état de leur sentiment de n'avoir pas été bienvenues sur la place, certaines rapportant également s'être senties en porte-à-faux quand les participant.e.s de Nuit Debout prétendaient amadouer la police par des baisers, ce qui pour elles montrait un hiatus considérable entre leur expérience de la police et celle des Deboutistes.

Pour beaucoup de ces jeunes des classes moyennes, Nuit Debout fut l'occasion de leur première confrontation à la violence policière : si l'occupation de la place bénéficia d'une certaine tolérance, avec ses limites, elle fut néanmoins sujette à des destructions violentes épisodiques, et des opérations de « nettoyage » plus ou moins brutales. Des manifestant.e.s pacifiques furent pour certain.e.s blessé.e.s, parfois grièvement, les gardes à vue arbitraires se multiplièrent, et ces pratiques furent dénoncées par un grand nombre de médias alternatifs (sinon les médias de plus grande diffusion), notamment parce que les victimes de cet arbitraire et de ces violences étaient de jeunes blancs de classe moyenne plutôt que les jeunes banlieusard.e.s et/ou racisé.e.s qui y sont fréquemment soumis. Le PIR commenta sèchement :

« Les milieux blancs paient leur indifférence passée vis-à-vis d'un état d'urgence qui ne les touchait pas directement. Renforcé par son offensive dans les QP, l'État, impunément radicalisé dans sa tendance autoritaire, a gagné du terrain, ce qui lui permet de s'en prendre désormais aux classes moyennes. Celles-là même qui appellent désormais les QP à se solidariser ! »<sup>69</sup>

Comme pour donner raison au PIR, les communicants de Nuit Debout décrétèrent, en juillet, que les « Vacances Debout » allaient succéder à la Nuit Debout, et invitèrent les participants à poster sur leur site leur photos de plage. Dans un pays où moins de la moitié des membres des classes populaires (mais 80% des classes moyennes) partent en vacances, il était difficile de réitérer plus explicitement l'affiliation aux classes moyennes et supérieures en tout cas des personnes les plus impliquées dans l'animation et la communication du mouvement.

La violence exercée sur la place de la République fut donc autant de la violence symbolique que de la violence policière, sexuelle ou de classe, les préoccupations et objectifs des classes moyennes ayant pris le pas sur celles des minorités : même une mobilisation théoriquement destinée à produire un monde meilleur, et prôner des valeurs de respect, d'écologie, de souci des autres reproduisait des inégalités d'accès à la sphère publique et des définitions restrictives des citoyens appelés à participer.

L'opportunité historique offerte par l'expérience commune de la violence policière ne suffit pas à opérer une réconciliation entre les doléances des classes populaires marginalisées et celles plus récentes de classes moyennes voyant s'éloigner des possibilités d'emploi auxquelles elles pensaient avoir droit. L'anthropologue états-unien Gregory Smithsimon a écrit que « the challenge of inclusion is one that *La Nuit Debout* did not initially meet » (Smithsimon, 2016)—tout en insistant sur le fait que, aux alentours de la mi-avril, plus de groupes portant un discours anti-raciste, pro-Palestinien, et exprimant des points de vue « populaires » étaient devenus visibles sur la place, et avaient infléchi le cours des débats et le choix des thématiques d'assemblée générale jusqu'à un certain point. Mais, comme il le reconnaît : « The issues that triggered the massive protest—threats to previously secure employment, betrayal by an elite professional class, a once

---

<sup>69</sup> <http://indigenes-republique.fr/nuit-blanche-debout-comment-sortir-de-lentre-soi/> QP= quartiers populaires

reliably certain future rendered precarious—are those of a class that once believed they were at the heart of the nation. » (Smithsimon, 2016). La « convergence des luttes », à laquelle appelaient de nombreuses voix sur la place, n'a jamais véritablement pris corps. D'une certaine façon, la localisation même du mouvement sur cette place symbole de la gentrification et de la transformation sociale et spatiale de Paris posait problème. Comme l'affirmait l'appel au projet de réaménagement, il s'agissait bien de réaffirmer « le symbole républicain », et le « républicanisme » ainsi réaffirmé a gardé tous ses travers centralisateurs et exclusionnaires, et une incapacité notable à se décentrer et à prendre au sérieux les minorités exclues, ou des figures de citoyen.ne.s différant de la norme universaliste masculine et blanche.



## **Conclusion : Flandre, Vilette-Quatre Chemins, le Bois l'Abbé, des quartiers populaires**

*« La dimension spatiale des ressources sociales est l'une des modalités contemporaines de résistance des classes populaires à la domination. »*

*Collectif Rosa Bonheur, 2016*

Le collectif Rosa Bonheur (2016) décrit à Roubaix des formes de « centralité populaire » qui font fortement écho aux logiques et dynamiques identifiées sur nos trois terrains. Ces derniers, englobés dans un système métropolitain fortement dynamique, n'en partagent pas moins certaines caractéristiques roubaisiennes, dont un chômage important qui conduit les habitant.e.s à produire un système « s'autonomisant partiellement du salariat et des systèmes sociaux dominants » (Collectif Rosa Bonheur, 2016). Apparaissent sous le regard attentif des chercheurs une multitude de petites initiatives économiques dispersées, et, de la part des femmes, un engagement dans un « travail de subsistance » qui mobilise relationnel et ressources locales, savoirs et compétences partagées. Pour localement situés que soient ces savoirs, ils ne reposent pas moins sur la mise en place et le fonctionnement de réseaux à échelle métropolitaine et internationale, mise en circulation des marchandises et des personnes à travers les frontières au gré des besoins et des demandes (à l'occasion par exemple de mariages, fêtes familiales ou événements familiaux moins heureux, qui tous suscitent solidarités de quartier et réciprocity dans les prêts d'objet ou véhicules, avances financières, garde d'enfants, coups de main...).

Parler de centralité populaire entérine à la fois le fait qu'on n'est plus en présence de quartiers dominés par la population ouvrière qui avait pu historiquement les marquer de leur présence, et le refus d'ethniciser les réalités décrites : on est bien en présence, dans nos quartiers comme à Roubaix, d'« un espace pluriethnique où se déploient et s'organisent des relations économiques et sociales ouvertes sur la ville, fondé sur une offre de services et d'emplois spécifique » (Collectif Rosa Bonheur, 2016). Dans les quartiers Flandre, Vilette-Quatre Chemins comme au Bois l'Abbé et à Roubaix, « cette centralité prend ses racines dans les processus de déqualification et de dégradation d'un parc de logements, permettant l'arrivée et l'ancrage des populations migrantes ».

Comme le Collectif Rosa Bonheur, nous souscrivons à l'idée que de tels quartiers ne peuvent être pensés comme « périphériques » que si on pose comme « centrale » la perspective des classes dominantes sur le plan économique comme social, et si l'on adopte leur point de vue. En se plaçant du point de vue des habitants, on est conduit, comme le montre ce collectif, à ne pas lire la vie de ces quartiers par le prisme unique de la relégation ou de l'exclusion, et à opérer une révolution intellectuelle aussi notable que celle qui a conduit à requalifier en travail l'ensemble des tâches de reproduction sociale accomplies par les femmes : penser les solidarités et échanges économiques qui se tissent dans ces quartiers uniquement sous le prisme de l'informel et de la « débrouille », et prendre au sérieux l'activité déployée notamment par les femmes comme travail à part entière.

Qualifier ces centralités de « populaires », c'est également poser l'inscription de ces quartiers et de leurs habitants dans l'histoire longue du peuple français, plutôt que de les exotiser par l'appellation « ethnique »—de toute façon désamorcée de fait par la grande diversité des populations présentes dans les quartiers que nous avons étudiés. C'est affirmer la pleine légitimité de l'inscription à la fois dans la ville et dans la nation de ces quartiers et de leurs habitant.e.s, objets de la sollicitude des pouvoirs publics, objets de l'action publique, ce qui conduit souvent à en affirmer la spécificité au moment où on prétend chercher à la réduire : on a vu qu'inclure l'objectif d'égalité femmes-hommes comme axe transversal de la Politique de la Ville revenait en creux à affirmer que la géographie prioritaire recouvrait une géographie des inégalités femmes-hommes, en même temps qu'il participe d'une « culturalisation » des problèmes et actions des habitants de ces quartiers (sur cet enjeu de la culturalisation voir aussi Vinet, 2013, Manier, 2013).

A l'accent mis par les commandes publiques et la recherche sur les questions de genre dans les quartiers Politique de la Ville, il semble donc important de répondre en affirmant l'importance de conduire des recherches sur les relations de genre telles qu'elles se manifestent dans tous les quartiers, y compris centraux et bourgeois ; et l'importance de conduire des recherches sur les quartiers Politique de la Ville prenant en compte toutes les formes de discriminations, y compris celles subies par les populations masculines, et y compris de la part des institutions et pouvoirs publics (Vinet, 2013).

Prendre au sérieux et éviter de culturaliser ou folkloriser (Hamel, 2012) le quotidien de ces quartiers, c'est aussi rendre relief et agentivité à des figures stéréotypées et rendues de ce fait inaudibles, la « mère-courage » et « le jeune » des quartiers populaires, construits comme antagoniques. Il s'agit aussi de penser ces femmes et ces jeunes comme actrices et acteurs politiques, en mesure de porter une parole et une critique politique sur les caricatures médiatiques d'elles et eux-mêmes. Les penser comme « peuple », franges de la population pas si minoritaires susceptibles d'être au premier chef affectées par la pauvreté, conduit à détrôner le primat de la figure de l'ouvrier (masculin) et à éclairer en quoi, comme l'écrivait Donna Haraway dès les années 1980, le travail est devenu tellement précaire, morcelé, dévalorisé :

« Work is being redefined as both literally female and feminized, whether performed by men or women. To be feminized means to be made extremely vulnerable; able to be disassembled, reassembled, exploited as a reserve labour force; seen less as workers than as servers; subjected to time arrangements on and off the paid job that make a mockery of a limited work day; leading an existence that always borders on being obscene, out of place, and reducible to sex. » (Haraway, 1991)

Haraway rappelle aussi les effets genrés d'un effondrement de l'Etat-providence qui se manifeste également en France : « The new economic and technological arrangements are also related to the collapsing welfare state and the ensuing intensification of demands on women to sustain daily life for themselves as well as for men, children, and old people » (Haraway, 1991). C'est cette articulation entre l'économique et le politique qui nous a conduites, dans ce rapport, à aller au-delà du projet initial pour prendre en compte et la nature et les périmètres de certaines politiques publiques genrées, et à nous intéresser aux formes de mobilisations, féminines et féministes, qui émergent en réponse à l'alourdissement du fardeau dont l'Etat se décharge sur les

femmes (et les collectivités, appelées à prendre en charge localement des enjeux de genre et de discriminations dont on peut penser qu'ils se jouent à bien d'autres échelles).

Entendre les messages portés par ces habitantes et actrices locales engagées, c'était à la fois prendre acte des ressentis d'insécurité exprimés par certaines, et refuser une figure simpliste du « jeune » rendu coupable de l'exclusion de l'espace public des plus vulnérables (enfants, jeunes filles) : car c'est également d'un refus de la stigmatisation des « jeunes des quartiers » que sont porteuses nombre d'associations de femmes. Outre que l'enquête dévoile nombre de tactiques d'évitement de jeunes filles plus mobiles et engagées dans la vie métropolitaines que beaucoup de leurs camarades masculins, elle met aussi en évidence le souci partagé d'une violence sociale (et policière en particulier) dont font les frais beaucoup des jeunes hommes de ces quartiers. C'est sur cette violence, en premier lieu, que souhaitait attirer l'attention la Marche de la Dignité portée par des organisatrices féminines, et c'est à cette violence que se montrent sensibles la plupart des habitant.e.s de nos quartiers d'étude, prompt.e.s à s'identifier à et à soutenir la famille Traoré de Beaumont-sur-Oise, récemment endeuillée par le décès aux mains de la police d'un de ses fils, Adama, dont le nom s'ajoute à la longue liste des victimes racisé.e.s.

Que ces quartiers périphériques de banlieue paient un lourd tribut et que leurs habitant.e.s tiennent des places spécifiques à la fois sur les marges des marchés du travail, et des arènes politiques, a de nouveau été illustré par l'impossible jonction entre un mouvement comme Nuit Debout, porté par les classes moyennes précaires principalement blanches et masculines de la ville-centre, et les Banlieues debout restées éclatées, médiatiquement moins visibles, et dont les sujets de mobilisation n'ont pas eu le même écho. L'enjeu de la « convergence des luttes » semble aujourd'hui central dans le contexte politique français, car il semble en aller de la crédibilité des partis se réclamant de la gauche, dont l'aveuglement volontaire à des questions sensibles pour une part significative du peuple semble expliquer la désillusion à son égard. Que les mobilisations de ce peuple soient systématiquement condamnées pour leur prétendu communautarisme est un signe de l'hypocrisie de ceux qui se prétendent aveugles à la couleur mais culturalisent et trivialisent les revendications sociales légitimes portées par les racisé.e.s.

Les formes de violence subies par les personnes discriminées en raison de leur genre, orientation sexuelle, origine nationale, âge, religion, etc, ne se résument pas aux violences interpersonnelles, mais s'inscrivent dans un continuum de violences exercées de manière systémique et institutionnalisée par les représentations médiatiques, les discours politiques, le traitement différencié au sein des services publics et institutions, les inégalités salariales..., et il s'agit donc non de montrer du doigt certains groupes de population qui seraient fautifs ou responsables du sexisme ou du racisme, mais, dans la logique des études de genre, de comprendre ces relations dans leurs interrelations globales et interroger la place qu'y tiennent les institutions et les pouvoirs publics eux-mêmes ; dans la même logique, il convient d'interroger la territorialisation des politiques d'égalité et leur ciblage sur certains types d'espace qui risque d'occulter les logiques sociales et économiques d'échelle plus ample qui conduisent à la relégation vers certains espaces des populations les plus fragiles.

Outre un retard dans la prise en compte juridique des discriminations, le contexte français se caractérise par une posture de déni universaliste de la différence ou de l'existence de minorités (voir Amiraux et Simon, 2006, ou Palomares, 2013, sur la recherche urbaine en particulier). Le berceau du théoricien du « droit à la ville » (Henri Lefebvre) n'en est pas moins longtemps resté à

l'écart des réflexions sur le lien entre justice et différence (Young, 1990). Nombre de tensions post-coloniales irrésolues sous-tendent encore le traitement des questions urbaines (Dikeç, 2007), et la question du genre, et la tendance récurrente de la République française à se positionner en « sauveuse » des femmes non-blanches opprimées par des hommes non-Blancs, est un élément-clé de ces tensions (Hancock, 2011). Les mouvements féministes français n'ont pas toujours su se prémunir contre un « racisme vertueux » (Guénif-Souilamas, 2004b), et la cooptation par les partis dominants de mouvements tels que *Ni Putes Ni Soumises* a tendu à renforcer l'idée que les femmes « des quartiers », Musulmanes en particulier, étaient les seules victimes du sexisme et de la misogynie, et que l'unique localisation de ces problèmes, en France, sont les quartiers défavorisés avec de fortes proportions de populations immigrées ou « issues de l'immigration ». Ces enjeux, saisissables à l'échelle nationale dans le discours politique et les représentations médiatiques, ont des effets locaux très concrets, et contribuent à des expériences de la ville très différentes, marquées par des géographies spécifiques d'évitement ou d'auto-censure, de la part de groupes discriminés notamment (Listerborn, 2014).

Il nous apparaît donc essentiel, au terme de ce travail, de re-qualifier comme « populaires » ces quartiers dont nous avons, comme hypothèse de travail, accepté qu'ils pouvaient être « quartiers tremplins » ou cosmopolites. Cette dénomination semble cruciale pour ré-affirmer le caractère ordinaire de ces quartiers, les détacher des stigmates du trafic de drogue, de l'islamisation, du sexisme... tout en soulignant les effets produits en termes de précarisation, complication de vies familiales face à un travail toujours plus morcelé et dégradé, du retrait de l'Etat et des politiques de droit commun—que même les mieux intentionnées des politiques territorialisées ou des actions municipales ne peuvent contrer. En nous concentrant sur les enjeux de genre, nous avons pu contester certaines géographies admises du sexisme et souligner l'importance des mobilisations et actions conduites par les femmes de ces quartiers populaires, souvent désignés comme zones de non-droit où la partie féminine de la population serait réduite à la passivité : ce sont au contraire des actrices majeures de la résilience des quartiers populaires, mobiles et engagées, que nous avons rencontrées, et des actrices dont les stratégies se jouent pleinement à l'échelle métropolitaine. Soumises à moins de discriminations que les jeunes hommes à l'extérieur des quartiers et désignées comme partenaires privilégiées des acteurs publics à l'intérieur, nombre de ces femmes, et compris de jeunes filles, assument un rôle d'ambadrices combattives participant à ou impulsant des manifestations qui investissent de plein droit le pavé parisien.

La jeunesse dans toute sa complexité est un autre prisme d'analyse de l'ancrage dans les quartiers populaires, à repenser non comme des espaces de l'entre-soi mais des « safe spaces » où des jeunes souvent confrontés à la violence de la société majoritaire trouvent un abri—sans que cela les immobilise pour autant, car leurs fréquentations d'autres espaces « safe » connus par réseaux d'interconnaissance dessine toute une géographie alternative de la sécurité relative des espaces de la métropole. Par-delà les illusions d'optique du repli ou du confinement dans le quartier, lié à la visibilité de catégories démographiques fortement représentées, se dessinent des formes d'appropriation de l'espace métropolitain dans sa diversité—dont restent privés les enfants les plus jeunes, mais pas nécessairement les jeunes filles, moins privées d'espaces publics qu'amenées à investir les espaces publics plus lointains.



## Références bibliographiques

- AMADIEU Thomas, FRAMONT Nicolas, 2015, *Les citoyens ont de bonnes raisons de ne pas voter*, Lormont, Le Bord de l'eau, 160 p.
- AMIRAUX Valérie, SIMON Patrick, 2006, « There Are No Minorities Here : Cultures of Scholarship and Public Debate on Immigrants and Integration in France », *International Journal of Comparative Sociology*, vol. 47, n° 3-4, pp. 191-215.
- BACQUE Marie-Hélène, MECHMACHE Mohamed, 2013 (juillet), *Pour une réforme radicale de la Politique de la Ville*, rapport remis à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, 238 p.
- BACQUE Marie-Hélène, SINTOMER Yves, dir., 2010, *La démocratie participative inachevée*. Paris, Adels, Yves Michel
- BARTHE Francine, HANCOCK Claire, 2005, « Le genre. Constructions spatiales et culturelles », *Géographie et cultures*, n° 54, Paris, L'Harmattan.
- BEAUCHEMIN Cris, HAMEL Christelle, SIMON Patrick, dirs, 2016, *Trajectoire et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED éditions, 622 p.
- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, 2010 (4e édition), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 334 p.
- BECKER Howard, 1985 (1963), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Editions A.-M. Métailié, 247 p.
- BERENI, Laure, EPSTEIN, Renaud (2015) "Instrumenter la lutte contre les discriminations. Le "label diversité" dans les collectivités territoriales", rapport ARDIS (Alliance de Recherche sur les Discriminations), Ile-de-France, mars.
- BEROUD Sophie, GOBILLE Boris, HAJJAT Abdellali et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dirs) (2011) *Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires en Europe (1968-2005)*. Paris: Editions des archives contemporaines
- BERTHAUD Jacques, 2013, *La banlieue du « 20 heures »*. *Ethnographie de la production d'un lieu commun journalistique*, Marseille, Agone, 430 p.
- BERTHO Alain, 2015, « Une islamisation de la révolte radicale », *Regards*, 11/05 <http://www.regards.fr/web/article/alain-bertho-une-islamisation-de>
- BERTRAND Monique, 2011, « Quand femme rime avec local. Logique de promotion ou nouveau confinement dans les villes africaines », *Justice Spatiale/Spatial Justice* 3, mars, <http://www.jssj.org/article/quand-femme-rime-avec-local-logique-de-promotion-ou-nouveau-confinement-dans-les-villes-africaines/>
- BIARROTTE Lucile, 2012, « Femmes et ville » à Montréal. Un programme municipal genré et ses conséquences urbaines, mémoire de master, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, en ligne [http://www.geographie.ens.fr/IMG/file/Memoires\\_eleves/BIARROTTE%20Femmes%20et%20ville%20Montréal%20version%20finale.pdf](http://www.geographie.ens.fr/IMG/file/Memoires_eleves/BIARROTTE%20Femmes%20et%20ville%20Montréal%20version%20finale.pdf)
- BOGGIO EWANJE-EPEE Félix, MAGLIANI-BELKACEM Stella (2012) *Les féministes blanches et l'empire*. Paris: La Fabrique
- BOUTELDJA Houria (2013) Race, classe et genre, l'intersectionnalité entre réalité sociale et limites politiques, <http://indigenes-republique.fr/race-classe-et-genre-lintersectionnalite-entre-realite-sociale-et-limites-politiques/>

- CARREL Marion, 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS éditions, 270 p.
- CHARMES Eric, 2014, « Une France contre l'autre ? », *La Vie des Idées*, 5 novembre, <http://www.laviedesidees.fr/Une-France-contre-l-autre.html>
- CLAIR Isabelle, 2010, « France. Des filles en liberté surveillée, dans les espaces ruraux et périurbains aujourd'hui », pp. 321-329, in BLANCHARD Véronique *et al.*, *dirs, Les jeunes et la sexualité*, Paris, Autrement.
- CLAIR Isabelle, DESCOUTURES Virginie, 2009, *Filles et garçons d'un quartier populaire parisien*, rapport pour la DPVI de Paris, CNRS GTM-CRESSPA - Université Paris 8.
- CLAIR Isabelle, 2008, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin, 303 p.
- COLLECTIF DE FEMMES DU BLANC-MESNIL, avec BOUAMAMA Saïd, 2013, *Femmes des quartiers populaires. En résistance contre les discriminations*, Paris, Le Temps des Cerises.
- CLERVAL Anne, 2013, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte, 254 p.
- COLLECTIF PLACE AUX FEMMES, à paraître, « Le collectif Place aux Femmes : occuper les cafés d'Aubervilliers », Actes du séminaire « Genre et urbanisme », Lyon, PUL.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2016, « Centralité populaire : un concept pour comprendre pratiques et territorialités des classes populaires d'une ville périphérique », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Penser l'espace en sociologie, mis en ligne le 16 juin 2016, consulté le 12 novembre 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/5534>
- COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2014, « Comment étudier les classes populaires aujourd'hui ? Une démarche d'ethnographie comparée », *Espaces et sociétés* n°156-157, pp. 125-141.
- COUTRAS Jacqueline, 2003, *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, Paris, L'Harmattan, 242 p.
- COUTRAS Jacqueline, 2002, « Violences urbaines et restauration de l'identité spatiale masculine », *Espaces Populations Sociétés*, 20, 3, pp. 295-307.
- COUTRAS Jacqueline, 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin, 160 p.
- COUTRAS Jacqueline, 1987, *Des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues. L'espace public au féminin*, Paris, SEDES, 174 p.
- DANIC Isabelle, DAVID Olivier, DEPEAU Sandrine, *dirs.*, 2010, *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Coll. Géographie sociale, Rennes, PUR, 269 p.
- DAVID Olivier, 2012, « Les pratiques de loisirs des enfants et des jeunes en Ille-et-Vilaine : espaces et mobilités », *Carnets de géographes* n°3, en ligne : [http://www.carnetsdegeographes.org/carnets\\_recherches/rech\\_03\\_01\\_David.php](http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_recherches/rech_03_01_David.php)
- DE CERTEAU Michel, 1990, *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 347 p.
- DELARC Morgane, 2016, « Quelle prise en compte des "usages" dans la conception des espaces publics urbains ? Le cas de la place de la République à Paris », *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Quelle-prise-en-compte-des-usages.html>
- DELPHY Christine, 2010, *Un universalisme si particulier. Féminisme et exception française (1980-2010)*. Paris: Syllepse
- DELPHY Christine, 21 avril 2016, « La non-mixité : une nécessité politique. Domination, ségrégation et auto-émancipation », site web « Les Mots sont importants », <http://lmsi.net/La-non-mixite-une-necessite>.
- DELPHY Christine, 2015, *Pour une théorie générale de l'exploitation. Des différentes formes d'extorsion de travail aujourd'hui*, Paris, Syllepse, 120 p.
- DELPHY Christine, coord., 2011, *Un trousseage de domestique*, éditions Syllepse, 184 p.
- DELPHY Christine, 2008, *Classer, dominer. Qui sont les autres ?*, Paris, La Fabrique, 227 p.

- DENEFLÉ Sylvette, dir., 2004, *Femmes et villes*, Tours, Maison des Sciences de l'homme Presses universitaires François-Rabelais, 539 p.
- DEVAUX Julian, OPPENCHAIM Nicolas, PROULHAC Laurent, 2016, « L'évolution des pratiques de mobilité des adolescents depuis 20 ans en Île-de-France : quelle influence des variables sociales et territoriales sur les inégalités de genre ? », *Métropoles* [En ligne], 18 | 2016, URL : <http://metropoles.revues.org/5306>
- DIKEÇ Mustafa, 2004, « Voices into noises : ideological determination of unarticulated justice movements », *Space and Polity*, 8, 2, pp. 1919-208.
- DIKEÇ Mustafa, 2007, *Badlands of the Republic. Space, politics and Urban Policy*, Oxford, Blackwell, 236 p.
- DORLIN Elsa, 2006, *La Matrice de la Race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte, 308 p.
- DORLIN Elsa, 2010, 'Performe ton genre, performe ta race !': repenser l'articulation entre sexisme et racisme à l'ère de la postcolonie. In Verschuur, C (ed) *Cahiers Genre et Développement 7, Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes*. Paris: L'Harmattan
- DOYTCHEVA Milena, 2007, *Une discrimination positive à la française ? Ethnicité et territoire dans les politiques de la ville*, Paris, La Découverte, 228 p.
- ESTEBE Philippe, 2014, « Les quartiers restent, la population change », *La Gazette des Communes*, 07/07, <http://www.lagazettedescommunes.com/175042/les-quartiers-restent-la-population-change-philippe-estebe-geographe/>
- ESTEBE Philippe, 2004, *L'usage des quartiers. Action publique et géographie dans la politique de la ville*, L'Harmattan, 364 p.
- FAINSTEIN Susan, 2010, *The Just City*, Ithaca, Cornell University Press, 224 p.
- FAINSTEIN Susan S., SERVON Lisa J., dirs., 2005, *Gender and Planning. A Reader*, New Brunswick, N. J., Rutgers University Press, 320 p.
- FANON Frantz, 2001 (1959), *L'An V de la Révolution algérienne*, Paris, La Découverte, 182 p.
- FASSIN Eric, 2010, « Homosexuels des villes, homophobes des banlieues », *Métropolitiques* 01/12, <http://www.metropolitiques.eu/Homosexuels-des-villes-homophobes.html>
- FASSIN Didier, FASSIN Eric, dirs., 2006, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte, 280 p.
- FAURE Sylvia, THIN Daniel, 2007, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, n° 78, pp. 87-106.
- FAURE Sylvia, 2005, « Rapports sociaux et de sexe dans un grand ensemble HLM en transformation. La sexualité de la vie quotidienne et les arrangements de sexe de la vie quotidienne », rapport pour le FASILD, université Lyon-2, groupe de recherche sur la socialisation (UMR 5040 CNRS).
- FENSTER Tovi, 2005, « The Right to the Gendered City : Different Formations of Belonging in Everyday Life », *Journal of Gender Studies*, 14, 3, pp. 217-231.
- FLEURY Antoine, WUEST Louise, 2016, « Vers de nouveaux modes de production des espaces publics à Paris ? Réflexions à partir du projet « Réinventons nos places », *Métropolitiques* <http://www.metropolitiques.eu/Vers-de-nouveaux-modes-de.html>
- FOURNAND Anne, 2003, « Images d'une cité. Cartes mentales et représentations spatiales des adolescents de Garges-lès-Gonesse », *Annales de Géographie*, vol. 112, n° 633. pp. 537-550.
- FRASER Nancy (2000) « Rethinking Recognition », *New Left Review* 3, 107-120
- GARCIA Marie-Carmen, 2012, « Des féminismes aux prises avec l'« intersectionnalité » : le mouvement Ni putes ni soumises et le collectif féministe du mouvement des Indigènes de la République », *Cahiers du Genre*, 1, n° 52, pp. 145-165

- GARCIA Marie-Carmen, 2011, Des mobilisations de femmes en tant que femmes "racisées" : les militantes des mouvements "Ni putes ni soumises" et des "Indigènes de la République" », pp. 79-91 in Sophie Bérourd *et al. dir.*, *Engagements, rébellions et genre dans les quartiers populaires en Europe (1968-2005)*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines.
- GARDESSE Camille, 2015, « The fraught 'menage à trois' of public actors, private players and inhabitants: Problems of participation in French urban development projects », *Urban Studies* 52.16, 3035-3053 DOI: 10.1177/0042098014555631
- GARDESSE Camille, 2011, La concertation citoyenne pour le projet de réaménagement des Halles de Paris, 2002-2010. Les formes de démocratisation de l'action publique en urbanisme et ses obstacles, Thèse de doctorat, Institut d'Urbanisme de Paris.
- GILBERT Melissa R., 2014, « « Race », espace et pouvoir : stratégies de survie des travailleuses pauvres », pp. 65-84, in Gintrac Cécile et Giroud Matthieu, *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires.
- GOONEWARDENA Kanishka, KIPFER Stefan, MILGROM Richard, SCHMID Christian, dirs, 2008, *Space, Difference, Everyday Life. Reading Henri Lefebvre*. New York, Routledge, 329 p.
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira, 2011, « La réduction à son corps de l'indigène de la République », pp. 199-208, in Bancel, Nicolas, Blanchard, Lemaire, Pascal, Sandrine, dirs., *La Fracture coloniale*, Paris, La Découverte.
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira, 2005, « La fin de l'intégration, la preuve par les femmes », *Mouvements*, 3, n° 39-40, pp. 150-157.
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira, Macé Eric, 2004, *Les féministes et le garçon arabe*, Editions de l'Aube, 106 p.
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira, 2004a, « Ni pute, ni soumise ou très pute, très voilée: laïcité d'en haut, féminisme d'en bas », pp. 81-88, in Charlotte Nordmann, dir., *Le foulard islamique en questions*, Paris, Amsterdam.
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira, 2004b, "La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du racisme vertueux", pp. 109-132 in Nacira Guénif-Souilamas, dir., *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique.
- GUENIF-SOUILAMAS Nacira, 2003, « Ni pute, ni soumise, ou très pute, très voilée ? Les inévitables contradictions d'un féminisme sous influence », *Cosmopolitiques* n°4, juillet, pp. 53-65
- GUEROIS, Marianne, HANCOCK, Claire (2011) Vendre le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris : déqualification et reclassement d'espaces périphériques de la capitale. In : Backouche I., Ripoll V., Tissot S., Veschambre V. (dirs), *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- GUERY Hervé, 2014, « Politique de la ville : les revenus ne font pas tout », *La Gazette des Communes*, 13/02, <http://www.lagazettedescommunes.com/207583/politique-de-la-ville-les-revenus-ne-font-pas-tout/>
- GUILLARD Séverin, 2012, « Représenter sa ville ? l'ancrage des identités urbaines dans le rap des Twin cities », *Cybergéo, revue européenne de géographie*, <https://cybergeog.revues.org/25357>
- HAMEL Christelle, 2012, « Dans le même temps, je découvre que je suis blanche... », entretien avec Isabelle Clair, *Genre, sexualité et société* 7, en ligne : <http://gss.revues.org/2380> ; DOI : 10.4000/gss.2380
- HANCOCK Claire, 2016, « Feminism from the margin: challenging the Paris/banlieues divide », *Antipode*, early view, DOI: 10.1111/anti.12303
- HANCOCK Claire, BIARROTTE Lucile, 2014, « Are safe cities just cities? », communication au colloque *Engendering Cities : Designing Sustainable and Inclusive Urban Environments for All*, Rome, genderSTE/COST and Italian Presidency of the EU.

- HANCOCK Claire, 2013, « Invisible Others : Muslims in European Cities in the Times of the Burqa Ban », *Treballs de la Societat Catalana de Geografia*, 75, pp. 135-148, <http://publicacions.iec.cat/repository/pdf/00000196%5C00000070.pdf>
- HANCOCK Claire, 2011, « Le corps féminin enjeu géopolitique dans la France postcoloniale », *L'Espace Politique*, 1, 13, <http://espacepolitique.revues.org/1882>
- HANCOCK, Claire, LELEVRIER, Christine, RIPOLL, Fabrice, WEBER, Serge (2016) dirs. *Discriminations territoriales*, Paris, éditions L'Œil d'Or, collection Critique et cité
- HARAWAY Donna, 1991, « A Cyborg Manifesto: Science, Technology, and Socialist-Feminism in the Late Twentieth Century », pp. 149-181, in *Simians, Cyborgs and Women: The Reinvention of Nature*. New York, Routledge.
- HARVEY David, 2012, *Rebel cities: from the right to the city to the urban revolution*, London, Verso
- HAUT CONSEIL A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, 2014, Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés (EGALITER), 19 juin, rapport remis à Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, <http://haut-conseil-egalite.gouv.fr/hcefh/actualites-128/article/remise-du-rapport-egaliter-a-mme>
- HAYDEN Dolores, 1980, « What would a non-sexist city be like? Speculations on housing, urban design and human work », *Signs. Journal of Women in Culture and Society*, vol. 5, n° 3, pp. 170-187.
- HENNERON Liane, 2005, « Être jeune féministe aujourd'hui : les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain », *L'Homme et la société*, n° 158, pp. 93-111.
- hooks bell, 1984, *Preface to the first edition of Feminist Theory, from margin to center*, reprinted in 2000 edition, Cambridge, MA, South End Press
- hooks bell, 1981, *Ain't I a woman? Black Women and Feminism*, Boston, South End Press.
- HUGUET Michèle, 1965, « Les femmes dans les grands ensembles. Approche psychologique de cas d'agrément et d'intolérance », *Revue Française de Sociologie*, vol. 6, n° 2, pp. 215-227.
- HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, 2010, *Faire une démocratie de quartier ?*, Lormont, Le Bord de l'eau, 375 p.
- HUNING Sandra, 2013a, « Ambivalences of Gender Planning », *Métropolitiques*, 23 Jan. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Ambivalences-of-Gender-Planning.html>
- HUNING Sandra, 2013b, « Intégrer le genre à la planification urbaine », *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html>
- JOUNIN Nicolas, 2014, Voyage de classes. Des étudiants de Seine-Saint-Denis enquêtent dans les beaux quartiers, Paris, La Découverte, 248 p.
- JUPP Eleanor (2014) Women, Communities, Neighbourhoods: Approaching Gender and Feminism within UK Urban Policy, *Antipode* 45:5, 1304-1322
- KAKPO Nathalie, 2007, *L'islam, un recours pour les jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 198 p.
- KAMINSKI Philippe, 1978, « Les femmes dans les grands ensembles », *Economie et statistique*, 96, pp. 71-77.
- KEBABZA Horia, 2003, « Logiques de genre dans des quartiers impopulaires », *Hommes et Migrations* n°1248, pp. 52-63.
- KIPFER Stefan, 2016, « Neocolonial urbanism ? La rénovation urbaine in Paris », *Antipode*, vol. 48, n°3 pp. 603-625.
- KIPFER Stefan, 2011, « Decolonization in the Heart of Empire: some Fanonian echoes in the France of today" *Antipode*, 43, 4, pp. 1155-1180.

- KIRSZBAUM Thomas, 2015a, « On érige entre « eux » et « nous » le mur qu'on prétend abattre », *La Gazette des Communes*, 25/02, <http://www.lagazettedescommunes.com/329694/on-erige-entre-eux-et-nous-le-mur-quon-cherche-a-abattre-thomas-kirszbaum/>
- KIRSZBAUM Thomas, 2015b, dir., *En finir avec les banlieues ? Le désenchantement de la Politique de la Ville*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 256 p.
- KIRSZBAUM Thomas, 2013, « La rénovation urbaine comme politique de peuplement », *Métropoles* [En ligne], 13, mis en ligne le 01 décembre 2013. URL : <http://metropoles.revues.org/4769>
- KLODAWSKY, Fran, SILTANEN, Janet, ANDREW, Caroline (2013), Urban contestation in a feminist register, *Urban Geography*, 34 :4, 541–559, <http://dx.doi.org/10.1080/02723638.2013.799316>
- KOKOREFF Michel, 2003, *La force des quartiers, de la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Editions Payot, 350 p.
- LABADIE Francine, 2015, dir., « Parcours de jeunes et territoires », sous la direction de Francine Labadie, *La Documentation Française*, Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, Observatoire de la Jeunesse et des Politiques de la Jeunesse.
- LEFEBVRE Henri, 1987, « The Everyday and Everydayness », *Yale French Studies*, 73, pp. 7-11
- LEHMAN-FRISCH Sonia, VIVET Jeanne, 2011, « Géographies des enfants et des jeunes », *Carnets de géographes* n°3, en ligne : [http://www.carnetsdegeographes.org/carnets\\_debats/debat\\_03\\_01\\_Lehman\\_Frisch\\_Vive\\_t.php](http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_debats/debat_03_01_Lehman_Frisch_Vive_t.php)
- LEPINARD, Eléonore, LIEBER, Marylène (2015) The Policy on Gender Equality in France, report to the European Parliament's Directorate General for Internal Policy, FEMM Committee
- LIEBER Marylène, 2016, « Qui dénonce le harcèlement de rue ? Un essai intersectionnel de géographie morale », in Lépinard E, Roca i Escada M, Fassa F (dirs) *Les usages de l'intersectionnalité*, Paris, Presses Universitaires de France, Actuel Marx.
- LIEBER Marylène, 2008, *Genre, violence et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences Po, 324 p.
- LISTERBORN Carina, 2015, « Geographies of the Veil : Violent Encounters in Urban Public Spaces in Malmö », *Social and Cultural Geography*, 1, pp. 95-115.
- LISTERBORN Carina, 2015, « Feminist struggle over urban safety and the politics of space », *European Journal of Women's Studies*, online, DOI: 10.1177/1350506815616409
- LISTERBORN Carina, 2014, « Geographies of the Veil : violent encounters in urban public spaces in Malmö, Sweden », *Social and Cultural Geography* <http://dx.doi.org/10.1080/14649365.2014.950690>
- LISTERBORN Carina, 2013, « Suburban women and the 'glocalisation' of the everyday lives : gender and glocalities in underprivileged areas in Sweden », *Gender, Place and Culture*, 3, pp. 290-312.
- LISTERBORN Carina, 2008, « Who speaks? And who listens? The relationship between planners and women's participation in local planning in a multi-cultural urban environment », *GeoJournal*, 1, vol. 70, pp. 61-74.
- LOUP Michèle, 2006, Prendre en compte le genre dans la révision du SDRIF : lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'aménagement du territoire. Région Île-de-France, 40 f, <http://genreenidf.free.fr/SDRIF.pdf>
- LOUARGANT Sophie, 2015, « Penser la métropole avec le genre », *Travail, genre et sociétés* n° 33, pp. 49-66

- MANIER, Marion, 2013, « Cause des femmes vs cause des minorités: tensions autour de la question des "femmes de l'immigration" dans l'action publique française », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 4, n° 29, pp. 89-110.
- MARCUSE Peter, dir., 2009, *Searching for the Just City. Debates in Urban Theory and Practice*, London, Routledge, 288 p.
- MARUEJOULS Edith, 2014, *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe*, Thèse soutenue à l'université Bordeaux-3, UMR ADES.
- MATHIEU Lilian, 2013, « Un militantisme qui n'a de "nouveau" que le nom », pp. 223-240, in Frère Bruno et Jacquemain Marc, dir., *Résister au quotidien ?*, Paris, Presses de Sciences Po.
- MATONTI Frédérique, Poupeau Franck, 2004, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, pp. 4-11.
- MAURIN Louis, 2015, « Pauvreté, la France du périph' », *Observatoire des Inégalités*, 13/02, [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id\\_article=2045&id\\_groupe=18&id\\_rubrique=28&id\\_mot=72](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=2045&id_groupe=18&id_rubrique=28&id_mot=72)
- MAZOUZ Sarah, 2008, « Les mots pour le dire. La qualification raciale, du terrain à l'écriture », pp. 81-98, in Didier Fassin, Alban Bensa, dir., *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- MOGUEROU Laure, SANTELLI Emmanuelle, PRIMON Jean-Luc, HAMEL Christelle, 2013, « Taille de la fratrie et statut social des enfants d'immigrés issus de familles nombreuses », *Politiques sociales et familiales*, n°111, pp. 17-30
- MUCCHIELLI Laurent (2005) "Les violences urbaines appellent des réponses sociales", En Commun, Lettre d'information de la Politique de la Ville, 5, décembre, 2-3
- OBSERVATOIRE DES INEGALITES, 2014, « Villes, périurbain, rural, quels sont les territoires les moins favorisés ? », 18/09, [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id\\_article=1709&id\\_groupe=18&id\\_rubrique=28&id\\_mot=72#nh2](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=1709&id_groupe=18&id_rubrique=28&id_mot=72#nh2)
- OBSERVATOIRE DES INEGALITES, 2014, « Territoires : où vivent les pauvres ? », 06/10 [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id\\_article=1855&id\\_groupe=18&id\\_mot=109&id\\_rubrique=18](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1855&id_groupe=18&id_mot=109&id_rubrique=18)
- OBSERVATOIRE DES INEGALITES, 2014, « Les plus pauvres vivent d'abord dans les villes-centres », 11/12, [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id\\_article=2024&id\\_groupe=18&id\\_rubrique=28&id\\_mot=72](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=2024&id_groupe=18&id_rubrique=28&id_mot=72)
- OPPENCHAIM Nicola, 2011a, « La mobilité comme accessibilité, dispositions et épreuve : trois paradigmes expliquant le caractère éprouvant des déplacements à Paris », *Articulo, Journal of Urban Research*, n°7, en ligne : <https://articulo.revues.org/1767>
- OPPENCHAIM Nicolas, 2011b, *Mobilités quotidiennes et ségrégation : le cas des adolescents de Zones Urbaines Sensibles franciliennes*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est.
- OUAMRANE, Anissa (2011) *Les relations sociales, la cohabitation et ses enjeux. Le cas du quartier d'habitat social du Bois l'Abbé*, mémoire de master non publié, université Paris-Est Créteil
- PAGES-EL KAROUI Delphine, 2011, « Les cafés chicha en France ou comment sortir du « ghetto » », *Métropolitiques*, 04/05, <http://www.metropolitiques.eu/Les-cafes-chichas-en-France-ou.html>
- PALOMARES Elise, 2013, « Le racisme : un hors-champ de la sociologie urbaine française ? », *Métropolitiques*, 11 sept. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-racisme-un-hors-champ-de-la.html>

- PEAKE Linda, RIEKER Martina, 2013, *Rethinking Feminist Interventions into the Urban*, New York and London, Routledge, 240 p.
- PENNY Laurie, 2016, « Occupy Wall Street, five years on: fire in the dustbin of history », *New Statesman*, 17/09, <http://www.newstatesman.com/world/2016/09/occupy-wall-street-five-years-fire-dustbin-history>
- PICQ Françoise, 2000, « Journée internationale des femmes : à la poursuite d'un mythe », *Travail, genre et sociétés*, n° 3, pp. 161-168.
- RIPOLL Fabrice, 2005, La dimension spatiale des mouvements sociaux. Essais sur la géographie de l'action collective dans la France contemporaine à partir des mouvements de "chômeurs" et "altermondialistes", thèse de géographie, université de Caen-Basse-Normandie
- RIVIERE Clément, 2012, « Les enfants : révélateurs de nos rapports aux espaces publics », *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Les-enfants-revelateurs-de-nos.html>
- ROBINSON Jennifer, 2006, *Ordinary Cities : between modernity and development*, London and New York, Routledge, 224 p.
- SANCHEZ DE MADARIAGA Inès, ROBERTS Marion, 2013, *Fair Shared Cities. The Impact of Gender Planning in Europe*, Farnham, Ashgate, 360 p.
- SANDERCOCK Leonie, 1998, *Towards Cosmopolis: Planning for Multicultural Cities*, London, John Wiley, 268 p.
- SAUVADET Thomas, 2006, Jeunes dangereux, jeunes en danger. Comprendre les violences « urbaines », Paris, Dilecta, 189 p.
- SCHARFF Christina, 2011, « Disarticulating Feminism : Individualization, Neoliberalism and the Othering of 'Muslim Women' », *European Journal of Women's Studies*, vol. 18, n° 2, pp. 119-134.
- SECHET Raymonde, 2009, « La prostitution, enjeu de géographie morale dans la ville entrepreneuriale. Lectures par les géographes anglophones », *L'Espace Géographique*, 38/1, pp. 59-72.
- SECOR Anna, 2004, « 'There is an Istanbul that belongs to Me.' Citizenship, Space and Identity in the City », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 94, n° 2, pp. 352-368.
- SENAC Réjane, 2012, *L'invention de la diversité*, Paris, Presses Universitaires de France, 320 p.
- SHEPARD Todd, 2004, « La 'bataille du voile' pendant la guerre d'Algérie », pp. 103-117, in Nordmann Charlotte, dir., *Le foulard islamique en questions*, Paris, Editions Amsterdam.
- SIBLOT Yasmine, CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier, RENAHY Nicolas, 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 368 p.
- SILTANEN, Janet, KLODAWSKY, Fran, ANDRAW, Caroline, 2015, "This is how I want to live my life". An Experiment in Prefigurative Organizing for a More Equitable and Inclusive City, *Antipode*, 7.1, 260-279
- SIMON Patrick, 2008, « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de 'race' », *Revue française de sociologie*, 49, 1, pp. 153-162.
- SKEGGS Beverley, 2015, *Des Femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Agone, 422 p.
- SOJA Edward, 2010, *Seeking Spatial Justice*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 288 p.
- SPITZ Pierre-Éric, 2004, L'administration parisienne de la noblesse d'État à l'entreprise de services, *Pouvoirs* 3 .110, 115-128 DOI : [10.3917/pouv.110.0115](https://doi.org/10.3917/pouv.110.0115).
- SMITHSIMON Gregory, 2016, « The French Republic and the Paris Spring », *Metropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/The-French-Republic-and-the-Paris.html>



- SWYNGEDOUW Erik, 2009, « The antinomies of the postpolitical city : in search of a democratic politics of environmental production », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33, n° 3, pp. 601–620.
- TISSOT Sylvie, 2007, *L'Etat et les quartiers, genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil, 308 p.
- TISSOT Sylvie, POUPEAU Franck, 2005, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 4, n° 159, pp. 4-9.
- TOPALOV Christian, 2013, « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », *Métropolitiques*, octobre, <http://www.metropolitiques.eu/Trente-ans-de-sociologie-urbaine.html>
- TRAT Josette, 2012, « Les féministes blanches et l'empire, ou le récit d'un complot féministe fantasmé », *Contretemps*, <http://www.contretemps.eu/interventions/feministes-blanches-empire-récit-complot-féministe-fantasmé>
- TRUONG Fabien, 2015, *Jeunesses françaises. Bac+5 made in banlieue*, Paris, La Découverte, 282 p.
- TRUONG Fabien, 2013, *Des capuches et des hommes. Trajectoires de « jeunes de banlieue »*, Paris, Buchet-Chastel, 242 p.
- TRUONG Fabien, 2012, « Au-delà et en-deçà du périphérique. Circulations et représentations territoriales de jeunes habitants de Seine-Saint-Denis dans la métropole parisienne », *Métropoles*, 11, <http://metropoles.revues.org/4568>
- TUMMERS Lidewig, 2015, « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et société*, n° 33, pp. 67-83.
- UITERMARK Justus, NICHOLLS Walter, 2014, From Politicization to Policing. The rise and decline of new social movements in Amsterdam and Paris, *Antipode* 46(4), 970–991
- UITERMARK Justus, NICHOLLS Walter and LOOPMANS Maarten, 2012, Cities and social movements. Theorizing beyond the right to the city, *Environment and Planning A* 44(11), 2546 – 2554
- UT DRIHL SEINE-SAINT-DENIS, 2014, « Le logement et l'hébergement en Seine-Saint-Denis », 24 p.
- VAN DEN BERG Marguerite, 2012, « Femininity as city marketing strategy. Gender bending Rotterdam », *Urban Studies*, vol. 49, n° 1, pp. 153-168.
- VINET Elise, 2015, « Non-mixité dans les structures socio-éducatives et de loisirs. De l'injonction aux expériences », communication à la journée d'études « Mixité » du DIM GID (Genre, Inégalités, Discriminations) de la région Ile-de-France, 23 novembre.
- VINET Elise, 2013, Etude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais, rapport du GREPS, Université Lyon-2, pour le compte de la Mairie de Lyon.
- WILSON David, KEIL Roger (2008), « The real creative class », *Social and Cultural Geography*, 9, 8, pp. 841-847.
- YOUNG Iris Marion, 1990, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 304 p.
- ZENEIDI Djemila, 2002, *Les SDF et la ville, géographie du savoir-survivre*, Paris, Bréal, d'Autre Part, 288 p.
- ZEROUALA Faiza, 2016, « Nuit Debout et les quartiers populaires : le grand malentendu », *Mediapart*, 20/04, <https://www.mediapart.fr/journal/france/200416/nuit-debout-et-les-quartiers-populaires-le-grand-malentendu?onglet=full>



## Table des figures

Figure 1 : Population des zones.....	17
Figure 2 : Part des ménages récemment installés .....	21
Figure 3 : Revenus médians .....	23
Figures 4 et 5 : Le guide montréalais de 1993 et son décalque français de 2012 .....	40
Figure 6 Lieux anxio-gènes de la rue d'Aubervilliers .....	49
et à proximité de la voie de chemin de fer .....	49
Figure 7 Espaces perçus comme sales, dégradés ou insécurisants dans le quartier Flandre.....	50
Figure 8 : Diversité de l'action collective des femmes.....	56
Figure 9 : Bande dessinée réalisée par les femmes de la Brigade des mères.....	57
Figure 10 : Exemple de soirée non mixte destinée aux femmes musulmanes.....	58
Figure 11 : Les Femmes en lutte du 93 dans le cortège du 8 mars pour toutes.....	59
Figure 12 : Affiche du « 8 mars pour touTes » .....	61
Figure 13 : Anniversaire du collectif <i>Place aux Femmes</i> , Au Roi du café .....	65
Figure 14 : L'Arlequin, café des Quatre Chemins .....	67
Figure 15 : Macaron de labellisation des cafés .....	67
Figure 16: Que font les jeunes Albertivillarien.ne.s.....	116
(10-18 ans) le dimanche ? (en %) .....	116
Figure 17 : Que font les jeunes Albertivillarien.ne.s.....	117
(10-18 ans) en semaine après l'école? (en %) .....	117
Figure 18 : Lieux enquêtés à Vilette-Quatre Chemins .....	122
Figure 19 : Modélisation des formes de pratiques des espaces à partir des cartes mentales.....	123
Figure 20 Enfants jouant dans le Jardin Curial .....	125



## Table des cartes

Carte 1 : Nouveaux périmètres des quartiers politiques de la Ville .....	16
Carte 2 : Densité de population .....	18
Carte 3 : Part des étrangers dans les quartiers d'étude .....	19
Carte 4 : Part des immigrés dans les quartiers d'étude .....	20
Carte 5 : Part des résidences sans salle de bain .....	22
Carte 6 : Part des indemnités chômage dans les revenus .....	24
Carte 7 : Population couverte par le RSA .....	25
Carte 8 : Employés et ouvriers dans la population active .....	26
Carte 9 : Part des ménages dont le référent est cadre .....	27
Carte 10 : Quartier Flandre, localisation du 104.....	46
.....	57
Carte 11 : Localisation des référent.e.s égalité femmes-hommes répertorié.e.s dans l'annuaire Hubertine Auclert et majorités politiques, Paris et petite couronne .....	78
Carte 12 : Localisation des référent.e.s égalité femmes-hommes répertorié.e.s dans l'annuaire Hubertine Auclert et majorités politiques, arrondissements parisiens.....	79
Carte 13 : Typologie des territoires de Champigny-sur-Marne.....	104
Carte 14 : Communes fréquentées par les filles .....	120
Carte 15 : Communes fréquentées par les garçons .....	120
Carte 16 : Espaces publics destinés aux enfants .....	126



## Table des matières

Introduction .....	5
Repenser la place des quartiers périphériques dans la nation, un impératif politique .....	5
Repenser la place des quartiers périphériques dans la métropolisation, contexte intellectuel et politique.....	8
 Chapitre 1 : présentation et analyse comparative des quartiers .....	 16
 Première partie.....	 29
Enjeux de genre dans « la ville ordinaire » .....	29
 Chapitre 2 .....	 35
Produire un espace non-sexiste à la périphérie des villes françaises ? Apports des approches de <i>gender mainstreaming</i> et <i>gender planning</i> .....	35
1. Périphéries urbaines et gender mainstreaming .....	36
2. Quelle sécurité, pour quelles femmes ?.....	40
 Chapitre 3.....	 53
Figures de l'action collective des femmes dans les quartiers périphériques .....	53
1. Le genre et l'action collective : panorama des initiatives et des luttes.....	53
2. Le collectif Place aux Femmes d'Aubervilliers.....	62
Actions ordinaires et performance féministe .....	63
D'un groupe de copines à un collectif.....	65
L'inscription multiscale d'un collectif local.....	66
Médiatisation du collectif : gérer la parole publique .....	68
 Chapitre 4.....	 69
Mise en œuvre locale de politiques d'égalité :.....	69
les expériences de Paris, Aubervilliers et Champigny .....	69
1. Une ville toujours-déjà « post-politique ».....	70
2. La lutte pour l'égalité, un combat des périphéries urbaines ? .....	74
 Deuxième partie : .....	 83
la jeunesse des quartiers relue au prisme du genre.....	83
 Chapitre 5.....	 87
Jeunesses mobiles et solidaires .....	87
1. Rapports des jeunes au quartier : un lien différencié selon le genre.....	88
Un fort sentiment d'appartenance au quartier chez les jeunes hommes.....	89
Le rap comme expression du rapport au quartier .....	91
2- Les lieux de sociabilité.....	93
Les mosquées comme lieux de sociabilité pour les jeunes.....	95

3- Mobilités et sociabilités étendues au-delà du quartier .....	96
4. Les différentes formes et lieux de solidarité .....	99
Chapitre 6.....	111
Jeunesse et mixité.....	111
1. Une ville populaire à l'image masculine .....	111
2. La mixité de genre, nouvel objectif de la politique de la ville.....	113
3. Des jeunes des classes populaires racisé.e.s aux pratiques de loisir générées .....	115
4. Des espaces de vie masculins centrés sur Aubervilliers, des espaces pratiqués féminins qui évitent le quartier ?.....	118
Epilogue : Matrices spatiales des inégalités .....	133
au-delà de la division Paris-banlieues.....	133
1. Mobilisations de femmes : la marche de la Dignité.....	134
2. « La convergence des luttes », questions autour d'un mouvement social situé .....	139
Le réaménagement de la place de la République par le PS parisien, création d'une aire de jeux pour bobos .....	139
La convergence des luttes peut-elle traverser le périphérique ? .....	141
Les violences de la République.....	143
Conclusion : Flandre, Vilette-Quatre Chemins, le Bois l'Abbé,.....	147
des quartiers populaires.....	147
Références bibliographiques.....	151
Table des figures .....	161
Table des cartes.....	163
Table des matières .....	165